





Nº 13835

OEUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.

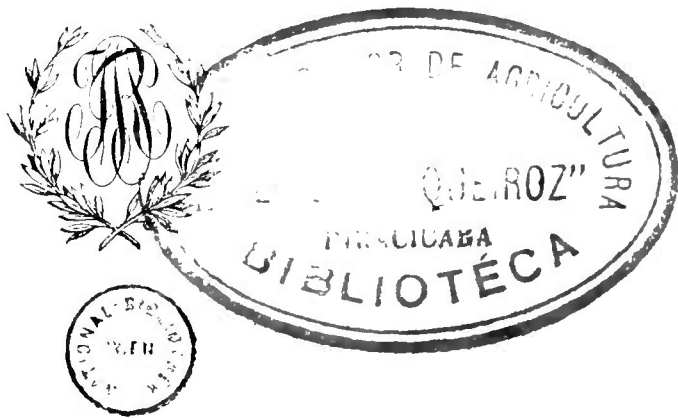
DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN, RUE DE VAUGIRARD, N° 15,
DERRIÈRE L'ODÉON.

OEUVRES
COMPLÈTES
DE BUFFON,

MISES EN ORDRE
PAR M. LE COMTE DE LACEPÈDE.

SECONDE ÉDITION.

TOME VINGT-DEUXIÈME.



A PARIS,
CHEZ RAPET, RUE GARENCIÈRE SAINT-SULPICE, N° 17.

M. DCCC. XXII

683391-B.

Om

1953-7-7-124

"Körsnöt"

814300,00

070

B921*

HISTOIRE NATURELLE.

OISEAUX.

~~~~~

### DU POUILLOT, OU CHANTRE.

---

Nos trois plus petits oiseaux d'Europe sont le roi-telet, le troglodyte et le pouillot. Ce dernier, sans avoir le corps plus gros que les deux autres, l'a seulement un peu plus allongé; c'est la tournure, la taille et la figure d'un petit figuier : car le pouillot paroît appartenir à ce genre déjà si nombreux; et s'il ne valoit pas infiniment mieux donner à chaque espèce son nom propre, dès qu'elle est bien connue, que de la confondre dans les appellations génériques, on pourroit nommer le pouillot, *petit figuier d'Europe*, et je suis surpris que

<sup>1</sup> En latin, *asilus*; en anglais, *greenwren*, ou *small yellow bird*.

quelque nomenclateur ne s'en soit point avisé. Au reste, le nom de *pouillot*, eomme celui de *poul* donné au roitelet, paroît venir de *pullus*, *pusillus*, et désigne également un oiseau très-petit.

Le pouillot vit de mouches et d'autres petits insectes; il a le bec grêle, effilé, d'un brun luisant en dehors, jaune en dedans et sur les bords. Son plumage n'a d'autres couleurs que deux teintes foibles de gris verdâtre et de blanc jaunâtre; la première s'étend sur le dos et la tête; une ligne jaunâtre, prise de l'angle du bec, passe près de l'œil et s'étend sur la tempe; les plumes de l'aile, d'un gris assez sombre, ont, comme celles de la queue, leur bord extérieur frangé de jaune verdâtre; la gorge est jaunâtre, et il y a une tache de la même couleur sur chaque côté de la poitrine, au pli de l'aile; le ventre et l'estomac ont du blanc plus ou moins lavé de jaune foible, suivant que l'oiseau est plus ou moins âgé, ou selon la différence du sexe; car la femelle a toutes les couleurs plus pâles que le mâle. En général, le plumage du pouillot ressemble à celui du roitelet, qui seulement a de plus une tache blanche dans l'aile, et une huppe jaune.

Le pouillot habite les bois pendant l'été. Il fait son nid dans le fort des buissons ou dans une touffe d'herbes épaisses; il le construit avec autant de soin qu'il le cache; il emploie de la mousse en dehors, et de la laine et du erin en dedans : le tout

est bien tissu, bien recouvert, et ce nid a la forme d'une boule comme ceux du troglodyte, du roitelet et de la petite mésange à longue queue. Il semble que cette structure de nid ait été suggérée par la voix de la Nature à ces quatre espèces de très-petits oiseaux, dont la chaleur ne suffiroit pas si elle n'étoit retenue et concentrée pour le succès de l'incubation; et ceci prouve encore que tous les animaux ont peut-être plus de génie pour la propagation de leur espèce que d'instinct pour leur propre conservation. La femelle du pouillot pond ordinairement quatre ou cinq œufs d'un blanc terne, piqueté de rougeâtre, et quelquefois six ou sept. Les petits restent dans le nid jusqu'à ce qu'ils puissent voler aisément.

En automne, le pouillot quitte les bois et vient chanter dans nos jardins et nos vergers. Sa voix, dans cette saison, s'exprime par *tuit, tuit*, et ce son presque articulé est le nom qu'on lui donne dans quelques provinces, comme en Lorraine, où nous ne retrouvons pas la trace du nom *chofti* qu'on y donnoit à cet oiseau du temps de Belon, et qui, selon lui, signifie *chanteur* ou *chantre*, autre dénomination de cet oiseau, relative à la diversité et à la continuité de son ramage, qui dure tout le printemps et tout l'été. Ce chant a trois ou quatre variations, la plupart modulées : c'est d'abord un petit gloussement ou grognement entrecoupé, puis une suite de sons argentins déta-

chés, semblables au tintement réitéré d'écus qui tomberoient successivement l'un sur l'autre; et c'est apparemment ce son que Willughby et Albin comparent à la *strideur* des sauterelles. Après ces deux essors de voix très-différents l'un de l'autre, l'oiseau fait entendre un chant plein; c'est un ramage fort doux, fort agréable et bien soutenu, qui dure pendant le printemps et l'été : mais en automne, dès le mois d'août, le petit sifflement *tuit, tuit*, succède à ce ramage, et cette dernière variation de la voix se fait à peu près de même dans le rouge-queue et dans le rossignol.

Dans le pouillot, le mouvement est encore plus continu que la voix; car il ne cesse de voltiger vivement de branche en branche : il part de celle où il se trouve pour attraper une mouche, revient, repart en furetant sans cesse dessus et dessous les feuilles pour chercher des insectes; ce qui lui a fait donner, dans quelques-unes de nos provinces, les noms de *fretillet*, *fénérotet*. Il a un petit balancement de queue de haut en bas, mais lent et mesuré.

Ces oiseaux arrivent en avril, souvent avant le développement des feuilles. Ils sont en troupes de quinze ou vingt pendant le voyage; mais au moment de leur arrivée, ils se séparent et s'apparient; et lorsque malheureusement il survient des frimas dans ces premiers temps de leur retour, ils sont saisis du froid et tombent morts sur les chemins.

Cette petite et foible espèce ne laisse pas d'être très-répan due; elle s'est portée jusqu'en Suède, où Linnæus dit qu'elle habite dans les saussaies. On la connoît dans toutes nos provinces : en Bourgogne, sous le nom de *fénérotet*; en Champagne, sous celui de *fretillet*; en Provence, sous celui de *fifi*. On le trouve en Italie, et les Grecs semblent l'avoir connu sous le nom de οἰσπρος, *asilus*; il y a même quelque apparence que le *petit roitelet vert non huppé* de Bengale, donné par Edwards, n'est qu'une variété de notre pouillot d'Europe.

## DU GRAND POUILLOT.

Nous connoissons un autre pouillot, moins petit d'un quart que celui dont nous venons de donner la description, et qui en diffère aussi par les couleurs. Il a la gorge blanche et le trait blanchâtre sur l'œil; une teinte roussâtre sur un fond blanchâtre couvre la poitrine et le ventre; la même teinte forme une large frange sur les couvertures et les plumes de l'aile, dont le fond est de couleur noirâtre; un mélange de ces deux couleurs se montre sur le dos et la tête. Du reste, ce pouillot est de la même forme que le petit pouillot commun. On le trouve en Lorraine, d'où il nous a été envoyé; mais, comme nous ne savons rien de ses habitudes naturelles, nous ne pouvons prononcer sur l'identité de ces deux espèces.

A l'égard du grand pouillot que M. Brisson, d'après Willughby, donne comme une variété de l'espèce du pouillot commun, et *qui a le double de grandeur*, il est difficile, si cela n'est pas exagéré, d'imaginer qu'un oiseau qui a le double de grandeur soit de la même espèce. Nous croyons plutôt que Willughby aura pris pour un pouillot la fauvette de roseau qui lui ressemble assez, et qui est effectivement une fois plus grosse que le pouillot commun.

### DU TROGLODYTE,

VULGAIREMENT ET IMPROPREMENT ROITELET.

Dans le choix des dénominations, celle qui peint ou qui caractérise l'objet doit toujours être préférée : tel est le nom de *troglo-dy-tyte*, qui signifie *habitant des antres et des cavernes*, que les anciens avoient donné à ce petit oiseau, et que nous lui rendons aujourd'hui; car c'est par erreur que les modernes l'ont appelé *roitelet*. Cette méprise vient de ce que le véritable roitelet, que nous appelons tout aussi improprement *poul* ou *souci huppé*, est aussi petit que le troglodyte. Celui-ci paroît en hiver autour de nos habitations; on le voit sortir

En latin, *trochilus*, *troglo-dy-tytes*; en italien, *reattino*, *re di siepe*; en allemand, *schenee koenig*, *winter koenig*, *zaun koenig*, *thurn koenig*, *meuse koenig*, *zaun schlopfli*; en anglais, *wren*, *common wren*.



du fort des buissons ou des branchages épais pour entrer dans les petites cavernes que lui forment les trous des murs. C'est par cette habitude naturelle qu'Aristote le désigne, donnant ailleurs sous des traits qu'on ne peut méconnoître et sous son propre nom, le véritable roitelet, auquel la huppe ou couronne d'or et sa petite taille ont, par analogie, fait donner le nom de *petit roi* ou *roitelet*. Or, notre troglodyte en est si différent par la figure autant que par les mœurs, qu'on n'auroit jamais dû lui appliquer ce même nom. Néanmoins l'erreur est ancienne, et peut-être du temps même d'Aristote. Gesner l'a reconnue; mais, malgré son autorité, soutenue de celle d'Aldrovande et de Willughby, qui, comme lui, distinguent clairement ces oiseaux, la confusion a duré parmi les autres naturalistes, et l'on a indistinctement appelé du nom de *roitelet* ces deux espèces, quoique très-différentes et très-éloignées.<sup>1</sup>

Le troglodyte est donc ce très-petit oiseau qu'on voit paroître dans les villages et près des villes à

<sup>1</sup> Olin, Belon, Albin et Brisson, le nomment *roitelet*; Frisch et Schwenckfeld, après l'avoir nommé *trogodyte*, l'appellent aussi *roitelet*; mais Gesner, Aldrovande, Jouston, Willughby et Sibbald, après eux, rejettent cette dernière dénomination, et s'en tiennent à celle de *trogodyte*. Par une nouvelle confusion, Klein, Barrère, Frisch et Gesner lui-même, appliquent de nouveau au roitelet *tyrannus*, le nom de *τροχιλος*, qui, dans Aristote, appartient évidemment au troglodyte. M. Brisson copie leur erreur

l'arrivée de l'hiver, et jusque dans la saison la plus rigoureuse, exprimant d'une voix claire un petit ramage gai, particulièrement vers le soir, se montrant un instant sur le haut des piles de bois, sur les tas de fagots, où il rentre le moment d'après, ou bien sur l'avance d'un toit, où il ne reste qu'un instant, et se dérobe vite sous la couverture ou dans un trou de muraille. Quand il en sort, il sautille sur les branchages entassés, sa petite queue toujours relevée. Il n'a qu'un vol court et tournoyant, et ses ailes battent d'un mouvement si vif, que les vibrations en échappent à l'œil. C'est de cette habitude naturelle que les Grecs le nommoient aussi τροχιλος, *sabot, toupie*; et cette dénomination est non-seulement analogue à son vol, mais aussi à la forme de son corps accourci et ramassé.

Le troglodyte n'a que trois pouces neuf lignes de longueur, et cinq pouces et demi de vol; son bec a six lignes, et les pieds sont hauts de huit; tout son plumage est coupé transversalement par petites zones ondées de brun foncé et de noirâtre, sur le corps et les ailes, sur la tête et même sur la queue; le dessous du corps est mêlé de blanchâtre et de gris. C'est en raccourci, et, pour ainsi dire, en miniature, le plumage de la bécasse. Il pèse à peine le quart d'une once.

Ce très-petit oiseau est presque le seul qui reste dans nos contrées jusqu'au fort de l'hiver; il est le seul qui conserve sa gaieté dans cette triste saison :

on le voit toujours vif et joyeux, et, comme dit Belon avec une expression dont notre langue a perdu l'énergie, *allègre et vioge*. Son chant, haut et clair, est composé de notes brèves et rapides, *sidiriti, sidiriti*; il est coupé par reprises de cinq ou six secondes. C'est la seule voix légère et gracieuse qui se fasse entendre dans cette saison, où le silence des habitants de l'air n'est interrompu que par le croassement désagréable des corbeaux. Le troglodyte se fait surtout entendre quand il est tombé de la neige; ou sur le soir, lorsque le froid doit redoubler la nuit. Il vit ainsi dans les basses-cours, dans les chantiers, cherchant dans les branchages, sur les écorces, sous les toits, dans les trous des murs, et jusque dans les puits, les chrysalides et les cadavres des insectes. Il fréquente aussi les bords des sources chaudes et des ruisseaux qui ne gèlent pas, se retirant dans quelques saules creux, où quelquefois ces oiseaux se rassemblent en nombre : ils vont souvent boire, et retournent promptement à leur domicile commun. Quoique familiers, peu défiants et faciles à se laisser approcher, ils sont néanmoins difficiles à prendre; leur petitesse, ainsi que leur prestesse, les fait presque toujours échapper à l'œil et à la serre de leurs ennemis.

Au printemps, le troglodyte demeure dans les bois, où il fait son nid près de terre sur quelques branchages épais, ou même sur le gazon, quelque-

fois sous un tronc ou contre une roche, ou bien sous l'avance de la rive d'un ruisseau, quelquefois aussi sous le toit de chaume d'une cabane isolée dans un lieu sauvage, et jusque sur la loge des charbonniers et des sabotiers qui travaillent dans les bois. Il amasse pour cela beaucoup de mousse, et le nid en est à l'extérieur entièrement composé; mais en dedans il est proprement garni de plumes. Ce nid est presque tout rond, fort gros, et si informe en dehors, qu'il échappe à la recherche des dénicheurs; car il ne paroît être qu'un tas de mousse jetée au hasard. Il n'a qu'une petite entrée fort étroite, pratiquée au côté. L'oiseau y pond neuf à dix petits œufs blanc terne, avec une zone pointillée de rougeâtre au gros bout. Il les abandonne s'il aperçoit qu'on les ait découverts. Les petits se hâtent de quitter le nid avant de pouvoir voler, et on les voit courir comme de petits rats dans les buissons. Quelquefois les mulots s'emparent du nid, soit que l'oiseau l'ait abandonné, soit que ces nouveaux hôtes soient des ennemis qui l'en aient chassé en détruisant sa couvée. Nous n'avons pas observé qu'il en fasse une seconde au mois d'août dans nos contrées, comme le dit Albert dans Aldrovande, et comme Olina l'assure de l'Italie, en ajoutant qu'on en voit une grande quantité à Rome et aux environs. Ce même auteur donne la manière de l'élever, pris dans le nid; ce qui pourtant réussit peu. comme

l'observe Belon : eet oiseau est trop délicat. Nous avons remarqué qu'il se plaît dans la compagnie des rouge-gorges; du moins on le voit venir avec ces oiseaux à la pipée. Il approche en faisant un petit eri, *tirit, tirit*, d'un son plus grave que son chant, mais également sonore de timbre. Il est si peu défiant et si curieux, qu'il pénètre à travers la feuillée jusque dans la loge du pipeur. Il voltige et chante dans les bois jusqu'à la nuit serrée, et c'est un des derniers oiseaux, avec le rouge-gorge et le merle, qu'on y entende après le coucher du soleil; il est aussi un des premiers éveillés le matin : cependant ce n'est pas pour le plaisir de la société; car il aime à se tenir seul, hors le temps des amours; et les mâles en été se poursuivent et se chassent avec vivacité.

L'espèce en est assez répandue en Europe; Belon dit qu'il est connu partout. Cependant s'il résiste à nos hivers, ceux du Nord sont trop rigoureux pour son tempérament. Linnæus témoigne qu'il est peu commun en Suède. Au reste, les noms qu'on lui donne en différents pays suffiroient pour le faire reconnoître. Frisch l'appelle *roitelet de haies d'hiver*; Schwenckfeld, *roitelet de neige*. Dans quelques-unes de nos provinces, on le nomme *roi de froidure*. Un de ses noms allemands signifie qu'il se glisse dans les branchages; c'est aussi ce que désigne le nom de *dikesmouler* qu'on lui donne en Angleterre. suivant Gesner, et celui

de *perchiachagia* qu'il porte en Sicile. Dans l'Orléanais, on l'appelle *ratereau* ou *ratillon*, parce qu'il pénètre et court comme un petit rat dans les buissons. Enfin le nom de *bœuf* qu'il porte dans plusieurs provinces lui est donné par antiphrase à cause de son extrême petitesse.

Cet oiseau de notre continent paroît avoir deux représentants dans l'autre : le *roitelet* ou *troglo-dyte de Buénos-Ayres*, et le *troglo-dyte de la Louisiane*. Le premier, avec la même grandeur et les mêmes couleurs, seulement un peu plus tranchées et plus distinctes, pourroit être regardé comme une variété de celui d'Europe. M. Com-merson, qui l'a vu à Buénos-Ayres, ne dit rien autre chose de ses habitudes naturelles, sinon qu'on le voit sur l'une et l'autre rive du fleuve de la Plata, et qu'il entre de lui-même dans les vaisseaux pour y chasser aux mouches.

Le second est d'un tiers plus grand que le premier; il a la poitrine et le ventre d'un fauve jaunâtre, une petite raie blanche derrière l'œil; le reste du plumage sur la tête, le dos, les ailes et la queue, de la même couleur, et madré de même que celui de notre troglodyte. Le P. Charle-voix loue le chant du troglodyte ou roitelet du Canada, qui probablement est le même que celui de la Louisiane.

## DU ROITELET.

C'est ici le vrai roitelet, comme nous l'avons très-bien prouvé. On auroit toujours dû l'appeler ainsi, et c'est par une espèce d'usurpation, fort ancienne à la vérité, que le troglodyte s'étoit approprié ce nom; mais enfin nous le rétablissons aujourd'hui dans ses droits. Son titre est évident; il est roi, puisque la Nature lui a donné une couronne, et le diminutif ne convient à aucun autre de nos oiseaux d'Europe autant qu'à celui-ci, puisqu'il est le plus petit de tous. Le roitelet est si petit, qu'il passe à travers les mailles des filets ordinaires, qu'il s'échappe facilement de toutes les cages, et que lorsqu'on le lâche dans une chambre que l'on croit bien fermée, il disparoît au bout d'un certain temps, et se fond en quelque sorte, sans qu'on en puisse trouver la moindre trace; il ne faut, pour le laisser passer, qu'une issue presque invisible. Lorsqu'il vient dans nos jardins, il se glisse subtilement dans les charmilles : et comment ne le perdrait-on pas bientôt de vue? la plus petite feuille suffit pour le cacher. Si l'on veut se donner le plaisir de le tirer, le plomb le plus menu seroit trop fort; on ne doit y employer que du sable très-fin, surtout si l'on se propose d'avoir sa dépouille bien conservée. Lorsqu'on est parvenu à le prendre, soit aux gluaux, soit avec le trébuchet des mésanges. ou bien avec un filet assez fin.

on craint de trop presser dans ses doigts un oiseau si délicat; mais comme il n'est pas moins vif, il est déjà loin qu'on croit le tenir encore. Son cri aigu et perçant est celui de la sauterelle, qu'il ne surpasse pas de beaucoup en grosseur. Aristote dit qu'il chante agréablement;<sup>1</sup> mais il y a toute apparence que ceux qui lui avoient fourni ce fait avoient confondu notre roitelet avec le troglodyte; d'autant plus que, de son aveu, il y avoit dès-lors confusion de noms entre ces deux espèces. La femelle pond six ou sept œufs, qui ne sont guère plus gros que des pois; dans un petit nid fait en boule creuse, tissu solidement de mousse et de toile d'araignée, garni en dedans du duvet le plus doux, et dont l'ouverture est dans le flanc; elle l'établit le plus souvent dans les forêts, et quelquefois dans les ifs et les charmilles de nos jardins, ou sur des pins à portée de nos maisons.

Les plus petits insectes font la nourriture ordinaire de ces très-petits oiseaux : l'été, ils les attrapent lestement en volant; l'hiver, ils les cherchent dans leurs retraites, où ils sont engourdis, demi-morts, et quelquefois morts tout-à-fait. Ils s'accoutument aussi de leur larve et de toutes sortes de vermisseeux. Ils sont si habiles à trouver et à saisir cette proie, et ils en sont si friands, qu'ils s'en

Ce chant n'est pas fort harmonieux, si Gesner l'a bien entendu et bien rendu; car il l'exprime ainsi, *zut, zil, zatp.*



gorgent quelquefois jusqu'à étouffer. Ils mangent pendant l'été de petites baies, de petites graines, telles que celles du fenouil. Enfin on les voit aussi fouiller le terreau qui se trouve dans les vieux saules, et d'où ils savent apparemment tirer quelque parcelle de nourriture. Je n'ai jamais trouvé de petites pierres dans leur gésier.

Les roitelets se plaisent sur les chênes, les ormes, les pins élevés, les sapins, les genévriers, etc. On les voit en Silésie l'été comme l'hiver, et toujours dans les bois, dit Schwenckfeld; en Angleterre, dans les bois qui couvrent les montagnes; en Bavière, en Autriche, ils viennent l'hiver aux environs des villes, où ils trouvent des ressources contre la rigueur de la saison. On ajoute qu'ils volent par petites troupes, composées non-seulement d'oiseaux de leur espèce, mais d'autres petits oiseaux qui ont le même genre de vie, tels que grimperaux, torche-pots, mésanges, etc. D'un autre côté, M. Salerne nous dit que, dans l'Orléanais, ils vont ordinairement deux à deux pendant l'hiver, et qu'ils se rappellent lorsqu'ils ont été séparés. Il faut donc qu'ils aient des habitudes différentes en différents pays, et cela ne me paroît pas absolument impossible, parce que les habitudes sont relatives aux circonstances; mais il est encore moins impossible que les auteurs soient tombés dans quelque méprise. En Suisse, on n'est pas bien sûr qu'ils restent tout l'hiver : du moins on

sait que, dans ce pays et en Angleterre, ils sont des derniers à disparaître. Il est certain qu'en France nous les voyons beaucoup plus l'automne et l'hiver que l'été, et qu'il y a plusieurs de nos provinces où ils ne nichent jamais ou presque jamais.

Ces petits oiseaux ont beaucoup d'activité et d'agilité; ils sont dans un mouvement presque continu, voltigeant sans cesse de branche en branche, grimpant sur les arbres, se tenant indifféremment dans toutes les situations, et souvent les pieds en haut comme les mésanges, furetant dans toutes les gerçures de l'écorce, en tirant le petit gibier qui leur convient, ou le guettant à la sortie. Pendant les froids, ils se tiennent volontiers sur les arbres toujours verts, dont ils mangent la graine; souvent même il se perchent sur la cime de ces arbres : mais il ne paroît pas que ce soit pour éviter l'homme; car, en beaucoup d'autres occasions, ils se laissent approcher de très-près. L'automne ils sont gras, et leur chair est un fort bon manger, autant qu'un si petit morceau peut être bon. C'est alors qu'on en prend communément à la pipée, et il faut qu'on en prene beaucoup aux environs de Nuremberg, puisque les marchés publics de cette ville en sont garnis.

Les roitelets sont répandus non-seulement en Europe, depuis la Suède jusqu'en Italie, et probablement jusqu'en Espagne; mais encore en Asie, jusqu'au Bengale, et même en Amérique, depuis

les Antilles jusqu'au nord de la Nouvelle-Angleterre, suivant M. Edwards : d'où il suit que ces oiseaux, qui, à la vérité, fréquentent les contrées septentrionales, mais qui d'ailleurs ont le vol très-court, ont passé d'un continent à l'autre; et ce seul fait bien avéré seroit un indice de la grande proximité des deux continents du côté du nord. Dans cette supposition, il faut convenir que le roitelet, si petit, si foible en apparence, et qui, dans la construction de son nid, prend tant de précautions contre le froid, est cependant très-fort non-seulement contre le froid, mais contre toutes les températures excessives, puisqu'il se soutient dans des climats si différents.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans son plumage, c'est sa belle couronne aurore, bordée de noir de chaque côté, laquelle il sait faire disparaître et cacher sous les autres plumes par le jeu des muscles de la tête; il a une raie blanche qui, passant au-dessus des yeux, entre la bordure noire de la couronne et un autre trait noir sur lequel l'œil est posé, donne plus de caractère à la physionomie; il a le reste du dessus du corps, compris les petites couvertures des ailes, d'un jaune olivâtre; tout le dessous, depuis la base du bec, d'un roux clair, tirant à l'olivâtre sur les flancs; le tour du bec blanchâtre, donnant naissance à quelques moustaches noires; les penes des ailes brunes, bordées extérieurement de jaune o-

livâtre; cette bordure interrompue vers le tiers de la penne par une tache noire dans la sixième, ainsi que dans les suivantes, jusqu'à la quinzième, plus ou moins; les couvertures moyennes et les grandes les plus voisines du corps, pareillement brunes, bordées de jaune olivâtre, et terminées de blanc sale, d'où résultent deux taches de cette dernière couleur sur chaque aile; les pennes de la queue gris-brun, bordées d'olivâtre; le fond des plumes noirâtre, excepté sur la tête, à la naissance de la gorge et au bas des jambes; l'iris noisette, et les pieds jaunâtres. La femelle a la couronne d'un jaune pâle, et toutes les couleurs du plumage plus foibles, comme c'est l'ordinaire.

Le roitelet de Pensylvanie, dont M. Edwards nous a donné la figure et la description, ne diffère de celui-ci que par de légères nuances, et trop peu pour constituer, je ne dis pas une espèce, mais une simple variété. La plus grande différence est dans la couleur des pieds, qu'il a noirâtres.

M. Brisson dit que dans notre roitelet la première plume de chaque aile est extrêmement courte : mais ce n'est point une penne,<sup>1</sup> elle n'en a pas la forme; elle n'est point implantée de même, et n'a pas le même usage : elle naît de l'extrémité d'une espèce de doigt qui termine l'os de l'aile,

<sup>1</sup> On peut appliquer cette remarque à beaucoup d'autres espèces d'oiseaux, dont on a dit qu'ils avoient la première penne de l'aile extrêmement courte.

comme il naît une autre plume semblable à celle-ci d'une autre espèce de doigt qui se trouve à l'articulation suivante.

Le roitelet pèse de quatre-vingt-seize à cent vingt grains.

Longueur totale, trois pouces et demi; bec, cinq lignes, noir, ayant les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe, et la pièce inférieure un peu plus courte; chaque narine située près de la base du bec, et recouverte par une seule plume à barbes longues et roides, qui s'applique dessus; tarse, sept lignes et demie; doigt extérieur adhérent à celui du milieu par ses deux premières phalanges; ongle postérieur, presque double des autres; vol, six pouces; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes, dont les deux intermédiaires et les deux extérieures sont plus courtes que les autres, en sorte que la queue se partage en deux parties égales, l'une et l'autre étagées; dépasse les ailes de six lignes : le corps plumé n'a pas un pouce de long.

Langue cartilagineuse, terminée par de petits filets; œsophage, quinze lignes, se dilatant et formant une petite poche glanduleuse avant son insertion dans le gésier; celui-ci musculueux, doublé d'une membrane sans adhérence, et recouvert par le foie; tube intestinal, cinq pouces; une vésicule du fiel; point de *cæcum*.

## VARIÉTÉS DU ROITELET.

I. Le roitelet rubis. Je ne puis m'empêcher de regarder cet oiseau de Pensylvanie comme une variété de grandeur dans l'espèce de notre roitelet. A la vérité, sa couronne est un peu différente, et dans sa forme, et dans sa couleur; elle est plus arrondie, d'un rouge plus franc, plus décidé, et dont l'éclat le dispute au rubis; de plus, elle n'est point bordée par une zone noire. Le roitelet rubis a en outre le dessous du corps d'un olivâtre plus foncé sur les parties antérieures, plus clair sur le croupion, sans aucun mélange de jaune; une teinte de cette dernière couleur sur la partie inférieure du corps, plus foncée sur la poitrine. Mais sa plus grande différence est celle de la taille, étant plus gros, plus pesant dans la raison de onze à huit. Quant au reste, ces deux oiseaux se ressemblent à quelques nuances près, je veux dire dans ce que laissent voir des oiseaux morts et desséchés : car les mœurs, les allures, les habitudes naturelles du roitelet rubis, nous sont inconnues; et si jamais on découvre qu'elles sont les mêmes que celles de notre roitelet, c'est alors qu'il sera bien décidé que ces deux oiseaux sont de la même espèce.

Dans la race du roitelet rubis, la couronne appartient aux mâles exclusivement, et l'on en chercheroit en vain quelque vestige sur la tête de la

femelle : mais elle a d'ailleurs à peu près le même plumage que son mâle; et de plus elle est exactement de même poids.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, cinq lignes et demie; vol, six pouces et demi; tarse, huit lignes; doigt du milieu, six; queue, dix-huit, composée de douze pennes; dépasse les ailes d'environ un demi pouce.

On peut rapporter à cette variété l'individu que M. Lebeau a trouvé à la Louisiane, et qui a le derrière de la tête ceint d'une espèce de couronne cramoisie. A la vérité, ses dimensions relatives sont un peu différentes, mais point assez, ce me semble, pour constituer une nouvelle variété, et d'autant moins que, dans tout le reste, ces deux oiseaux se ressemblent beaucoup, et que tous deux appartiennent au même climat.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, six lignes; queue, vingt et une lignes, dépassant les ailes de huit à neuf lignes.

II. Le roitelet à tête rouge. C'est celui que le voyageur Kolbe a vu au cap de Bonne-Espérance; et quoique ce voyageur ne l'ait pas décrit assez complètement, néanmoins il en a assez dit pour qu'on puisse le regarder, 1° comme une variété de climat, puisqu'il appartient à l'extrémité méridionale de l'Afrique; 2° comme une variété de grandeur, puisque, suivant Kolbe, il surpasse en grosseur notre mésange bleue, qui surpasse elle-même

notre roitelet; 5° comme une variété de plumage, puisqu'il a les ailes noires et les pieds rougeâtres, en quoi il diffère sensiblement de notre roitelet.

III. C'est ici, ce me semble, la place de cet oiseau envoyé de Groenland à M. Muller, sous le nom de *mésange grise couronnée d'écarlate*, et dont il ne dit que deux mots.

#### DU ROITELET-MÉSANGE.

Cette espèce, qui est de Cayenne, fait la nuance par son bec court entre le roitelet et les mésanges. Elle est encore plus petite que notre roitelet : elle se trouve dans l'Amérique chaude; en quoi elle diffère de notre roitelet, qui se plaît dans des climats plus tempérés, et qui même n'y paroît qu'en hiver. Le roitelet-mésange se tient sur les arbrisseaux, dans les savanes non noyées, et par conséquent assez près des habitations. Il a une couronne jonquille sur la tête, mais placée plus en arrière que dans le roitelet d'Europe; le reste de la tête d'un brun verdâtre; le dessus du corps et les deux pennes intermédiaires de la queue, verdâtres; les pennes latérales, les couvertures supérieures des ailes et leurs pennes moyennes, brunes, bordées de verdâtre, et les grandes brunes sans aucune bordure; la gorge et le devant du cou cendré clair; la poitrine et le ventre verdâtres; le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue et les flancs, d'un jaune foible.









*Poivre pine*

*Mascard. ce*

1 Le Pouillot . . . . . Page 5.  
 2 Le Roitelet . . . . . 17.

3. Le Roitelet mésange . . . . . 26.



Longueur totale, trois pouces un quart; bec, quatre lignes (il paroît à l'œil beaucoup plus court que celui de notre roitelet); tarse, six lignes, noir; ongle postérieur le plus fort de tous; queue quatorze lignes, composée de douze penes égales; dépasse les ailes de dix lignes.

---

## DES MÉSANGES.<sup>1</sup>

QUOIQUE Aldrovande ait appliqué particulièrement au roitelet le nom de *parra*, je crois que Pline s'en est servi pour désigner en général nos mésanges, et qu'il regardoit ce genre comme une branche de la famille des pics, famille beaucoup plus étendue, selon lui, qu'elle ne l'est selon les naturalistes modernes. Voici mes preuves :

1°. Pline dit que les pics sont les seuls oiseaux qui fassent leur nid dans des trous d'arbre, et l'on sait que plusieurs espèces de mésanges ont aussi cette habitude.

2° Tout ce qu'il dit de certains pics qui grimpent sur les arbres comme les chats, qui s'accro-

<sup>1</sup> *Parus, parix, mesanga*; dans quelques cantons d'Italie, *parula*; en d'autres, *parizola, patascio, parruza, zinzin, orbesina, sparuo-coto*; en allemand, *mayss, mayse, meyslin*; en anglais, *tit-mous* (peut-être, dit Ray, parce que ces oiseaux nichent dans des trous de muraille comme les souris); vulgairement en Bourgogne, *quinquenères, pique-mouches*; en Provence, *serre-fine*.

chent la tête en bas, qui cherchent leur nourriture sous l'écorce, qui la frappent à coups de bec, etc., convient aux mésanges comme aux pics.

5°. Ce qu'il dit de certains autres pics qui suspendoient leur nid à l'extrémité des jeunes branches, en sorte qu'aucun quadrupède n'en pouvoit approcher, ne peut convenir qu'à certaines espèces de mésanges, telles que le remiz et la penduline, et point du tout aux pics proprement dits.

4°. Il est difficile de supposer que Plinè n'eût jamais entendu parler du remiz et de la penduline qui suspendent leur nid, puisque l'un des deux au moins nichoit en Italie, comme nous le verrons dans la suite, et il n'est pas moins difficile de supposer que, connoissant ce nid singulier, il n'en ait point parlé dans son *Histoire naturelle*. Or, le passage ci-dessus est le seul de son *Histoire naturelle* qui puisse s'y appliquer; donc ce passage ne peut s'entendre que des mésanges, considérées comme étant de la famille des pics.

De plus, cette branche de la famille des pics avoit la dénomination particulière de *parræ* : car, dans le genre des *parræ*, dit Plinè, il y en a qui construisent leur nid en boule, et fermé avec tant de soin, qu'à peine on en peut découvrir l'entrée; ce qui convient au troglodyte, oiseau qu'on a confondu quelquefois avec le roitlet et les mésanges; et il y en a une autre espèce qui le fait de

même en y employant le chanvre ou le lin, ce qui convient à la mésange à longue queue. Puis donc que ce nom de *parræ* étoit le nom d'un genre qui embrassoit plusieurs espèces, et que ce qui est connu de plusieurs de ces espèces convient à nos mésanges, il s'ensuit que ce genre ne peut être que celui des mésanges; et cela est d'autant plus vraisemblable, que le nom d'*argatilis* donné par Pline à l'une de ces espèces, a tant de rapport avec le nom grec *ἀργιδάλος*, donné par Aristote aux mésanges, qu'on ne peut s'empêcher de le regarder comme le même mot, un peu défiguré par les copistes; d'autant plus que Pline ne parle point ailleurs de l'*ἀργιδάλος*, quoiqu'il connût très-bien les ouvrages d'Aristote, et quoiqu'il les eût consultés expressément en composant son dixième livre, qui roule sur les oiseaux. Ajoutez à cela que le nom d'*argatilis* n'a été appliqué par les auteurs à aucun oiseau, que je sache, autre que celui dont il est ici question, et qui, par toutes les raisons ci-dessus, semble ne pouvoir être qu'une mésange.

Quelques-uns ont confondu les mésanges avec les guépriers, parce que, comme les guépriers, elles sont *apivores*, c'est-à-dire qu'elles mangent les abeilles. On les a confondues encore avec les tette-chèvres, à cause de la ressemblance des noms grecs *ἀργιδάλος*, *ἀργοθήλας*; mais Gesner soupçonne à ces deux noms si ressemblants une étymologie toute différente : d'ailleurs les mésanges n'ont ja-

mais été ni pu être accusées de téter les chèvres.

Tous les oiseaux de cette famille sont foibles en apparence, parce qu'ils sont très-petits; mais ils sont en même temps vifs, agissants et courageux : on les voit sans cesse en mouvement; sans cesse ils voltigent d'arbre en arbre; ils sautent de branche en branche; ils grimpent sur l'écorce; ils gravissent contre les murailles; ils s'accrochent, se suspendent de toutes les manières, souvent même la tête en bas, afin de pouvoir fouiller dans toutes les petites fentes, et y chercher les vers, les insectes ou leurs œufs. Ils vivent aussi de graines : mais au lieu de les casser dans leur bec, comme font les linottes et les chardonnerets, presque toutes les mésanges les tiennent assujetties sous leurs petites serres, et les percent à coups de bec; elles percent de même les noisettes, les amandes,<sup>1</sup> etc. Si on leur suspend une noix au bout d'un fil, elles s'accrocheront à cette noix et en suivront les oscillations ou balancements, sans lâcher prise, sans cesser de la becqueter. On a remarqué qu'elles ont les muscles du cou très-robustes, et le crâne très-épais; ce qui explique une partie de leurs manœuvres : mais, pour les expliquer toutes, il faut supposer qu'elles ont aus-

<sup>1</sup> Comme cet exercice est un peu rude, et qu'à la longue il les rend aveugles, selon M. Frisch, on recommande d'écraser les noisettes, le chenevis. en un mot tout ce qui est dur, avant de le leur donner.



si beaucoup de force dans les muscles des pieds et des doigts.

La plupart des mésanges d'Europe se trouvent dans nos climats en toute saison, mais jamais en aussi grand nombre que sur la fin de l'automne, temps où celles qui se tiennent l'été dans les bois ou sur les montagnes, en sont chassées par le froid, les neiges, et sont forcées de venir chercher leur subsistance dans les plaines cultivées et à portée des lieux habités.<sup>2</sup> Durant la mauvaise saison, et même au commencement du printemps, elles vivent de quelques graines sèches, de quelques dépouilles d'insectes qu'elles trouvent en furetant sur les arbres; elles pincent aussi les boutons naissants, et s'accommodent des œufs de chenilles, notamment de ceux que l'on voit autour des petites branches, rangés comme une suite d'anneaux ou de tours de spirale : enfin elles cherchent dans la campagne de petits oiseaux morts; et si elles en trouvent de vivants affoiblis par la maladie, embarrassés dans les pièges, en un mot sur qui elles aient de l'avantage, fussent-ils de leur espèce, elles

La mésange à longue queue, selon Aristote, la charbonnière, la petite bleue, la noire et la huppée, selon les modernes.

Les uns prétendent qu'elles se retirent alors dans les sapinières; d'autres assurent qu'elles ne font que passer dans les pays où elles trouvent de la neige, et qu'elles se portent vers le Midi. Ce dernier avis me paroît le plus probable.

leur percent le crâne et se nourrissent de leur cervelle : et cette cruauté n'est pas toujours justifiée par le besoin, puisqu'elles se la permettent lors même qu'elle leur est inutile; par exemple, dans une volière où elles ont en abondance la nourriture qui leur convient. Pendant l'été, elles mangent, outre les amandes, les noix, les insectes, etc., toutes sortes de noyaux, des châtaignes, de la faine, des figues, du chenevis, du panis et autres menues graines. On a remarqué que celles que l'on tient en cage sont avides de sang, de viande gâtée, de graisse rance et de suif fondu, ou plutôt brûlé par la flamme de la chandelle; il semble que leur goût se déprave dans l'état de domesticité.

En général, toutes les mésanges, quoiqu'un peu féroces, aiment la société de leurs semblables, et vont par troupes plus ou moins nombreuses. Lorsqu'elles ont été séparées par quelque accident, elles se rappellent mutuellement et sont bientôt réunies; cependant elles semblent craindre de s'approcher de trop près : sans doute que, jugeant des dispositions de leurs semblables par les leurs propres, elles sentent qu'elles ne doivent pas s'y fier; telle est la société des méchants. Elles se livrent avec moins de défiance à des unions plus intimes qui se renouvellent chaque année au printemps, et dont le produit est considérable; car c'est le propre des mésanges d'être plus fécondes qu'aucun

autre genre d'oiseaux, et plus qu'en raison de leur petite taille. On seroit porté à croire qu'il entre dans leur organisation une plus grande quantité de matière vivante, et que l'on doit attribuer à cette surabondance de vie leur grande fécondité, comme aussi leur activité, leur force et leur courage. Aucun autre oiseau n'attaque la chouette plus hardiment; elles s'élancent toujours les premières, et cherchent à lui crever les yeux. Leur action est accompagnée d'un renflement de plumes, d'une succession rapide d'attitudes violentes et de mouvements précipités, qui expriment avec énergie leur acharnement et leur petite fureur. Lorsqu'elles se sentent prises, elles mordent vivement les doigts de l'oiseleur, les frappent à coups de bec redoublés, et rappellent à grands cris les oiseaux de leur espèce, qui accourent en foule, se prennent à leur tour, et en font venir d'autres qui se prendront de même. Aussi M. Lottinger assure-t-il que, sur les montagnes de Lorraine, lorsque le temps est favorable, c'est-à-dire par le brouillard, il ne faut qu'un appeau, une petite loge et un bâton fendu, pour en prendre quarante ou cinquante douzaines dans une matinée.<sup>1</sup> On

Selon M. Friseh, on n'en prend qu'une centaine dans un jour, à une certaine chasse qu'on appelle, aux environs de Nuremberg, *la grande chasse aux trébuchets*. Elle se fait par le moyen d'une loge triangulaire, établie sur trois grands sapins qui servent de colonnes : chaque

les prend encore en grand nombre, soit au trébuchet, soit au petit filet d'alouettes, soit au lacet, ou au collet, ou aux gluaux, ou avec la reginglette, ou même en les enivrant, comme faisoient les anciens, avec de la farine délayée dans du vin. Voilà bien des moyens de destruction employés contre de petits oiseaux, et presque tous employés avec succès. La raison est que ceux qui élèvent des abeilles ont grand intérêt à détruire les mésanges, parce qu'elles font une grande consommation de ces insectes utiles, surtout quand elles ont des petits : et d'ailleurs elles ont trop de vivacité pour ne pas donner dans tous les pièges, surtout au temps de leur arrivée; car elles sont alors très-peu sauvages. Elles se tiennent dans les buissons, voltigent autour des grands chemins et se laissent approcher; mais bientôt elles acquièrent de l'expérience et deviennent un peu plus défiantes.

Elles pondent jusqu'à dix-huit ou vingt œufs, plus ou moins : les unes dans des trous d'arbre, se servant de leur bec pour arrondir, lisser, façonner

face de cette loge est percée d'une espèce de fenêtre, sur laquelle on pose un trébuchet; chaque fenêtre a le sien, chaque trébuchet a sa chanterelle, et l'oiseleur est au centre, ayant l'œil sur le tout, et rappelant lui-même avec un appeau qui se fait entendre de loin. (*Frisch*, tom. I, classe II, div. 1<sup>re</sup>.)

Cet auteur ajoute que l'on ne prend guère de mésanges huppées et de mésanges à longue queue dans les trébuchets.

ces trous à l'intérieur, et leur donner une forme convenable à leur destination; les autres dans des nids en boule, et d'un volume très-disproportionné à la taille d'un si petit oiseau. Il semble qu'elles aient compté leurs œufs avant de les pondre; il semble aussi qu'elles aient une tendresse anticipée pour les petits qui en doivent éclore : cela paroît aux précautions affectionnées qu'elles prennent dans la construction du nid, à l'attention prévoyante qu'ont certaines espèces de le suspendre au bout d'une branche, au choix recherché des matériaux qu'elles y emploient, tels qu'herbes menues, petites racines, mousse, fil, crin, laine, coton, plumes, duvet, etc. Elles viennent à bout de procurer la subsistance à leur nombreuse famille; ce qui suppose non-seulement un zèle, une activité infatigables, mais beaucoup d'adresse et d'habileté dans leur chasse : souvent on les voit revenir au nid ayant des chenilles dans le bec. Si d'autres oiseaux attaquent leur géniture, elles la défendent avec intrépidité, fondent sur l'ennemi, et, à force de courage, font respecter la faiblesse.

Toutes les mésanges du pays ont des marques blanches autour des yeux; le doigt extérieur uni par sa base au doigt du milieu, et celui-ci de très-peu plus long que le doigt postérieur; la langue comme tronquée et terminée par des filets : presque toutes sont très-fournies de plumes sous le croupion; toutes, excepté la bleue, ont la tête

noire ou marquée de noir; toutes, excepté celle à longue queue, ont les pieds de couleur plombée. Mais ce qui caractérise plus particulièrement les oiseaux de cette famille, c'est leur bec, qui n'est point en alène, comme l'ont dit quelques méthodistes, mais en cône court, un peu aplati par les côtés; en un mot, plus fort et plus court que celui des fauvettes, et souvent ombragé par les plumes du front, qui se relèvent et reviennent en avant : ce sont leurs narines recouvertes par d'autres plumes plus petites et immobiles : enfin ce sont surtout leurs mœurs et leurs habitudes naturelles. Il n'est pas inutile de remarquer que les mésanges ont quelques traits de conformité avec les corbeaux, les pies et même les pies-grièches, dans la force relative de leur bec et de leurs petites serres, dans les moustaches qu'elles ont autour du bec, dans leur appétit pour la chair, dans leur manière de déchirer leurs aliments en morceaux pour les manger, et même, dit-on, dans leurs cris et dans leur manière de voler : mais on ne doit point pour cela les rapporter au même genre, comme a fait M. Kramer; il ne faut qu'un coup d'œil de comparaison sur ces oiseaux, il ne faut que les voir grimper sur les arbres, examiner leur forme extérieure, leurs proportions, et réfléchir sur leur prodigieuse fécondité, pour se convaincre qu'une mésange n'est rien moins qu'un corbeau. D'ailleurs, quoique les mésanges se bat-

tent et s'entre-dévorent quelquefois, surtout certaines espèces qui ont l'une pour l'autre une antipathie marquée, elles vivent aussi quelquefois en bonne intelligence entre elles et même avec des oiseaux d'une autre espèce; et l'on peut dire qu'elles ne sont pas essentiellement cruelles, comme les pies-grièches, mais seulement par accès et dans certaines circonstances, qui ne sont pas toutes bien connues. J'en ai vu qui, bien loin d'abuser de leur force, le pouvant faire sans aucun risque, se sont montrées capables de la sensibilité et de l'intérêt que la foiblesse devrait toujours inspirer au plus fort. Ayant mis dans la cage où étoit une mésange bleue deux petites mésanges noires, prises dans le nid, la bleue les adopta pour ses enfants, leur tint lieu d'une mère tendre, et partagea avec eux sa nourriture ordinaire, avec grand soin de leur casser elle-même les graines trop dures qui s'y trouvoient mêlées : je doute fort qu'une pie-grièche eût fait cette bonne action.

Ces oiseaux sont répandus dans tout l'ancien continent, depuis le Danemark et la Suède, jusqu'au cap de Bonne-Espérance, où Kolbe en a vu,

Telles sont la charbonnière et la nonnette cendrée. Voyez *Journal de Physique*, août 1776. On y dit encore que, si l'on met successivement plusieurs mésanges dans une même cage, la première domiciliée se jette sur les nouvelles venues, leur fait la loi, et si elle peut en venir à bout, les tue et leur mange la cervelle.

dit-il, six espèces entre autres, savoir, la charbonnière, la nonnette cendrée, la bleue, celle à tête noire, celle à longue queue, et le roitelet qu'il a pris pour une mésange, « tous oiseaux chantant » joliment, selon ce voyageur, et, comme les serins de Canarie, se mêlant avec ces oiseaux, et » formant avec eux de magnifiques concerts sauvages. »<sup>1</sup> Nos connoisseurs prétendent qu'elles chantent aussi très-bien en Europe; ce qu'il faut entendre de leur chant de printemps, je veux dire de leur chant d'amour, et non de ce cri désagréable et rauque qu'elles conservent toute l'année, et qui leur a fait donner, à ce que l'on prétend, le nom de *serrurier*. Les mêmes connoisseurs ajoutent qu'elles sont capables d'apprendre à siffler des airs; que les jeunes, prises un peu grandes, réussissent beaucoup mieux que celles qu'on élève à la brochette, qu'elles se familiarisent

Voyez la *Description du cap de Bonne - Espérance*, part. III, chap. 19, pag. 165. J'avoue que j'ai peu de confiance à cette observation, où Kolbe, au lieu de dire ce qu'il a vu, semble copier ce qu'il a lu dans les naturalistes, se permettant seulement de dire que les mésanges chantent comme les serins, au lieu que, suivant les auteurs, elles chantent plutôt comme les pinsons.

Je ne suis point de l'avis des auteurs sur ce point; car le nom de *serrurier* ayant été donné aux pies, non à cause de leur cri, mais parce qu'ils ont coutume de frapper les arbres de leur bec, il me paroît raisonnable de croire que c'est parce que les mésanges ont la même habitude qu'on leur a aussi donné le même nom.



promptement, et qu'elles commencent à chanter au bout de dix ou douze jours : enfin ils disent que ces oiseaux sont fort sujets à la goutte, et ils recommandent de les tenir chaudement pendant l'hiver.

Presque toutes les mésanges font des amas et des provisions, soit dans l'état de liberté, soit dans la volière. M. le vicomte de Querhoent en a vu souvent plusieurs de celles à qui il avoit coupé les ailes, prendre dans leur bec trois ou quatre grains de panis avec un grain de chenevis, et grimper d'une vitesse singulière au haut de la tapisserie où elles avoient établi leur magasin : mais il est clair que cet instinct d'amasser, d'entasser les provisions, est un instinct d'avarice et non de prévoyance, du moins pour celles qui ont coutume de passer l'été sur les montagnes, et l'hiver dans les plaines. On a aussi remarqué qu'elles cherchent toujours des endroits obscurs pour se coucher; elles semblent vouloir percer les planches ou la muraille pour s'y pratiquer des retraites, toutefois à une certaine hauteur; car elles ne se posent guère à terre, et ne s'arrêtent jamais longtemps au bas de la cage. M. Hébert a observé quelques espèces qui passent la nuit dans des arbres creux : il les a vues plusieurs fois s'y jeter brusquement, après avoir regardé de tous côtés, et, pour ainsi dire, reconnu le terrain; et il a essayé inutilement de les faire sortir en introduisant

un bâton dans les mêmes trous où il les avoit vues entrer : il pense qu'elles reviennent chaque jour au même gîte; et cela est d'autant plus vraisemblable, que ce gîte est aussi le magasin où elles resserrent leurs petites provisions. Au reste, tous ces oiseaux dorment assez profondément, et la tête sous l'aile, comme les autres. Leur chair est en général maigre, amère et sèche, et par conséquent un fort mauvais manger; cependant il paroît qu'il y a quelques exceptions à faire.

Les plus grandes de toutes les mésanges sont, parmi les espèces d'Europe, la charbonnière et la moustache; et parmi les étrangères, la mésange bleue des Indes, et la huppée de la Caroline : chacune d'elles pèse environ une once. Les plus petites de toutes sont la mésange à tête noire, celle à longue queue, la nonnette cendrée, la penduline et la mésange à gorge jaune, lesquelles ne pèsent chacune que deux à trois gros.

Nous commencerons l'histoire particulière des différentes espèces par celles qui se trouvent en Europe, ayant soin d'indiquer les propriétés caractéristiques de chacune; après quoi nous passerons aux espèces étrangères; nous tâcherons de démêler, parmi les espèces européennes, celles avec qui chacune de ces étrangères aura plus de rapports : nous renverrons les fausses mésanges (j'appelle ainsi les oiseaux qu'on a mal à propos rapportés à cette classe), nous les renverrons, dis-

je, dans les classes auxquelles ils nous ont paru tenir de plus près; par exemple, la quinzième mésange de M. Brisson aux figuiers, la dix-septième aux roitelets, etc.; enfin nous tâcherons de rapporter à leur véritable espèce de simples variétés dont on a fait mal à propos autant d'espèces séparées.

## DE LA CHARBONNIÈRE, OU GROSSE MÉSANGE.<sup>1</sup>

« Je ne sais pourquoi Belon s'est persuadé que cette espèce ne se pendoit pas tant aux branches que les autres; » car j'ai eu occasion d'observer un individu qui se pendoit sans cesse aux bâtons de la partie supérieure de sa cage, et qui, étant devenu malade, s'accrocha à ces mêmes bâtons,

<sup>1</sup> *Mézange, mésange, mezenge, mésenge, marenge, mésengère, musangère*, selon Cotgrave; en Provence, *bezenge, serrurier*; en Picardie, *mesingle* ou *mesangle*; en Savoie, *mayenche*, autrement, *tardere*; en Sologne, *arderette, arderolle, arde:ette*; ailleurs, *tardelles, tarderettes*, et encore *patron des maréchaux*, selon moi, par la même raison qu'on a donné aux pies le nom de *serrurier*; en Poitou, Saintonge et Berri, *ceन्द्रille*; en Bourbonnais, *croque-abeilles*; ailleurs, *charbonnier, pinsonnée, pinsonnière, mésange, nonnette, mointon* ou *petit moine*.

Il ne faut pas confondre ce charbonnier-ci avec celui du Bugey, qui, comme on l'a dit plus haut, est un rossignol de muraille.

la tête en bas, et resta dans cette situation pendant toute sa maladie, jusqu'à sa mort inclusive-ment, et même après sa mort.

Je me suis aussi convaincu par moi-même que la charbonnière en cage perce quelquefois le crâne aux jeunes oiseaux qu'on lui présente, et qu'elle se repaît avidement de leur cervelle. M. Hébert s'est assuré du même fait à peu près, en mettant en expérience dans une cage un rouge-gorge avec huit ou dix charbonnières : l'expérience commença à neuf heures du matin; à midi le rouge-gorge avoit le crâne percé, et les mésanges en avoient mangé toute la cervelle. D'un autre côté, j'ai vu un assez grand nombre de mésanges-charbonnières et autres, toutes prises à la pipée, lesquelles avoient vécu plus d'un an dans la même volière sans aucun acte d'hostilité; et, dans le moment où j'écris, il existe une charbonnière vivant depuis six mois en bonne intelligence avec des chardonnerets et des tarins, quoique l'un des tarins ait été malade dans cet intervalle, et que, par son état d'affoiblissement, il lui ait offert plus d'une occasion facile de satisfaire sa voracité.

Les charbonnières se tiennent sur les montagnes et dans les plaines, sur les buissons, dans les taillis, dans les vergers et dans les grands bois; cependant M. Lottinger m'assure qu'elles se plaisent davantage sur les montagnes. Le chant ordinaire du mâle, celui qu'il conserve toute l'année,

et qu'il fait entendre surtout la veille des jours de pluie, ressemble au grincement d'une lime ou d'un verrou, et lui a valu, dit-on, le nom de *serurier*; mais au printemps il prend une autre modulation, et devient si agréable et si varié, qu'on ne croiroit pas qu'il vînt du même oiseau. Frisch, M. Guys et plusieurs autres, le comparent à celui du pinson, et c'est peut-être la véritable étymologie du nom de *mésange-pinson*, donné à cette espèce. D'ailleurs Olin accorde la préférence à la charbonnière sur toutes les autres pour le talent de chanter et pour servir d'appeau : elle s'apprivoise aisément et si complètement, qu'elle vient manger dans la main, qu'elle s'accoutume, comme le chardonneret, au petit exercice de la galère, et, pour tout dire en un mot, qu'elle pond même en captivité.

Lorsque ces oiseaux sont dans leur état naturel, c'est-à-dire libres, ils commencent de s'apparier dès les premiers jours de février : ils établissent leur nid dans un trou d'arbre ou de muraille ; mais ils sont long-temps appariés avant de travailler à le construire, et ils le composent de tout ce qu'ils peuvent trouver de plus doux et de plus mollet. La ponte est ordinairement de huit, dix et jusqu'à douze œufs blancs avec des taches rouges, principalement vers le gros bout. L'incubation ne passe pas douze jours : les petits nouvellement éclos restent plusieurs jours les yeux fer-

més; bientôt ils se couvrent d'un duvet rare et fin, qui tient au bout des plumes, et tombe à mesure que les plumes croissent; ils prennent leur volée au bout de quinze jours; et l'on a observé que leur accroissement étoit plus rapide quand la saison étoit pluvieuse; une fois sortis du nid ils n'y rentrent plus, mais se tiennent perchés sur les arbres voisins, se rappelant sans cesse entre eux; et ils restent ainsi attroupés jusqu'à la nouvelle saison, temps où ils se séparent deux à deux pour former de nouvelles familles. On trouve des petits dans les nids jusqu'à la fin du mois de juin; ce qui indique que les charbonnières font plusieurs pontes; quelques-uns disent qu'elles en font trois; mais ne seroit-ce pas lorsqu'elles ont été troublées dans la première qu'elles en entreprennent une seconde, etc.? Avant la première mue on distingue le mâle, parce qu'il est plus gros et plus colérique. En moins de six mois tous ont pris leur entier accroissement, et quatre mois après la première mue ils sont en état de se reproduire. Suivant Olina, ces oiseaux ne vivent que cinq ans, et, selon d'autres, cet âge est celui où commencent les fluxions sur les yeux, la goutte, etc.; mais ils perdent leur activité sans perdre leur caractère dur qu'aigrissent encore les souffrances. M. Linnæus dit qu'en Suède ils se tiennent sur les aunes, et que l'été ils sont fort communs en Espagne.

La charbonnière a sur la tête une espèce de capuchon d'un noir brillant et lustré, qui, devant et derrière, descend à moitié du cou, et a de chaque côté une grande tache blanche presque triangulaire; du bas de ce capuchon, par-devant, sort une bande noire, longue et étroite, qui parcourt le milieu de la poitrine et du ventre, et s'étend jusqu'à l'extrémité des couvertures inférieures de la queue; celles-ci sont blanches, ainsi que le bas-ventre; le reste du dessous du corps, jusqu'au noir de la gorge, est d'un jaune tendre; un vert d'olive règne sur le dessus du corps, mais cette couleur devient jaune et même blanche en s'approchant du bord inférieur du capuchon : elle s'obscurcit au contraire du côté opposé, et se change en un cendré bleu sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue; les deux premières plumes de l'aile sont d'un cendré brun sans bordures; le reste des grandes plumes sont bordées de cendré bleu, et les moyennes d'un vert d'olive, qui prend une teinte jaune sur les quatre dernières; les ailes ont une raie transversale d'un blanc jaunâtre : tout ce qui paroît des plumes de la queue est d'un cendré bleuâtre, excepté la plus extérieure, qui est bordée de blanc, et la suivante, qui est terminée de la même couleur; le fond des plumes noires est noir, celui des blanches est blanc, celui des jaunes est noirâtre, et celui des olivâtres est cendré. Cet oiseau pèse environ une once.

Longueur totale, six pouces; bec, six lignes et demie, les deux pièces égales, la supérieure sans aucune échancrure; tarse, neuf lignes; ongle postérieur le plus fort de tous; vol, huit pouces et demi; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, composée de douze pennes; dépasse les ailes de dix-huit lignes.

La langue n'est point fixe et immobile, comme quelques-uns l'ont cru; l'oiseau la pousse en avant et l'élève parallèlement à elle-même avec une déclinaison suffisante à droite et à gauche, et par conséquent elle est capable de tous les mouvements composés de ces trois principaux : elle est comme tronquée par le bout, et se termine par trois ou quatre filets. M. Frisch croit que la charbonnière s'en sert pour tâter les aliments avant de les manger.

OEsophage, deux pouces et demi, formant une petite poche glanduleuse avant de s'insérer dans le gésier, qui est musculéux et doublé d'une membrane ridée, sans adhérence; j'y ai trouvé de petites graines noires, mais pas une seule petite pierre : intestins, six pouces quatre lignes; deux vestiges de *cæcum*; une vésicule du fiel.

### DE LA PETITE CHARBONNIÈRE.

Le nom de tête noire (*atricapilla*, *melancoryphos*) a été donné à plusieurs oiseaux, tels que la









*Prêtre pins*

*Mascard sc.*

1. La Charbonnière . . . . . Page 41.  
 2. La Petite Charbonnière . . . . . 46.

3. La Moustache . . . . . 59.



fauvette à tête noire, le bouvreuil, etc. : mais il paroît que la tête noire d'Aristote est une mésange; car, suivant ce philosophe, elle pond un grand nombre d'œufs, jusqu'à dix-sept, et même jusqu'à vingt et un; et de plus elle a toutes les autres propriétés des mésanges, comme de nicher sur les arbres, de se nourrir d'insectes, d'avoir la langue tronquée, etc. Ce que le même auteur ajoute d'après un ouï-dire assez vague, et ce que Pline répète avec trop de confiance, savoir, que les œufs de cet oiseau sont toujours en nombre impair, tient un peu du roman et de cette superstition philosophique qui de tout temps supposa une certaine vertu dans les nombres, surtout dans les nombres impairs, et qui leur attribua je ne sais quelle influence sur les phénomènes de la Nature.

La petite charbonnière diffère de la grande, non-seulement par la taille et par son poids, qui est trois ou quatre fois moindre, mais encore par les couleurs du plumage, comme on pourra s'en assurer en comparant les descriptions. M. Frisch dit qu'en Allemagne elle se tient dans les forêts de sapins; mais en Suède c'est sur les aunes qu'elle se plaît, suivant M. Linnæus. Elle est la moins défiante de toutes les mésanges; car non-seulement les jeunes accourent à la voix d'une autre mésange, non-seulement elles se laissent tromper par l'appreau, mais les vieilles même qui ont été prises

plusieurs fois, et qui ont eu le bonheur d'échapper, se reprennent encore et tout aussi facilement dans les mêmes pièges et par les mêmes ruses. Cependant ces oiseaux montrent autant ou plus d'intelligence que les autres dans plusieurs actions qui ont rapport à leur propre conservation ou à celle de la covée; et comme d'ailleurs ils sont fort courageux, il semble que c'est le courage qui détruit en eux le sentiment de la défiance comme celui de la crainte. S'ils se souviennent de s'être pris dans le filet, au gluau, ils se souviennent aussi qu'ils se sont échappés, et ils se sentent la force ou du moins l'espérance d'échapper encore.

Cette mésange habite les bois, surtout ceux où il y a des sapins et autres arbres toujours verts. les vergers, les jardins; elle grimpe et court sur les arbres comme les autres mésanges, et c'est, après celle à longue queue, la plus petite de toutes; elle ne pèse que deux gros : du reste, mêmes allures, même genre de vie. Elle a une espèce de coqueluchon noir, terminé de blanc sur le derrière de la tête, et marqué sous les yeux de la même couleur; le dessus du corps cendré, le dessous blanc sale; deux taches blanches transversales sur les ailes; les plumes de la queue et des ailes cendré-brun, bordées de gris; le bec noir, et les pieds de couleur plombée.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, quatre lignes deux tiers; tarse, sept lignes; ongle

postérieur le plus fort de tous, les latéraux plus longs à proportion que dans la grosse charbonnière; vol, six pouces trois quarts; queue, vingt lignes, un peu fourchue, composée de douze penes; dépasse les ailes de dix lignes.

M. Moehring a observé que, dans cette espèce, le bout de la langue n'est tronqué que sur les bords, de chacun desquels part un filet, et que la partie intermédiaire est entière et se relève presque verticalement.

#### VARIÉTÉS DE LA PETITE CHARBONNIÈRE.

I. La nonnette cendrée. Je sais que plusieurs naturalistes ont regardé cette espèce comme séparée de la précédente par un assez grand nombre de différences. Willughby dit qu'elle est plus grosse, qu'elle a la queue plus longue, moins de noir sous la gorge, le blanc du dessous du corps plus pur, et point du tout de cette dernière couleur sur l'occiput ni sur les ailes. Mais si l'on considère que la plupart de ces différences ne sont rien moins que constantes, notamment la tache blanche de l'occiput, quoiqu'elle soit comptée parmi les caractères spécifiques de la petite charbonnière; si l'on considère que l'on a donné à toutes deux ce même nom de *charbonnière*, qui en effet leur convient également, et que celui de *mésange de marais*, donné assez généralement à la nonnette cendrée, peut aussi convenir à l'espèce précédente,

puisqu'elle se plaît, dit M. Linnæus, sur les aunes, et que les aunes sont, comme on sait, des arbres aquatiques, croissant dans les endroits humides et marécageux; enfin, si l'on considère les traits nombreux de conformité qui se trouvent entre ces deux espèces, même séjour, même taille, même envergure, mêmes couleurs distribuées à peu près de même, on sera porté à regarder la nonnette cendrée comme une variété dans l'espèce de la petite charbonnière. C'est le parti qu'ont pris avec raison les auteurs de la *Zoologie britannique*, et c'est celui auquel nous croyons devoir nous arrêter, toutefois en conservant les noms anciens, et nous contentant d'avertir que cette diversité de noms n'indique pas ici une différence d'espèces.

La nonnette cendrée se tient dans les bois plus que dans les vergers et les jardins, vivant de menues graines, faisant la guerre aux guêpes, aux abeilles et aux chenilles, formant des provisions de chenevis lorsqu'elle trouve l'occasion, en prenant à la fois plusieurs grains dans son bec pour les porter au magasin, et les mangeant ensuite à loisir. C'est sans doute sa manière de manger qui l'oblige d'être prévoyante : il lui faut du temps, il lui faut un lieu commode et sûr pour percer chaque grain à coups de bec; et si elle n'avoit pas de provisions, elle seroit souvent exposée à souffrir la faim. Cette mésange se trouve en Suède et même



en Norwège, dans les forêts qui bordent le Danube, en Lorraine, en Italie, etc. M. Salerne dit qu'on ne la connoît point dans l'Orléanais, ni aux environs de Paris, ni dans la Normandie. Elle se plaît sur les aunes, sur les saules, et par conséquent dans les lieux aquatiques, d'où lui est venu son nom de *mésange des marais*. C'est un oiseau solitaire qui reste toute l'année, et que l'on nourrit difficilement en cage. On m'a apporté son nid, trouvé au milieu d'un petit bois en coteau, dans un pommier creux, assez près d'une rivière : ce nid consistoit en un peu de mousse déposée au fond du trou. Les petits, qui voloient déjà, étoient un peu plus bruns que le père; mais ils avoient les pieds d'un plombé plus clair : nulle échancrure sur les bords du bec, dont les deux pièces étoient bien égales. Ce qu'il y avoit de remarquable, c'est que le gésier des petits étoit plus gros que celui des vieux, dans la raison de cinq à trois; le tube intestinal étoit aussi plus long à proportion : mais les uns ni les autres n'avoient ni vésicule de fiel, ni le moindre vestige de *cæcum*. J'ai trouvé dans le gésier du père quelques débris d'insectes et un grain de terre sèche, et dans le gésier des jeunes plusieurs petites pierres.

La nonnette cendrée est un peu plus grosse que la petite charbonnière; car elle pèse environ trois gros. Je ne donnerai point la description de son plumage; il suffit d'avoir indiqué ci-dessus les dif-

férences principales qui se trouvent entre ces deux oiseaux.

Longueur totale, quatre pouces un tiers; bec, quatre lignes; tarse, sept lignes; vol, sept pouces; queue, deux pouces, composée de douze pennes; dépasse les ailes de douze lignes.

M. Lebeau a rapporté de la Louisiane une mésange qui avoit beaucoup de rapport avec celle de cet article; il ne manque à la parfaite ressemblance que la tache blanche de l'occiput et les deux traits de même couleur sur les ailes : ajoutez que la plaque noire de la gorge étoit plus grande, et en général les couleurs du plumage un peu plus foncées, excepté que, dans la femelle, la tête étoit d'un gris roussâtre, à peu près comme le dessus du corps, mais cependant plus rembruni.

Longueur totale, quatre pouces et demi; tarse, sept à huit lignes; ongle postérieur, le plus fort de tous; queue, vingt et une lignes, un peu étagée (ce qui forme un nouveau trait de disparité); dépasse les ailes d'environ neuf lignes.

II. Une autre mésange d'Amérique qui se rapproche beaucoup de la petite charbonnière. c'est la mésange à tête noire du Canada; elle est de la grosseur de la nonnette cendrée; elle a à peu près les mêmes proportions et le même plumage; la tête et la gorge noires; le dessous du corps blanc; le dessus cendré foncé, couleur qui va s'affoiblissant du

côté du croupion, et qui, sur les couvertures supérieures de la queue, n'est plus qu'un blanc sale; les deux pennes intermédiaires de cette même queue, cendrées comme le dos; les latérales cendrées aussi, mais bordées de gris blanc; celles des ailes brunes, bordées de ce même gris blanc; leurs grandes couvertures supérieures brunes, bordées de gris; le bec noir, et les pieds noirâtres.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, cinq lignes; tarse, sept lignes et demie; vol, sept pouces et demi; queue, vingt-six lignes, composée de douze pennes égales; dépasse les ailes d'un pouce.

Comme les mésanges fréquentent les pays du Nord, il n'est pas surprenant que l'on trouve en Amérique des variétés appartenant à des espèces européennes.

III. Si la gorge-blanche de Willughby est, non pas une fauvette, comme le croyoit cet auteur, mais une mésange, comme le pense M. Brisson, on seroit tenté de la rapporter à la nonnette cendrée, et conséquemment à la petite charbonnière. Elle a la tête d'un cendré foncé; tout le dessus du corps d'un cendré roussâtre; le dessous blanc, teinté de rouge dans le mâle, excepté toutefois la naissance de la gorge, qui est, dans quelques individus, d'un blanc pur, et qui, dans d'autres, a une teinte de cendré, ainsi que le devant du cou et de

la poitrine; la première penne de l'aile bordée de blanc, les dernières de roux; les pennes de la queue noires, bordées d'une couleur plus claire, excepté la plus extérieure, qui l'est de blanc, mais non pas dans tous les individus; le bec noir, jaune à l'intérieur; la pièce inférieure blanchâtre dans quelques sujets; les pieds tantôt d'un brun jaunâtre, tantôt de couleur plombée.

La gorge-blanche se trouve l'été en Angleterre; elle vient dans les jardins, vit d'insectes, fait son nid dans les buissons près de terre (et non dans des trous d'arbres comme nos mésanges), le garnit de crin en dedans, y pond cinq œufs de forme ordinaire, pointillés de noir sur un fond brun clair verdâtre. Elle est à peu près de la grosseur de la nonnette cendrée.

Longueur totale, de cinq pouces trois quarts à six pouces; doigt postérieur, le plus fort de tous; les deux latéraux égaux entre eux, fort petits, et adhérents à celui du milieu, l'extérieur par sa première phalange, l'intérieur par une membrane, ce qui est fort rare dans les oiseaux de ce genre; vol, environ huit pouces; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes un peu étagées; dépasse les ailes de seize à dix-sept lignes.

IV J'ai actuellement sous les yeux un individu envoyé de Savoie par M. le marquis de Piolenc, sous le nom de *grimpeur*, et qui doit se rapporter à

la même espèce. Il a la tête variée de noir et de gris cendré : tout le reste de la partie supérieure, compris les deux intermédiaires de la queue, de ce même gris; la penne extérieure noirâtre à sa base, grise au bout, traversée dans sa partie moyenne par une tache blanche; la penne suivante marquée de la même couleur, sur son côté intérieur seulement; la troisième aussi, mais plus près du bout et de manière que le blanc se resserre toujours, et que le noir s'étend d'autant plus; il gagne encore davantage sur la quatrième et la cinquième penne, qui n'ont plus du tout de blanc, mais qui sont terminées de gris cendré comme les précédentes; les pennes des ailes sont noirâtres, les moyennes bordées de gris cendré, les grandes d'un gris sale; chaque aile a une tache longitudinale, ou plutôt un trait blanc jaunâtre; la gorge est blanche, ainsi que le bord antérieur de l'aile; le devant du cou et toute la partie inférieure sont d'un roux clair; les couvertures inférieures des ailes les plus voisines du corps sont roussâtres, les suivantes noires, et les plus longues de toutes, blanches; le bec supérieur est noir, excepté l'arête, qui est blanchâtre, ainsi que le bec inférieur; enfin les pieds sont d'un brun jaunâtre.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; bec, six lignes et demie; tarse, huit lignes; doigt postérieur aussi long et plus gros que celui du milieu, et son ongle le plus fort de tous; vol, sept pouces

trois quarts; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes un peu inégales et plus courtes dans le milieu, dépasse les ailes de dix lignes.

### DE LA MÉSANGE BLEUE.

Il est peu de petits oiseaux aussi connus que celui-ci, parce qu'il en est peu qui soient aussi communs, aussi faciles à prendre, et aussi remarquables par les couleurs de leur plumage; le bleu domine sur la partie supérieure, le jaune sur l'inférieure; le noir et le blanc paroissent distribués avec art pour séparer et relever ces couleurs, qui se multiplient encore en passant par différentes nuances. Une autre circonstance qui a pu contribuer à faire connoître la mésange bleue, mais en mauvaise part, c'est le dommage qu'elle cause dans nos jardins en pinçant les boutons des arbres fruitiers; elle se sert même avec une singulière adresse de ses petites griffes pour détacher de sa branche le fruit tout formé, qu'elle porte ensuite à son magasin. Ce n'est pas toutefois son unique nourriture; car elle a les mêmes goûts que les autres mésanges, la même inclination pour la chair, et elle ronge si exactement celle des petits oiseaux dont elle peut venir à bout, que M. Klein propose de lui donner leur squelette à préparer.<sup>1</sup> Elle

<sup>1</sup> Il conseille la précaution d'enlever auparavant la plus

se distingue entre toutes les autres par son acharnement contre la chouette. M. le vicomte de Querhoent a remarqué qu'elle ne perce pas toujours les grains de chenevis comme les autres mésanges, mais qu'elle les casse quelquefois dans son bec comme les serins et les linottes. Il ajoute qu'elle paroît plus avisée que les autres, en ce qu'elle se choisit pour l'hiver un gîte plus chaud et de plus difficile accès. Ce gîte n'est ordinairement qu'un arbre creux ou un trou de muraille; mais on sait bien qu'il y a du choix à tout.

La femelle fait son nid dans ces mêmes trous, et n'y épargne pas les plumes : elle y pond au mois d'avril un grand nombre de petits œufs blancs; j'en ai compté depuis huit jusqu'à dix-sept dans un même nid, d'autres en ont trouvé jusqu'à vingt-deux; aussi passe-t-elle pour la plus féconde. On m'assure qu'elle ne fait qu'une seule couvée, à moins qu'on ne la trouble et qu'on ne l'oblige à renoncer ses œufs avant qu'elle les ait fait éclore; et elle les renonce assez facilement, pour peu qu'on en casse un seul, le petit fût-il tout formé, et même pour peu qu'on y touche : mais lorsqu'une fois ils sont éclos, elle s'y attache davantage et les défend courageusement; elle se défend elle-même, et souffle d'un air menaçant lors-

grande partie des chairs et de la cervelle de l'oiseau dont on veut avoir le squelette bien disséqué.

qu'on l'inquiète dans sa prison. Le mâle paroît se reposer plus à son aise étant accroché au plafond de sa cage, que dans toute autre situation. Outre son grincement désagréable, elle a un petit gazouillement foible, mais varié, et auquel on a bien voulu trouver quelque rapport avec celui du pinson.

M. Frisch prétend qu'elle meurt dès qu'elle est en cage, et que, par cette raison, l'on ne peut l'employer comme appelant; j'en ai vu cependant qui ont vécu plusieurs mois en captivité, et qui ne sont mortes que de gras-fondure.

Schwenckfeld nous apprend qu'en Silésie on voit cette mésange en toute saison dans les montagnes; chez nous, ce sont les bois où elle se plaît, surtout pendant l'été, et ensuite dans les vergers, les jardins, etc. M. Lottinger dit qu'elle voyage avec la charbonnière, mais que cette société est telle qu'elle peut être entre des animaux pétulants et cruels, c'est-à-dire ni paisible, ni durable. On dit cependant que la famille reste plus longtemps réunie que dans les autres espèces.

La mésange bleue est fort petite, puisqu'elle ne pèse que trois gros; mais Belon, Klein et le voyageur Kolbe, ne devoient pas la donner pour la plus petite des mésanges. La femelle l'est un peu plus que le mâle; elle a moins de bleu sur la tête, et ce bleu, ainsi que le jaune du dessous du corps, est moins vif; ce qui est blanc dans l'un et



l'autre, est jaunâtre dans les petits qui commencent à voler; ce qui est bleu dans ceux-là, est brun-cendré dans ceux-ci, et les pennes des ailes de ces derniers ont les mêmes dimensions relatives que dans les vieux.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, quatre lignes et demie, les deux pièces égales et sans aucune échancrure; langue tronquée, terminée par plusieurs filets, dont quelques-uns sont cassés pour l'ordinaire; tarse, six lignes et demie; pieds gros et trapus, dit Belon; ongle postérieur, le plus fort de tous; vol, sept pouces; queue, vingt-cinq lignes, dépasse les ailes de douze; chacune de ses moitiés, composée de six pennes, est étagée. Les jeunes, en assez grand nombre, que j'ai disséqués sur la fin de mai, avoient tous le gésier un peu plus petit que leur mère, mais le tube intestinal aussi long. Deux légers vestiges de *cæcum*, point de vésicule du fiel.

#### DE LA MOUSTACHE.

Quelques naturalistes ont donné à cet oiseau le nom de *barbue*; mais comme ce nom a été consacré spécialement à une autre famille d'oiseaux, j'ai cru devoir ne le point laisser à celle-ci, afin de prévenir toute confusion.

Je ne sais si cette mésange existe réellement aux Indes, comme le suppose la dénomination adop-

tée par M. Frisch ; mais il paroît qu'elle est fort commune en Danemark, et qu'elle commence à se faire voir en Angleterre. M. Edwards parle de plusieurs de ces oiseaux, mâles et femelles, qui avoient été tués aux environs de Londres, mais qui y étoient encore trop peu connus, dit cet auteur, pour avoir un nom dans le pays. Comme madame la comtesse d'Albemarle en avoit rapporté du Danemark une grande cage pleine, ce sont sans doute quelques-uns de ces prisonniers échappés qui se seront multipliés en Angleterre, et qui y auront fondé une colonie nouvelle : mais d'où venoient ceux qu'Albin avoit ouï dire qu'on trouvoit dans les provinces d'Essex et de Lincoln, et toujours dans les endroits marécageux ?

Il seroit à désirer que l'on connût plus exactement les mœurs de ces oiseaux ; leur histoire pourroit être curieuse, du moins à juger par le peu qu'on en sait. On dit que, lorsqu'ils reposent, le mâle a soin de couvrir sa compagne de ses ailes ; et cette seule attention, si elle étoit bien constatée, en supposeroit beaucoup d'autres, et beaucoup de détails intéressants dans toute la suite des opérations qui ont rapport à la ponte.

Le trait le plus caractérisé de la physionomie du mâle, c'est une plaque noire à peu près triangulaire qu'il a de chaque côté de la tête ; la base de ce triangle renversé s'élève un peu au-dessus des yeux, et son sommet dirigé en en-bas tombe

sur le cou à neuf ou dix lignes de la base. On a trouvé à ces deux plaques noires, dont les plumes sont assez longues, quelque rapport avec une moustache; et de là les noms qui ont été donnés dans tous les pays à cet oiseau. M. Frisch croit qu'il a de l'analogie avec le serin, et que les individus de ces deux espèces pourroient s'apparier avec succès; mais, ajoute-t-il, l'espèce moustache est trop rare pour que l'on puisse multiplier suffisamment les expériences qui seroient nécessaires pour décider la question. Cette opinion de M. Frisch ne peut subsister avec celle de MM. Edwards et Linnæus, qui trouvent à la moustache beaucoup d'affinité avec la pie-grièche : toutefois ces deux opinions, quoique contradictoires, ont un résultat commun, c'est que les trois observateurs ont vu le bec de la moustache plus gros que ne l'est ordinairement celui des mésanges, et que par conséquent cet oiseau pourroit être renvoyé aux demi-fins. D'un autre côté, M. Lottinger m'assure qu'il niche dans des trous d'arbres, et qu'il va souvent de compagnie avec la mésange à longue queue; ce qui, joint à l'air de famille et à d'autres rapports dans la taille, la forme extérieure, la contenance, les habitudes, nous autorise à le laisser parmi les mésanges.

Le mâle a la tête d'un gris de perle; la gorge et le devant du cou d'un blanc argenté; la poitrine d'un blanc moins pur, teinté de gris dans quel-

ques individus, de couleur de rose dans les autres; le reste du dessous du corps, roussâtre; les couvertures inférieures de la queue, noires; celles des ailes, d'un blanc jaunâtre; le dessus du corps, roux clair; le bord antérieur des ailes, blanc; les petites couvertures supérieures noirâtres, les grandes bordées de roux; les plumes moyennes de même, bordées intérieurement d'un roux plus clair; les grandes plumes bordées de blanc en dehors; celles de la queue entièrement rousses, excepté la plus extérieure, qui est noirâtre à sa base, et d'un cendré roux vers son extrémité; l'iris orangé; le bec jaunâtre, et les pieds bruns.

Dans la femelle il n'y a aucune teinte rouge sous le corps, ni plaques noires aux côtés de la tête; celle-ci est brune, ainsi que les couvertures inférieures de la queue, dont les plumes latérales sont noirâtres, terminées de blanc. La femelle est aussi un peu plus petite que le mâle.

Longueur totale de ce dernier, six pouces un quart; bec, moins de six lignes; le supérieur un peu crochu, mais sans aucune échancrure, dit M. Edwards lui-même, ce qui ne ressemble guère à une pie-grièche; tarse, huit lignes et demie; vol, six pouces et demi; queue, trente-six lignes, composée de douze plumes étagées, en sorte que les deux extérieures n'ont que la moitié de la longueur des deux intermédiaires; dépasse les ailes de vingt-sept lignes.

## DU REMIZ.

M. Edwards soupçonne que cette mésange représentée dans l'ouvrage d'Albin, tome III, est la même que la mésange barbue, représentée tome I : mais ce soupçon me paroît démenti, 1° par les figures mêmes citées, lesquelles sont différentes, et représentent chacune assez fidèlement l'oiseau dont le nom est en bas; 2° par la taille, puisque, suivant Albin, la mésange barbue pèse plus de neuf gros, et qu'il fait le remiz égal à la mésange bleue, qui pèse trois gros seulement; 3° par le plumage et notamment par la bande noire qu'ont ces deux oiseaux de chaque côté de la tête, mais posée tout autrement dans l'un et dans l'autre; 4° enfin par la différence du climat, Albin assignant pour son séjour ordinaire, à la mésange barbue, quelques provinces d'Angleterre, et au remiz, l'Allemagne et l'Italie. D'après tout cela, MM. Kramer et Linnæus ne me semblent pas mieux fondés à soupçonner que ces deux mésanges ne diffèrent entre elles que par le sexe; et j'avoue que je n'aperçois pas non plus la grande affinité que M. Edwards et le même M. Linnæus ont cru voir entre ces deux oiseaux d'une part, et les pie-grièches de l'autre. A la vérité, ils ont, comme les pie-grièches, un bandeau noir sur les yeux, et le remiz sait ourdir, comme elles, les matériaux dont il compose son nid :

mais ces matériaux ne sont pas les mêmes, ni la manière d'attacher le nid, non plus que le bec, les serres, la nourriture, la taille, les proportions, la force, les allures, etc. Suivant toute apparence, M. Edwards n'avoit point vu le remiz, non plus que les autres naturalistes qui ont adopté son avis.

Ce qu'il y a de plus curieux dans l'histoire des remiz, c'est l'art recherché qu'ils apportent à la construction de leur nid; ils y emploient ce duvet léger qui se trouve aux aigrettes des fleurs du saule, du peuplier, du tremble, du juncago, des chardons, des pissenlits, de l'herbe aux mouchérons, de la masse d'eau,<sup>1</sup> etc. Ils savent entrelacer avec leur bec cette matière filamenteuse, et en former un tissu épais et serré, presque semblable à du drap; ils fortifient le dehors avec des fibres et de petites racines qui pénètrent dans la texture, et font en quelque sorte la charpente du nid; ils garnissent le dedans du même duvet non ouvré, pour que leurs petits y soient mollement : ils le ferment

<sup>1</sup> Comme les saules et les peupliers fleurissent avant la masse d'eau, les remiz emploient le duvet des fleurs de ces deux espèces d'arbres dans la construction du nid où ils font leur première ponte; et les nids travaillés avec ce duvet sont moins fermes, mais plus blancs que ceux où le duvet de la masse d'eau a été employé : c'est, dit-on, une manière assez sûre de distinguer une première ponte d'une seconde et d'une troisième. On trouve aussi de ces nids faits de *gramen* des marais, de poils de castor, de la matière cotonneuse des chardons, etc.









*Prêtre pine*

*Al. Massard. sc.*

1. Le Remiz . . . . . Page 63  
 2. La Mésange à longue queue. 71

3. La Mésange huppée . . . . . 79



par en-haut, afin qu'ils y soient chaudement, et ils le suspendent avec du chanvre, de l'ortie, etc., à la bifurcation d'une petite branche mobile, donnant sur une eau courante, pour qu'ils soient bercés plus doucement par la liante élasticité de la branche; pour qu'ils se trouvent dans l'abondance, les insectes aquatiques étant leur principale nourriture; enfin pour qu'ils soient en sûreté contre les rats, les lézards, les couleuvres et autres ennemis rampants, qui sont toujours les plus dangereux : et ce qui semble prouver que ces intentions ne sont pas ici prêtées gratuitement à ces oiseaux, c'est qu'ils sont rusés de leur naturel, et si rusés, que, suivant MM. Monti et Titius, l'on n'en prend jamais dans les pièges, de même qu'on l'a remarqué des carouges, des cassiques du Nouveau-Monde, des gros-becs d'Abyssinie et autres oiseaux qui suspendent aussi leurs nids au bout d'une branche. Celui du remiz ressemble tantôt à un sac, tantôt à une bourse fermée, tantôt à une cornemuse aplatie, etc. : il a son entrée dans le flanc, presque toujours tournée du côté de l'eau, et située tantôt plus haut, tantôt plus bas; c'est une petite ouverture à peu près ronde, d'un pouce et demi de diamètre et au-dessous, dont le contour se relève extérieurement en un rebord plus ou moins saillant, et quelquefois elle est sans aucun rebord. La femelle n'y pond que quatre ou cinq œufs, ce qui déroge notablement à la fécondité or-

dinaire des mésanges, dont les remiz ont d'ailleurs le port, le bec, le cri et les principaux attributs.

Ces œufs sont blancs comme la neige : la coque en est extrêmement mince; aussi sont-ils presque transparents. Les remiz font ordinairement deux pontes chaque année, la première en avril ou mai, et la seconde au mois d'août; il est plus que douteux qu'ils en fassent une troisième.

On voit des nids du remiz dans les marais des environs de Bologne, dans ceux de la Toscane, sur le lac Thrasymène, et ils sont faits précisément comme ceux de la Lithuanie, de la Volhinie, de la Pologne et de l'Allemagne. Les gens simples ont pour eux une vénération superstitieuse : chaque cabane a un de ces nids suspendu près de la porte; les propriétaires le regardent comme un véritable paratonnerre, et le petit architecte qui le construit, comme un oiseau sacré. On seroit tenté de faire un reproche à la Nature de ce qu'elle n'est point assez avare de merveilles, puisque chaque merveille est une source de nouvelles erreurs.

Ces mésanges se trouvent aussi dans la Bohême, la Silésie, l'Ukraine, la Russie, la Sibérie, partout en un mot où croissent les plantes qui fournissent cette matière cotonneuse dont elles se servent pour construire leur nid; mais elles sont rares en Sibérie, se-

<sup>1</sup> Daniel Titius remarque qu'en effet il y a beaucoup de

lon M. Gmelin, et elles ne doivent pas non plus être fort communes aux environs de Bologne, puisque, comme nous l'avons dit plus haut, Aldrovande ne les connoissoit pas. Cependant M. Daniel Titius regarde l'Italie comme le vrai pays de leur origine, d'où elles ont passé par l'État de Venise, la Carinthie et l'Autriche, dans le royaume de Bohême, la Hongrie, la Pologne et les contrées encore plus septentrionales. Partout, ou presque partout, elles se tiennent dans les terrains aquatiques, et savent fort bien se cacher parmi les joncs et les feuillages des arbres qui croissent dans ces sortes de terrains. On assure qu'elles ne changent point de climat aux approches de l'hiver : cela est facile à comprendre pour les pays tempérés où les insectes paroissent toute l'année; mais dans les pays plus au nord, je croirois que les remiz changent au moins de position pendant les grands froids, comme font les autres mésanges, et qu'ils se rapprochent alors des lieux habités. M. Kramer nous apprend en effet qu'on en voit beaucoup plus l'hiver qu'en toute autre saison aux environs de la ville de Pruck, située sur les confins de l'Autriche et de la Hongrie, et qu'ils se tiennent tou-

marécages et d'arbres, ou plantes aquatiques, telles que saules, aunes, peupliers, jacées (*aster, hieracium, juncago, etc.*), dans la Volhinie, la Polésie, la Lithuanie, et autres cantons de la Pologne que les remiz semblent aimer de préférence.

jours de préférence parmi les joncs et les roseaux.

On dit qu'ils ont un ramage : mais ce ramage n'est pas bien connu, et cependant on a élevé pendant quelques années de jeunes remiz pris dans le nid, leur donnant des œufs de fourmis pour toute nourriture : il faut donc qu'ils ne chantent pas dans la cage.

Le plumage de cet oiseau est fort vulgaire : il a le sommet de la tête blanchâtre; l'occiput et le dessus du cou, cendrés; tout le dessus du corps gris, mais teinté de roussâtre dans la partie antérieure; la gorge et tout le dessous du corps blanc, teinté de gris cendré sur l'avant, et de roussâtre sur l'arrière; un bandeau noir sur le front, qui s'étend horizontalement de part et d'autre sur les yeux et fort au-delà des yeux; les couvertures supérieures des ailes, brunes, bordées d'un roux qui va se dégradant vers leur extrémité; les plumes de la queue et des ailes, brunes aussi, mais bordées de blanchâtre; le bec cendré; les pieds cendré rougeâtre.

Il paroît, d'après la description de M. Cajetan Monti, qu'en Italie ces oiseaux ont plus de roux dans leur plumage, et une légère teinte de vert sur les couvertures supérieures des ailes, etc., et d'après celle de M. Gmelin, qu'en Sibérie ils ont le dos brun, la tête blanche, et la poitrine teintée de roux : mais ce ne sont que des variétés de climat, ou peut-être de simples variétés de description;

car il suffit de regarder de plus près, ou dans un autre jour, pour voir un peu différemment.

La femelle, suivant M. Kramer, n'a pas le bandeau noir comme le mâle; suivant M. Gmelin, elle a ce bandeau, et en outre la tête plus grise que le mâle, et le dos moins brun : tous deux ont l'iris jaune et la pupille noire, et ils ne sont guère plus gros que le troglodyte, c'est-à-dire qu'ils sont à peu près de la taille de notre mésange bleue.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, cinq lignes; le supérieur un peu recourbé, l'inférieur plus long dans les jeunes; tarse, six lignes et demie; ongles très-aigus, le postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces un tiers; queue, deux pouces, composée de douze penes un peu étagées, dépasse les ailes de treize lignes. ●

#### DE LA PENDULINE. '

M. Monti croyoit que le remiz étoit le seul parmi les oiseaux d'Europe qui suspendît son nid à une branche : mais sans parler du loriot, qui attache quelquefois le sien à des rameaux foibles et mobiles, et à qui M. Frisch a attribué celui de la mésange à longue queue, voici une espèce bien

On l'appelle vulgairement en Languedoc *canari sauvage*; et plus vulgairement encore, *debassaire*. L'oiseau et le nid ont été envoyés par M. de la Brousse, maire d'Aramont, député des états du Languedoc.

connue en Languedoc, quoique tout-à-fait ignorée des naturalistes, laquelle fait son nid avec autant d'art que le remiz de Pologne, qui semble même y employer une industrie plus raisonnée, et qui mérite d'autant plus notre attention, qu'avec les mêmes talents, elle n'a pas à beaucoup près la même célébrité; on peut la regarder comme étant analogue au remiz, mais non comme une simple variété dans cette espèce, les traits de disparité que l'on peut observer dans la taille, dans les proportions des parties, dans les couleurs du plumage, dans la forme du nid, etc., étant plus que suffisants pour constituer une différence spécifique.

Je lui ai donné le nom de *penduline*, qui présente à l'esprit la singulière construction de son nid. Ce nid est très-grand, relativement à la taille de l'oiseau; il est fermé par-dessus, presque de la grosseur et de la forme d'un œuf d'autruche : son grand axe a six pouces, le petit axe trois et demi. Elle le suspend à la bifurcation d'une branche flexible de peuplier, que, pour plus grande solidité, elle entoure de laine sur une longueur de plus de sept à huit pouces; outre la laine, elle emploie la bourre de peuplier, de saule, etc., comme le remiz. Ce nid a son entrée par le côté, près du dessus, et cette entrée est recouverte par une espèce d'avance ou d'auvent continu avec le nid, et qui déborde de plus de dix-huit lignes.



Moyennant ces précautions, ses petits sont encore plus à l'abri des intempéries de la saison, mieux cachés, et par conséquent plus en sûreté que ceux du remiz de Pologne.

Cet oiseau a la gorge et tout le dessous du corps blanc roussâtre; le dessus gris roussâtre, plus foncé que le dessous; le dessus de la tête gris; les couvertures supérieures des ailes noirâtres, bordées de roux, ainsi que les plumes moyennes, mais le roux s'éclaircit vers leur extrémité; les grandes plumes noirâtres, bordées de blanchâtre; les plumes de la queue noirâtres, bordées de roux clair; le bec noir; l'arête supérieure jaune-brun; les pieds de couleur plombée.

Longueur totale, un peu moins de quatre pouces; bec de mésange, quatre lignes et plus; tarse, six lignes; ongle postérieur le plus fort de tous, peu arqué; queue, onze à douze lignes, seroit exactement carrée si les deux plumes extérieures n'étoient pas un peu plus courtes que les autres. dépasse les ailes d'environ six lignes.

#### DE LA MÉSANGE A LONGUE QUEUE. 1

On ne pouvoit mieux caractériser ce très-petit oiseau que par sa très-longue queue; elle est plus

1 *Moiniet* ou *moinet* à Montbard : *dame* en d'autres endroits, sans doute à cause de sa longue queue traînante; *meunière*, *materat* : quelques villageois lui donnent aussi

longue en effet que tout le reste de la personne, et fait elle seule beaucoup plus de la moitié de la longueur totale; et comme d'ailleurs cette mésange a le corps effilé et le vol rapide, on la prendroit, lorsqu'elle vole, pour une flèche qui fend l'air. C'est sans doute à cause de ce trait remarquable de disparité par lequel cet oiseau s'éloigne des mésanges, que Ray a cru devoir le séparer tout-à-fait de cette famille; mais comme il s'en rapproche par beaucoup d'autres propriétés plus essentielles, je le laisserai, avec le plus grand nombre des naturalistes, dans la possession paisible de son ancien nom. Eh! quel autre nom pourroit convenir à un petit oiseau à bec court et cependant assez fort, qui fait sa principale résidence dans les bois; qui est d'un naturel très-remuant et très-vif, et n'est pas un moment en repos; qui voltige sans cesse de buisson en buisson, d'arbuscule en arbuste, court sur les branches, se pend par les pieds, vit en société, accourt promptement au cri de ses semblables, se nourrit de chenilles, de moucheron et autres insectes, quelquefois de graines, pince les bourgeons des arbres qu'il découpe adroitement, pond un grand nombre d'œufs; enfin qui, suivant les observations les plus exactes, a les principaux caractères extérieurs des

le nom de *monstre*, parce que ses plumes sont presque toujours hérissées.

mésanges, et, ce qui est bien plus décisif, leurs mœurs et leurs allures? Il ne s'éloigne pas même absolument de toutes les mésanges par sa longue queue étagée, puisque la moustache et le remiz, comme nous l'avons vu, en ont une de cette même forme, qui ne diffère que du plus au moins.

Quant à la manière de faire le nid, il tient le milieu entre les charbonnières et le remiz : il ne le cache point dans un trou d'arbre, où il seroit mal à son aise avec sa longue queue; il ne le suspend pas non plus, ou du moins très-rarement, à un cordon délié : mais il l'attache solidement sur les branches des arbrisseaux, à trois ou quatre pieds de terre; il lui donne une forme ovale et presque cylindrique, le ferme par-dessus, laisse une entrée d'un pouce de diamètre dans le côté, et se ménage quelquefois deux issues qui se répondent, afin d'éviter l'embarras de se retourner; précaution d'autant plus utile, que les plumes de sa queue se détachent avec facilité et tombent au plus léger froissement. Son nid diffère encore de celui du remiz, en ce qu'il est plus grand, d'une forme plus approchante de la cylindrique; que le tissu n'en est pas aussi serré; que le contour de sa petite entrée ne forme pas communément au dehors un rebord saillant; que son enveloppe extérieure est composée de brins d'herbe, de mousse, de lichen, en un mot de matériaux plus grossiers, et que le dedans est garni d'une grande

quantité de plumes, et non de matière cotonneuse que fournissent les saules et les autres plantes dont il a été parlé à l'article du remiz.

Les mésanges à longue queue pondent de dix à quatorze œufs, même jusqu'à vingt, tous cachés presque entièrement dans les plumes qu'elles ont amassées au fond du nid. Ces œufs sont de la grosseur d'une noisette, leur plus grand diamètre étant de six lignes; ils sont environnés d'une zone rougeâtre sur un fond gris, lequel devient plus clair vers le gros bout.

Les jeunes vont avec les père et mère pendant tout l'hiver, et c'est ce qui forme ces troupes de douze ou quinze qu'on voit voler ensemble dans cette saison, jetant une petite voix claire, seulement pour se rappeler; mais au printemps leur ramage prend une nouvelle modulation, de nouveaux accents, et il devient beaucoup plus agréable.

Aristote assure que ces oiseaux sont attachés aux montagnes. Belon nous dit qu'il les avoit observés en toutes contrées, et Belon avoit voyagé; il ajoute qu'ils quittent rarement les bois pour venir dans les jardins. Willughby nous apprend qu'en Angleterre ils fréquentent plus les jardins que les montagnes. M. Hébert est du même avis que Willughby, en restreignant toutefois son assertion à l'hiver seulement. Selon Gesner, ils ne paroissent qu'au temps des froids, et ils se tien-

ment dans les endroits marécageux et parmi les roseaux, d'où ils ont tiré leur nom de *mésanges de roseaux*. M. Daubenton le jeune en a vu des volées au Jardin du Roi sur la fin de décembre, et m'a appris qu'on en voyoit assez communément dans le bois de Boulogne. Enfin les uns disent qu'ils restent pendant l'hiver; les autres, qu'ils voyagent; d'autres enfin, qu'ils arrivent plus tard que les autres mésanges, d'où ils ont été nommés *mésanges de neige*. Tous ces faits, tous ces avis contraires, peuvent être et sont, à mon sens, également vrais : il ne faut pour cela que supposer, ce qui est très-vraisemblable, que ces oiseaux varient leur conduite selon les circonstances des lieux et des temps; qu'ils restent où ils sont bien; qu'ils voyagent pour être mieux; qu'ils se tiennent sur la montagne ou dans la plaine, dans les terrains secs ou humides, dans les forêts ou dans les vergers, partout en un mot où ils rencontrent leur subsistance et leurs commodités. Quoiqu'il en soit, ils se prennent rarement dans les trébuchets, et leur chair n'est point un bon manger.

Leurs plumes sont presque décomposées, et ressemblent à un duvet fort long; ils ont des espèces de sourcils noirs; les paupières supérieures d'un jaune orangé, mais cette couleur ne paroît guère dans les sujets desséchés; le dessus de la tête, la gorge et tout le dessous du corps, blanc, ombré de noirâ-

tre sur la poitrine, et quelquefois teinté de rouge sur le ventre, sur les flancs et sous la queue; le derrière du cou noir, d'où part une bande de même couleur qui parcourt toute la partie supérieure du corps, entre deux larges bandes d'un rouge faux; la queue noire, bordée de blanc; la partie antérieure de l'aile noire et blanche; les grandes plumes noirâtres; les moyennes aussi, mais bordées de blanc, excepté les plus proches du corps qui le sont du même roux que le dos; le fond des plumes cendré foncé; l'iris gris; le bec noir, mais gris à la pointe; et les pieds noirâtres.

La bande blanche du sommet de la tête s'élargit plus ou moins, et quelquefois gagne tellement sur les bandes noires latérales, que la tête paroît toute blanche dans quelques individus; le dessous du corps est tout blanc : tels étoient ceux qu'a vus Belon, et quelques-uns que j'ai observés moi-même. Dans les femelles, les bandes latérales de la tête ne sont que noirâtres ou même variées de blanc et de noir, et les couleurs du plumage ne sont ni bien décidées ni bien tranchées. Cet oiseau ne surpasse guère le roitelet en grosseur; il pèse environ cent quatorze grains. Comme il tient ses plumes presque toujours hérissées, il paroît un peu plus gros qu'il n'est réellement.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, trois lignes et demie, plus épais que celui de la mésange bleue, le supérieur un peu crochu; la lan-

gue un peu plus large que celle de cette même mésange bleue, terminée par des filets; tarse, sept lignes et demie; ongle postérieur, le plus fort de tous; vol, six pouces et demi; queue, trois pouces et demi, composée de douze pennes inégales, irrégulièrement étagées, et toujours augmentant de longueur depuis la plus extérieure, qui a dix-huit lignes, jusqu'à la cinquième, qui en a quarante-deux, plus ou moins; la paire intermédiaire n'en a que trente-neuf au plus, et est à peine égale à la quatrième; la queue dépasse les ailes d'environ deux pouces et demi; tube intestinal, quatre pouces. Je n'ai aperçu qu'un léger vestige de *cæcum*; le gésier musculieux contenoit des débris de matières végétales et d'insectes, un fragment de noyau, point de petites pierres.

✠

### DU PETIT DEUIL.

J'appelle ainsi une petite mésange que M. Sonnerat a rapportée du cap de Bonne-Espérance, et dont il a fait paroître la description dans le *Journal de physique*. Les couleurs de son plumage sont en effet celles qui constituent le petit deuil : du noir, du gris, du blanc. Elle a la tête, le cou, le dessus et le dessous du corps, d'un gris cendré clair; les pennes des ailes noires, bordées de blanc; la queue noire dessus, blanche dessous; l'iris, le bec et les pieds noirs.

Cette mésange se rapproche des précédentes, surtout de la mésange à longue queue, par la manière de faire son nid. Elle l'établit dans les buissons les plus épais, mais non à l'extrémité des branches, comme l'ont supposé quelques naturalistes; le mâle y travaille de concert avec sa femelle; c'est lui qui, frappant de ses ailes avec force sur les côtés du nid, en rapproche les bords, qui se lient ensemble et s'arrondissent en forme de boule allongée. L'entrée est dans le flanc; les œufs sont au centre dans le lieu le plus sûr et le plus chaud. Tout cela se trouve dans le nid de la mésange à longue queue; mais ce qui ne s'y trouve pas, c'est un petit logement séparé où le mâle se tient tandis que la femelle couve.

#### DE LA MÉSANGE A CEINTURE BLANCHE.

Nous ne savons point l'histoire de cette mésange, que nous avons vue dans le cabinet de M. Mauduit. M. Muller n'en a point parlé. Il pourroit se faire qu'elle ne se trouvât pas en Danemark, quoiqu'elle ait été envoyée de Sibérie. Elle a sur la gorge et le devant du cou une plaque noire qui descend sur la poitrine, accompagnée de part et d'autre d'une bande blanche qui naît des coins de la bouche, passe sous l'œil, descend en s'élargissant jusqu'aux ailes, et s'étend de chaque côté sur la poitrine, où elle prend une teinte de cendré, et



forme une large ceinture; tout le reste du dessous du corps est gris roussâtre, le dessus aussi, mais plus foncé; la partie supérieure de la tête et du cou gris-brun; les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, brun-cendré; les pennes des ailes et la penne extérieure de la queue, bordées de gris roux; le bec et les pieds noirâtres.

Longueur totale, cinq pouces; bec, six lignes; tarse, sept; queue, vingt-deux, dépasse les ailes de quinze : elle est un peu étagée; en quoi cette espèce a plus de rapport avec la moustache, le remiz et la mésange à longue queue, qu'avec les autres espèces, qui toutes ont la queue un peu fourchue.

#### DE LA MÉSANGE HUPPÉE.<sup>1</sup>

Elle a en effet une jolie huppe noire et blanche qui s'élève sur sa tête de huit ou dix lignes, et dont les plumes sont étagées avec une élégante régularité. Non-seulement elle a reçu cette parure distinguée, elle est encore parfumée naturellement; elle exhale une odeur agréable qu'elle contracte sur les genévriers et autres arbres ou arbrisseaux résineux sur lesquels elle se tient presque toujours : et ces avantages, qui semblent appartenir exclusi-

<sup>1</sup> Mésange coiffée, à bouquet, à panache; mésange crêtée, huppée, chaperonnée.

vement au luxe de la société, et dont il paroît si difficile de jouir sans témoins, elle sait en jouir individuellement et dans la solitude la plus sauvage, moins pleinement peut-être, mais, à coup sûr, plus tranquillement. Les forêts et les bruyères, surtout celles où il y a des genévriers et des sapins, sont le séjour qui lui plaît; elle y vit seule et fuit la compagnie des autres oiseaux, même de son espèce; celle de l'homme, comme on peut le croire, n'a pas plus d'attrait pour elle, et il faut avouer qu'elle en est plus heureuse. Sa retraite, sa défiance, la sauvent des pièges de l'oiseleur; on la prend rarement dans les trébuchets; et lorsqu'on en prend quelqu'une, on ne gagne qu'un cadavre inutile, elle refuse constamment la nourriture; et quelque art que l'on ait mis à adoucir son esclavage, à tromper son goût pour la liberté, on n'a pu encore la déterminer à vivre dans la prison. Tout cela explique pourquoi elle n'est pas bien connue; on sait seulement qu'elle se nourrit, dans sa chère solitude, des insectes qu'elle trouve sur les arbres ou qu'elle attrape en volant, et qu'elle a le principal caractère des mésanges, la grande fécondité.

De toutes les provinces de France, la Normandie est celle où elle est le plus commune; on ne la connoît, dit M. Salerne, ni dans l'Orléanais ni aux environs de Paris. Belon n'en a point parlé, non plus qu'Olina, et il paroît qu'Aldrovande ne l'avoit jamais vue; en sorte que la Suède d'une part,

et de l'autre le nord de la France, semblent être les dernières limites de ses excursions.

Elle a la gorge noire, le front blanc, ainsi que les joues, et ce blanc des joues est encadré dans un collier noir assez délié, qui part des deux côtés de la plaque noire de la gorge, et remonte en se courbant vers l'occiput; une bande noire verticale derrière l'œil; le dessous du corps blanchâtre; les flancs d'un roux clair; le dessus du corps d'un gris roux; le fond des plumes noir; les plumes de la queue grises, et celles des ailes brunes, toutes bordées de gris roux, excepté les grandes des ailes, qui le sont en partie de blanc sale; le bec noirâtre, et les pieds de couleur plombée.

Willughby a vu une teinte de verdâtre sur le dos et sur le bord extérieur des plumes de la queue et des ailes. Charleton a vu une teinte semblable sur les plumes qui composent la huppe; apparemment que ces plumes ont des reflets, ou bien ce sera une petite variété d'âge ou de sexe, etc.

Cet oiseau pèse environ le tiers d'une once, et n'est guère plus gros que la mésange à longue queue.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers; bec, cinq lignes et demie; langue terminée par quatre filets; tarse, huit lignes; ongle postérieur, le plus fort de tous; vol, sept pouces et demi; aile composée de dix-huit plumes; queue, vingt-deux lignes et plus, un peu fourchue, composée de douze plumes, dépasse les ailes de dix lignes.

## OISEAUX ÉTRANGERS

## QUI ONT RAPPORT AUX MÉSANGES.

I. *La mésange huppée de la Caroline.* La huppe de cette mésange étrangère n'est point permanente, et n'est véritablement une huppe que lorsque l'oiseau, agité de quelque passion, relève les longues plumes qui la composent, et alors elle se termine en pointe; mais la situation la plus ordinaire de ces plumes est d'être couchées sur la tête.

Cet oiseau habite, niche et passe toute l'année à la Caroline, à la Virginie; et probablement il se trouve au Groenland, puisque M. Muller lui a donné place dans sa *Zoologie danoise*. Il se tient dans les forêts et vit d'insectes comme toutes les mésanges. Il est plus gros que l'espèce précédente, et proportionné différemment; car il a le bec plus court et la queue plus longue. Il pèse environ quatre gros. Son plumage est assez uniforme : il a le front ceint d'une espèce de bandeau noir; le reste du dessus de la tête et du corps, et même les penes de la queue et des ailes, gris foncé; le dessous du corps blanc, mêlé d'une légère teinte de rouge, qui devient plus sensible sur les couvertures inférieures des ailes; le bec noir, et les pieds de couleur plombée.

La femelle ressemble parfaitement au mâle.

Longueur totale, environ six pouces; bec, cinq

lignes et demie; tarse, huit lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; ongle postérieur, le plus fort de tous; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes, dépasse les ailes d'environ seize lignes.

II. *La mésange à collier*. Il semble qu'on ait coiffé cette mésange d'un capuchon noir un peu en arrière sur une tête jaune, dont toute la partie antérieure est à découvert; la gorge a aussi une plaque jaune, au-dessous de laquelle est un collier noir; tout le reste du dessous du corps est encore jaune, et tout le dessus olivâtre; le bec noir, et les pieds bruns. L'oiseau est à peu près de la taille du chardonneret; il se trouve à la Caroline.

Longueur totale, cinq pouces; bec, six lignes; tarse, neuf lignes; queue, vingt et une lignes, un peu fourchue, dépasse les ailes de dix lignes.

III. *La mésange à croupion jaune*. Elle grimpe sur les arbres comme les pics, dit Catesby, et, comme eux, fait sa nourriture ordinaire des insectes. Elle a le bec noirâtre et les pieds bruns; la gorge et tout le dessous du corps gris; la tête et tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue, compris les ailes et leurs couvertures, d'un brun verdâtre, à l'exception toutefois du croupion, qui est jaune; ce croupion jaune est la seule beauté de l'oiseau, le seul trait remarquable qui interrompe

l'insipide monotonie de son plumage, et c'est l'attribut le plus saillant qu'on pût faire entrer dans sa dénomination pour caractériser l'espèce. La femelle ressemble au mâle : tous deux sont un peu moins gros que le chardonneret, et ont été observés dans la Virginie par Catesby.

Longueur totale, environ cinq pouces; bec, cinq lignes; tarse, huit lignes; queue, vingt et une lignes; un peu fourchue, composée de douze penes, dont les intermédiaires sont un peu plus courtes que les latérales, dépasse les ailes d'environ dix lignes.

IV. *La mésange grise à gorge jaune.* Non-seulement la gorge, mais tout le devant du cou est d'un beau jaune, et l'on voit encore de chaque côté de la tête, ou plutôt de la base du bec supérieur, une petite échappée de cette couleur; le reste du dessous du corps est blanc avec quelques mouchetures noires sur les flancs; tout le dessus est d'un joli gris; un bandeau noir couvre le front, s'étend sur les yeux et descend des deux côtés sur le cou, accompagnant la plaque jaune dont j'ai parlé; les ailes sont d'un gris brun et marquées de deux taches blanches; la queue noire et blanche; le bec noir, et les pieds bruns.

La femelle n'a ni ce beau jaune qui relève le plumage du mâle, ni ces taches noires qui font sortir les autres couleurs.

Cet oiseau est commun à la Caroline; il ne pèse que deux gros et demi, et cependant M. Brisson le croit aussi gros que notre charbonnière, qui en pèse sept ou huit.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; bec, six lignes; tarse, huit lignes et demie; ongles très-longs, le postérieur le plus fort de tous; queue, vingt-six lignes, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes de quatorze lignes.

V. *La grosse mésange bleue.* La figure de cet oiseau a été communiquée par le marquis Fachinetto à Aldrovande, qui ne l'a vue qu'en peinture; elle faisoit partie des dessins coloriés d'oiseaux que certains voyageurs japonais offrirent au pape Benoît XIV, et qui n'en furent pas moins suspects à Willughby : cet habile naturaliste les regardoit comme des peintures de fantaisie, représentant des oiseaux imaginaires ou du moins très-défigurés; mais par exactitude nous allons rapporter la description d'Aldrovande.

Le bleu clair régnoit sur toute la partie supérieure de cet oiseau, le blanc sur l'inférieure; un bleu très-foncé sur les pennes de la queue et des ailes : il avoit l'iris de couleur jaune; une tache noire derrière les yeux; la queue aussi longue que le corps, et les pieds noirs et petits. Ces petits pieds ne sont pas des pieds de mésange; d'ailleurs toute cette description respire une certaine uniformité

qui ne ressemble guère à la Nature, et qui justifie les soupçons de Willughby.

VI. *La mésange amoureuse.* La Chine a aussi ses mésanges : en voici une dont nous devons la connoissance à M. l'abbé Gallois, qui l'avoit apportée de l'extrémité de l'Asie, et qui la fit voir à M. Commerson en 1769. C'est sur la foi de celui-ci que je place cet oiseau à la suite des mésanges, dont il s'éloigne visiblement par la longueur et la forme de son bec.

Le surnom d'*amoureuse* donné à cette espèce indique assez la qualité dominante de son tempérament : en effet, le mâle et la femelle ne cessent de se caresser; au moins, dans la cage, c'est leur unique occupation. Ils s'y livrent, dit-on, jusqu'à l'épuisement, et de cette manière non-seulement ils charment les ennuis de la prison, mais ils les abrègent; car on sent bien qu'avec un pareil régime ils ne doivent pas vivre fort long-temps, par cette règle générale que l'intensité de l'existence en diminue la durée. Si tel est leur but, s'ils ne cherchent en effet qu'à faire finir promptement leur captivité, il faut avouer que, dans leur désespoir, ils savent choisir des moyens assez doux. M.

Quelques-uns lui donnent le nom de *chanoinesse*, à cause de sa robe noire et de ses petites manchettes, comme on a donné le nom de *chanoine* au bouvreuil, celui de *nonnette* à la charbonnière, etc.



Commerson ne nous dit pas si ces oiseaux remplissent avec la même ardeur toutes les autres fonctions relatives à la perpétuité de l'espèce, telles que la construction du nid, l'incubation, l'éducation, enfin s'ils pondent comme nos mésanges un grand nombre d'œufs. D'après la marche ordinaire de la Nature, qui est toujours conséquente, l'affirmative est assez probable, avec toutes les modifications néanmoins que doivent y apporter la différence de climat et les bizarreries de l'instinct particulier, qui n'est pas toujours aussi conséquent que la Nature.

Leur plumage est en entier d'un noir d'ardoise, qui règne également sur le dessus et le dessous du corps, et dont l'uniformité n'est interrompue que par une bande mi-partie de jaune et de roux posée longitudinalement sur l'aile, et formée par la bordure extérieure de quelques-unes des plumes moyennes : cette bande a trois dentelures à son origine, vers le milieu de l'aile, qui est composée de quinze ou seize plumes assez peu différentes en longueur.

La mésange amoureuse pèse trois gros : elle est de la forme des autres mésanges, et d'une taille moyenne; mais elle a la queue courte, et par cette raison sa longueur totale est d'autant moindre, et de cinq pouces un quart seulement; bec, huit lignes, noir à la base, d'un orangé vif à l'extrémité opposée, la pièce supérieure excédant un peu l'in-

férieure, et ayant ses bords légèrement échancrés vers la pointe; langue comme tronquée par le bout, ainsi que dans les autres mésanges; tarse, huit lignes; doigt du milieu le plus long de tous, adhérant par sa première phalange au doigt extérieur; les ongles formant un demi-cercle par leur courbure, le postérieur le plus fort de tous; vol, sept pouces et demi; queue, près de deux pouces, un peu fourchue, composée de douze pennes, dépasse les ailes d'un pouce et plus.

La mésange noire ou *cela* de M. Linnæus a des rapports frappants avec cette espèce, puisqu'elle n'en diffère, quant aux couleurs, que par son bec blanc, et par une tache jaune qu'elle a sur les couvertures supérieures de la queue. M. Linnæus dit qu'elle se trouve aux Indes; mais il faut que ce soit aux Indes occidentales, car M. le Page Dupratz l'a vue à la Guiane. Malgré cette grande différence de climats, on ne peut guère s'empêcher de la regarder comme une simple variété dans l'espèce de la mésange amoureuse de la Chine : pour s'expliquer plus positivement, il faudroit connoître la taille, les dimensions et surtout les habitudes naturelles de cet oiseau.

DE LA SITTELLE,<sup>1</sup>

VULGAIREMENT TORCHE-POT.

LA plupart des noms que les modernes ont imposés à cet oiseau ne présentent que des idées fausses ou incomplètes, et tendent à le confondre avec des oiseaux d'une tout autre espèce : tels sont les noms de *pic centré*, *pic de mai*, *pic bleu*, *pic-maçon*, *picotelle*, *tape-bois*, *casse-noix*, *casse-noisette*, *grimpard*, *grand grimpereau*, *hoche-queue*, *ceдрille*. Ce n'est pas que les propriétés diverses indiquées par ces différents noms ne conviennent à l'espèce dont il s'agit dans cet article; mais, ou elles ne lui conviennent qu'en partie, ou elles ne lui conviennent point exclusivement. Cet oiseau frappe de son bec l'écorce des arbres, et même avec plus d'effort et de bruit que les pics et les mésanges.<sup>2</sup> De plus, il a beaucoup de l'air et de la contenance de ces dernières; mais il en

<sup>1</sup> En Lorraine, *maçon*, *pic-maçon* (Lottinger); en Normandie, *perce-pot*, autrefois *chausse-pot*, selon Cotgrave; en Picardie, *grimpard* ou *grimpant*; à Issoudun, *ceдрille*; ailleurs, *dos bleu*, *pic-bleu*, *tape-bois*, *béque-bois ceдрé*, *casse-noix*, etc.; en Dauphiné, *planot*.

Il conserve cette habitude en cage, dans laquelle il sait fort bien faire un trou pour s'échapper; il en frappe à tout moment les parois, et à coups réitérés, depuis deux ou trois jusqu'à huit ou neuf; il casse ainsi des carreaux de vitres et les glaces de miroir.

diffère par la forme du bec, et des premiers par la forme de la queue, des pieds et de la langue. Il grimpe sur les troncs et les branches comme les oiseaux auxquels l'usage a consacré le nom de *grimpereaux*; mais il en diffère par son bec et par l'habitude de casser des noix, et d'autre part il diffère du casse-noix par l'habitude de grimper sur les arbres. Enfin il a dans la queue un mouvement alternatif de haut en bas, comme les lavandières; mais il a des mœurs et des allures entièrement différentes. Pour éviter toute confusion, et conserver, autant qu'il est possible, les noms anciens, j'ai donné à notre oiseau celui de *sittelle*, d'après les noms grec et latin Σίττη, *sitta*; et comme il a plus de choses communes avec les mésanges d'une part, et de l'autre avec les grimperaux et les pics, qu'avec aucune autre famille d'oiseau, je lui conserverai ici la place que la Nature semble lui avoir marquée dans l'ordre de ses productions.

La sittelle ne passe guère d'un pays à l'autre; elle se tient, l'hiver comme l'été, dans celui qui l'a vue naître; seulement en hiver elle cherche les bonnes expositions, s'approche des lieux habités, et vient quelquefois jusque dans les vergers et les jardins. D'ailleurs elle peut se mettre à l'abri dans les mêmes trous où elle fait sa ponte et son petit magasin, et où probablement elle passe toutes les nuits; car dans l'état de captivité, quoiqu'elle se

perche quelquefois sur les bâtons de sa cage, elle cherche des trous pour dormir, et, faute de trous, elle s'arrange dans l'auget où l'on met sa mangeaille. On a aussi remarqué que, dans la cage, lorsqu'elle s'accroche, c'est rarement dans la situation qui semble la plus naturelle, c'est-à-dire la tête en haut, mais presque toujours en travers et même la tête en bas : c'est de cette façon qu'elle perce les noisettes, après les avoir fixées solidement dans une fente. On la voit courir sur les arbres dans toutes les directions pour donner la chasse aux insectes. Aristote dit qu'elle a l'habitude de casser les œufs de l'aigle, et il est possible en effet qu'à force de grimper elle se soit élevée quelquefois jusqu'à l'aire de ce roi des oiseaux; il est possible qu'elle ait percé et mangé ses œufs, qui sont moins durs que les noisettes : mais on ajoute trop légèrement que c'est une des causes de la guerre que les aigles font aux sittelles;<sup>1</sup> comme si un oiseau de proie avoit besoin d'un motif de vengeance pour être l'ennemi des oiseaux plus foibles et les dévorer.

Quoique la sittelle passe une bonne partie de

<sup>1</sup> *Quidam clamatoriam dicunt, Labeo prohibitoriam, et apud Nigidium subis appellatur avis quæ aquilarum ova frangat.* (Plin., *Nat. Hist.*, lib. x, cap. 14.) Ne seroit-ce point là le *sitta* d'Aristote? Pline n'en parle dans aucun autre endroit, et il désigne ici cet oiseau par un trait de son histoire que cite Aristote : d'ailleurs le nom de *prohibito-*

son temps à grimper, ou, si l'on veut, à ramper sur les arbres, elle a néanmoins les mouvements très-lestes et beaucoup plus prompts que le moineau : elle les a aussi plus liants et plus doux; car elle fait moins de bruit en volant. Elle se tient ordinairement dans les bois, où elle mène la vie la plus solitaire; et cependant, lorsqu'elle se trouve renfermée dans une volière avec d'autres oiseaux comme moineaux, pinsons, etc., elle vit avec eux en fort bonne intelligence.

Au printemps, le mâle a un chant ou cri d'amour *guiric, guiric*, qu'il répète souvent; c'est ainsi qu'il rappelle sa femelle. Celle-ci se fait rappeler, dit-on, fort long-temps avant de venir; mais enfin elle se rend aux empresses du mâle, et tous deux travaillent à l'arrangement du nid : ils l'établissent dans un trou d'arbre; et s'ils n'en trouvent pas qui leur conviennent, ils en font un à coups de bec, pourvu que le bois soit vermoulu : si l'ouverture extérieure de ce trou est trop large, ils la rétrécissent avec de la terre grasse, quelquefois même avec des ordures qu'ils gâchent et façonnent, dit-on, comme feroit un potier, fortifiant l'ouvrage avec de petites pierres,

*ria* que lui donne Labéon semble avoir rapport aux fables anciennes que l'on a débitées sur la sittelle, sur la sorellerie, sur l'usage qu'en faisoient les nécromanciens.

<sup>1</sup> Quelquefois dans un trou de muraille ou sous un toit, dit M. Linnæus.

d'où leur est venu le nom de *pic-maçon* et celui de *torche-pot*, nom qui, pour le dire en passant, ne présente pas une idée bien claire de son origine.<sup>1</sup>

Le nid étant ainsi arrangé, ceux qui le regardent par dehors n'imagineroient pas qu'il recélât des oiseaux. La femelle y pond cinq, six et jusqu'à sept œufs de forme ordinaire, fond blanc sale, pointillé de roussâtre; elle les dépose sur de la poussière de bois, de la mousse, etc.; elle les couve avec beaucoup d'assiduité, et elle y est tellement attachée, qu'elle se laisse arracher les plumes plutôt que de les abandonner. Si l'on fourre une baguette dans son trou, elle s'enflera, elle sifflera comme un serpent, ou plutôt comme ferait une mésange en pareil cas : elle ne quitte pas même ses œufs pour aller à la pâture, elle attend que son mâle lui apporte à manger, et ce mâle paroît remplir ce devoir avec affection. L'un et l'autre ne vivent pas seulement de fourmis, comme les pics, mais de chenilles, de scarabées, de cerfs-volants et de toutes sortes d'insectes, indé-

<sup>1</sup> Ce nom vient du nom bourguignon *torche-poteux*, qui signifie à la lettre *torche-pertuis*, et convient assez bien à notre oiseau, à cause de l'art avec lequel il enduit et resserre l'ouverture du trou où il niche. Ceux qui ne connoissent pas le patois bourguignon auront fait de ce nom celui de *torche-pot*, qui peut-être ensuite aura donné lieu de comparer l'ouvrage de la sittelle à celui d'un potier de terre.

pendamment des noix, noisettes, etc. Aussi la chair de leurs petits, lorsqu'ils sont gras, est-elle un bon manger, et ne sent point la sauvagine comme celle des pics.

Les petits éclosent au mois de mai : lorsque l'éducation est finie, il est rare que les père et mère recommencent une seconde ponte; mais ils se séparent pour vivre seuls pendant l'hiver, chacun de son côté.

« Les paysans ont observé, dit Belon, que le » mâle bat sa femelle quand il la trouve lorsqu'el- » le s'est départie de lui, dont ils ont fait un pro- » verbe pour un qui se conduit sagement en mé- » nage, qu'il ressemble au torche-pot. »

Mais, quoi qu'il en soit de la sagesse des maris, je ne crois point que, dans ce cas particulier, celui-ci ait la moindre intention de battre sa femme : je croirois bien plutôt que cette femelle, qui se fait désirer si long-temps avant la ponte, est la première à se retirer après l'éducation de la famille, et que, lorsque le mâle la rencontre après une absence un peu longue, il l'accueille par des caresses d'autant plus vives, même un peu brusques, et que des gens qui n'y regardent pas de si près auront prises pour de mauvais traitements.

La sittelle se tait la plus grande partie de l'année : son cri ordinaire est *ti, ti, ti, ti, ti, ti, ti*, qu'elle répète en grimpant autour des arbres, et dont elle précipite la mesure de plus en plus. M. Lin-



næus nous apprend, d'après M. Strom, qu'elle chante aussi pendant la nuit.

Outre ses différents cris et le bruit qu'elle fait en battant l'écorce, la sittelle sait encore, en mettant son bec dans une fente, produire un autre son très-singulier, comme si elle faisoit éclater l'arbre en deux, et si fort qu'il se fait entendre à plus de cent toises.

On a observé qu'elle marchoit en sautillant, qu'elle dormoit la tête sous l'aile, et qu'elle passoit la nuit sous le plancher de sa cage, quoiqu'il y eût deux juchoirs où elle pouvoit se percher. On dit qu'elle ne va point boire aux fontaines, et par conséquent on ne la prend point à l'abreuvoir. Schwenckfeld rapporte qu'il en a pris souvent en employant le suif pour tout appât; ce qui est un nouveau trait de conformité avec les mésanges, qui, comme on l'a vu, aiment toutes les graisses.

Le mâle pèse près d'une once, et la femelle cinq à six gros seulement. Le premier a toute la partie supérieure de la tête et du corps, et même les deux pennes intermédiaires de la queue, d'un cendré bleuâtre; la gorge et les joues blanchâtres; la poitrine et le ventre orangés; les flancs, les jambes et les environs de l'anüs, d'une teinte plus rembrun-

Outre leur *toque, toque, toque*, contre le bois, ces oiseaux frottent leur bec contre des branches sèches et creuses, et font un bruit *grrrrrrro* qu'on entend de très-loin, et qu'on imagineroit veuir d'un oiseau vingt fois plus gros.

nie tirant au marron; les couvertures inférieures de la queue, blanchâtres, bordées de roux s'étendant à cinq lignes du bout de la queue; un bandeau noir qui part des narines, passe sur les yeux et s'étend en arrière au-delà des oreilles; les grandes couvertures supérieures et les plumes des ailes, brunes, bordées de gris plus ou moins foncé; les plumes latérales de la queue, noires, terminées de cendré; la plus extérieure bordée de blanc sur la moitié de sa longueur, et traversée vers le bout par une tache de même couleur; les trois suivantes marquées d'une tache blanche sur le côté intérieur; le bec cendré dessus, plus clair dessous; les pieds gris; le fond des plumes cendré noirâtre.

La femelle a les couleurs plus foibles : j'en ai observé une, le 3 mai, qui avoit tout le dessous du corps, depuis l'anus jusqu'à la base du cou, sans aucune plume, comme c'est l'ordinaire dans les femelles des oiseaux.

Longueur totale, six pouces; bec, dix lignes, droit, un peu renflé dessus et dessous, les deux pièces à peu près égales, la pièce supérieure sans échancrure; narines presque rondes, à demi recouvertes par de petites plumes qui naissent de la base du bec, et dont l'alignement est parallèle à son ouverture; la langue plate, plus large à sa base.

## VARIÉTÉS DE LA SITTELLE.

Le type de ce genre d'oiseau paroît très-ferme et n'avoir été que foiblement modifié par les influences des climats divers : c'est partout les mêmes allures, les mêmes habitudes naturelles; toujours du gris cendré sur la partie supérieure, du roux plus ou moins clair, et tirant quelquefois au blanchâtre sur la partie inférieure. La principale différence est dans la grandeur et les proportions; et cette différence ne dépend pas toujours du climat : d'ailleurs elle n'est pas suffisante pour constituer des espèces diverses; et après avoir comparé avec grande attention nos sittelles européennes avec les étrangères, je ne puis m'empêcher de rapporter celles-ci aux premières comme des variétés qui appartiennent à la même espèce.

Je n'en excepte qu'une seule qui en diffère à plusieurs égards, et qui d'ailleurs, par son bec un peu courbé, me semble faire la nuance entre les sittelles et les grimperaux.

I. La petite sittelle. On ne peut parler de cette variété de grandeur que d'après Belon : elle est, selon lui, beaucoup plus petite que la sittelle ordinaire; du reste, même plumage, même bec, mêmes pieds, etc. Elle se tient aux bois comme la grande, n'est pas moins solitaire; mais, pour me

servir des expressions de Belon, « elle est plus criar-  
 » de, allégre et vioge. On ne voit jamais le mâle en  
 » compagnie autre que de sa femelle; et s'il ren-  
 » contre quelque autre individu de son espèce (sans  
 » doute quelque mâle), il ne cesse de l'attaquer,  
 » de le harceler, de lui faire une guerre opiniâtre,  
 » jusqu'à ce que ce rival lui cède la place; et alors  
 » il se met à crier de toutes ses forces et d'une voix  
 » en fausset, comme pour rappeler sa femelle et  
 » lui demander le prix de sa victoire. » C'est appa-  
 remment dans cette circonstance que Belon lui  
 a trouvé la voix plus hautaine que ne l'a la sittelle  
 ordinaire.

II. La sittelle du Canada. Elle grimpe, dit M. Brisson, et court sur les arbres comme la nôtre, et n'en diffère que par la couleur du bandeau, qui est blanchâtre chez elle; encore s'en rapproche-t-elle par une tache noirâtre qu'elle a derrière l'œil : en y regardant de bien près, on trouve encore quelque diversité dans les nuances et les proportions; mais tout cela se saisira mieux et plus facilement par la comparaison des figures que par celle des descriptions. Cette sittelle est à peu près de la taille de la variété précédente.

Longueur totale, quatre pouces dix lignes; bec, sept lignes et demie; tarse, sept lignes; doigt du milieu, six et demie; ongle postérieur, le plus fort de tous; vol, sept pouces un quart; queue, dix-

huit lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de huit lignes.

III. La sittelle à huppe noire. Cette huppe noire, et une espèce de rayure noire et blanche vers le bout des pennes de la queue, sont les principales différences qui distinguent cette sittelle de la nôtre. On ne lui voit point de bandeau noir; mais il est censé se perdre dans les bords de la calotte de même couleur qui couvre la tête. Son pays natal est la Jamaïque, où M. Sloane l'a observée. Elle se nourrit d'insectes comme le coq de roche. dit ce voyageur philosophe; on la trouve dans les buissons des savanes. Elle est si peu sauvage et se laisse approcher de si près, qu'on la tue souvent à coups de bâton; c'est ce qui lui a fait donner le nom d'*oiseau fou*. Elle est à peu près de la taille de notre sittelle ordinaire. M. Sloane remarque qu'elle a la tête grosse.

Longueur totale, cinq pouces cinq lignes; bec, onze lignes, triangulaire, comprimé, environné à sa base de petits poils noirs; narines rondes; tarse et doigt du milieu, dix-sept lignes; ongle postérieur, le plus fort de tous; vol, dix pouces; queue, deux pouces deux tiers.

IV. La petite sittelle à huppe noire. Tout ce que M. Browne nous apprend de cet oiseau, c'est qu'il habite le même pays que le précédent, qu'il est

plus petit, mais qu'il lui ressemble à tous autres égards. Il pourroit se faire que ce fût un jeune qui n'eût pas encore pris tout son accroissement, et le nom que lui a donné M. Browne conduit à le penser ainsi.

V. La sittelle à tête noire. Elle a les mêmes allures que la nôtre, la même habitude de grimper, soit en montant, soit en descendant; elle reste aussi toute l'année dans son pays, qui est la Caroline. Son poids est de quatre gros un tiers; elle a le dessus de la tête et du cou recouvert d'une espèce de capuchon noir, et les plumes latérales de la queue variées de noir et de blanc; du reste, c'est le même plumage de la sittelle d'Europe, cependant un peu plus blanchâtre sous le corps.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, neuf lignes; tarse, huit et demie; doigt du milieu, neuf; ongle postérieur, le plus fort de tous; queue, dix-neuf lignes, ne dépasse point les ailes.

VI. La petite sittelle à tête brune. Joignez à cette marque distinctive que j'ai fait entrer dans la dénomination de cet oiseau, une tache blanchâtre qu'il a derrière la tête, la couleur brune des couvertures supérieures des ailes, et la couleur noire uniforme des plumes latérales de la queue, et vous aurez les principales différences qui sont propres à cette variété. Elle est aussi beaucoup

13.835



plus petite que les précédentes; ce qui, joint aux différences marquées dans le plumage, ne permet pas de confondre cet oiseau, comme M. Brisson semble avoir été tenté de le faire, avec la seconde espèce de sittelle de M. Sloane dont nous allons parler dans l'article suivant. Celle dont il s'agit dans cet article ne pèse que deux gros; elle reste toute l'année à la Caroline, où elle vit d'insectes comme la sittelle à tête noire.

Longueur totale, quatre pouces un tiers; bec, six lignes; queue, quatorze lignes, composée de douze pennes égales, ne dépasse presque point les ailes.

## OISEAUX ÉTRANGERS

### QUI ONT RAPPORT A LA SITTELLE.

I. *La grande sittelle à bec crochu.* C'est en effet la plus grande des sittelles connues. Son bec, quoique assez droit, est renflé dans son milieu et un peu crochu par le bout. Ajoutez que les narines sont rondes, les pennes de la queue et des ailes bordées d'orangé sur un fond brun, la gorge blanche, la tête et le dos gris, le dessous du corps blanchâtre, et vous aurez les principaux attributs de cette espèce, que M. Sloane a observée à la Jamaïque.

Longueur totale, environ sept pouces et demi; bec, huit lignes un tiers; la pièce supérieure un

peu renflée dans sa partie moyenne; doigt du milieu, huit lignes un tiers; vol, onze pouces un quart; queue, environ trente-trois lignes.

II. *La sittelle grivelée*. Voici encore une espèce de sittelle d'Amérique, au bec un peu crochu, mais qui diffère de la précédente par la taille, le plumage et le climat. Son pays natal est la Guiane hollandaise.

Elle a le dessus de la tête et du corps d'un cendré obscur; les couvertures supérieures des ailes de la même couleur, mais terminées de blanc; la gorge blanche; la poitrine et tout le dessous du corps d'un cendré moins foncé que le dessus, avec des traits blancs semés sur la poitrine et les côtés, ce qui y forme une espèce de grivelure; le bec et les pieds bruns.

Longueur totale, environ six pouces; bec, un pouce; tarse, sept lignes et demie; doigt du milieu, huit à neuf lignes, plus long que le doigt postérieur; l'ongle de celui-ci, le plus fort de tous; queue, environ dix-huit lignes, composée de douze penes à peu près égales, dépasse les ailes de treize à quatorze lignes.

---

## DES GRIMPEREAUX.

Nous avons déjà vu plusieurs oiseaux grimpants, les sittelles et les mésanges; nous en verrons



d'autres encore dans la suite, tels que les pies; et cependant ceux qui composent le genre dont nous allons parler sont le seuls auxquels on donne généralement le nom de *grimperaux*. Ils grimpent en effet très-légèrement sur les arbres, soit en montant, soit en descendant, soit sur les branches, soit dessous; ils courent aussi fort vite le long des poutres, dont ils embrassent la carne avec leurs petits pieds : mais ils diffèrent des pies par le bec et la langue, et des sittelles et mésanges, seulement par la forme de leur bec, plus long que celui des mésanges, et plus grêle, plus arqué que celui des sittelles; aussi ne s'en servent-ils pas pour frapper l'écorce, comme font ces autres oiseaux.

Plusieurs espèces étrangères qui appartiennent au genre des grimperaux, ont beaucoup de rapport avec les colibris, et leur ressemblent par la petitesse de leur taille, par les belles couleurs de leur plumage, par leur bec menu et recourbé, mais plus effilé, plus tiré en pointe, et formant un angle plus aigu, au lieu que celui des colibris est à peu près d'une grosseur égale dans toute sa longueur, et a même un petit renflement vers son extrémité : de plus, les grimperaux ont en général les pieds plus courts, les ailes plus longues, et douze pennes à la queue, tandis que les colibris

<sup>1</sup> Je sais que quelques auteurs n'en ont donné que dix à notre grimperau d'Europe; mais voyez, ci-après, son histoire.

n'en ont que dix. Enfin les grimpeaux n'ont pas, comme les colibris, la langue composée de deux demi-tuyaux cylindriques, qui, s'appliquant l'un à l'autre, forment un tuyau entier, un véritable organe d'aspiration, plus analogue à la trompe des insectes qu'à la langue des oiseaux.

Il n'en est pas non plus du genre des grimpeaux comme de celui des colibris, par rapport à l'espace qu'il occupe sur le globe. Les colibris paroissent appartenir exclusivement au continent de l'Amérique; on n'en a guère trouvé au-delà des contrées méridionales du Canada, et à cette hauteur l'espace de mer à franchir est trop vaste pour un si petit oiseau, plus petit que plusieurs insectes : mais le grimpeau d'Europe ayant pénétré jusqu'en Danemark, peut-être plus loin, il est probable que ceux de l'Asie et de l'Amérique se seront avancés tout autant vers le nord, et qu'ils auront par conséquent trouvé des communications plus faciles d'un continent à l'autre.

Comme les grimpeaux vivent des mêmes insectes que les pies, les sittelles, les mésanges, et qu'ils n'ont pas, ainsi que nous l'avons remarqué plus haut, la ressource de faire sortir leur proie de dessous l'écorce en frappant celle-ci de leur bec, ils ont l'instinct de se mettre à la suite des béque-bois, d'en faire, pour ainsi dire, leurs chiens de chasse, et de se saisir adroitement du petit gibier que ces béque-bois croient ne faire lever que

pour eux-mêmes. Par la raison que les grimpe-reaux vivent uniquement d'insectes, on sent bien que les espèces en doivent être plus fécondes et plus variées dans les climats chauds, où cette nourriture abonde, que dans des climats tempérés ou froids, et par conséquent moins favorables à la multiplication des insectes. Cette remarque est de M. Sonnerat, et elle est conforme aux observations.

On sait qu'en général les jeunes oiseaux ont les couleurs du plumage moins vives et moins décidées que les adultes; mais cela est plus sensible dans les familles brillantes des grimpereaux, colibris et autres oiseaux qui habitent les grands bois de l'Amérique. M. Bajon nous apprend que le plumage de ces jolis petits oiseaux américains ne se forme que lentement, et qu'il ne commence à briller de tout son éclat qu'après un certain nombre de mues. Il ajoute que les femelles sont aussi moins belles et plus petites que leurs mâles.

Au reste, quelque analogie que l'on veuille voir ou supposer entre les grimpereaux américains et ceux de l'ancien continent, il faut convenir aussi que l'on connoît entre ces deux branches d'une même famille des différences suffisantes pour qu'on doive dès à présent les distinguer et les séparer, et je ne doute pas qu'avec le temps on n'en découvre encore de plus considérables, soit dans les qualités extérieures, soit dans les habitudes naturelles.

DU GRIMPEREAU.<sup>1</sup>

L'extrême mobilité est l'apanage ordinaire de l'extrême petitesse. Le grimpereau est presque aussi petit que le roitelet, et, comme lui, presque toujours en mouvement; mais tout son mouvement, toute son action porte, pour ainsi dire, sur le même point. Il reste toute l'année dans le pays qui l'a vu naître; un trou d'arbre est son habitation ordinaire : c'est de là qu'il va à la chasse des insectes de l'écorce et de la mousse; c'est aussi le lieu où la femelle fait sa ponte et couve ses œufs. Belon a dit, et presque tous les ornithologistes ont répété, qu'elle pondoit jusqu'à vingt œufs, plus ou moins. Il faut que Belon ait confondu cet oiseau avec quelque autre petit oiseau grim pant, tel que les mésanges. Pour moi, je me crois en droit d'assurer, d'après mes propres observations et celles de plusieurs naturalistes, que la femelle grimpereau pond ordinairement cinq œufs, et presque jamais plus de sept. Ces œufs sont cendrés, marqués de points et de traits d'une cou-

*Gravelet*, en Poitou; *petit pic* ou *picasson*, en Saintonge; *rat-bernard*, en Berry, et *bœuf* par antiphrase; *reteiro*, en Provence; ailleurs, *grimpeur*, *grimpeux*, *grimpet*, *grimperet*, *grimpetet*, *grimpard* ou *grim pant*, pour le distinguer de la sittelle; *piochet*, *gravison* ou *gravisson*, *graviston*, *gravisseur*, *gravisset*, *petit gravaudeur*, *fourmillou*, etc.







*Arbre pins*

*Al. Marsard sc.*

1. La Sittelle . . . . . Page 89.  
 2. Le Grimpereau . . . . . 106.

3. Le Grimpereau de muraille . . . . . no.





leur plus foncée, et la coquille en est un peu dure. On a remarqué que cette femelle commençoit sa ponte de fort bonne heure au printemps; et cela est facile à croire, puisqu'elle n'a point de nid à construire ni de voyage à faire.

M. Frisch prétend que ces oiseaux cherchent aussi les insectes sur les murailles; mais comme il paroît n'avoir pas connu le véritable grimpereau de muraille, et que même il ne l'a point reconnu dans la description de Gesner, quoique assez caractérisée, il est vraisemblable qu'il confond ici ces deux espèces, d'autant plus que le grimpereau est assez sauvage et fait sa principale demeure dans les bois. On m'en apporta un, en 1775, au mois de janvier, lequel avoit été tué d'un coup de fusil sur un acacia du Jardin du Roi; mais on me l'apporta comme curiosité, et ceux qui travaillent toute l'année à ce jardin m'assurèrent qu'ils ne voyoient de ces sortes d'oiseaux que très-rarement. Ils ne sont point communs non plus en Bourgogne ni en Italie, mais bien en Angleterre. Il s'en trouve en Allemagne et jusqu'en Danemark, comme je l'ai dit plus haut. Ils n'ont qu'un petit cri fort aigu et fort commun.

Leur poids ordinaire est de cinq drachmes; ils paroissent un peu plus gros qu'ils ne sont en effet, parce que leurs plumes, au lieu d'être couchées

La drachme anglaise *averdupois* n'est que la seizième partie de l'once.

régulièrement les unes sur les autres, sont le plus souvent hérissées et en désordre, et que d'ailleurs ces plumes sont fort longues.

Le grimpercau a la gorge d'un blanc pur, mais qui prend communément une teinte roussâtre, toujours plus foncée sur les flancs et les parties qui s'éloignent de la gorge (quelquefois tout le dessous du corps est blanc); le dessus varié de roux, de blanc et de noirâtre; ces différentes couleurs plus ou moins pures, plus ou moins foncées; la tête d'une teinte plus rembrunie; le tour des yeux et les sourcils blancs; le croupion roux; les pennes des ailes brunes; les trois premières bordées de gris; les quatorze suivantes marquées d'une tache blanchâtre, d'où résulte sur l'aile une bande transversale de cette couleur; les trois dernières marquées vers le bout d'une tache noirâtre entre deux blanches; le bec brun dessus, blanchâtre dessous; les pieds gris; le fond des plumes cendré foncé.

Longueur totale, cinq pouces; bec, huit lignes, grêle, arqué, diminuant uniformément de grosseur et finissant en pointe; mais grande ouverture de gorge, dit Belon, narines fort oblongues, à demi recouvertes par une membrane convexe, sans aucune petite plume; langue pointue et cartilagineuse par le bout, plus courte que le bec; tarse, sept lignes; doigt du milieu, sept lignes et demie; doigts latéraux adhérents à celui du milieu par

leur première phalange; ongle postérieur le plus fort de tous, et plus long même que son doigt; tous les ongles en général très-longs, très-crochus et très-propres pour grimper; vol, environ sept pouces; queue, vingt-quatre lignes selon Brisson, vingt-huit selon Willughby, vingt-six selon moi, composée de douze pennes étagées, les plus longues superposées aux plus courtes, ce qui fait paroître la queue étroite; toutes ces pennes pointues par le bout, ayant l'extrémité de la côte usée comme dans les pics, mais étant moins roides que dans ces oiseaux; dépasse les ailes de douze lignes. Les ailes ont dix-sept pennes; celle que l'on regarde ordinairement comme la première, et qui est très-courte, ne doit point être comptée parmi les pennes.

OËsophage, deux pouces; intestins, six; gésier musculieux, doublé d'une membrane qui ne se détache pas facilement, contenoit des débris d'insectes, mais pas une seule petite pierre ni fragment de pierre; légers vestiges de *cæcum*, point de vésicule du fiel.

#### VARIÉTÉ DU GRIMPEREAU.

Le grand grimpereau. C'est une simple variété de grandeur qui a les mêmes allures, le même plumage et la même conformation que le grimpereau : seulement il paroît moins défiant, moins attentif à sa propre conservation; car, d'un côté,

Belon donne le grimpereau ordinaire pour un oiseau difficile à prendre, et, de l'autre, Klein raconte qu'il a pris un jour à la main un de ces grands grimpereaux qui couroit sur un arbre.

### DU GRIMPEREAU DE MURAILLE.

Tout ee que le grimpereau de l'article précédent fait sur les arbres, celui-ci le fait sur les murailles; il y loge, il y grimpe, il y ehasse, il y pond. Je eomprends sous ee nom de *murailles* non-seulement eelles des hommes, mais encore eelles de la Nature, e'est-à-dire les grands rochers coupés à pie. M. Kramer a remarqué de ees oiseaux qui se tenoient dans les cimetières par préférence, et qui pondoient leurs œufs dans des erânes humains. Ils volent en battant des ailes à la manière des huppés; et quoiqu'ils soient plus gros que le précédent, ils sont aussi remuants et aussi vifs. Les mouches, les fourmis, et surtout les araignées, sont leur nourriture ordinaire.

Belon croyoit que c'étoit une espèce particulière à la province d'Auvergne : eependant elle existe en Autriche, en Silésie, en Suisse, en Pologne,

Le nom de *pic de montagne*, qu'on lui donne à Turin, est un indice qu'on le soupçonne, au moins dans ce pays, de s'accommoder aussi bien des trous de rocher que de ceux de muraille; et d'ailleurs Schweneckfeld dit qu'on le voit communément dans les citadelles qui sont situées sur les montagnes.

en Lorraine, surtout dans la Lorraine allemande. et même, selon quelques-uns, en Angleterre; selon d'autres, elle y est au moins fort rare : elle est au contraire assez commune en Italie, aux environs de Bologne et de Florence, mais beaucoup moins dans le Piémont.

C'est surtout l'hiver que ces oiseaux paroissent dans les lieux habités; et, si l'on en croit Belon, on les entend voler en l'air de bien loin, venant des montagnes pour s'établir contre les tours des villes. Ils vont seuls ou tout au plus deux à deux, comme font la plupart des oiseaux qui se nourrissent d'insectes; et, quoique solitaires, ils sont ni ennuyés ni tristes : tant il est vrai que la gaieté dépend moins des ressources de la société que de l'organisation intérieure!

Le mâle a sous la gorge une plaque noire qui se prolonge sur le devant du cou, et c'est le trait caractéristique qui distingue ce mâle de sa femelle; le dessus de la tête et du corps, d'un joli cendré; le dessous du corps, d'un cendré beaucoup plus foncé; les petites couvertures supérieures des ailes, couleur de rose; les grandes noirâtres, bordées de couleur de rose; les plumes terminées de blanc, et bordées, depuis leur base jusqu'à la moitié de leur longueur, de couleur de rose qui va s'affoiblissant, et qui s'éteint presque sur les plumes les plus proches du corps; les cinq premières marquées, sur le côté intérieur, de deux

taches d'un blanc plus ou moins pur, et les neuf suivantes d'une seule tache fauve; les petites couvertures inférieures, les plus voisines du bord, couleur de rose, les autres noirâtres; les plumes de la queue noirâtres, terminées, savoir, les quatre paires intermédiaires de gris sale, et les deux paires extérieures de blanc; le bec et les pieds noirs.

La femelle a la gorge blanchâtre. Un individu que j'ai observé avoit sous la gorge une grande plaque d'un gris clair, qui descendoit sur le cou, et envoyoit une branche sur chaque côté de la tête. La femelle, que M. Edwards a décrite, étoit plus grande que le mâle décrit par M. Brisson. En général, cet oiseau est d'une taille moyenne, entre celle du merle et celle du moineau.

Longueur totale, six pouces deux tiers; bec, quatorze lignes, et quelquefois jusqu'à vingt, selon M. Brisson; langue fort pointue, plus large à sa base, terminée par deux appendices; tarse, dix à onze lignes; doigts disposés trois en avant et un seul en arrière, celui du milieu neuf à dix lignes, le postérieur onze, et la corde de l'arc formé par l'ongle seul, six; en général tous les ongles longs, fins et crochus; vol, dix pouces; ailes composées de vingt plumes selon Edwards, de dix-neuf selon Brisson, et tous deux comptent parmi ces plumes la première, qui est très-courte et n'est point une plume; queue, vingt et une lignes, composée de

douze pennes à peu près égales, dépasse les ailes de six à sept lignes.

Belon dit positivement que cet oiseau a deux doigts devant et deux derrière; mais il avoit dit aussi que le grimpereau précédent avoit la queue courte. La cause de cette double erreur est la même : Belon regardoit ces deux oiseaux comme avoisinant la famille des pics, et il leur en a donné les attributs sans y regarder de bien près; c'est qu'il voyoit quelquefois par les yeux de l'analogie : or l'on sait que la lumière de l'analogie, qui éclaire si souvent l'esprit et le mène aux grandes découvertes, éblouit quelquefois les yeux dans le détail des observations.

## OISEAUX ÉTRANGERS

DE L'ANCIEN CONTINENT

### QUI ONT RAPPORT AUX GRIMPEREAUX.

Je donnerai à ces oiseaux le nom de *sou-man-gas*, que porte à Madagascar une assez belle espèce, par laquelle je vais commencer l'histoire de cette tribu. Je ferai ensuite un article séparé des oiseaux étrangers du nouveau continent qui ont quelque rapport à nos grimpereaux, mais auxquels ce nom de *grimperaux* ne peut convenir, puisqu'on sait que la plupart ne grimpent point sur les arbres, et qu'ils ont des mœurs, des allures et un régime fort différents. Je les distinguerai

donc, et de nos grimpereaux d'Europe, et des soui-mangas d'Afrique et d'Asie, par le nom de *guit-guit*, nom que les Sauvages, nos maîtres en nomenclature, ont imposé à une très-belle espèce de ce genre qui se trouve au Brésil. J'appelle les Sauvages nos maîtres en nomenclature, et j'en pourrais dire autant des enfants, parce que les uns et les autres désignent les êtres par des noms d'après Nature, qui ont rapport à leurs qualités sensibles, souvent même à la plus frappante, et qui par conséquent les représentent à l'imagination et les rappellent à l'esprit beaucoup mieux que nos noms abstraits, adoucis, polis, défigurés, et qui la plupart ne ressemblent à rien.

En général, les grimpereaux et les soui-mangas ont le bec plus long à proportion que les *guit-guits*, et leur plumage est pour le moins aussi beau, aussi beau même que celui des brillants colibris : ce sont les couleurs les plus riches, les plus éclatantes, les plus moelleuses; toutes les nuances de vert, de bleu, d'orangé, de rouge, de pourpre, relevées encore par l'opposition des différentes teintes de brun et de noir velouté, qui leur servent d'ombre. On ne peut s'empêcher d'admirer l'éclat de ces couleurs, leur jeu pétillant, leur inépuisable variété, même dans les peaux desséchées de ces oiseaux, qui ornent nos cabinets : on croiroit que la Nature a employé la matière des pierres précieuses. telles que le rubis,



l'émeraude, l'améthyste, l'aigue-marine, la topaze, pour en composer les barbes de leurs plumes. Que seroit-ce donc si nous pouvions contempler dans toute leur beauté ces oiseaux eux-mêmes, et non leurs cadavres ou leurs mannequins; si nous pouvions voir l'émail de leur plumage dans toute sa fraîcheur, animé par le souffle de vie, embelli par tout ce que la magie du prisme a de plus éblouissant, variant ses reflets à chaque mouvement de l'oiseau qui se meut sans cesse, et faisant jaillir sans cesse de nouvelles couleurs, ou plutôt de nouveaux feux!

Dans le petit comme dans le grand, il faut, pour bien connoître la Nature, l'étudier chez elle-même; il faut la voir agir en pleine liberté, ou du moins il faut tâcher d'observer les résultats de son action dans toute leur pureté, et avant que l'homme y ait mis la main.

Il y a beaucoup de soui-mangas vivants chez les oiseleurs hollandais du cap de Bonne-Espérance : ces oiseleurs ne leur donnent, pour toute nourriture, que de l'eau sucrée ; les mouches, qui abondent dans ce climat, et qui sont le fléau de la propreté hollandaise, suppléent au reste. Les soui-mangas sont fort adroits à cette chasse, ils attrapent toutes celles qui entrent dans la volière ou qui en approchent; et ce qui prouve que ce supplément de subsistance leur est très-nécessaire, c'est qu'ils meurent peu de temps après avoir été

transportés sur les vaisseaux, où il y a beaucoup moins d'insectes. M. le vicomte de Querhoent, à qui nous devons ces remarques, n'en a jamais pu conserver au-delà de trois semaines.

I. *Le soui-manga*. C'est, suivant M. Commerçon, le nom que l'on donne à ce bel oiseau dans l'île de Madagascar, où il l'a vu vivant.

Le soui-manga a la tête, la gorge et toute la partie antérieure, d'un beau vert brillant, et de plus un double collier, l'un violet et l'autre mordoré : mais ces couleurs ne sont ni simples ni permanentes; la lumière qui se joue dans les barbes des plumes comme dans autant de petits prismes, en varie incessamment les nuances depuis le vert doré jusqu'au bleu foncé. Il y a de chaque côté, au-dessous de l'épaule, une tache d'un beau jaune; la poitrine est brune; le reste du dessous du corps jaune clair, le reste du dessus du corps olivâtre obscur; les grandes couvertures et les plumes des ailes brunes, bordées d'olivâtre; celles de la queue noires, bordées de vert, excepté la plus extérieure, qui l'est en partie de gris brun; la suivante est terminée de cette même couleur; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle est un peu plus petite et beaucoup moins belle; brun olivâtre dessus, olivâtre tirant au jaune dessous; du reste ressemblant au mâle dans tout ce qui n'a point d'éclat. Cet oiseau est

à peu près de la grosseur de notre troglodyte.

Longueur totale, environ quatre pouces; bec, neuf lignes; tarse, six lignes et plus; doigt du milieu, cinq lignes et demie, plus grand que le postérieur; vol, six pouces; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de sept à huit lignes.

On doit rapporter à cette espèce, comme variété très-prochaine, le soui-manga de l'île de Luçon, que j'ai vu dans le beau cabinet de M. Mauduit, et qui a la gorge, le cou et la poitrine, couleur d'acier poli, avec des reflets verts, bleus, violets, etc., et plusieurs colliers que le jeu brillant de ces reflets paroît multiplier encore : il semble cependant que l'on en distingue quatre plus constants, l'inférieur violet noirâtre, le suivant marron, puis un brun, et enfin un jaune; il y a deux taches de cette couleur au-dessous des épaules; le reste du dessous du corps, gris olivâtre; le dessus du corps, vert foncé avec des reflets bleus, violets, etc.; les pennes des ailes, les pennes et couvertures supérieures de la queue, d'un brun plus ou moins foncé, avec un œil verdâtre.

Longueur totale, un peu moins de quatre pouces; bec, dix lignes; tarse, sept; ongle postérieur le plus fort; queue, quinze lignes, carrée, dépasse les ailes de sept lignes.

II. *Le soui-manga marron pourpré à poitrine rou-*

*ge.* Seba dit que le chant de cet oiseau des îles Philippines est semblable à celui du rossignol : il a la tête, la gorge et le devant du cou, variés de fauve et de noir lustré, changeant en bleu violet; le dessus du cou et le dessus du corps dans sa partie antérieure, marron pourpré, dans sa partie postérieure violet changeant en vert doré; les petites couvertures des ailes de même, les moyennes brunes, terminées de marron pourpré; la poitrine et le haut du ventre d'un rouge vif; le reste du dessous du corps, d'un jaune olivâtre; les plumes et grandes couvertures des ailes brunes, bordées de roux; les plumes de la queue noirâtres avec des reflets d'acier poli, bordées de violet changeant en vert doré; bec noir dessus (jaune, selon Seba), blanchâtre dessous; pieds bruns (jaunâtres selon Seba), et les ongles longs.

La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle est vert d'olive dessus, jaune olivâtre dessous; que les plumes de sa queue sont noirâtres, et les quatre paires latérales terminées de gris : ces oiseaux sont un peu plus petits que nos grimperaux.

Longueur totale, quatre pouces; bec, huit lignes; tarse, six; doigt du milieu, cinq, le postérieur un peu plus court; vol, six pouces; queue, un pouce, composée de douze plumes, dépasse les ailes de trois lignes.

*Variétés du soui-manga marron pourpré à poitrine rouge.* 1. Le petit grimperau, ou soui-manga brun

et blanc d'Edwards, a tant de rapport avec celui-ci, que je ne puis m'empêcher de le regarder comme une variété d'âge dont le plumage n'est point encore formé, et commence seulement à prendre des reflets : en effet, il est blanc dessous, brun dessus, avec quelques reflets de couleur de cuivre; il a un trait brun entre le bec et l'œil; des espèces de sourcils blancs; les pennes des ailes d'un brun plus foncé que le dos, et bordées d'une couleur plus claire, les pennes de la queue noirâtres, la plus extérieure terminée de blanc; le bec et les pieds bruns. M. Edwards dit qu'il est une fois plus petit que notre grimpereau d'Europe.

Longueur totale, trois pouces et demi; bec, huit à neuf lignes; tarse, cinq à six; doigt du milieu, cinq, un peu plus long que le postérieur; queue, treize lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de trois à quatre lignes.

II. Le grimpereau, ou soui-manga à gorge violette et poitrine rouge de M. Sonnerat, doit être aussi rapporté comme variété à la même espèce; car, outre qu'il a la gorge violette et la poitrine rouge, il a de plus le dos et les petites plumes des ailes mordorés, le croupion et la queue couleur d'acier poli tirant sur le verdâtre, et les couvertures inférieures de la queue d'un vert terne; d'ailleurs ces deux oiseaux sont indigènes des mêmes îles Philippines.

III. *Le soui-manga violet à poitrine rouge.* Le violet est la couleur dominante de son plumage, et sur ce fond obscur paroissent avec avantage les couleurs plus vives des parties antérieures; sur la gorge et le dessus de la tête, un vert doré brillant, enrichi de reflets cuivreux; sur la poitrine et le devant du cou, un beau rouge éclatant, seule couleur qui paroisse sur ces parties lorsque les plumes sont bien rangées, bien couchées les unes sur les autres : chacune de ces plumes est cependant de trois couleurs différentes, noire à son origine, vert doré dans sa partie moyenne, et rouge à son extrémité; preuve décisive, entre mille autres, qu'il ne suffit pas d'indiquer les couleurs des plumes pour donner une idée juste des couleurs du plumage. Toutes les pennes de la queue et des ailes, les grandes couvertures supérieures de ces dernières, et leurs couvertures inférieures, sont brunes : les jambes sont d'une teinte composée, où le brun semble fondu avec le violet; le bec est noir, et les pieds noirâtres. Cet oiseau est à peu près de la taille du roitelet : il se trouve au Sénégal.

Longueur totale, cinq pouces; bec, dix lignes; tarse, sept lignes; doigt du milieu, cinq lignes et demie, un peu plus long que le doigt postérieur; vol, sept pouces un tiers; queue, vingt-deux lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de dix lignes.

IV. *Le soui-manga pourprée.* Si cet oiseau avoit du vert doré changeant sur la tête et sous la gorge, et du rouge au lieu de vert et de jaune sur la poitrine, il seroit presque tout-à-fait semblable au précédent, ou du moins il lui ressembleroit beaucoup plus qu'au soui-manga à collier, qui n'a pas une nuance de pourpre dans son plumage, et je ne vois pas pourquoi M. Brisson regarde ce dernier et le grimpereau pourpre d'Edwards comme étant exactement le même oiseau sous deux noms différents.

V. *Le soui-manga à collier.* Cette espèce, qui vient du cap de Bonne-Espérance, a de l'analogie avec celle du soui-manga violet : elle a, comme celle-ci, du vert doré, changeant en couleur de cuivre de rosette, et ce vert doré s'étend sur la gorge, la tête et tout le dessus du corps ; il borde aussi les dix plumes intermédiaires de la queue, qui sont d'un noir lustré ; seulement il n'est point changeant sur ses couvertures supérieures : la poitrine a du rouge comme dans le soui-manga violet ; mais ce rouge occupe moins d'espace, monte

*The purple Indian creeper.* (Edwards.) Cet auteur dit que l'oiseau dont il s'agit ici a la langue du colibri, c'est-à-dire divisée par le bout en plusieurs filaments. On seroit fondé à croire, d'après cela, que M. Edwards n'a pas bien connu la vraie conformation de la langue du colibri.

moins haut, et forme une espèce de ceinture contiguë, par son bord supérieur, à un collier d'un bleu d'acier poli changeant en vert, large d'une ligne : le reste du dessous du corps est gris, avec quelques mouchetures jaunes sur le haut du ventre et sur les flancs; les pennes des ailes sont d'un gris brun; le bec est noirâtre, et les pieds tout-à-fait noirs. Cet oiseau est à peu près de la taille du souimanga violet, mais proportionné différemment.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, dix lignes; tarse, huit lignes et demie; doigt du milieu, six lignes, à peu près égal au doigt postérieur; vol, six pouces et demi; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de neuf lignes.

La femelle, suivant M. Brisson, diffère du mâle, en ce que le dessous du corps est de la même couleur que le dessus, seulement il y a des mouchetures jaunes sur les flancs.

Selon d'autres, elle a aussi une ceinture rouge, mais qui tombe plus bas que dans le mâle, et toutes ses autres couleurs sont moins vives, auquel cas on doit reconnoître cette femelle dans le souimanga observé au cap de Bonne-Espérance par M. le vicomte de Querhoent, au mois de janvier 1774. Cet oiseau avoit la gorge gris-brun, varié de vert et de bleu; la poitrine ornée d'une ceinture couleur de feu; le reste du dessous du corps gris-blanc; la tête et tout le dessus du corps gris-brun,



varié de vert sur le dos, et de bleu sur la naissance de la queue; les ailes brun clair, doublées de jaune doré; les plumes de la queue noirâtres; le bec et les pieds noirs. M. le vicomte de Querhoent ajoute que cet oiseau chante joliment, qu'il vit d'insectes et du suc des fleurs, mais qu'il a le gosier si étroit, qu'il ne sauroit avaler les mouches ordinaires un peu grosses. Ne pourroit-il pas se faire que cette dernière variété ne fût qu'une variété d'âge, observée avant que son plumage fût entièrement formé, et que la véritable femelle du soui-manga à collier fût le grimpereau du cap de Bonne-Espérance de M. Brisson, qui est partout d'un gris brun, plus foncé dessus, plus clair dessous, couleur qui borde les plumes de la queue et des ailes? Cela est d'autant plus probable, que les tailles se rapportent, ainsi que les dimensions relatives des parties, et que ces oiseaux sont tous deux du cap de Bonne-Espérance : mais c'est au temps et à l'observation à fixer tous ces doutes.

Enfin on pourroit encore regarder comme une femelle du soui-manga à collier ou de quelque une de ses variétés, le grimpereau des îles Philippines de M. Brisson, dont le plumage monotone et sans éclat annonce assez une femelle, et qui d'ailleurs a les plumes intermédiaires de la queue bordées d'un noir lustré, changeant en vert doré, comme sont les plumes de la queue du soui-manga à collier; mais, dans cette femelle, les reflets sont beau-

coup moins vifs. Elle est d'un brun verdâtre dessus, d'un blanc teinté de soufre dessous; elle a les pennes des ailes brunes, bordées d'une couleur plus claire, et les latérales de la queue noirâtres, terminées de blanc sale.

Si les grimpereaux des Indes orientales sont, comme ceux d'Amérique, plusieurs années à former leur plumage, et s'ils n'ont leurs belles couleurs qu'après un certain nombre de mues, on ne doit pas être surpris de trouver tant de variétés dans ces espèces.

Longueur totale, quatre pouces neuf lignes; bec, un pouce; tarse, six lignes et demie; doigt du milieu, cinq lignes et demie; le postérieur presque aussi long; vol, six pouces un quart; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de cinq lignes.

VI. *Le soui-manga olive à gorge pourpre.* La couleur la plus distinguée de son plumage, c'est un violet foncé très-éclatant qui règne sous la gorge, devant le cou et sur la poitrine; il a le reste du dessous du corps jaune; tout le dessus, compris les petites couvertures supérieures des ailes, d'une couleur d'olive obscure : cette couleur borde les pennes de la queue et des ailes, ainsi que les grandes couvertures de celles-ci, dont le brun est la couleur dominante; le bec est noir, et les pieds sont d'un cendré foncé.

C'est M. Poivre qui a apporté cet oiseau des Philippines. Il est à peu près de la taille de notre troglodyte.

Longueur totale, quatre pouces; bec, neuf à dix lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu, cinq lignes; le doigt postérieur un peu plus court; vol, six pouces; queue, quatorze lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de six lignes.

Si le grimpereau de Madagascar de M. Brisson n'avoit pas le bec plus court et la queue plus longue, je le regarderois comme la femelle du souimanga de cet article; mais du moins on ne peut s'empêcher de le reconnoître pour une variété imparfaite ou dégénérée. Il a tout le dessus du corps, compris les couvertures des ailes, d'un vert d'olive obscur, mais plus obscur sur le sommet de la tête que partout ailleurs, et qui borde les pennes des ailes et de la queue; toutes ces pennes sont brunes; le tour des yeux est blanchâtre : la gorge et le dessous du corps gris-brun; les pieds tout-à-fait bruns; il a le bec noirâtre. Sa taille est au-dessous de celle de notre grimpereau.

Longueur totale, quatre pouces; bec, six à sept lignes; tarse, sept lignes; doigt du milieu, cinq et demie; le doigt postérieur un peu plus court; vol, six pouces et demi; queue, dix-neuf lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de huit lignes.

Il y a aux Philippines un oiseau fort ressemblant à celui de cet article, et qu'on peut regarder comme une variété dans cette espèce; c'est le soui-manga ou grimpereau gris des Philippines de M. Brisson. Il a le dessus du corps d'une jolie teinte de gris brun; la gorge et le dessous du corps jaunâtres; la poitrine plus rembrunie; une bande violet foncé qui part de la gorge et descend le long du cou; les couvertures des ailes d'une couleur d'acier poli, couleur qui borde les plumes de la queue, dont le reste est noirâtre; les latérales terminées de blanc sale; les plumes des ailes brunes; le bec plus fort que les autres grimpereaux, et la langue terminée par deux filets, selon M. Linnæus; le bec et les pieds noirs. Il est plus petit que notre grimpereau.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers; bec, neuf lignes; tarse, six lignes et demie; doigt du milieu, cinq et demie; le doigt postérieur un peu plus court; vol, six pouces un quart; la queue, quinze lignes, composée de douze plumes égales, dépasse les ailes d'environ cinq lignes.

Enfin je trouve encore à cette variété même une variété secondaire dans le petit grimpereau des Philippines de M. Brisson : c'est toujours du gris brun dessus, du jaune dessous; une cravate violette; les plumes des ailes sont gris-brun comme le dessus du corps; celles de la queue d'un brun plus foncé; les deux paires les plus extérieu-

res terminées de blanc sale; le bec et les pieds sont noirâtres. Cet oiseau est beaucoup plus petit que celui auquel il ressemble si fort par le plumage, et peut-être le plus petit des soui-mangas connus de l'ancien continent; ce qui me porte à croire que c'est une variété d'âge.

Longueur totale, trois pouces deux tiers; bec, neuf lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu, quatre lignes et demie; le doigt postérieur un peu plus court; vol, cinq pouces deux tiers; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes d'environ cinq lignes.

VII. *L'angala dian*. Cet oiseau a aussi un collier d'une ligne et demie de large et d'un violet éclatant; les petites couvertures supérieures des ailes de même; la gorge, la tête, le cou, tout le dessus du corps et les couvertures moyennes des ailes, d'un vert doré brillant; un trait d'un noir velouté entre la narine et l'œil; la poitrine, le ventre et tout le dessous du corps, du même noir, ainsi que les pennes de la queue et des ailes, et les plus grandes couvertures des ailes: mais ces grandes couvertures et les pennes de la queue sont bordées de vert doré; le bec est noir, et les pieds aussi.

M. Adanson soupçonne que l'oiseau que M. Brisson a regardé comme la femelle de l'angala pourroit bien n'être qu'un jeune de la même espèce avant sa première mue. « Cela semble indiqué,

» ajoute-t-il, par nombre d'espèces d'oiseaux de ce  
 » genre, fort approchants de l'angala, qui se trou-  
 » vent au Sénégal, dont les femelles sont parfaite-  
 » ment semblables aux mâles, mais dont les jeunes  
 » ont dans leurs couleurs beaucoup de gris, qu'ils  
 » ne quittent qu'à leur première mue. »

L'angala est presque aussi gros que notre bec-figue. Il fait son nid en forme de coupe, comme le serin et le pinson, et n'y emploie guère d'autres matériaux que le duvet des plantes : la femelle y pond communément cinq ou six œufs; mais il lui arrive souvent d'en être chassée par une araignée aussi grosse qu'elle, et très-vorace, qui s'empare de la couvée et suce le sang des petits.

L'oiseau que M. Brisson regarde comme la femelle, et M. Adanson comme un jeune qui n'a point encore subi sa première mue, diffère du mâle adulte en ce que la poitrine et le reste du dessous du corps, au lieu d'être d'un noir velouté uniforme, est d'un blanc sale, semé de taches noires, et en ce que les ailes et la queue sont d'un noir moins brillant.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, quatorze lignes; tarse, huit lignes; doigt du milieu, six lignes et demie, et plus grand que le postérieur; vol, huit pouces; queue, dix-neuf lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de six à sept lignes.

VIII. *Le soui-manga de toutes couleurs.* Tout ce que l'on sait de cet oiseau, c'est qu'il vient de Ceylan, et que son plumage est d'un vert nuancé de toutes sortes de belles couleurs, parmi lesquelles la couleur d'or semble dominer. Seba dit que les petits de cet oiseau sont exposés aussi à devenir la proie des grosses araignées; et sans doute c'est un malheur qui leur est commun non-seulement avec l'angala, mais avec toutes les autres espèces de petits oiseaux qui nichent dans les pays habités par ces redoutables insectes, et qui ne savent pas, à l'aide d'une construction industrielle, leur interdire l'entrée du nid.

A juger par la figure que donne Seba, le soui-manga de toutes couleurs a sept ou huit pouces de longueur totale; son bec, environ dix-huit lignes; sa queue, deux pouces un quart, et dépasse les ailes de seize à dix-huit lignes : en un mot, on peut croire que c'est la plus grosse espèce des soui-mangas.

IX. *Le soui-manga vert à gorge rouge.* M. Sonnerat, qui a rapporté cet oiseau du cap de Bonne-Espérance, nous apprend qu'il chante aussi bien que notre rossignol, et même que sa voix est plus douce. Il a la gorge d'un beau rouge carmin; le ventre blanc; la tête et le cou, et la partie antérieure des ailes, d'un beau vert doré et argenté; le croupion bleu céleste; les ailes et la

queue d'un brun mordoré; le bec et les pieds noirs.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers à peu près; bec, un pouce; queue, dix-huit à vingt lignes, dépasse les ailes d'environ treize lignes.

X. *Le soui-manga rouge, noir et blanc.* C'est ainsi que M. Edwards désigne cet oiseau du Bengale, qui est à peu près de la taille de notre roitelet. Mais ce n'est pas assez d'indiquer les couleurs de son plumage; il faut donner, d'après le même M. Edwards, une idée de leur distribution. Le blanc règne sous la gorge et toute la partie inférieure sans exception; le noir sur la partie supérieure: mais sur ce fond sombre, un peu égayé par des reflets bleus, sont répandues quatre belles marques d'un rouge vif; la première sur le sommet de la tête, la seconde derrière le cou, la troisième sur le dos, et la quatrième sur les couvertures supérieures de la queue: les plumes de la queue et des ailes, le bec et les pieds, sont noirs.

Longueur totale, trois pouces un quart; bec, cinq à six lignes; tarse, cinq lignes; doigt du milieu, quatre à cinq lignes; le doigt postérieur un peu plus court; queue, environ un pouce, composée de douze plumes égales, dépasse les ailes de cinq à six lignes.

XI. *Le soui-manga de l'île de Bourbon.* Je ne



donne point de nom particulier à cet oiseau, parce que je soupçonne que c'est une femelle ou un jeune mâle dont le plumage est encore imparfait. Cette variété d'âge ou de sexe me paroît avoir plus de rapport avec le soui-manga proprement dit, le marron pourpré et le violet, qu'avec aucune autre. Elle a le dessus de la tête et du corps brun verdâtre; le croupion jaune olivâtre; la gorge et tout le dessus du corps d'un gris brouillé, qui prend une teinte jaunâtre près de la queue; les flancs roux; les plumes de la queue noirâtres; celles des ailes noirâtres, bordées d'une couleur plus claire; le bec et les pieds noirs.

Les dimensions sont à peu près les mêmes que celles du soui-manga violet.

#### DES SOUI-MANGAS A LONGUE QUEUE.

Nous ne connoissons que trois oiseaux dans l'ancien continent à qui ce nom soit applicable. Seba parle aussi d'une femelle de cette espèce qui n'a point de longue queue; d'où il suivroit que, du moins dans quelques espèces, cette longue queue est un attribut propre au mâle. Et qui sait si, parmi les espèces que nous venons de voir, il n'y en a pas plusieurs où les mâles jouissent de la même prérogative lorsqu'ils ont l'âge requis et lorsqu'ils ne sont point en mue? qui sait si plusieurs des individus qu'on a décrits, gravés. co-

loriés, ne sont pas des femelles, ou de jeunes mâles, ou de vieux mâles en mue, et privés, seulement pour un temps, de cette décoration? Je le croirois d'autant plus, que je ne vois aucune autre différence de conformation entre les soui-mangas à longue queue et ceux à queue courte, et que leur plumage brille des mêmes couleurs et jette les mêmes reflets.

I. *Le soui-manga à longue queue et à capuchon violet.* J'ignore pourquoi on a donné à cet oiseau le nom de *petit grimpereau*, si ce n'est parce qu'il a les deux pennes intermédiaires de la queue moins longues que les deux autres; mais il est certain qu'en retranchant à tous de la longueur totale, celle de la queue, celui-ci ne seroit pas le plus petit des trois.

Je remarque en second lieu qu'en le comparant au soui-manga marron pourpré, on trouve entre les deux des rapports si frappants et si multipliés, que s'il n'étoit pas plus gros, et qu'on ne lui sût pas la queue autrement faite, on seroit tenté de les prendre pour deux individus de la même espèce, dont l'un auroit perdu sa queue dans la mue. M. le vicomte de Querhoent l'a vu dans son pays natal, aux environs du cap de Bonne-Espérance. Il nous apprend qu'il construit son nid avec art, et qu'il y emploie pour tous matériaux une bourre soyeuse.

Il a la tête, le haut du dos et la gorge d'un violet brillant changeant en vert; le devant du cou d'un violet tout aussi brillant, mais changeant en bleu; le reste du dessus du corps d'un brun olivâtre, et cette couleur borde les grandes couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue, qui toutes sont d'un brun plus ou moins foncé; le reste du dessous du corps, d'un orangé plus vif sur les parties antérieures, et qui va s'affaiblissant sur les parties éloignées. La taille de cet oiseau n'est que très-peu au-dessus de celle de notre grimpereau.

Longueur totale, six pouces et plus; bec, onze lignes et demie; pieds, sept lignes et demie; doigt du milieu, six lignes, de très-peu plus long que le postérieur; vol, six pouces un tiers; queue, trois pouces, composée de dix pennes latérales étagées, et de deux intermédiaires qui excèdent les latérales de douze ou quatorze lignes, et les ailes de vingt-sept lignes. Ces deux intermédiaires sont plus étroites que les latérales, et cependant plus larges que dans les espèces suivantes.

II. *Le soui-manga vert doré changeant à longue queue.* Il a la poitrine rouge; tout le reste d'un vert doré assez foncé, néanmoins éclatant et changeant en cuivre de rosette; les pennes des ailes noirâtres, bordées de ce même vert; celles de la queue et leurs grandes couvertures brunes; le

bas-ventre mêlé d'un peu de blanc; le bec noir; les pieds noirâtres.

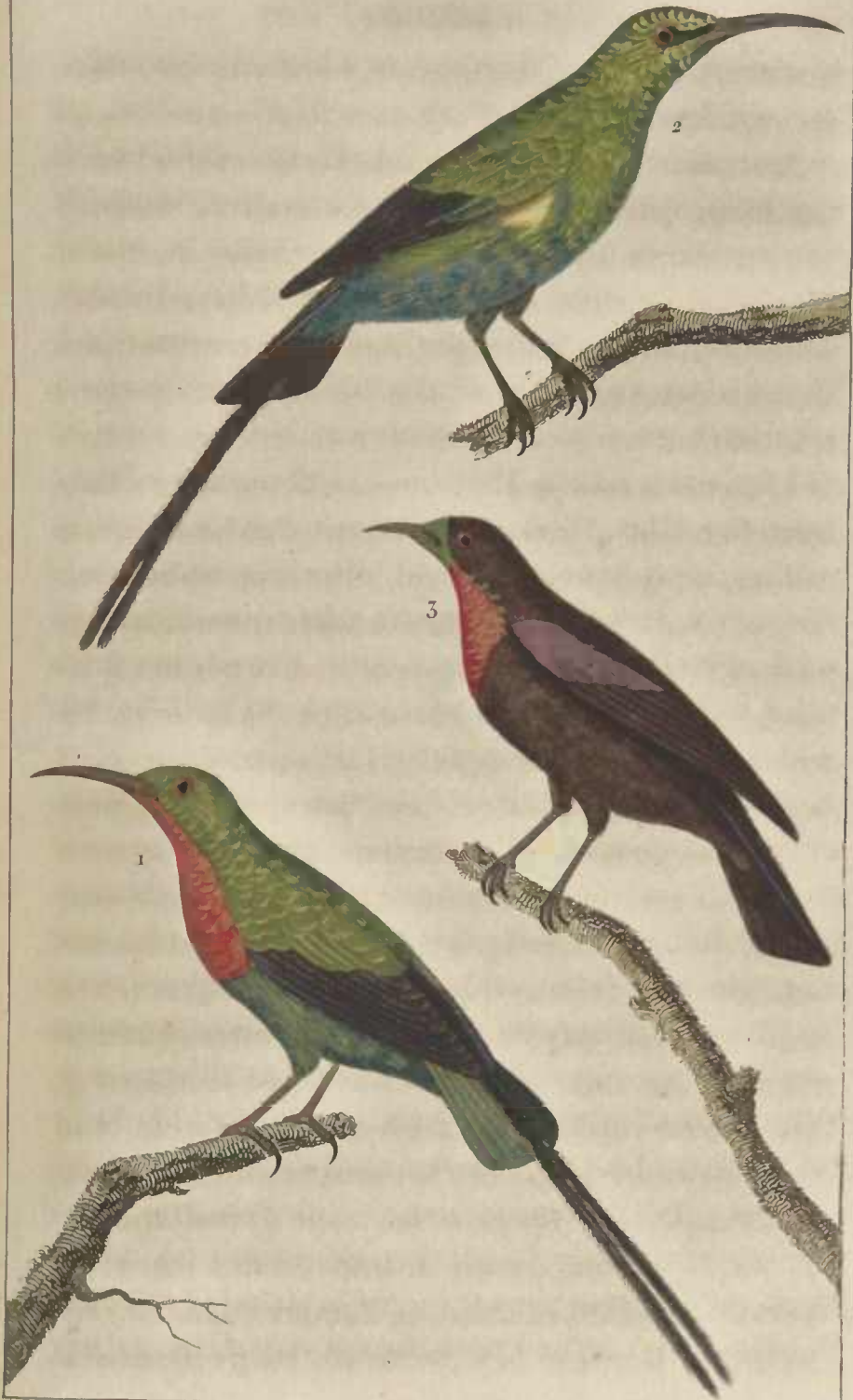
Cette espèce est du Sénégal. La femelle a le dessus brun verdâtre; le dessous jaunâtre, varié de brun; les couvertures inférieures de la queue blanches, semées de brun et de bleu; le reste comme dans le mâle, à quelques teintes près. Ces oiseaux sont à peu près de la taille de notre troglodyte.

Longueur totale, sept pouces deux lignes; bec, huit lignes et demie; tarse, sept lignes; doigt du milieu, cinq lignes et demie, plus long que le postérieur; vol, six pouces un quart; queue, quatre pouces trois lignes, composée de dix pennes latérales à peu près égales entre elles, et de deux intermédiaires fort longues et fort étroites, qui débordent ces latérales de deux pouces huit lignes, et les ailes de trois pouces quatre lignes.

III. *Le grand sou-manga vert à longue queue.*  
Cet oiseau se trouve au cap de Bonne-Espérance, où il a été observé et nourri quelques semaines par M. le vicomte de Querhoent, qui l'a décrit de la manière suivante : « Il est de la taille de la li-  
» notte; son bec, qui est un peu recourbé, a qua-  
» torze lignes de long; il est noir, ainsi que les  
» pieds, qui sont garnis d'ongles longs, surtout  
» celui du milieu et celui de l'arrière; il a les yeux  
» noirs, le dessus et le dessous du corps d'un très-







*Prêtre pinx*  
 1 Le Soui-manga vert doré changeant 133  
 2 Le grand Soui-manga vert . . . 134  
 3 L'Oiseau brun à bec de grimpereau 138  
*M. Coignet sc.*





beau vert brillant (changeant en cuivre de rosette, ajoute M. Brisson), avec quelques plumes d'un jaune doré sous les ailes; les grandes plumes des ailes et de la queue d'un beau noir violet changeant; le filet de la queue, qui a un peu plus de trois pouces, est bordé de vert. » M. Brisson ajoute qu'il a de chaque côté, entre le bec et l'œil, un trait d'un noir velouté.

Dans cette espèce, la femelle a aussi une longue queue, ou plutôt un long filet à la queue, mais cependant plus court que dans le mâle; car il ne dépasse les pennes latérales que de deux pouces et quelques lignes. Cette femelle a le dessus du corps et de la tête d'un brun verdâtre, mêlé de quelques plumes d'un beau vert; le croupion vert; les grandes plumes des ailes et de la queue d'un brun presque noir, ainsi que le filet ou les deux pennes intermédiaires; le dessous du corps est jaunâtre, avec quelques plumes vertes à la poitrine.

IV *L'oiseau rouge à bec de grimpereau.* Quoique cet oiseau et les trois suivants aient été donnés pour des oiseaux américains, et qu'en cette qualité ils dussent appartenir à la tribu des guit-guits, cependant il nous a paru, d'après leur conformation, et surtout d'après la longueur de leur bec, qu'ils avoient plus de rapport avec les souimangas; et en conséquence nous avons cru devoir

les placer entre ces deux tribus, et, pour ainsi dire, sur le passage de l'une à l'autre.

Nous nous y sommes déterminés d'autant plus volontiers, que l'indication du pays natal de ces oiseaux, ou n'a point de garant connu, ou n'est fondée que sur l'autorité de Seba, dont les naturalistes connoissent la valeur, et qui ne doit balancer en aucun cas celle de l'analogie. Nous aurons néanmoins cet égard pour les préjugés reçus, de ne point encore donner aux espèces dont il s'agit le nom de *soui-mangas*; nous nous contentons d'avertir que c'est celui qui leur convient le mieux : ce sera au temps et à l'observation à le leur confirmer.

Le rouge est la couleur dominante dans le plumage de l'oiseau dont il est ici question : mais il y a quelque différence dans les nuances, car le rouge du sommet de la tête est plus clair et plus brillant, celui du reste du corps est plus foncé. Il y a aussi quelques exceptions; car la gorge et le devant du cou sont de couleur verte; les plumes de la queue et des ailes terminées de bleuâtre; les jambes, le bec et les pieds, d'un jaune clair.

Sa voix est, dit-on, fort agréable, et sa taille est un peu au-dessus de celle de notre grim-pereau.

Longueur totale, environ quatre pouces et demi; bec, dix lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu, cinq lignes, un peu plus long que le doigt posté-

rieur; queue, quatorze lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes d'environ sept lignes.

Je regarde comme une variété dans cette espèce l'oiseau rouge à tête noire, que Seba, et quelques autres d'après lui, plaacent dans la Nouvelle-Espagne. Cet oiseau est si exactement proportionné comme le précédent, que le tableau des dimensions relatives de l'un peut servir pour les deux : la seule différence apparente est dans la longueur du bec, que l'on fixe à dix lignes dans l'oiseau précédent, et à sept dans celui-ci, différence qui en produit nécessairement une autre dans la longueur totale : mais ces mesures ont été prises sur la figure, et par conséquent sont sujettes à erreur; elles sont ici d'autant plus suspectes, que l'observateur original, Seba, paroît avoir été plus frappé du long bec de cet oiseau-ci que de celui de l'oiseau précédent. Il est donc très-probable que le dessinateur ou le graveur auront raccourci le bec de celui dont il est ici question; et pour peu que l'on suppose qu'ils l'aient seulement raccourci à eux deux de trois ou quatre lignes, toutes les proportions de ces deux oiseaux se trouvent parfaitement semblables et presque identiques : mais il y a quelques différences dans le plumage, et c'est la seule raison qui me détermine à distinguer celui-ci du précédent, comme simple variété.

Il a la tête d'un beau noir, et les couvertures supérieures des ailes d'un jaune doré; tout le res-

te est d'un rouge clair, excepté les plumes de la queue et des ailes, qui sont d'une teinte plus foncée.

A l'égard des dimensions relatives des parties, voyez celles de l'oiseau précédent, lesquelles, comme nous l'avons dit, sont ou doivent être exactement les mêmes.

V *L'oiseau brun à bec de grimpeur.* Le bec de cet oiseau fait lui seul en longueur les deux septièmes de tout le reste du corps. Il a la gorge et le front d'un beau vert doré; le devant du cou d'un rouge vif; les petites couvertures des ailes d'un violet brillant; les grandes couvertures et les plumes des ailes et de la queue, d'un brun teinté de roux; les moyennes couvertures des ailes, tout le reste du dessus et du dessous du corps, d'un brun noirâtre; le bec et les pieds noirs.

Cet oiseau n'est pas plus gros que notre becfigue.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; bec, un pouce; tarse, sept lignes et demie; doigt du milieu, six pouces, plus grand que le postérieur; vol, huit pouces; queue, vingt et une lignes, composée de douze plumes égales, dépasse les ailes d'environ sept lignes.

VI. *L'oiseau pourpré à bec de grimpeur.* Tout son plumage, sans exception, est d'une belle cou-

leur de pourpre uniforme. Seba lui a donné arbitrairement le nom d'*atototl*, qui, en mexicain, signifie *oiseau aquatique*; cependant l'oiseau dont nous nous occupons ici n'est rien moins qu'un oiseau aquatique. Seba assure aussi, je ne sais sur quels mémoires, qu'il chante agréablement. Sa taille est un peu au-dessus de celle du bec-figue.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, un pouce et plus; tarse, six lignes et demie; doigt du milieu, cinq lignes et demie, un peu plus long que le doigt postérieur; queue, quatorze lignes, dépasse les ailes de sept lignes.

#### DES GUIT-GUITS D'AMÉRIQUE.

*Guit-guit* est un nom américain qui a été donné à un ou deux oiseaux de cette tribu, composée des grimpereaux du nouveau continent, et que j'ai cru devoir appliquer comme nom générique à la tribu entière de ces mêmes oiseaux. J'ai indiqué ci-dessus, à l'article des grimpereaux, quelques-unes des différences qui se trouvent entre ces guit-guits et les colibris; on peut y ajouter encore qu'ils n'ont ni le vol des colibris, ni l'habitude de sucer les fleurs: mais, malgré ces différences, qui sont assez nombreuses et assez constantes, les créoles de Cayenne confondent ces deux dénominations, et étendent assez généralement le nom de *colibris* aux guit-guits; c'est à quoi il faut prendre garde

en lisant les relations de la plupart de nos voyageurs.

On m'assure que les *guit-guits* de Cayenne ne grimpent point sur les arbres, qu'ils vivent en troupes, et avec les oiseaux de leur tribu, et avec d'autres oiseaux, tels que de petits tangaras, sitelles, picuculles, etc., et qu'ils ne se nourrissent pas seulement d'insectes, mais de fruits et même de bourgeons.

I. *Le guit-guit noir et bleu.* Ce bel oiseau a le front d'une couleur d'aigue-marine; un bandeau sur les yeux d'un noir velouté; le reste de la tête, la gorge et tout le dessous du corps (sans exception, suivant Edwards), le bas du dos et les couvertures supérieures de la queue, d'un bleu d'outrémer, seule couleur qui paroisse lorsque les plumes sont bien couchées les unes sur les autres, quoique chacune de ces plumes soit de trois couleurs, selon la remarque de M. Brisson, brune à sa base, verte dans sa partie moyenne, et bleue à son extrémité; le haut du dos, la partie du cou qui est contiguë au dos, et la queue, sont d'un noir velouté; ce qui paroît des ailes lorsqu'elles sont pliées, est du même noir, à l'exception d'une bande bleue qui traverse obliquement leurs couvertures; le côté intérieur des pennes des ailes et leurs couvertures inférieures sont d'un beau jaune; en sorte que ces ailes, qui semblent toutes noi-

res dans leur repos, paroissent variées de noir et de jaune lorsqu'elles sont déployées et en mouvement : les couvertures inférieures de la queue sont d'un noir sans éclat (et non pas bleues, suivant M. Brisson); le bec est noir, les pieds tantôt rouges, tantôt orangés, tantôt jaunes, et quelquefois blanchâtres.

On voit, par cette description, que les couleurs du plumage sont sujettes à varier dans les différents individus : dans quelques-uns, la gorge est mêlée de brun; dans d'autres, elle est noire. En général, ce qui semble le plus soumis aux variations dans le plumage de ce *guit-guit*, c'est la distribution du noir; il arrive aussi quelquefois que le bleu prend une teinte de violet.

Marcgrave a observé que cet oiseau avoit les yeux noirs, la langue terminée par plusieurs filets, les plumes du dos soyeuses, et qu'il étoit à peu près de la grosseur du *piuson* : il l'a vu au Brésil; mais on le trouve aussi dans la Guiane et à Cayenne. La femelle a les ailes doublées de gris jaunâtre.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, huit à neuf lignes; tarse, six à sept; doigt du milieu, six, de très-peu plus long que le doigt postérieur; vol, six pouces trois quarts; queue, quinze lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de trois ou quatre lignes.

*Variété du guit-guit noir et bleu.* Cette variété se trouve à Cayenne ; elle ne diffère de l'oiseau précédent que par des nuances ; elle a la tête d'un beau bleu ; un bandeau sur les yeux d'un noir velouté ; la gorge, les ailes et la queue, du même noir ; tout le reste, d'un bleu éclatant tirant sur le violet ; le bec noir et les pieds jaunes ; les plumes bleues qui couvrent le corps sont de trois couleurs, et des mêmes couleurs que dans le précédent.

A l'égard de la taille, elle est un peu plus petite, et la queue surtout paroît plus courte ; ce qui supposeroit que c'est un jeune oiseau, ou un vieux qui n'avoit pas encore réparé ce que la mue lui avoit fait perdre : mais il a une plus grande étendue de vol, sans quoi je l'eusse regardé simplement comme une variété d'âge ou de sexe.

Cet oiseau fait son nid avec beaucoup d'art ; en dehors de grosse paille et de brins d'herbe un peu fermes, en dedans de matériaux plus mollets et plus doux : il lui donne à peu près la forme d'une cornue ; il le suspend par sa base à l'extrémité d'une branche foible et mobile ; l'ouverture est tournée du côté de la terre : par cette ouverture, l'oiseau entre dans le col de la cornue, qui est presque droit et de la longueur d'un pied, et il grimpe jusqu'au ventre de cette même cornue, qui est le vrai nid ; la couvée et la couveuse y sont à l'abri des araignées, des lézards et de tous leurs enne-



mis. Partout où l'on voit subsister des espèces faibles, non protégées par l'homme, il y a à parier que ce sont des espèces industrieuses.

L'auteur de *l'Essai sur l'histoire naturelle de la Guiane* fait mention d'un oiseau fort ressemblant à la variété précédente, si ce n'est qu'il a la queue d'une longueur extraordinaire. Cette longue queue est-elle la prérogative du mâle lorsqu'il est dans son état de perfection, ou bien caractérise-t-elle une autre variété dans la même espèce?

II. *Le guit-guit vert et bleu à tête noire*. Le plumage de cet oiseau d'Amérique est de trois ou quatre couleurs, et n'en a guère plus de variété pour cela, chacune de ces couleurs étant rassemblée en une seule masse, sans presque se croiser, se mêler ni se fondre avec les trois autres : le noir velouté sur la gorge et la tête exclusivement; le bleu foncé sous le corps; le vert éclatant sur toute la partie supérieure, compris la queue et les ailes, mais la queue est d'une teinte plus foncée : les couvertures inférieures des ailes sont d'un brun cendré, bordées de vert, et le bec est blanchâtre.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, neuf lignes; tarse, même longueur; doigt du milieu, sept lignes, un peu plus long que le doigt postérieur; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de huit à dix lignes : l'étendue du vol est inconnue.

Ce guit-guit est à peu près de la taille du pinson : on ne dit pas dans quelle partie de l'Amérique il se trouve; mais suivant toute apparence, il habite les mêmes contrées que les deux individus dont je vais parler, et qui lui ressemblent trop pour n'être point regardés comme des variétés dans cette espèce.

*Variétés du guit-guit vert et bleu à tête noire.*

I. Le guit-guit à tête noire. Celui-ci a la tête noire comme le précédent, mais non la gorge; elle est verte et d'un beau vert, ainsi que tout le dessus et le dessous du corps, compris les couvertures supérieures des ailes : leurs pennes sont noirâtres, ainsi que celles de la queue; mais toutes sont bordées de vert, seule couleur qui paroisse, les parties étant dans leur repos : les couvertures inférieures des ailes sont d'un cendré brun, bordées aussi de vert; le bec est jaunâtre à sa base, noirâtre dessus, blanchâtre dessous, et les pieds sont d'une couleur de plomb foncée : les dimensions relatives des parties sont à peu près les mêmes que dans l'oiseau précédent; seulement la queue est un peu plus longue, et dépasse les ailes de onze lignes : le vol est de sept pouces et demi.

II. Le guit-guit vert et bleu à gorge blanche. Le bleu est sur la tête et les petites couvertures supérieures des ailes; la gorge est blanche; tout le reste du plumage est comme dans la variété pré-

cédente, excepté qu'en général le vert est plus clair partout, et que, sur la poitrine, il est semé de quelques taches d'un vert plus foncé; le bec est noirâtre dessus, blanc dessous, suivant M. Brisson, et, au contraire, blanchâtre dessus et cendré foncé dessous, suivant M. Edwards; les pieds sont jaunâtres.

A l'égard des dimensions, elles sont précisément les mêmes que dans l'oiseau précédent. Cette conformité de proportions et de plumage a fait soupçonner à M. Edwards que ces deux oiseaux appartenoient à la même espèce : c'est aux observateurs voyageurs à nous apprendre si ce sont variétés d'âge, de sexe, de climat, etc.

III. Le *guit-guit* tout vert. Tout le dessus du corps est d'un vert foncé teinté de bleuâtre, excepté le croupion, qui, de même que la gorge et le dessous du corps, est d'un vert plus clair teinté de jaunâtre : le brun des ailes est noir, le bec et les pieds noirâtres; mais on aperçoit un peu de couleur de chair près de la base du bec inférieur.

On trouve cet oiseau à Cayenne et dans l'Amérique espagnole : il est de la grosseur des précédents, et proportionné à peu près de même, si ce n'est qu'il a le bec un peu plus court et plus approchant de celui des sucriers.

II. *Le guit-guit vert tacheté*. Celui-ci est plus petit que les *guit-guits* verts dont nous venons de

parler, et il est aussi proportionné différemment. Il a le dessus de la tête et du corps d'un beau vert, quoiqu'un peu brun (varié de bleu dans quelques individus); sur la gorge, une plaque d'un roux clair, encadrée des deux côtés par deux bandes bleues fort étroites qui accompagnent les branches de la mâchoire inférieure; les joues variées de vert et de blanchâtre, la poitrine et le dessous du corps de petits traits de trois couleurs différentes, les uns bleus, les autres verts, et les autres blancs; les couvertures inférieures de la queue jaunâtres; les plumes intermédiaires vertes; les latérales noirâtres, bordées et terminées de vert; les plumes des ailes de même; le bec noir; entre le bec et l'œil une tache d'un roux clair, et les pieds gris.

La femelle a les couleurs moins décidées, et le vert du dessus du corps plus clair; elle n'a point de roussâtre ni sur la gorge ni entre le bec et l'œil, et pas une seule nuance de bleu dans tout son plumage : j'en ai observé une en qui les deux bandes qui accompagnent les deux branches de la mâchoire inférieure étoient vertes.

Longueur totale, quatre pouces deux lignes; bec, neuf lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu de même longueur, un peu plus long que le doigt postérieur; vol, six pouces trois quarts; queue, quinze lignes, composée de douze plumes égales, dépasse les ailes de cinq lignes.

III. *Le guit-guit varié.* La Nature semble avoir pris plaisir à rendre agréable le plumage de cet oiseau, par la variété et le choix des couleurs qu'elle y a répandues : du rouge vif sur le sommet de la tête, du beau bleu sur l'occiput; du bleu et du blanc sur les joues; du jaune de deux nuances sur la gorge, la poitrine et tout le dessous du corps; du jaune, du bleu, du blanc et du noirâtre sur le dessus du corps, compris les ailes, la queue et leurs couvertures supérieures. On dit qu'il est d'Amérique; mais on ne désigne point la partie de ce continent qu'il habite de préférence. Il est à peu près de la taille du pinson.

Longueur totale, cinq pouces; bec, neuf lignes; tarse, six lignes; doigt du milieu, sept, un peu plus long que le doigt postérieur; ongles assez longs; queue, dix-sept lignes, dépasse les ailes de cinq à six lignes.

IV *Le guit-guit noir et violet.* Il a la gorge et le devant du cou d'un violet éclatant; le bas du dos, les couvertures supérieures de la queue et les petites des ailes, d'un violet tirant sur la couleur d'acier poli; la partie supérieure du dos et du cou, d'un beau noir velouté; le ventre, les couvertures inférieures de la queue et des ailes, et les grandes couvertures supérieures des ailes, d'un noir mat; le sommet de la tête d'un beau vert doré; la poitrine marron pourpré, le bec noirâtre, et les pieds

bruns. Cet oiseau se trouve au Brésil; il est de la taille de notre roitelet.

Longueur totale, trois pouces cinq lignes; bec, sept lignes; tarse, cinq lignes et demie; doigt du milieu, cinq, un peu plus long que le doigt postérieur; vol, quatre pouces un quart; queue, treize lignes et demie, composée de douze pennes égales, dépasse les ailes de cinq à six lignes.

V *Le sucrier*. Le nom de cet oiseau annonce l'espèce de nourriture qui lui plaît le plus : c'est le suc doux et visqueux qui abonde dans les cannes à sucre; et, selon toute apparence, cette plante n'est pas la seule où il trouve un suc qui lui convienne : il enfonce son bec dans les gerçures de la tige, et il suce la liqueur sucrée; c'est ce que m'assure un voyageur qui a passé plusieurs années à Cayenne. A cet égard, les sucriers se rapprochent des colibris; ils s'en rapprochent encore par leur petitesse, et celui de Cayenne nommément par la longueur relative de ses ailes, tandis que, d'un autre côté, ils s'en éloignent par la longueur de leurs pieds, et la brièveté de leur bec. Je soupçonne que les sucriers mangent aussi des insectes, quoique les observateurs et les voyageurs n'en disent rien.

Un sucrier mâle de la Jamaïque avoit la gorge, le cou et le dessus de la tête et du corps, d'un beau noir, toutefois avec quelques exceptions; savoir,

des espèces de sourcils blancs, du blanc sur les grandes pennes des ailes, depuis leur origine jusque passé la moitié de leur longueur, et encore sur les extrémités de toutes les pennes latérales de la queue; le bord des ailes, le croupion, les flancs et le ventre d'un beau jaune qui alloit s'affoiblissant sur le bas-ventre, et qui n'étoit plus que blanchâtre sur les couvertures inférieures de la queue.

L'espèce est répandue à la Martinique, à Cayenne, à Saint-Domingue, etc.; mais le plumage varie un peu dans ces différentes îles, quoique situées à peu près sous le même climat. Le sucrier de Cayenne a la tête noirâtre, deux sourcils blancs, qui, se prolongeant, vont se rejoindre derrière le cou; la gorge gris cendré clair; le dos et les couvertures supérieures des ailes gris cendré plus foncé; les pennes des ailes et de la queue gris cendré, bordé de cendré; la partie antérieure des ailes bordée de jaune citron; le croupion jaune; la poitrine et le dessous du corps jaune aussi, mais cette couleur est mêlée de gris sur le bas-ventre, le bec noir, et les pieds bleuâtres; la queue dépasse de fort peu l'extrémité des ailes.

Cet oiseau a le cri très-fin, *zi, zi*, comme le colibri, et, comme lui et les autres sucriers, il suce la sève des plantes. Quoiqu'on m'ait fort assuré que le sucrier de Cayenne que je viens de décrire

\* Les créoles et les Nègres de Cayenne l'appellent *sicouri*.

étoit un mâle, cependant je ne puis dissimuler qu'il a beaucoup de rapports avec la femelle du sucrier de la Jamaïque, seulement celle-ci a la gorge blanchâtre, une teinte de cendré sur tout ce qui est noirâtre; les sourcils blanc jaunâtre; la partie antérieure des ailes bordée de blanc; et le croupion de la même couleur que le dos; les cinq paires des plumes latérales de la queue terminées de blanc, selon Edwards (la seule paire extérieure, suivant Brisson); enfin les plus grandes plumes des ailes blanches, depuis leur origine jusqu'au-delà de la moitié de leur longueur, comme dans le mâle.

M. Sloane dit que cet oiseau a un petit ramage fort court et fort agréable : mais si tel étoit le ramage de l'oiseau observé par M. Sloane, lequel étoit probablement une femelle, on peut croire que le chant du mâle est encore plus agréable.

Le même observateur, qui a disséqué un de ces oiseaux, nous apprend qu'il avoit le cœur et le gésier petits, celui-ci peu musculeux, doublé cependant d'une membrane sans adhérence, le foie d'un rouge vif, et les intestins roulés en un grand nombre de circonvolutions.

J'ai vu un sucrier de Saint-Domingue qui avoit le bec et la queue un peu plus courts, les sourcils blancs, et sur la gorge une espèce de plaque grise, plus étendue que ne l'est la plaque blanchâtre dans la femelle ci-dessus; il lui ressembloit parfaitement dans tout le reste.



Enfin M. Linnæus regarde comme le même oiseau le grimpereau de Bahama de M. Brisson, et ses sucriers de la Martinique et de la Jamaïque. Il a en effet le plumage à peu près semblable à celui des autres sucriers; tout le dessus brun, compris même les plumes des ailes et de la queue, celles-ci blanchâtres par-dessous; la gorge d'un jaune clair; le bord antérieur des ailes, leurs couvertures inférieures et le reste du dessous du corps, d'un jaune plus foncé jusqu'au bas du ventre, lequel est du même brun que le dos. Au reste, cet oiseau est plus gros que les autres sucriers, et il a la queue plus longue; en sorte qu'on doit le regarder au moins comme une variété de grandeur et même de climat. Voici les dimensions comparées de ce sucrier de Bahama et de celui de la Jamaïque.

|                                       | Sucrier<br>de Bahama. |                 | Sucrier<br>de la Jamaïque. |       |
|---------------------------------------|-----------------------|-----------------|----------------------------|-------|
|                                       | pouc.                 | lig.            | pouc.                      | lig.  |
| Longueur totale.                      | 4                     | 8               | 3                          | 7     |
| <i>Idem</i> , non compris la queue.   | 0                     | 32              | 0                          | 27    |
| Bec.                                  | 0                     | 6               | 0                          | 6     |
| Tarse.                                | 0                     | 6 $\frac{1}{2}$ | 0                          | 7     |
| Doigt du milieu.                      | 0                     | 5 $\frac{1}{2}$ | 0                          | 6     |
| Doigt postérieur.                     | 0                     | 5 et plus       | 0                          | 4 à 5 |
| Vol.                                  | 7                     | 0               | inconnu.                   |       |
| Queue, composée de douze pen-<br>nes. | 2                     | 0               | 1                          | 4     |
| Dépasse les ailes de.                 | 0                     | 15 à 16         | 0                          | 5 à 6 |

Le nom de *luscinia*, que M. Klein donne à cet oiseau. suppose qu'il le regarde comme un oiseau

chanteur; ce qui seroit un rapport de plus avec le sucrier de la Jamaïque.

---

## DE L'OISEAU-MOUCHE.'

DE tous les êtres animés, voici le plus élégant pour la forme, et le plus brillant pour les couleurs. Les pierres et les métaux polis par notre art ne sont pas comparables à ce bijou de la Nature; elle l'a placé, dans l'ordre des oiseaux, au dernier degré de l'échelle de grandeur : *maximè miranda in minimis*. Son chef-d'œuvre est le petit oiseau-mouche; elle l'a comblé de tous les dons qu'elle n'a fait que partager aux autres oiseaux : légèreté, rapidité, prestesse, grâce et riche parure, tout appartient à ce petit favori. L'émeraude, le rubis, la topaze, brillent sur ses habits; il ne les

Les Espagnols le nomment *tomineios*; les Péruviens, *quinti*, selon Garcilasso; selon d'autres, *quindé*, et de même au Paraguay; les Mexicains, *huitzitzil*, suivant Ximènes; *boitzitzil* dans Hernandès; *ourissia* (rayon du soleil), suivant Nieremberg; les Brésiliens, *guaimunbi* (ce nom est générique, et comprend dans Marcgrave les colibris avec les oiseaux-mouches; c'est apparemment ce même nom corrompu que Léry et Thevet rendent par *gonambouch*, et que les relations portugaises écrivent *guanimbique*); *guachichil* à la Nouvelle - Espagne, c'est-à-dire *suce-fleurs*, suivant Gemelli Carreri; en anglais, *humming bird* (oiseau bourdonnant); en latin moderne de nomenclature, *metlisuga* (Brisson), *trochilus* (Linn.).

souille jamais de la poussière de la terre, et, dans sa vie tout aérienne, on le voit à peine toucher le gazon par instants : il est toujours en l'air, volant de fleurs en fleurs; il a leur fraîcheur comme il a leur éclat; il vit de leur nectar, et n'habite que les climats où sans cesse elles se renouvellent.

C'est dans les contrées les plus chaudes du Nouveau-Monde que se trouvent toutes les espèces d'oiseaux-mouches. Elles sont assez nombreuses et paroissent confinées entre les deux tropiques; car ceux qui s'avancent en été dans les zones tempérées n'y font qu'un court séjour : ils semblent suivre le soleil, s'avancer, se retirer avec lui, et voler sur l'aile des zéphyrus à la suite d'un printemps éternel.

Les Indiens, frappés de l'éclat et du feu que rendent les couleurs de ces brillants oiseaux, leur avoient donné les noms de *rayons* ou *cheveux du soleil*. Les Espagnols les ont appelés *tomineios*, mot relatif à leur excessive petitesse : le tomine est un poids de douze grains. *J'ai vu*, dit Nieremberg, *peser au trébuchet un de ces oiseaux, lequel, avec son nid, ne pesoit que deux tomines*. Et pour le volume, les petites espèces de ces oiseaux sont au-dessous de la grande mouche asile (*le taon*) pour la grandeur, et du bourdon pour la grosseur. Leur bec est une aiguille fine, et leur langue un fil délié; leurs petits yeux noirs ne paroissent que deux points brillants; les plumes de

leurs ailes sont si délicates, qu'elles en paroissent transparentes. A peine aperçoit-on leurs pieds, tant ils sont courts et menus : ils en font peu d'usage; ils ne se posent que pour passer la nuit, et se laissent, pendant le jour, emporter dans les airs. Leur vol est continu, bourdonnant et rapide. Marcgrave compare le bruit de leurs ailes à celui d'un rouet, et l'exprime par les syllabes *hour, hour, hour*. Leur battement est si vif, que l'oiseau, s'arrêtant dans les airs, paroît non-seulement immobile, mais tout-à-fait sans action. On le voit s'arrêter ainsi quelques instants devant une fleur, et partir comme un trait pour aller à une autre. Il les visite toutes, plongeant sa petite langue dans leur sein, les flattant de ses ailes, sans jamais s'y fixer, mais aussi sans les quitter jamais; il ne presse ses inconstances que pour mieux suivre ses amours et multiplier ses jouissances innocentes : car cet amant léger des fleurs vit à leurs dépens sans les flétrir; il ne fait que pomper leur miel, et c'est à cet usage que sa langue paroît uniquement destinée. Elle est composée de deux fibres creuses, formant un petit canal, divisé au bout en deux filets; elle a la forme d'une trompe, dont elle fait les fonctions; l'oiseau la darde hors de son bec, apparemment par un mécanisme de l'os hyoïde, semblable à celui de la langue des pics; il la plonge jusqu'au fond du calice des fleurs pour en tirer les sucs. Telle est sa

manière de vivre, d'après tous les auteurs qui en ont écrit. Ils n'ont eu qu'un contradicteur, c'est M. Badier, qui, pour avoir trouvé dans l'œsophage d'un oiseau-mouche quelques débris de petits insectes, en conclut qu'il vit de ces animaux, et non du suc des fleurs. Mais nous ne croyons pas devoir faire céder une multitude de témoignages authentiques à une seule assertion, qui même paroît prématurée. En effet, que l'oiseau-mouche avale quelques insectes, s'ensuit-il qu'il en vive et s'en nourrisse toujours? et ne semble-t-il pas inévitable qu'en pompant le miel des fleurs, ou recueillant leurs poussières, il entraîne en même temps quelques-uns des petits insectes qui s'y trouvent engagés? Au reste, la nourriture la plus substantielle est nécessaire pour suffire à la prodigieuse vivacité de l'oiseau-mouche, comparée avec son extrême petitesse; il faut bien des molécules organiques pour soutenir tant de force dans de si foibles organes, et fournir à la dépense d'esprits que fait un mouvement perpétuel et rapide : un aliment d'aussi peu de substance que quelques menus insectes y paroît bien peu proportionné; et Sloane, dont les observations sont ici du plus grand poids, dit expressément qu'il a trouvé l'estomac de l'oiseau-mouche tout rempli des poussières et du miellat des fleurs.

Rien n'égale en effet la vivacité de ces petits oiseaux, si ce n'est leur courage, ou plutôt leur au-

dace : on les voit poursuivre avec furie des oiseaux vingt fois plus gros qu'eux, s'attacher à leur corps, et, se laissant emporter par leur vol, les becqueter à coups redoublés, jusqu'à ce qu'ils aient assouvi leur petite colère; quelquefois même ils se livrent entre eux de très-vifs combats. L'impatience paroît être leur ame; s'ils approchent d'une fleur et qu'ils la trouvent fanée, ils lui arrachent les pétales avec une précipitation qui marque leur dépit. Ils n'ont point d'autre voix qu'un petit cri, *screp, screp*, fréquent et répété; ils le font entendre dans les bois dès l'aurore, jusqu'à ce qu'aux premiers rayons du soleil, tous prennent l'essor et se dispersent dans les campagnes.

Ils sont solitaires, et il seroit difficile qu'étant sans cesse emportés dans les airs, ils pussent se reconnoître et se joindre : néanmoins l'amour, dont la puissance s'étend au-delà de celle des éléments, sait rapprocher et réunir tous les êtres dispersés; on voit les oiseaux-mouches deux à deux dans le temps des nichées. Le nid qu'ils construisent répond à la délicatesse de leur corps; il est fait d'un coton fin ou d'une bourre soyeuse recueillie sur des fleurs : ce nid est fortement tissu et de la consistance d'une peau douce et épaisse. La femelle se charge de l'ouvrage, et laisse au mâle le soin d'apporter les matériaux : on la voit, empressée à ce travail chéri, chercher, choisir, employer brin à brin les fibres propres à former

le tissu de ce doux berceau de sa progéniture; elle en polit les bords avec sa gorge, le dedans avec sa queue; elle le revêt à l'extérieur de petits morceaux d'écorce de gommiers qu'elle colle alentour pour le défendre des injures de l'air, autant que pour le rendre plus solide : le tout est attaché à deux feuilles ou à un seul brin d'oranger, de citronnier, ou quelquefois à un fétu qui pend de la couverture de quelque case. Ce nid n'est pas plus gros que la moitié d'un abricot, et fait de même en demi-coupe : on y trouve deux œufs tout blancs, et pas plus gros que de petits pois; le mâle et la femelle les couvent tour-à-tour pendant douze jours; les petits éclosent au treizième jour, et ne sont alors pas plus gros que des mouches. « Je » n'ai jamais pu remarquer, dit le P du Tertre, » quelle sorte de becquée la mère leur apporte, » sinon, qu'elle leur donne à sucer sa langue encore tout emmiellée du suc tiré des fleurs. »

On conçoit aisément qu'il est comme impossible d'élever ces petits volatiles; ceux qu'on a essayé de nourrir avec des sirops ont dépéri dans quelques semaines. Ces aliments, quoique légers, sont encore bien différents du nectar délicat qu'ils recueillent en liberté sur les fleurs, et peut-être auroit-on mieux réussi en leur offrant du miel.

La manière de les abattre est de les tirer avec du sable ou à la sarbacane. Ils sont si peu défiants, qu'ils se laissent approcher jusqu'à cinq

ou six pas. On peut encore les prendre en se plaçant dans un buisson fleuri, une verge enduite d'une gomme gluante à la main; on en touche aisément le petit oiseau lorsqu'il bourdonne devant une fleur. Il meurt aussitôt qu'il est pris, et sert après sa mort à parer les jeunes Indiennes, qui portent en pendants d'oreilles deux de ces charmants oiseaux. Les Péruviens avoient l'art de composer avec leurs plumes des tableaux dont les anciennes relations ne cessent de vanter la beauté. Marcgrave, qui avoit vu de ces ouvrages, en admire l'éclat et la délicatesse.

Avec le lustre et le velouté des fleurs, on a voulu encore en trouver le parfum à ces jolis oiseaux; plusieurs auteurs ont écrit qu'ils sentoient le musc. C'est une erreur dont l'origine est apparemment dans le nom que leur donne Oviedo, de *passer mosquitus*, aisément changé en celui de *passer moscatus*. Ce n'est pas la seule petite merveille que l'imagination ait voulu ajouter à leur histoire : on a dit qu'ils étoient moitié oiseaux et moitié mouches, qu'ils se produisoient d'une mouche; et un provincial des Jésuites affirme gravement, dans Clusius, avoir été témoin de la métamorphose. On a dit qu'ils mouroient avec les fleurs, pour renaître avec elles; qu'ils passaient dans un sommeil et un engourdissement total toute la mauvaise saison, suspendus par le bec à l'écorce d'un arbre. Mais ces fictions ont été rejetées



par les naturalistes sensés, et Catesby assure avoir vu, durant toute l'année, ces oiseaux à Saint-Domingue et au Mexique, où il n'y a pas de saison entièrement dépouillée de fleurs. Sloane dit la même chose de la Jamaïque, en observant seulement qu'ils y paroissent en plus grand nombre après la saison des pluies, et Marcgrave avoit déjà écrit qu'on les trouve toute l'année en grand nombre dans les bois du Brésil.

Nous connoissons vingt-quatre espèces dans le genre des oiseaux-mouches, et il est plus que probable que nous ne les connoissons pas toutes. Nous les désignerons chacune par des dénominations différentes, tirées de leurs caractères les plus apparents, et qui sont suffisants pour ne les pas confondre.

## DU PLUS PETIT OISEAU-MOUCHE.

### *Première espèce.*

C'est par la plus petite des espèces qu'il convient de commencer l'énumération du plus petit des genres. Ce très-petit oiseau-mouche est à peine long de quinze lignes, de la pointe du bec au bout de la queue. Le bec a trois lignes et demie, la queue quatre, de sorte qu'il ne reste qu'un peu plus de sept lignes pour la tête, le cou et le corps de l'oiseau; dimensions plus petites que celles de nos grosses mouches. Tout le dessus de la tête et

du corps est vert doré brun changeant et à reflets rougeâtres; tout le dessous est gris-blanc. Les plumes de l'aile sont d'un brun tirant sur le violet; et cette couleur est presque généralement celle des ailes dans tous les oiseaux-mouches, aussi-bien que dans les colibris. Ils ont aussi assez communément le bec et les pieds noirs; les jambes sont recouvertes assez bas de petits duvets effilés, et les doigts sont garnis de petits ongles aigus et courbés. Tous ont dix plumes à la queue, et l'on est étonné que Marcgrave n'en compte que quatre; c'est vraisemblablement une erreur de copiste. La couleur de ces plumes de la queue est, dans la plupart des espèces, d'un noir bleuâtre, avec l'éclat de l'acier bruni. La femelle a généralement les couleurs moins vives; on la reconnoît aussi, suivant les meilleurs observateurs, à ce qu'elle est un peu plus petite que le mâle. Le caractère du bec de l'oiseau-mouche est d'être égal dans sa longueur, un peu renflé vers le bout, comprimé horizontalement, et *droit*. Ce dernier trait distingue les oiseaux-mouches des colibris, que plusieurs naturalistes ont confondus, et que Marcgrave lui-même n'a pas séparés.

Au reste, cette première et très-petite espèce se trouve au Brésil et aux Antilles. L'oiseau nous a été envoyé de la Martinique sur son nid, et M. Edwards l'a reçu de la Jamaïque.

## DU RUBIS.

*Seconde espèce.*

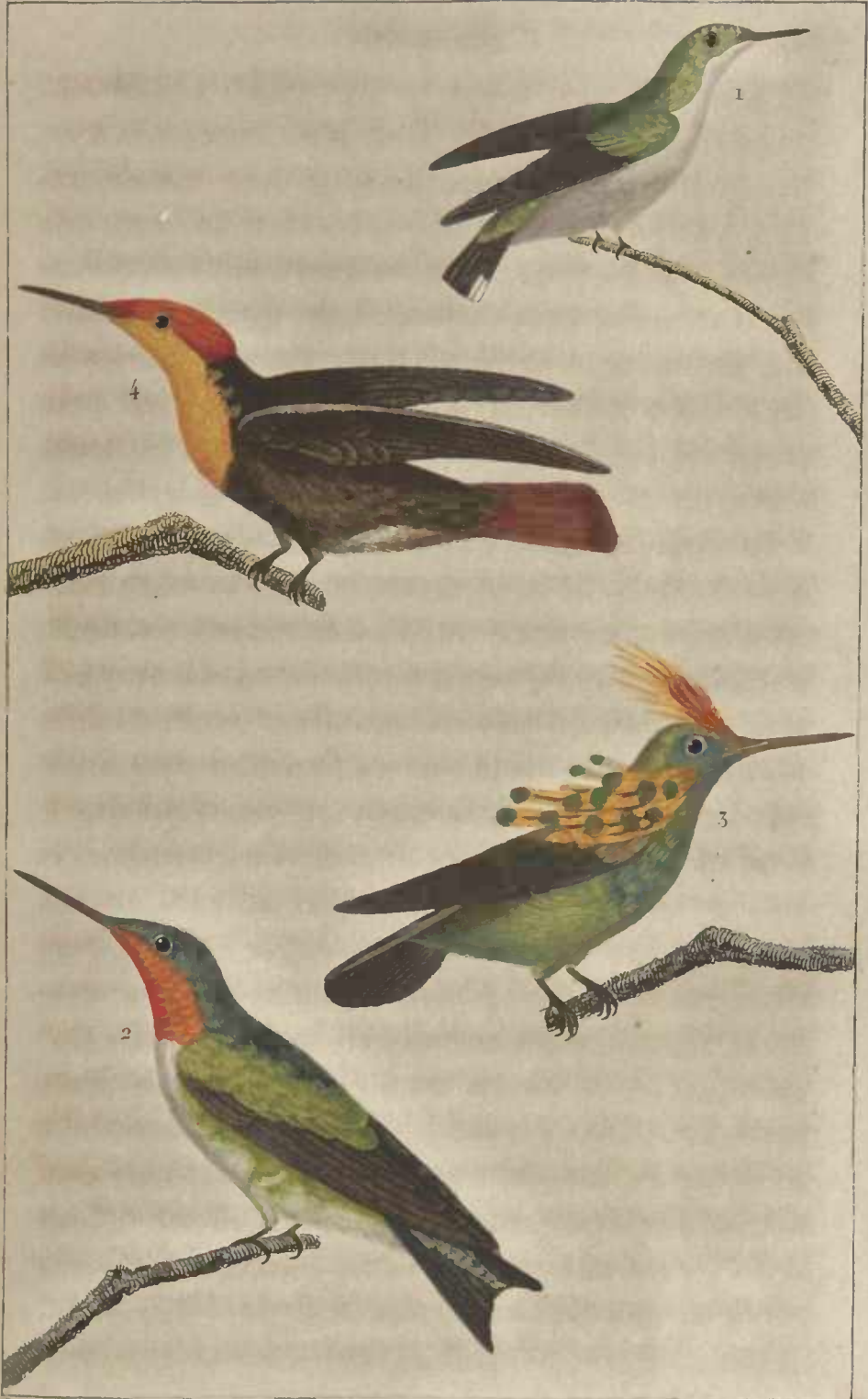
En observant l'ordre de grandeur, ou plutôt de petitesse, plusieurs espèces pourroient tenir ici la seconde place. Nous la donnons à l'oiseau-mouche de la Caroline, en le désignant par le nom de *rubis*. Catesby n'exprime que foiblement l'éclat et la beauté de la couleur de sa gorge, en l'appellant *un émail cramoisi* : c'est le brillant et le feu d'un rubis; vu de côté, il s'y mele une couleur d'or; et en dessous, ce n'est plus qu'un grenat sombre. On peut remarquer que ces plumes de la gorge sont taillées et placées en écailles, arrondies, détachées; disposition favorable pour augmenter les reflets, et qui se trouve, soit au cou, soit sur la tête des oiseaux-mouches, dans toutes leurs plumes éclatantes. Celui-ci a tout le dessus du corps d'un vert doré changeant en couleur de cuivre rouge; la poitrine et le devant du corps sont mêlés de gris blanc et de noirâtre; les deux plumes du milieu de la queue sont de la couleur du dos, et les plumes latérales sont d'un brun pourpré, Catesby dit *couleur de cuivre*; l'aile est d'un brun teint de violet, qui est, comme nous l'avons déjà observé, la couleur commune des ailes de tous ces oiseaux : ainsi nous n'en ferons plus mention dans leurs descriptions. La coupe

de leurs ailes est assez remarquable; Catesby l'a comparée à celle de la *lame d'un cimenterre turc*. Les quatre ou cinq premières pennes extérieures sont très-longues; les suivantes le sont beaucoup moins, et les plus près du corps sont extrêmement courtes; ce qui, joint à ce que les grandes ont une courbure en arrière, fait ressembler les deux ailes ouvertes à un arc tendu : le petit corps de l'oiseau est au milieu comme la flèche de l'arc.

Le rubis se trouve en été à la Caroline, et jusqu'à la Nouvelle-Angleterre, et c'est la seule espèce d'oiseau-mouche qui s'avance dans ces terres septentrionales. Quelques relations portent cet oiseau-mouche jusqu'en Gaspésie, et le P. Charlevoix prétend qu'on le voit au Canada : mais il paroît l'avoir assez mal connu, quand il dit que le fond de son nid est *tissu de petits brins de bois, et qu'il pond jusqu'à cinq œufs*; et ailleurs, *qu'il a les pieds, comme le bec, fort longs*. L'on ne peut rien établir sur de pareils témoignages. On donne la Floride pour retraite en hiver aux oiseaux-mouches de la Caroline; en été, ils y font leurs petits, et partent quand les fleurs commencent à se flétrir en automne. *Ce n'est que des fleurs qu'il tire sa nourriture, et je n'ai jamais observé, dit Catesby, qu'il se nourrit d'aucun insecte, ni d'autre chose que du nectar des fleurs.*







*Prêtre pinx*

*M<sup>e</sup> Gignel sc.*

|                                    |          |                              |     |
|------------------------------------|----------|------------------------------|-----|
| 1. Le petit Oiseau Mouche. . . . . | Page 159 | 3. Le Huppe-col . . . . .    | 164 |
| 2. Le Rubis . . . . .              | 161      | 4. Le Rubis topaze . . . . . | 166 |





## DE L'AMÉTHYSTE.

*Troisième espèce.*

Ce petit oiseau-mouche a toute la gorge et le devant du cou de couleur améthyste brillante. L'oiseau améthyste est un des plus petits oiseaux-mouches; sa taille et sa figure sont celles des rubis; il a de même la queue fourchue; le devant du corps est marbré de gris blanc et de brun; le dessus est vert doré; la couleur améthyste de la gorge se change en brun pourpré, quand l'œil se place un peu plus bas que l'objet; les ailes semblent un peu plus courtes que dans les autres oiseaux-mouches, et ne s'étendent pas jusqu'aux deux plumes du milieu de la queue, qui sont cependant les plus courtes, et rendent sa coupe fourchue.

## DE L'ORVERT.

*Quatrième espèce.*

Le vert et le jaune doré brillent plus ou moins dans tous les oiseaux-mouches; mais ces belles couleurs couvrent le plumage entier de celui-ci avec un éclat et des reflets que l'œil ne peut se lasser d'admirer : sous certains aspects, c'est un or brillant et pur; sous d'autres, un vert glacé qui n'a pas moins de lustre que le métal poli. Ces couleurs s'étendent jusque sur les ailes; la queue

est d'un noir d'acier bruni; le ventre blanc. Cet oiseau-mouche est encore très-petit, et n'a pas deux pouces de longueur. C'est à cette espèce que nous croyons devoir rapporter le petit oiseau-mouche entièrement vert (*all green humming bird*) de la troisième partie des *Glanures* d'Edwards que le traducteur donne mal à propos pour un colibri : mais la méprise est excusable, et vient de la langue anglaise elle-même, qui n'a qu'un nom commun, celui d'oiseau bourdonnant (*humming bird*), pour désigner les colibris et les oiseaux-mouches.

Nous rapporterons encore à cette espèce la seconde de Marcgrave; sa beauté singulière, son bec court, et l'éclat d'or et de vert brillant et glacé (*transplendens*) du devant du corps, le désignent assez. M. Brisson, qui fait de cette seconde espèce de Marcgrave sa seizième, sous le nom d'*oiseau-mouche à queue fourchue du Brésil*, n'a pas pris garde que, dans Marcgrave, cet oiseau n'a la queue ni longue ni fourchue (*cauda similis priori*, dit cet auteur) : or la première espèce n'a point la queue fourchue, mais droite, longue seulement d'un doigt, et qui ne dépasse pas l'aile.

## DU HUPPE-COL.

### *Cinquième espèce.*

Ce nom désigne un caractère fort singulier, et

qui suffit pour faire distinguer cet oiseau de tous les autres : non-seulement sa tête est ornée d'une huppe rousse assez longue, mais de chaque côté du cou, au-dessous des oreilles, partent sept ou huit plumes inégales. Les deux plus longues, ayant six à sept lignes, sont de couleur rousse, et étroites dans leur longueur; mais le bout un peu élargi est marqué d'un point vert; l'oiseau les relève en les dirigeant en arrière : dans l'état de repos, elles sont couchées sur le cou, ainsi que sa belle huppe; tout cela se dresse quand il vole, et alors l'oiseau paroît tout rond. Il a la gorge et le devant du cou d'un riche vert doré (en tenant l'œil beaucoup plus bas que l'objet, ces plumes si brillantes paroissent brunes); la tête et tout le dessus du corps est vert avec des reflets éclatants d'or et de bronze, jusqu'à une bande blanche qui traverse le croupion, de là jusqu'au bout de la queue règne un or luisant sur un fond brun aux barbes extérieures des pennes, et roux aux intérieures; le dessous du corps est vert doré brun; le bas-ventre blanc. La grosseur du huppe-col ne surpasse pas celle de l'améthyste. Sa femelle lui ressemble, si ce n'est qu'elle n'a point de huppe ni d'oreilles, qu'elle a la bande du croupion rousâtre, ainsi que la gorge; le reste du dessous du corps, roux, nuancé de verdâtre; son dos et le dessus de sa tête sont, comme dans le mâle, d'un vert à reflets d'or et de bronze.

## DU RUBIS-TOPAZE.

*Sixième espèce.*

De tous les oiseaux de ce genre, celui-ci est le plus beau, dit Marcgrave, et le plus élégant : il a les couleurs et jette le feu des deux pierres précieuses dont nous lui donnons les noms; il a le dessus de la tête et du cou aussi éclatant qu'un rubis; la gorge et tout le devant du cou, jusque sur la poitrine, vus de face, brillent comme une topaze aurore du Brésil; ces mêmes parties vues un peu en dessous paroissent un or mat, et vues de plus bas encore, se changent en vert sombre; le haut du dos et le ventre sont d'un brun noir velouté; l'aile est d'un brun violet; le bas-ventre blanc; les couvertures inférieures de la queue et ses plumes sont d'un beau roux doré et teint de pourpre; elle est bordée de brun au bout; le croupion est d'un brun relevé de vert doré; l'aile pliée ne dépasse pas la queue, dont les plumes sont égales. Marcgrave remarque qu'elle est large, et que l'oiseau l'étale avec grâce en volant. Il est assez grand dans son genre : sa longueur totale est de trois pouces quatre à six lignes; son bec est long de sept à huit, Marcgrave dit d'un demi-pouce. Cette belle espèce paroît nombreuse, et elle est devenue commune dans les cabinets des naturalistes. Seba témoigne avoir reçu de Curaçao plu-

sieurs de ces oiseaux. On peut leur remarquer un caractère que portent plus ou moins tous les oiseaux-mouches et colibris, c'est d'avoir le bec bien garni de plumes à sa base, quelquefois jusqu'au quart ou au tiers de sa longueur.

La femelle n'a qu'un trait d'or ou de topaze sur la gorge et le devant du cou : le reste du dessous de son corps est gris-blanc.

Nous avons vu une figure enluminée d'un oiseau-mouche d'une espèce très-voisine, ou peut-être de la même espèce que celui-ci; car il n'en diffère que par la huppe, qui n'est pas fort relevée : du reste, les ressemblances sont frappantes; et de la comparaison que nous avons faite des deux individus, il résulte que ce dernier, un peu plus petit dans ses dimensions, est moins foncé dans ses couleurs, dont les teintes et la distribution sont essentiellement les mêmes. Ainsi l'un pourroit être le jeune, et l'autre l'adulte; ou bien c'est une variété produite par le climat. Comme l'un est de Cayenne et l'autre du Brésil, cette différence peut se trouver dans l'espèce, de l'une à l'autre région. L'oiseau-mouche à huppe de rubis (*ruby crested humming bird*), donné planche CCCXLIV, page 280 de la troisième partie des *Glanures* d'Edwards, se rapporte parfaitement à la figure enluminée dont nous venons de parler. Et c'est encore la tête de cet oiseau-mouche que M. Frisch a donnée, table 24, et sur laquelle M.

Brisson fait sa seconde espèce, en prenant pour sa femelle l'autre figure donnée au même endroit de Frisch, et qui représente un petit oiseau-mouche vert doré. Mais la femelle de l'oiseau-mouche à gorge topaze, dont le corps est brun, n'a certainement pas le corps vert, aucune femelle en ce genre, comme dans tous les oiseaux, n'ayant jamais les couleurs plus éclatantes que le mâle. Ainsi nous rapporterons beaucoup plus vraisemblablement à notre *orvert* ce *second* oiseau-mouche *au corps tout vert*, donné par M. Frisch.

#### DE L'OISEAU-MOUCHE HUPPÉ.

##### *Septième espèce.*

Cet oiseau est celui que du Tertre et Feuillée ont pris pour un colibri : mais c'est un oiseau-mouche, et même l'un des plus petits; car il n'est guère plus gros que le rubis. Sa huppe est comme une émeraude du plus grand brillant; c'est ce qui le distingue : le reste de son plumage est assez obscur; le dos a des reflets vert et or sur un fond brun; l'aile est brune; la queue noirâtre et luisante comme l'acier poli; tout le devant du corps est d'un brun velouté, mêlé d'un peu de vert doré vers la poitrine et les épaules : l'aile pliée ne dépasse pas la queue. Dans cette espèce, le dessus du bec est couvert de petites plumes vertes et brillantes presque jusqu'à la moitié de sa longueur.

Edwards a dessiné son nid. Labat remarque que le mâle seul porte la huppe, et que les femelles n'en ont pas.

## DE L'OISEAU-MOUCHE A RAQUETTES.

### *Huitième espèce.*

Deux brins nus, partant des deux plumes du milieu de la queue de cet oiseau, prennent à la pointe une petite huppe en éventail; ce qui leur donne la forme de raquettes. Les tiges de toutes les pennes de la queue sont très-grosses, et d'un blanc roussâtre; elle est, du reste, brune comme l'aile : le dessus du corps est de ce vert bronzé qui est la couleur commune parmi les oiseaux-mouches; la gorge est d'un vert riche d'émeraude. Cet oiseau peut avoir trente lignes de la pointe du bec à l'extrémité de la vraie queue; les deux brins l'excèdent de dix lignes. Cette espèce est encore peu connue, et paroît très-rare. Nous l'avons décrite dans le cabinet de M. Mauduit : elle est une des plus petites, et, non compris la queue, l'oiseau n'est pas plus gros que le huppe-col.

## DE L'OISEAU-MOUCHE POURPRÉ.

### *Neuvième espèce.*

Tout le plumage de cet oiseau est un mélange d'orangé, de pourpre et de brun, et c'est peut-

être, suivant la remarque d'Edwards, le seul de ce genre qui ne porte pas ou presque pas de ce vert doré qui brille tous les autres oiseaux-mouches : sur quoi il faut remarquer que M. Klein a donné à celui-ci un caractère insuffisant, en l'appelant suce-fleurs à ailes brunes (*mellisugalis fuscis*), puisque la couleur brune plus ou moins violette, ou pourprée, est généralement celle des ailes des oiseaux-mouches. Celui-ci a le bec long de dix lignes; ce qui fait presque le tiers de sa longueur totale.

### DE LA CRAVATE DORÉE.

#### *Dixième espèce.*

L'oiseau donné sous ce nom paroît être celui de la première espèce de Marcgrave, en ce qu'il a sur la gorge un trait doré; caractère que cet auteur désigne par ces mots, *le devant du corps blanc mêlé au-dessous du cou de quelques plumes de couleur éclatante*, et que M. Brisson n'exprime pas dans sa huitième espèce, quoiqu'il en fasse la description sur cette première de Marcgrave. Sa longueur est de trois pouces cinq ou six lignes : tout le dessous du corps, à l'exception du trait doré du devant du cou, est gris-blanc, et le dessous vert doré. Et de plus, nous regarderons comme la femelle dans cette espèce, l'oiseau dont M. Brisson



fait sa neuvième espèce, n'ayant rien qui la distingue assez pour l'en séparer.

## DU SAPHIR.

*Onzième espèce.*

Cet oiseau-mouche est, dans ce genre, un peu plus au-dessus de la taille moyenne : il a le devant du cou et la poitrine d'un riche bleu de saphir, avec des reflets violets; la gorge rousse; le dessus et le dessous du corps vert doré sombre; le bas-ventre blanc; les couvertures inférieures de la queue rousses, les supérieures d'un brun doré éclatant; les plumes de la queue d'un roux doré, bordé de brun; celles de l'aile brunes; le bec blanc, excepté la pointe qui est noire.

## DU SAPHIR-ÉMERAUDE.

*Douzième espèce.*

Les deux riches couleurs qui parent cet oiseau lui méritent le nom des deux pierres précieuses dont il a le brillant : un bleu de saphir éclatant couvre la tête et la gorge, et se fond admirablement avec le vert d'émeraude glacé, à reflets dorés, qui couvre la poitrine, l'estomac, le tour du cou et le dos. Cet oiseau-mouche est de la moyenne taille; il vient de la Guadeloupe, et nous ne croyons pas qu'il ait encore été décrit. Nous en

avons vu un autre venu de la Guiane, et de la même grandeur; mais il n'avoit que la gorge saphir, et le reste du corps d'un vert glacé très-brillant : tous deux sont conservés avec le premier dans le beau cabinet de M. Mauduit. Ce dernier nous paroît être une variété, ou du moins une espèce très-voisine de celle du premier. Ils ont également le bas-ventre blanc : l'aile est brune, et ne dépasse pas la queue, qui est coupée également et arrondie; elle est noire à reflets bleus. Leur bec est assez long : sa moitié inférieure est blanchâtre, et la supérieure est noire.

#### DE L'ÉMERAUDE AMÉTHYSTE.

##### *Treizième espèce.*

Cet oiseau-mouche est de la taille moyenne approchant de la grande : il a près de quatre pouces, et son bec huit lignes. La gorge et le devant du cou sont d'un vert d'émeraude éclatant et doré; la poitrine, l'estomac et le haut du dos, d'un améthyste bleu pourpré de la plus grande beauté; le bas du dos est vert doré, sur fond brun; le ventre blanc; l'aile noirâtre. La queue est d'un noir velouté luisant comme l'acier poli; elle est fourchue et un peu plus longue que l'aile. On peut rapporter à cette espèce celle qui est donnée dans Edwards, planche xxxv (*the green and blue humming bird*), et décrite par M. Brisson sous le nom

*d'oiseau-mouche à poitrine bleue de Surinam*; quelques petites différences ne nous empêchent pas de reconnoître que ces oiseaux ne forment qu'une même espèce.

## DE L'ESCARBOUCLE.

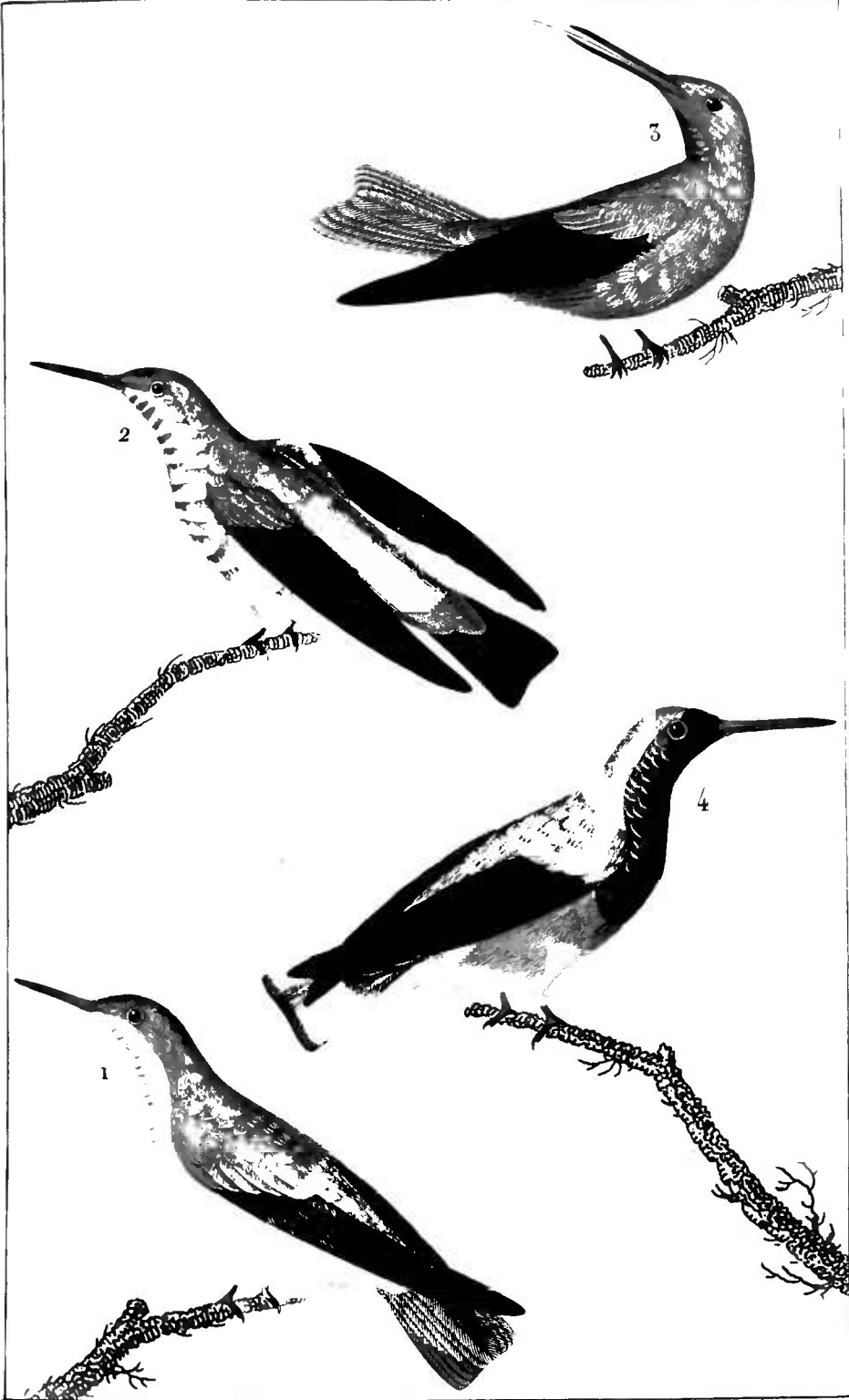
*Quatorzième espèce.*

Un rouge d'escarboucle ou de rubis foncé est la couleur de cet oiseau sur la gorge, le devant du cou et la poitrine; le dessus de la tête et du cou sont d'un rouge un peu plus sombre; un noir velouté enveloppe le reste du corps; l'aile est brune, et la queue d'un roux doré foncé. L'oiseau est d'une grandeur un peu au-dessus de la moyenne dans ce genre : le bec, tant dessus que dessous, est garni de plumes presque jusqu'à moitié de sa longueur. Il nous a été envoyé de Cayenne, et paroît très-rare. M. Mauduit, qui le possède, seroit tenté de le rapporter à notre *rubis-topaze* comme variété : mais la différence du jaune topaze au rubis foncé sur la gorge de ces deux oiseaux nous paroît trop grande pour les rapprocher l'un de l'autre; les ressemblances, à la vérité, sont assez grandes dans tout le reste. Nous remarquerons que les espèces précédentes, excepté la treizième, sont nouvelles, et ne se trouvent décrites dans aucun naturaliste.

## DU VERT-DORÉ.

*Quinzième espèce.*

C'est la neuvième espèce de Marcgrave. Cet oiseau, dit-il, a tout le corps d'un vert brillant à reflets dorés; la moitié supérieure de son petit bec est noire, l'inférieure est rousse; l'aile est brune; la queue, un peu élargie, a le luisant de l'acier poli. La longueur totale de cet oiseau est d'un peu plus de trois pouces; et l'on doit remarquer que le dessous du corps n'est pas pleinement vert comme le dos, et qu'il n'a que des taches ou des ondes de cette couleur. Presque toute la différence de la femelle de cette espèce consiste dans la grandeur, qu'on sait être généralement moindre dans les femelles de cette famille d'oiseaux. M. Brisson soupçonne aussi que sa cinquième espèce pourroit bien n'être que la femelle de la sixième, qui est celle-ci; en quoi nous serons volontiers de son avis. Mais il nous paroît, au sujet de cette dernière, qu'il a cité mal à propos Seba, qui ne donne, à l'endroit indiqué, aucune espèce particulière d'oiseau-mouche, mais il y parle de cet oiseau en général, de sa manière de nicher et de vivre. Il dit, d'après Mérian, que les grosses araignées de la Guiane font souvent leur proie de ses œufs et du petit oiseau lui-même, qu'elles enlacent dans leurs toiles et froissent dans leurs ser-

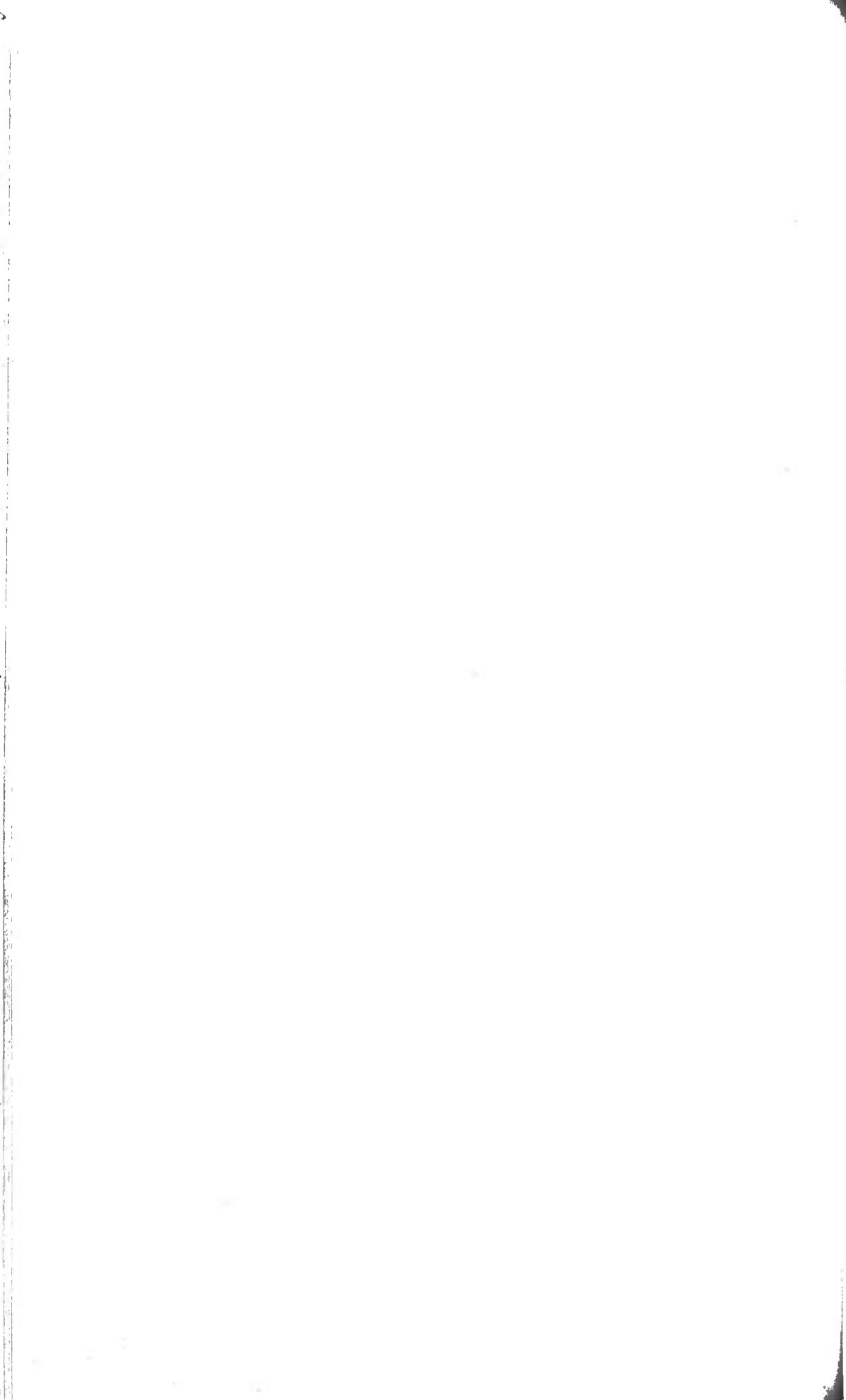


*frère pin.*

- 1. La Cravate dorée
- 2. Le Vert doré

|           |  |                             |     |
|-----------|--|-----------------------------|-----|
| Page 170. |  | 5. Le Rubis-émeraude        | 173 |
| .174      |  | + l'Oiseau Mouche à collier | 177 |

*M<sup>o</sup> Laignel sc*



res : mais ce fait ne nous a pas été confirmé; et si quelquefois l'oiseau-mouche est surpris par l'araignée, sa grande vivacité et sa force doivent le faire échapper aux embûches de l'insecte.

## DE L'OISEAU-MOUCHE A GORGE TACHETÉE.

*Seizième espèce.*

Cette espèce a les plus grands rapports avec la précédente, excepté qu'elle est plus grande; et sans cette différence, qui nous a paru trop forte, nous n'eussions pas hésité de l'y rapporter. Elle a, suivant M. Brisson, près de quatre pouces de longueur, et le bec onze lignes. Du reste, les couleurs du plumage paroissent entièrement les mêmes que celles de l'espèce précédente.

## DU RUBIS-ÉMERAUDE.

*Dix-septième espèce.*

Cet oiseau-mouche, beaucoup plus grand que le petit rubis de la Caroline, a quatre pouces quatre lignes de longueur : il a la gorge d'un rubis éclatant ou couleur de rosette, suivant les aspects; la tête, le cou, le devant et le dessus du corps, vert d'émeraude à reflets dorés; la queue rousse. On le trouve au Brésil de même qu'à la Guiane.

## DE L'OISEAU-MOUCHE A OREILLES.

*Dix-huitième espèce.*

Nous nommons ainsi cet oiseau-mouche, tant à cause de la couleur remarquable des deux pinceaux de plumes qui s'étendent en arrière de ses oreilles, que de leur longueur, deux ou trois fois plus grande que celle des petites plumes voisines dont le cou est garni : ces plumes paroissent être le prolongement de celles qui recouvrent dans tous les oiseaux le méat auditif; elles sont douces, et leurs barbes duvetées ne se collent point les unes aux autres. Ces remarques sont de M. Mauduit, et rentrent bien dans la belle observation que nous avons déjà employée d'après lui; savoir, que toutes les plumes qui paroissent dans les oiseaux surabondantes, et, pour ainsi dire, parasites, ne sont point des productions particulières, mais de simples prolongements et des accroissemens développés de parties communes à tous les autres. L'oiseau-mouche à oreilles est de la première grandeur dans ce genre : il a quatre pouces et demi de longueur; ce qui n'empêche pas que la dénomination de *grand oiseau-mouche de Cayenne*, que lui attribue M. Brisson, ne paroisse mal appliquée, quand, quatre pages plus loin (espèce 17), on trouve un autre *oiseau-mouche de Cayenne* aussi grand, et beaucoup plus, si on le



veut mesurer jusqu'aux pointes de la queue. Des deux pinceaux qui garnissent l'oreille de celui-ci, et qui sont composés chacun de cinq ou six plumes, l'un est vert d'émeraude et l'autre violet améthyste : un trait de noir velouté passe sous l'œil; tout le devant de la tête et du corps est d'un vert doré éclatant, qui devient, sur les couvertures de la queue, un vert clair des plus vifs; la gorge et le dessous du corps sont d'un beau blanc; des penes de la queue, les six latérales sont du même blanc; les quatre du milieu d'un noir tirant au bleu foncé; l'aile est noirâtre, et la queue la dépasse de près du tiers de sa longueur. La femelle de cet oiseau n'a ni ses pinceaux, ni le trait noir sous l'œil aussi distinct; dans le reste elle lui ressemble.

## DE L'OISEAU-MOUCHE A COLLIER,

DIT LA JACOBINE.

*Dix-neuvième espèce.*

Cet oiseau-mouche est de la première grandeur : sa longueur est de quatre pouces huit lignes; son bec a dix lignes. Il a la tête, la gorge et le cou, d'un beau bleu sombre changeant en vert; sur le derrière du cou, près du dos, il porte un demi-collier blanc; le dos est vert doré; la queue blanche à la pointe, bordée de noir, avec les deux penes du milieu et les couvertures vert doré; la

poitrine et le flanc sont de même; le ventre est blanc : c'est apparemment de cette distribution du blanc dans son plumage qu'est venue l'idée de l'appeler *jacobine*. Les deux plumes intermédiaires de la queue sont un peu plus courtes que les autres; l'aile pliée ne la dépasse pas : cette espèce se trouve à Cayenne et à Surinam. La figure qu'en donne Edwards paroît un peu trop petite dans toutes ses dimensions, et il se trompe quand il conjecture que la seconde figure de la même planche xxxv est le mâle ou la femelle dans la même espèce; les différences sont trop grandes : la tête dans ce second oiseau-mouche n'est point bleue; il n'a point de collier, ni la queue blanche; et nous l'avons rapporté, avec beaucoup plus de vraisemblance, à notre treizième espèce.

#### DE L'OISEAU-MOUCHE A LARGES TUYAUX.

##### *Vingtième espèce.*

Cet oiseau et le précédent sont les deux plus grands que nous connoissons dans le genre des oiseaux-mouches : celui-ci a quatre pouces huit lignes de longueur. Tout le dessus du corps est d'un vert doré foible, le dessous gris; les plumes du milieu de la queue sont comme le dos; les latérales, blanches à la pointe, ont le reste d'un brun d'acier poli. Il est aisé de le distinguer des autres par l'élargissement des trois ou quatre

grandes plumes de ses ailes, dont le tuyau paroît grossi et dilaté, courbé vers son milieu; ce qui donne à l'aile la coupe d'un large sabre. Cette espèce est nouvelle, et paroît être rare : elle n'a point encore été décrite : M. Mauduit l'a reçue de Cayenne.

DE L'OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE,  
COULEUR D'ACIER BRUNI.

*Vingt et unième espèce.*

Le beau bleu violet qui couvre la tête, la gorge et le cou de cet oiseau-mouche, sembleroit lui donner du rapport avec le saphir, si la longueur de sa queue ne faisoit une trop grande différence; les deux plumes extérieures en sont plus longues de deux pouces que les deux du milieu; les latérales vont toujours en décroissant, ce qui rend la queue très-fourchue; elle est d'un bleu noir luisant d'acier poli; tout le corps, dessus et dessous, est d'un vert doré éclatant; il y a une tache blanche au bas-ventre; l'aile pliée n'atteint que la moitié de la longueur de la queue, qui est de trois pouces trois lignes; le bec en a onze. La longueur totale de l'oiseau est de six pouces. La ressemblance entière de cette description avec celle que Marcgrave donne de sa troisième espèce nous force à la rapporter à celle-ci, contre l'opinion de M. Brisson, qui en fait sa vingtième; mais il paroît certain qu'il se trompe.

En effet, la troisième espèce de Marcgrave porte une queue longue de plus de trois pouces : celle du vingtième oiseau-mouche de M. Brisson n'a qu'un pouce six lignes; différence trop considérable pour se trouver dans la même espèce. En établissant donc celle-ci pour la troisième de Marcgrave, nous donnons, d'après M. Brisson, la suivante.

DE L'OISEAU-MOUCHE VIOLET,  
A QUEUE FOURCHUE.

*Vingt-deuxième espèce.*

Outre la différence de grandeur, comme nous venons de l'observer, il y a encore, entre cette espèce et la précédente, de la différence dans les couleurs. Le haut de la tête et du cou sont d'un brun changeant en vert doré, au lieu que ces parties sont changeantes en bleu dans le troisième oiseau-mouche de Marcgrave : dans celui-ci, le dos et la poitrine sont d'un bleu violet éclatant; dans celui de Marcgrave, vert doré, ce qui nous force de nouveau à remarquer l'inadvertance qui a fait rapporter ces deux espèces l'une à l'autre. Dans celle-ci, la gorge et le bas du dos sont vert doré brillant; les petites couvertures du dessus des ailes d'un beau violet, les grandes vert doré; leurs pennes noires; celles de la queue de même; les

OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE NOIRE. 181  
deux extérieures sont les plus longues, ce qui la rend fourchue. Elle n'a qu'un pouce et demi de longueur : l'oiseau entier en a quatre.

DE L'OISEAU-MOUCHE A LONGUE QUEUE,  
OR, VERT ET BLEU.

*Vingt-troisième espèce.*

Les deux plumes extérieures de la queue de cet oiseau-mouche sont près de deux fois aussi longues que le corps, et portent plus de quatre pouces. Ces plumes, et toutes celles de la queue, dont les deux du milieu sont très-courtes et n'ont que huit lignes, sont d'une admirable beauté, mêlées de reflets vert et bleu doré, dit Edwards : le dessus de la tête est bleu; le corps vert; l'aile est d'un brun pourpré. Cette espèce se trouve à la Jamaïque.

DE L'OISEAU-MOUCHE  
A LONGUE QUEUE NOIRE.

*Vingt-quatrième espèce.*

Cet oiseau-mouche a la queue plus longue qu'aucun des autres; les deux grandes plumes en sont quatre fois aussi longues que le corps, qui à peine a deux pouces : ce sont encore les deux plus extérieures; elles ne sont barbées que d'un duvet effilé et flottant : elles sont noires comme le sommet de

la tête; le dos est vert-brun doré; le devant du corps vert; l'aile brun pourpré. La figure d'Albin est très-mauvaise, et il a grand tort de donner cette espèce comme la plus petite du genre. Quoiqu'il en soit, il dit avoir trouvé cet oiseau-mouche à la Jamaïque, dans son nid fait de coton.

Nous trouvons dans l'*Essai sur l'histoire naturelle de la Guiane* l'indication d'un petit oiseau-mouche à *huppe bleue* (page 169). Il ne nous est pas connu, et la notice qu'en donne l'auteur, ainsi que de deux ou trois autres, ne peut suffire pour déterminer leurs espèces, mais peut servir à nous convaincre que le genre de ces jolis oiseaux, tout riche et tout nombreux que nous venions de le représenter, l'est encore plus dans la Nature.

---

## DU COLIBRI.<sup>1</sup>

LA Nature, en prodiguant tant de beautés à l'oiseau-mouche, n'a pas oublié le colibri, son voisin et son proche parent; elle l'a produit dans le même climat, et formé sur le même modèle. Aussi brillant, aussi léger que l'oiseau-mouche, et vivant comme lui sur les fleurs, le colibri est paré de même de tout ce que les plus riches couleurs ont d'éclatant, de moelleux, de suave : et ce que

En latin de nomenclature, *polythmus*, *falcinellus*, *trochilus*, et *mellisuga*.

nous avons dit de la beauté de l'oiseau-mouche, de sa vivacité, de son vol bourdonnant et rapide, de sa constance à visiter les fleurs, de sa manière de nicher et de vivre, doit s'appliquer également au colibri : un même instinct anime ces deux charmants oiseaux; et comme ils se ressemblent presque en tout, souvent on les a confondus sous un même nom. Celui de *colibri* est pris de la langue des Caraïbes. Marcgrave ne distingue pas les colibris des oiseaux-mouches, et les appelle tous indifféremment du nom brésilien *guainumbi*.<sup>1</sup> Cependant ils diffèrent les uns des autres par un caractère évident et constant : cette différence est dans le bec. Celui des colibris, égal et filé, légèrement renflé par le bout, n'est pas droit comme dans l'oiseau-mouche, mais courbé dans toute sa longueur : il est aussi plus long à proportion. De plus, la taille svelte et légère des colibris paroît plus allongée que celle des oiseaux-mouches; ils sont aussi généralement plus gros : cependant il y a de petits colibris moindres que les grands oiseaux-mouches. C'est au-dessous de la famille des grimpereaux que doit être placée celle des colibris, quoiqu'ils diffèrent des grimpereaux par la forme et la longueur du bec, par le nombre des plumes de la queue, qui

Quelques nomenclateurs (confusion qui leur est moins pardonnable) parlent aussi indistinctement de l'oiseau-mouche et du colibri; M. Salerne, par exemple : le *colibri* ou *colubri*, dit-il, *qui s'appelle autrement* l'oiseau-mouche.

est de douze dans les grimpereaux, et de dix dans les colibris; et enfin par la structure de la langue, simple dans les grimpereaux, et divisée en deux tuyaux demi-cylindriques dans le colibri comme dans l'oiseau-mouche.

Tous les naturalistes attribuent avec raison aux colibris et aux oiseaux-mouches la même manière de vivre, et l'on a également contredit leur opinion sur ces deux points; mais les mêmes raisons que nous avons déjà déduites nous y font tenir, et la ressemblance de ces deux oiseaux en tout le reste garantit le témoignage des auteurs qui leur attribuent le même genre de vie.

Il n'est pas plus facile d'élever les petits du colibri que ceux de l'oiseau-mouche; aussi délicats, ils périssent de même en captivité. On a vu le père et la mère, par audace de tendresse, venir jusque dans les mains du ravisseur, porter de la nourriture à leurs petits. Labat nous en fournit un exemple assez intéressant pour être rapporté.

« Je montrai, dit-il, au P. Montdidier un nid de  
» colibris qui étoit sur un appentis auprès de la  
» maison; il l'emporta avec les petits, lorsqu'ils eu-  
» rent quinze ou vingt jours, et le mit dans une cage  
» à la fenêtre de sa chambre, où le père et la mère  
» ne manquèrent pas de venir donner à manger à  
» leurs enfants, et s'apprivoisèrent tellement, qu'ils  
» ne sortoient presque plus de la chambre, où,  
» sans cage et sans contrainte. ils venoient manger



» et dormir avec leurs petits. Je les ai vus souvent  
 » tous quatre sur le doigt du P Montdidier, chan-  
 » tant comme s'ils eussent été sur une branche d'ar-  
 » bre. Il les nourrissoit avec une pâtée très-fine et  
 » presque claire, faite avec du biscuit, du vin d'Es-  
 » pagne et du sucre. Ils passaient leur langue sur  
 » cette pâte, et quand ils étoient rassasiés, ils vol-  
 » tigeoient et chantoient..... Je n'ai rien vu de plus  
 » aimable que ces quatre petits oiseaux, qui volti-  
 » geoient de tous côtés dedans et dehors de la mai-  
 » son, et qui revenoient dès qu'ils entendoient la  
 » voix de leur père nourricier. »

Maregrave, qui ne sépare pas les colibris des oi-  
 seaux-mouches, ne donne à tous qu'un même pe-  
 tit cri, et nul des voyageurs n'attribue de chant à  
 ces oiseaux. Les seuls Thevet et Léry assurent de  
 leur *gonambouch*, qu'il chante de manière à le  
 disputer au rossignol; car ce n'est que d'après eux  
 que Coréal et quelques autres ont répété la mê-  
 me chose : mais il y a toute apparence que c'est  
 une méprise. Le *gonambouch* ou petit oiseau de  
 Léry à *plumage blanchâtre et luisant, et à voix*  
*claire et nette*, est le sucrier ou quelque autre, et  
 non le colibri; car la voix de ce dernier oiseau, dit  
 Labat, n'est qu'une espèce de petit bourdonne-  
 ment agréable.

Il ne paroît pas que les colibris s'avancent aussi  
 loin dans l'Amérique septentrionale que les oi-  
 seaux-mouches; du moins Catesby n'a vu à la Ca-

roline qu'une seule espèce de ces derniers oiseaux; et Charlevoix, qui prétend avoir trouvé un oiseau-mouche au Canada, déclare qu'il n'y a point vu de colibris. Cependant ce n'est pas le froid de cette contrée qui les empêche d'y fréquenter en été; car ils se portent assez haut dans les Andes pour y trouver une température déjà froide. M. de la Condamine n'a vu nulle part des colibris en plus grand nombre que dans les jardins de Quito, dont le climat n'est pas bien chaud. C'est donc à 20 ou 21 degrés de température qu'ils se plaisent; c'est là que, dans une suite non interrompue de jouissances et de délices, ils volent de la fleur épanouie à la fleur naissante, et que l'année, composée d'un cercle entier de beaux jours, ne fait pour eux qu'une seule saison constante d'amour et de fécondité.

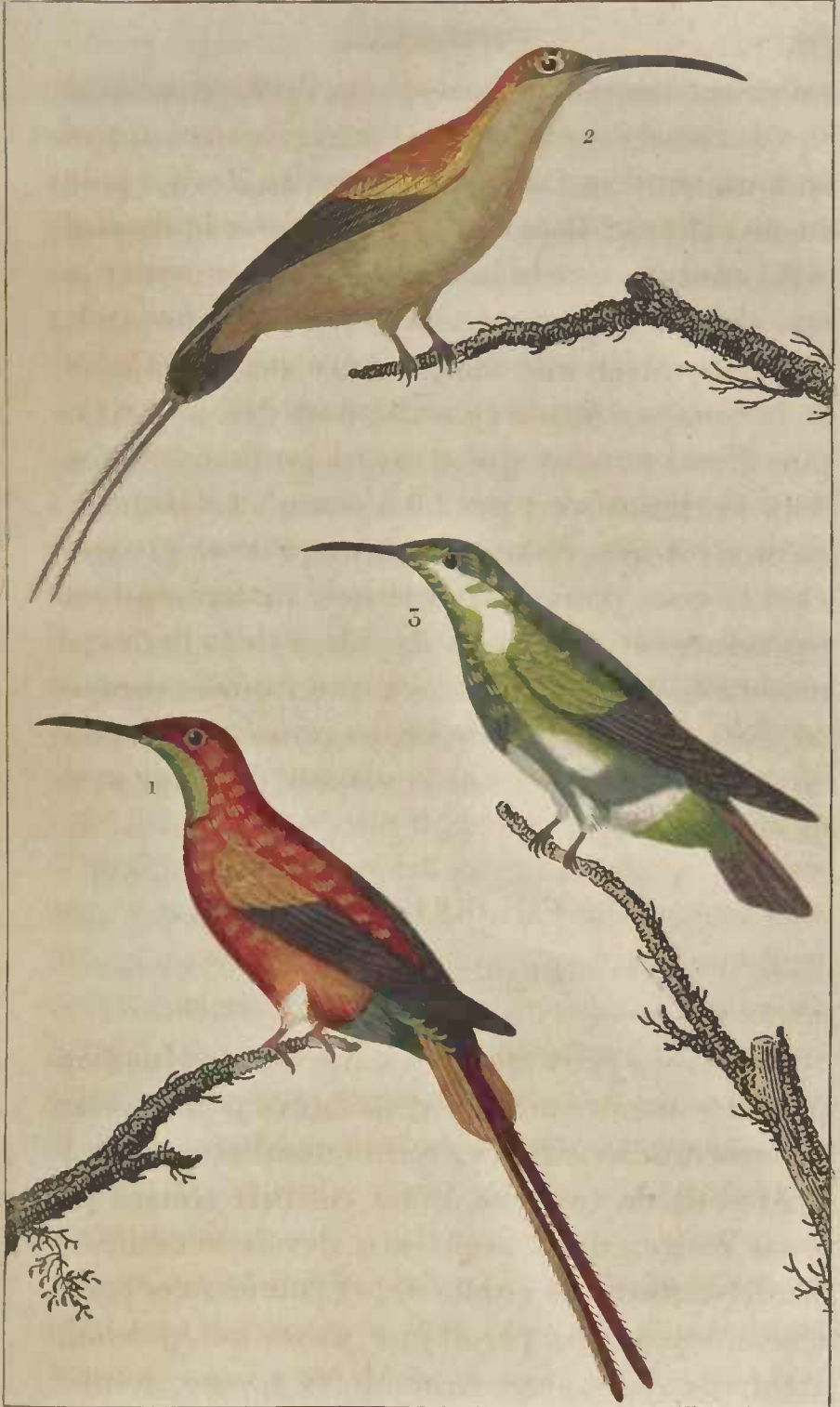
### DU COLIBRI-TOPAZE.

#### *Première espèce.*

Comme la petitesse est le caractère le plus frappant des oiseaux-mouches, nous avons commencé l'énumération de leurs espèces nombreuses par le plus petit de tous; mais les colibris n'étant pas aussi petits, nous avons cru devoir rétablir ici l'ordre naturel de grandeur, et commencer par le colibri-topaze, qui paroît être, même indépendamment des deux longs brins de sa queue, le plus







*Petite pinne*

1. Le Colibri-topaze . . . . . Page 186.  
 2. Le Brin blanc . . . . . 189.

*M<sup>r</sup> Coignet sc.*

3. Le Colibri à cravate verte . . . . . 194



grand dans ce genre. Nous dirions qu'il est aussi le plus beau, si tous ces oiseaux brillants par leur beauté n'en dispuoient le prix, et ne sembloient l'emporter tour à tour à mesure qu'on les admire. La taille du colibri-topaze, mince, svelte, élégante, est un peu au-dessous de celle de notre grimperceau. La longueur de l'oiseau, prise de la pointe du bec à celle de la vraie queue, est de près de six pouces; les deux longs brins l'excèdent de deux pouces et demi. Sa gorge et le devant du cou sont enrichis d'une plaque topaze du plus grand brillant; cette couleur, vue de côté, se change en vert doré, et, vue en-dessous, elle paroît d'un vert pur; une coiffe d'un noir velouté couvre la tête; un filet de ce même noir encadre la plaque topaze; la poitrine, le tour du cou et le haut du dos, sont du plus beau pourpre foncé; le ventre est d'un pourpre encore plus riche, et brillant de reflets rouges et dorés; les épaules et le bas du dos sont d'un roux aurore; les grandes plumes de l'aile sont d'un brun violet; les petites plumes sont rousses; la couleur des couvertures supérieures et inférieures de la queue est d'un vert doré; ses plumes latérales sont rousses, et les deux intermédiaires sont d'un brun pourpre: elles portent les deux longs brins, qui sont garnis de petites barbes de près d'une ligne de large de chaque côté. La disposition naturelle de ces longs brins est de se croiser un peu au-delà de l'extré-

mité de la queue, et de s'écarter ensuite en divergeant. Ces brins tombent dans la mue; et dans ce temps, le mâle, auquel seul ils appartiennent, ressembleroit à la femelle, s'il n'en différoit par d'autres caractères. La femelle n'a pas la gorge topaze, mais seulement marquée d'une légère trace de rouge; de même, au lieu du beau pourpre et du roux de feu du plumage du mâle, presque tout celui de la femelle n'est que d'un vert doré. Ils ont tous deux les pieds blancs. Au reste, on peut remarquer dans ce qu'en dit M. Brisson, qui n'avoit pas vu ces oiseaux, combien sont défectueuses des descriptions faites sans l'objet; il donne au mâle une gorge verte, parce que la planche d'Edwards la représente ainsi, n'ayant pu rendre l'or éclatant qui la colore.

## DU GRENAT.

*Seconde espèce.*

Ce colibri a les joues jusque sous l'œil, les côtés et le bas du cou et la gorge jusqu'à la poitrine, d'un beau grenat brillant; le dessus de la tête et du dos, et le dessous du corps, sont d'un noir velouté; la queue et l'aile sont de cette même couleur, mais enrichies de vert doré. Cet oiseau a cinq pouces de longueur, et son bec dix ou douze lignes.



## DU BRIN BLANC.

*Troisième espèce.*

De tous les colibris, celui-ci a le bec le plus long; ce bec a jusqu'à vingt lignes. Les plumes de la queue les plus près des deux longs brins sont aussi les plus longues : les latérales vont en décroissant jusqu'aux deux extérieures, qui sont les plus courtes; ce qui donne à la queue une coupe pyramidale. Ses pennes ont un reflet doré sur fond gris et noirâtre, avec un bord blanchâtre à la pointe, et les deux brins sont blancs dans toute la longueur dont ils la dépassent; caractère d'après lequel nous avons dénommé cet oiseau. Il a tout le dessus du dos et de la tête de couleur d'or, sur un fond gris qui festonne le bord de chaque plume, et rend le dos comme ondé de gris sous or; l'aile est d'un brun violet, et le dessous du corps gris-blanc.

## DU ZITZIL, OU COLIBRI PIQUETÉ.

*Quatrième espèce.*

*Zitzil* est fait par contraction de *hoitzitzil*, qui est le nom mexicain de cet oiseau : c'est un assez grand colibri, d'un vert doré, aux ailes noirâtres, marquées de points blancs aux épaules et sur le dos; la queue est brune et blanche à la pointe.

C'est tout ce qu'on peut recueillir de la description en mauvais style du rédacteur de Hernandès. Il ajoute tenir d'un certain Fr. Aloaysa, que les Péruviens nommoient ce même oiseau *pilleo*, et que, vivant du suc des fleurs, il marque de la préférence pour celle des végétaux épineux.

## DU BRIN BLEU.

### *Cinquième espèce.*

Suivant Seba, d'après lequel MM. Klein et Brisson ont donné cette espèce de colibri, les deux longs brins de plumes qui lui ornent la queue sont d'un beau bleu; la même couleur, plus foncée, couvre l'estomac et le devant de la tête; le dessus du corps et des ailes est vert clair; le ventre cendré. Quant à la taille, il est un des plus grands et presque aussi gros que notre bec-figue; du reste, la figure de Seba représente ce colibri comme un grimpeur, et cet auteur paroît n'avoir jamais observé les trois nuances dans la forme du bec, qui font le caractère des trois familles des oiseaux-mouches, des colibris et des grimpeurs. Il n'est pas plus heureux dans l'emploi de son érudition, et rencontre assez mal quand il prétend appliquer à ce colibri le nom mexicain d'*yayauhquitotl*; car, dans l'ouvrage de Fernandès, d'où il a tiré ce nom (chap. 216, page 55), l'*yayauhquitotl* est un oiseau de la grandeur de

l'étourneau, lequel par conséquent n'a rien de commun avec un colibri. Mais ces erreurs sont de peu d'importance, en comparaison de celles où ces faiseurs de collections, qui n'ont pour tout mérite que le faste des cabinets, entraînent les naturalistes qui suivent ces mauvais guides. Nous n'avons pas besoin de quitter notre sujet pour en trouver l'exemple; Seba nous donne des colibris des Moluques, de Macassar, de Bali, ignorant que cette famille d'oiseaux ne se trouve qu'au Nouveau-Monde, et M. Brisson présente en conséquence trois espèces de colibris des Indes orientales. Ces prétendus colibris sont, à coup sûr, des grimpereaux, à qui le brillant des couleurs, les noms de *tsioei*, de *kakopit*, que Seba interprète *petits rois des fleurs*, auront suffi pour faire mal à propos appliquer le nom de *colibris*. En effet, aucun des voyageurs naturalistes n'a trouvé de colibris dans l'ancien continent, et ce qu'en dit François Cauche est trop obscur pour mériter attention.

## DU COLIBRI VERT ET NOIR.

### *Sixième espèce.*

Cette dénomination caractérise mieux cet oiseau que celle de *colibri du Mexique* que lui a donnée M. Brisson, puisqu'il y a au Mexique plusieurs autres colibris. Celui-ci a quatre pouces ou un

peu plus de longueur; son bec a treize lignes : la tête, le cou, le dos, sont d'un vert doré et bronzé; la poitrine, le ventre, les côtés du corps et les jambes, sont d'un noir luisant, avec un léger reflet rougeâtre; une petite bande blanche traverse le bas-ventre, et une autre de vert doré changeant en un bleu vif coupe transversalement le haut de la poitrine; la queue est d'un noir velouté, avec reflet changeant en bleu d'acier poli. On prétend distinguer la femelle dans cette espèce, en ce qu'elle n'a point de tache blanche au bas-ventre : on la trouve également au Mexique et à la Guiane. M. Brisson rapporte à cette espèce l'*avis auricoma Mexicana* de Seba, qui est, à la vérité, un colibri, mais dont il ne dit que ce qui peut convenir à tous les oiseaux de cette famille, et mieux même à plusieurs autres qu'à celui-ci; car il n'en parle qu'en général, en disant que la Nature, en les peignant des plus riches couleurs, voulut faire un chef-d'œuvre inimitable au plus brillant pinceau.

#### DU COLIBRI HUPPÉ.

##### *Septième espèce.*

C'est encore dans le recueil de Seba que M. Brisson a trouvé ce colibri : ce n'est jamais qu'avec quelque défiance que nous établissons des espèces sur les notices souvent fautives de ce premier auteur; néanmoins celle-ci porte des caractères

tères assez distincts pour que l'on puisse, ce semble, l'adopter.

« Ce petit oiseau, dit Seba, dont le plumage est » d'un beau rouge, a les ailes bleues; deux plumes » fort longues dépassent sa queue; et sa tête porte » une huppe très-longue encore à proportion de sa » grosseur, et qui retombe sur le cou; son bec long » et courbé renferme une petite langue *bifide*, qui » lui sert à sucer les fleurs. »

M. Brisson, en mesurant la figure donnée par Seba, sur laquelle il faut peu compter, lui trouve près de cinq pouces six lignes jusqu'au bout de la queue.

## DU COLIBRI A QUEUE VIOLETTE.

### *Huitième espèce.*

Le violet clair et pur qui peint la queue de ce colibri, le distingue assez des autres. La couleur violette fondue, sous des reflets brillants d'un jaune doré, est celle des quatre plumes du milieu de sa queue; les six extérieures vues en dessous, avec la pointe blanche, offrent une tache violette qu'entoure un espace bleu noir d'acier bruni; tout le dessous du corps vu de face est richement doré, et de côté paroît vert; l'aile est, comme dans tous ces oiseaux, d'un brun tirant au violet; les côtés de la gorge sont blancs, au milieu est un trait longitudinal de brun mêlé de vert; les flancs sont colorés de mê-

me; la poitrine et le ventre sont blancs. Cette espèce assez grande est une de celles qui portent le bec le plus long; il a seize lignes; et la longueur totale de l'oiseau est de cinq pouces.

### DU COLIBRI A CRAVATE VERTE.

#### *Neuvième espèce.*

Un trait de vert d'émeraude très-vif tracé sur la gorge de ce colibri, tombe en s'élargissant sur le devant du cou : il a une tache noire sur la poitrine; les côtés de la gorge et du cou sont roux mêlé de blanc; le ventre est blanc pur; le dessus du corps et de la queue est d'un vert doré sombre; la queue porte en dessous les mêmes taches violettes, blanches et acier bruni, que le *colibri à queue violette* : ces deux espèces paroissent voisines; elles sont de même taille : mais dans celle-ci l'oiseau a le bec moins long. Nous avons vu dans le cabinet de M. Mauduit un colibri de même grandeur avec le dessous du corps foiblement vert et doré sur un fond gris noirâtre, et tout le devant du corps roux, qui nous paroît être la femelle de celui-ci.

### DU COLIBRI A GORGE CARMIN.

#### *Dixième espèce.*

Edwards a donné ce colibri, que M. Brisson,

dans son supplément, rapporte mal à propos au colibri violet, comme on peut en juger par la comparaison de cette espèce avec la suivante. Le colibri à gorge carmin a quatre pouces et demi de longueur : son bec, long de treize lignes, a beaucoup de courbure, et par-là se rapproche du bec du grimpereau, comme l'observe Edwards; il a la gorge, les joues et tout le devant du cou, d'un rouge de carmin, avec le brillant du rubis; le dessus de la tête, du corps et de la queue, d'un brun noirâtre velouté, avec une légère frange de bleu au bord des plumes; un vert doré foncé lustre les ailes; les couvertures inférieures et supérieures de la queue sont d'un beau bleu. Cet oiseau est venu de Surinam en Angleterre.

## DU COLIBRI VIOLET.

*Onzième espèce.*

La description que donne M. Brisson de ce colibri s'accorde entièrement avec la nôtre; il a quatre pouces et deux ou trois lignes de long; son bec, onze lignes; il a toute la tête, le cou, le dos, le ventre, enveloppés de violet pourpré, brillant à la gorge et au-devant du cou, fondu sur tout le reste du corps dans un noir velouté; l'aile est vert doré; la queue de même, avec reflet changeant en noir. On le trouve à Cayenne. Ses couleurs le rapprochent fort du colibri grenat : mais la différen-

ce de grandeur est trop considérable pour n'en faire qu'une seule et même espèce.

### DU HAUSSE-COL VERT.

#### *Douzième espèce.*

Ce colibri, de taille un peu plus grande que le colibri à queue violette, n'a pas le bec plus long : il a tout le devant et les côtés du cou, avec le bas de la gorge, d'un vert d'émeraude; le haut de la gorge, c'est-à-dire cette petite partie qui est sous le bec, bronzée; la poitrine est d'un noir velouté, teint de bleu obscur; le vert et le vert doré reparoît sur les flancs, et couvre tout le dessus du corps; le ventre est blanc; la queue, d'un bleu pourpré à reflet d'acier bruni, ne dépasse point l'aile. Nous regardons comme sa femelle un colibri de même grandeur, avec même distribution de couleurs, excepté que le vert du devant du cou est coupé par deux traits blancs, et que le noir de la gorge est moins large et moins fort. Ces deux individus sont de la belle suite de colibris et d'oiseaux-mouches qui se trouve dans le cabinet de M. le docteur Mauduit.

### DU COLLIER ROUGE.

#### *Treizième espèce.*

Ce colibri, de moyenne grandeur, est long de



quatre pouces cinq ou six lignes. Il porte au bas du cou, sur le devant, un joli demi-collier rouge assez large; le dos, le cou, la tête, la gorge et la poitrine, sont d'un vert bronzé et doré; les deux plumes intermédiaires de la queue sont de la même couleur, les huit autres sont blanches; et c'est par ce caractère qu'Edwards a désigné cet oiseau.

## DU PLASTRON NOIR.

*Quatorzième espèce.*

La gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre de ce colibri sont du plus beau noir velouté; un trait de bleu brillant part des coins du bec, et, descendant sur les côtés du cou, sépare le plastron noir du riche vert doré dont tout le dessus du corps est couvert; la queue est d'un brun pourpré changeant en violet luisant, et chaque penne est bordée d'un bleu d'acier bruni. A ces couleurs on reconnoît la cinquième espèce de Marcgrave; seulement son oiseau est un peu plus petit que celui-ci, qui a quatre pouces de longueur; le bec a un pouce, et la queue dix-huit lignes. On le trouve également au Brésil, à Saint-Domingue et à la Jamaïque. L'oiseau désigné sous la dénomination de *colibri du Mexique*, ne nous paroît être que la femelle de ce colibri à plastron noir.

## DU PLASTRON BLANC.

*Quinzième espèce.*

Tout le dessous du corps, de la gorge au bas-ventre, est d'un gris blanc de perle; le dessus du corps est d'un vert doré : la queue est blanche à la pointe; ensuite elle est traversée par une bande de noir d'acier bruni, puis par une de brun pourpré, et elle est d'un noir bleu d'acier près de son origine. Cet oiseau a quatre pouces de longueur, et son bec est long d'un pouce.

## DU COLIBRI BLEU.

*Seizième espèce.*

On est étonné que M. Brisson, qui n'a pas vu ce colibri, n'ait pas suivi la description qu'en fait le P. du Tertre, d'après laquelle seule il a pu le donner, à moins qu'il n'ait préféré les traits équivoques et infidèles dont Seba charge presque toutes ses notices. Ce colibri n'a donc pas les ailes et la queue bleues, comme le dit M. Brisson, mais noires, selon le P. du Tertre, et selon l'analogie de tous les oiseaux de sa famille. Tout le dos est couvert d'azur; la tête, la gorge, le devant du corps jusqu'à la moitié du ventre, sont d'un cramoisi velouté, qui, vu sous différents jours, s'enrichit de mille beaux reflets. C'est tout ce qu'en

dit le P. du Tertre, en ajoutant qu'il est environ *la moitié gros comme le petit roitelet de France*. Au reste, la figure de Seba, que M. Brisson paroît adopter ici, ne représente qu'un grimpereau.

## DU VERT-PERLÉ.

*Dix-septième espèce.*

Ce colibri est un des plus petits, et n'est guère plus grand que l'oiseau-mouche huppé : il a tout le dessus de la tête, du corps et de la queue, d'un vert tendre doré, qui se mêle, sur les côtés du cou, et de plus en plus sur la gorge, avec du gris blanc perlé; l'aile est, comme dans les autres, brune, lavée de violet; la queue est blanche à la pointe, et en-dessous couleur d'acier poli.

## DU COLIBRI A VENTRE ROUSSATRE.

*Dix-huitième espèce.*

Nous donnons cette espèce sur la quatrième de Marcgrave; et ce doit être une des plus petites, puisqu'il la fait un peu moindre que sa troisième, qu'il dit déjà la plus petite (*quarta paulò minor tertiâ.... tertia minor reliquis omnibus*, page 197). Tout le dessus du corps de cet oiseau est d'un vert doré, tout le dessous d'un bleu roussâtre; la queue est noire avec des reflets verts, et la pointe en est blanche; le demi-bec inférieur est jaune à

l'origine, et noir jusqu'à l'extrémité; les pieds sont blanc jaunâtre. D'abord il nous paroît, d'après ce que nous venons de transcrire de Marcgrave, que M. Brisson donne à cette espèce de trop grandes dimensions en général; et de plus, il est sûr qu'il fait le bec de ce colibri trop long, en le supposant de dix-huit lignes (*Brisson*, page 671) : Marcgrave ne dit qu'un demi-pouce.

## DU PETIT COLIBRI.

*Dix-neuvième espèce.*

Voici le dernier et le plus petit de tous les colibris : il n'a que deux pouces dix lignes de longueur totale; son bec a onze lignes, et sa queue douze à treize. Il est tout vert doré, à l'exception de l'aile, qui est violette ou brune. On remarque une petite tache blanche au bas-ventre, et un petit bord de cette même couleur aux plumes de la queue, plus large sur les deux extérieures, dont il couvre la moitié. Marcgrave réitère ici son admiration sur la brillante parure dont la Nature a revêtu ces charmants oiseaux. Tout le feu et l'éclat de la lumière, dit-il en particulier de celui-ci, semblent se réunir sur son plumage; il rayonne comme un petit soleil : *In summa splendet ut sol.*

DU PERROQUET <sup>1</sup>

LES animaux que l'homme a le plus admirés sont ceux qui lui ont paru participer à sa nature; il s'est émerveillé toutes les fois qu'il en a vu quelques-uns faire ou contrefaire des actions humaines : le singe, par la ressemblance des formes extérieures, et le perroquet, par l'imitation de la parole, lui ont paru des êtres privilégiés, intermédiaires entre l'homme et la brute; faux jugement produit par la première apparence, mais bientôt détruit par l'examen et la réflexion. Les Sauvages, très-insensibles au grand spectacle de la Nature, très-indifférents pour toutes ses merveilles, n'ont été saisis d'étonnement qu'à la vue des perroquets et des singes; ce sont les seuls animaux qui aient fixé leur stupide attention. Ils arrêtent leurs canots pendant des heures entières pour considérer les cabrioles des sapajous, et les perroquets sont les seuls oiseaux qu'ils se fassent un plaisir de nourrir, d'élever, et qu'ils aient pris la peine de chercher à perfectionner; car ils ont trouvé le petit art, encore inconnu parmi nous,

<sup>1</sup> En latin, *psittacus*; en allemand, *sittich*, *sickust*, *pappengey* (le nom de *sittich* marque proprement les perruches, celui de *pappengey* les grands perroquets); en anglais, *popinjay* ou *popingey* (les perroquets), *maccaus* (les aras), *perrockeets* (les perruches); en espagnol, *popagio*; en italien, *papagallo* (les perroquets), *perrochetto* (les perruches).

de varier et de rendre plus riches les belles couleurs qui parent le plumage de ces oiseaux.<sup>1</sup>

L'usage de la main, la marche à deux pieds, la ressemblance, quoique grossière, de la face, le manque de queue, les fesses nues, la similitude des parties sexuelles, la situation des mamelles, l'écoulement périodique dans les femelles, l'amour passionné des mâles pour nos femmes, tous les actes qui peuvent résulter de cette conformité d'organisation, ont fait donner au singe le nom d'*homme sauvage* par des hommes à la vérité qui l'étoient à demi, et qui ne savoient comparer que les rapports extérieurs. Que seroit-ce si, par une combinaison de nature aussi possible que toute autre, le singe eût eu la voix du perroquet, et comme lui, la faculté de la parole! le singe parlant eût rendu muette d'étonnement l'espèce humaine entière, et l'auroit séduite au point que le philosophe auroit eu grande peine à démontrer qu'avec tous ces beaux attributs humains, le singe n'en étoit pas moins une bête. Il est donc heureux pour notre intelligence que la Nature ait sé-

<sup>1</sup> On appelle *perroquets tapirés* ceux auxquels les Sauvages donnent ces couleurs artificielles : c'est, dit-on, avec du sang d'une grenouille, qu'ils laissent tomber goutte à goutte dans les petites plaies qu'ils font aux jeunes perroquets en leur arrachant des plumes; celles qui renaissent changent de couleur, et de vertes ou jaunes qu'elles étoient, deviennent orangées, couleur de rose ou panachés, selon les drogues qu'ils emploient.

paré et placé dans deux espèces très-différentes l'imitation de la parole et celle de nos gestes, et qu'ayant doué tous les animaux des mêmes sens, et quelques-uns d'entre eux de membres et d'organes semblables à ceux de l'homme, elle lui ait réservé la faculté de se perfectionner; caractère unique et glorieux qui seul fait notre prééminence, et constitue l'empire de l'homme sur tous les autres êtres : car il faut distinguer deux genres de perfectibilité; l'un stérile et qui se borne à l'éducation de l'individu; et l'autre fécond, qui se répand sur toute l'espèce, et qui s'étend autant qu'on le cultive par les institutions de la société. Aucun des animaux n'est susceptible de cette perfectibilité d'espèce; ils ne sont aujourd'hui que ce qu'ils ont été, que ce qu'ils seront toujours, et jamais rien de plus, parce que leur éducation étant purement individuelle, ils ne peuvent transmettre à leurs petits que ce qu'ils ont eux-mêmes reçu de leurs père et mère, au lieu que l'homme reçoit l'éducation de tous les siècles, recueille toutes les institutions des autres hommes, et peut, par un sage emploi du temps, profiter de tous les instants de la durée de son espèce pour la perfectionner toujours de plus en plus. Aussi quel regret ne devons-nous pas avoir à ces âges funestes où la barbarie a non-seulement arrêté nos progrès, mais nous a fait reculer au point d'imperfection d'où nous étions partis? Sans ces malheu-

reuses vicissitudes, l'espèce humaine eût marché et marcheroit encore constamment vers sa perfection glorieuse, qui est le plus beau titre de sa supériorité, et qui seule peut faire son bonheur.

Mais l'homme purement sauvage qui se refuseroit à toute société, ne recevant qu'une éducation individuelle, ne pourroit perfectionner son espèce, et ne seroit pas différent, même pour l'intelligence, de ces animaux auxquels on a donné son nom; il n'auroit pas même la parole, s'il fuyoit sa famille et abandonnoit ses enfants peu de temps après leur naissance. C'est donc à la tendresse des mères que sont dus les premiers germes de la société; c'est à leur constante sollicitude et aux soins assidus de leur tendre affection qu'est dû le développement de ces germes précieux : la foiblesse de l'enfant exige des attentions continuelles, et produit la nécessité de cette durée d'affection pendant laquelle les cris du besoin et les réponses de la tendresse commencent à former une langue dont les expressions deviennent constantes et l'intelligence réciproque, par la répétition de deux ou trois ans d'exercice mutuel; tandis que dans les animaux, dont l'accroissement est bien plus prompt, les signes respectifs de besoin et de secours, ne se répétant que pendant six semaines ou deux mois, ne peuvent faire que des impressions légères, fugitives, et qui s'évanouissent au moment que le jeune animal se sépare de sa mère. Il ne peut donc



y avoir de langue, soit de paroles, soit par signes, que dans l'espèce humaine, par cette seule raison que nous venons d'exposer; car l'on ne doit pas attribuer à la structure particulière de nos organes la formation de notre parole, dès que le perroquet peut la prononcer comme l'homme : mais jaser n'est pas parler, et les paroles ne font langue que quand elles expriment l'intelligence et qu'elles peuvent la communiquer. Or, ces oiseaux, auxquels rien ne manque pour la facilité de la parole, manquent de cette expression de l'intelligence, qui seule fait la haute faculté du langage; ils en sont privés comme tous les autres animaux, et par les mêmes causes, c'est-à-dire par leur prompt accroissement dans le premier âge, par la courte durée de leur société avec leurs parents, dont les soins se bornent à l'éducation corporelle, et ne se répètent ni ne se continuent assez de temps pour faire des impressions durables et réciproques, ni même assez pour établir l'union d'une famille constante, premier degré de toute société, et source unique de toute intelligence.

La faculté de l'imitation de la parole ou de nos gestes ne donne donc aucune prééminence aux animaux qui sont doués de cette apparence de talent naturel. Le singe qui gesticule, le perroquet qui répète nos mots, n'en sont pas plus en état de croître en intelligence et de perfectionner leur espèce : ce talent se borne, dans le perroquet, à le

rendre plus intéressant pour nous, mais ne suppose en lui aucune supériorité sur les autres oiseaux, sinon qu'ayant plus éminemment qu'aucun d'eux cette facilité d'imiter la parole, il doit avoir le sens de l'ouïe et les organes de la voix plus analogues à ceux de l'homme; et ce rapport de conformité, qui dans le perroquet est au plus haut degré, se trouve, à quelques nuances près, dans plusieurs autres oiseaux dont la langue est épaisse, arrondie, et de la même forme à peu près que celle du perroquet; les sansonnets, les merles, les geais, les choucas, etc., peuvent imiter la parole. Ceux qui ont la langue fourchue, et ce sont presque tous nos petits oiseaux, sifflent plus aisément qu'ils ne jasant. Enfin ceux dans lesquels cette organisation propre à siffler se trouve réunie avec la sensibilité de l'oreille et la réminiscence des sensations reçues par cet organe, apprennent aisément à répéter des airs, c'est-à-dire à siffler en musique : le serin, la linotte, le tarin, le bouvreuil, semblent être naturellement musiciens. Le perroquet, soit par imperfection d'organes ou défaut de mémoire, ne fait entendre que des cris ou des phrases très-courtes, et ne peut ni chanter ni répéter des airs modulés : néanmoins il imite tous les bruits qu'il entend, le miaulement du chat, l'aboiement du chien et les cris des oiseaux, aussi facilement qu'il contrefait la parole. Il peut donc exprimer et même articuler les sons, mais non les moduler

ni les soutenir par des expressions cadencées; ce qui prouve qu'il a moins de mémoire, moins de flexibilité dans les organes, et le gosier aussi sec, aussi agreste, que les oiseaux chanteurs l'ont moelleux et tendre.

D'ailleurs il faut distinguer aussi deux sortes d'imitation : l'une réfléchie ou sentie, et l'autre machinale et sans intention; la première acquise, et la seconde, pour ainsi dire, innée. L'une n'est que le résultat de l'instinct commun, répandu dans l'espèce entière, et ne consiste que dans la similitude des mouvements et des opérations de chaque individu, qui tous semblent être induits ou contraints à faire les mêmes choses; plus ils sont stupides, plus cette imitation tracée dans l'espèce est parfaite : un mouton ne fait et ne fera jamais que ce qu'ont fait et font tous les autres moutons; la première cellule d'une abeille ressemble à la dernière. L'espèce entière n'a pas plus d'intelligence qu'un seul individu, et c'est en cela que consiste la différence de l'esprit à l'instinct : ainsi l'imitation naturelle n'est dans chaque espèce qu'un résultat de similitude, une nécessité d'autant moins intelligente et plus aveugle, qu'elle est plus également répartie. L'autre imitation, qu'on doit regarder comme artificielle, ne peut ni se répartir ni se communiquer à l'espèce; elle n'appartient qu'à l'individu qui la reçoit, qui la possède sans pouvoir la donner : le perroquet le mieux instruit ne trans-

mettra pas le talent de la parole à ses petits. Toute imitation communiquée aux animaux par l'art et par les soins de l'homme reste dans l'individu qui en a reçu l'empreinte; et quoique cette imitation soit, comme la première, entièrement dépendante de l'organisation, cependant elle suppose des facultés particulières qui semblent tenir à l'intelligence, telles que la sensibilité, l'attention, la mémoire; en sorte que les animaux qui sont capables de cette imitation, et qui peuvent recevoir des impressions durables et quelques traits d'éducation de la part de l'homme, sont des espèces distinguées dans l'ordre des êtres organisés; et si cette éducation est facile, et que l'homme puisse la donner aisément à tous les individus, l'espèce, comme celle du chien, devient réellement supérieure aux autres espèces d'animaux, tant qu'elle conserve ses relations avec l'homme; car le chien abandonné à sa seule nature retombe au niveau du renard ou du loup, et ne peut de lui-même s'élever au-dessus.

Nous pouvons donc ennoblir tous les êtres en nous approchant d'eux; mais nous n'apprendrons jamais aux animaux à se perfectionner d'eux-mêmes. Chaque individu peut emprunter de nous sans que l'espèce en profite, et c'est toujours faute d'intelligence entre eux; aucun ne peut communiquer aux autres ce qu'il a reçu de nous : mais tous sont à peu près également susceptibles d'é-

ducation individuelle; car, quoique les oiseaux, par les proportions du corps et par la forme de leurs membres, soient très-différents des animaux quadrupèdes, nous verrons néanmoins que, comme ils ont les mêmes sens, ils sont susceptibles des mêmes degrés d'éducation. On apprend aux agamis à faire à peu près tout ce que font nos chiens; un serin bien élevé marque son affection par des caresses aussi vives, plus innocentes et moins fausses que celles du chat. Nous avons des exemples frappants<sup>1</sup> de ce que peut l'éducation sur les oi-

On m'apporta, dit M. Fontaine, en 1763, une buse prise au piège : elle étoit d'abord extrêmement farouche et même cruelle; j'entrepris de l'appivoiser, et j'en vins à bout en la laissant jeûner et la contraignant de venir prendre sa nourriture dans ma main. Je parvins par ce moyen à la rendre très-familière; et, après l'avoir tenue enfermée pendant environ six semaines, je commençai à lui laisser un peu de liberté, avec la précaution de lui lier ensemble les deux fouets de l'aile : dans cet état elle se promenoit dans mon jardin, et revenoit quand je l'appelois pour prendre sa nourriture. Au bout de quelque temps, lorsque je me crus assuré de sa fidélité, je lui ôtai ses liens, et je lui attachai un grelot d'un pouce et demi de diamètre au-dessus de la serre. et je lui appliquai une plaque de cuivre sur le jabot, où étoit gravé mon nom : avec cette précaution je lui donnai toute liberté; et elle ne fut pas long-temps sans en abuser, car elle prit son essor et son vol jusque dans la forêt de Belesme. Je la crus perdue; mais, quatre heures après, je la vis fondre dans ma salle qui étoit ouverte, poursuivie par cinq autres buses qui lui avoient donné la chasse, et qui l'avoient contrainte à ve-

seaux de proie, qui de tous paroissent être les plus farouches et les plus difficiles à dompter. On connoît en Asie le petit art d'instruire le pigeon à porter et rapporter des billets à cent lieues de distance. L'art plus grand et mieux connu de la fauconnerie nous démontre qu'en dirigeant l'instinct naturel des oiseaux, on peut le perfectionner autant

nir chercher son asile..... Depuis ce temps elle m'a toujours gardé fidélité, venant tous les soirs coucher sur ma fenêtre : elle devint si familière avec moi, qu'elle paroissoit avoir un singulier plaisir dans ma compagnie; elle assistoit à tous mes dîners sans y manquer, se mettoit sur un coin de la table, et me caressoit très-souvent avec sa tête et son bec, en jetant un petit cri aigu, qu'elle savoit pourtant quelquefois adoucir. Il est vrai que j'avois seul ce privilège : elle me suivit un jour, étant à cheval, à plus de deux lieues de chemin en planant..... Elle n'aimoit ni les chiens ni les chats; elle ne les redoutoit aucunement: elle a eu souvent vis-à-vis de ceux-ci de rudes combats à soutenir, elle en sortoit toujours victorieuse. J'avois quatre chats très-forts que je faisais assembler dans mon jardin en présence de ma buse. Je leur jetois un morceau de chair crue; le chat qui étoit le plus prompt s'en saisissoit, les autres couroient après : mais l'oiseau fondoit sur le corps du chat qui avoit le morceau, et avec son bec lui pinçoit les oreilles, et avec ses serres lui pétrissoit les reins de telle force que le chat étoit forcé de lâcher sa proie. Souvent un autre chat s'en emparoit dans le même instant; mais il éprouvoit aussitôt le même sort, jusqu'à ce qu'enfin la buse, qui avoit toujours l'avantage, s'en saisît pour ne pas la céder. Elle savoit si bien se défendre, que quand elle se voyoit assaillie par les quatre chats à la fois, elle prenoit alors son vol avec sa proie dans ses serres, et

que celui des autres animaux. Tout me semble prouver que si l'homme vouloit donner autant de temps et de soins à l'éducation d'un oiseau ou de tout autre animal qu'on en donne à celle d'un enfant, ils feroient par imitation tout ce que celui-ci fait par intelligence; la seule différence seroit dans le produit : l'intelligence, toujours féconde, se com-

annonçoit par son cri le gain de sa victoire. Enfin les chats, dégoûtés d'être dupes, ont refusé de se prêter au combat.

Cette buse avoit une aversion singulière : elle n'a jamais voulu souffrir de bonnet rouge sur la tête d'aucun paysan ; elle avoit l'art de le leur enlever si adroitement, qu'ils se trouvoient tête nue sans savoir qui leur avoit enlevé leur bonnet. Elle enlevoit aussi les perruques sans faire aucun mal, et portoit ces bonnets et ces perruques sur l'arbre le plus élevé d'un parc voisin, qui étoit le dépôt ordinaire de tous ses larcins... Elle ne souffroit aucun autre oiseau de proie dans le canton ; elle les attaquoit avec beaucoup de hardiesse, et les mettoit en fuite. Elle ne faisoit aucun mal dans ma basse-cour : les volailles, qui dans le commencement la redoutoient, s'accoutumèrent insensiblement avec elle ; les poulets et les petits canards n'ont jamais éprouvé de sa part la moindre insulte ; elle se baignoit au milieu de ces derniers. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle n'avoit pas cette même modération chez les voisins ; je fus obligé de faire publier que je paierois les dommages qu'elle pourroit leur causer : cependant elle fut fusillée bien des fois, et a reçu plus de quinze coups de fusil sans avoir aucune fracture. Mais un jour il arriva que, planant, dès le grand matin, au bord de la forêt, elle osa attaquer un renard. Le garde de ce bois, la voyant sur les épaules du renard, leur tira deux coups de fusil : le renard fut tué. et ma buse eut le gros de l'aile cassé ; malgré

munique et s'étend à l'espèce entière, toujours en augmentant, au lieu que l'imitation, nécessairement stérile, ne peut ni s'étendre ni même se transmettre par ceux qui l'ont reçue.

Et cette éducation par laquelle nous rendons les animaux, les oiseaux, plus utiles ou plus aimables pour nous, semble les rendre odieux à tous les autres, et surtout à ceux de leur espèce.

cette fracture, elle s'échappa des yeux du chasseur, et fut perdue pendant sept jours. Cet homme, s'étant aperçu, par le bruit du grelot, que c'étoit mon oiseau, vint le lendemain m'en avertir : j'envoyai sur les lieux en faire la recherche, on ne put le trouver, et ce ne fut qu'au bout de sept jours qu'il se retrouva. J'avois coutume de l'appeler tous les soirs par un coup de sifflet, auquel elle ne répondit pas pendant six jours; mais, le septième, j'entendis un petit cri dans le lointain, que je crus être celui de ma buse : je le répétai alors une seconde fois, et j'entendis le même cri; j'allai du côté où je l'avois entendu, et je trouvai enfin ma pauvre buse qui avoit l'aile cassée, et qui avoit fait plus d'une demi-lieue à pied pour regagner son asile, dont elle n'étoit pour lors éloignée que de cent vingt pas. Quoiqu'elle fût extrêmement exténuée, elle me fit cependant beaucoup de caresses; elle fut près de six semaines à se refaire et à se guérir de ses blessures, après quoi elle recommença à voler comme auparavant, et à suivre ses anciennes allures pendant environ un an; après quoi elle disparut pour toujours. Je suis très-persuadé qu'elle fut tuée par méprise; elle ne m'auroit pas abandonné par sa propre volonté.

*Lettre de M. Fontaine, curé de Saint-Pierre de Belesme, à M. le comte de Buffon, en date du 28 janvier 1778.*



Dès que l'oiseau privé prend son essor et va dans la forêt, les autres s'assemblent d'abord pour l'admirer, et bientôt ils le maltraitent et le poursuivent comme s'il étoit d'une espèce ennemie : on vient d'en voir un exemple dans la buse. Je l'ai vu de même sur la pie, sur le geai : lorsqu'on leur donne la liberté, les sauvages de leur espèce se réunissent pour les assaillir et les chasser ; ils ne les admettent dans leur compagnie que quand ces oiseaux privés ont perdu tous les signes de leur affection pour nous, et tous les caractères qui les rendoient différents de leurs frères sauvages, comme si ces mêmes caractères rappeloient à eux-ei le sentiment de la crainte qu'ils ont de l'homme leur tyran, et la haine que méritent ses suppôts ou ses esclaves.

Au reste, les oiseaux sont de tous les êtres de la Nature les plus indépendants et les plus fiers de leur liberté, parce qu'elle est plus entière et plus étendue que celle de tous les autres animaux. Comme il ne faut qu'un instant à l'oiseau pour franchir tout obstacle et s'élever au-dessus de ses ennemis, qu'il leur est supérieur par la vitesse du mouvement et par l'avantage de sa position dans un élément où ils ne peuvent atteindre, il voit tous les animaux terrestres comme des êtres lourds et rampants, attachés à la terre ; il n'auroit même nulle crainte de l'homme, si la balle et la flèche ne leur avoient appris que, sans sortir

de sa place, il peut atteindre, frapper et porter la mort au loin. La Nature, en donnant des ailes aux oiseaux, leur a départi les attributs de l'indépendance et les instruments de la haute liberté : aussi n'ont-ils de patrie que le ciel qui leur convient; ils en prévoient les vicissitudes et changent de climat en avançant les saisons; ils ne s'y établissent qu'après en avoir pressenti la température; la plupart n'arrivent que quand la douce haleine du printemps a tapissé les forêts de verdure, quand elle fait éclore les germes qui doivent les nourrir, quand ils peuvent s'établir, se gîter, se cacher sous l'ombrage, quand enfin, la Nature vivifiant les puissances de l'amour, le ciel et la terre semblent réunir leurs bienfaits pour combler leur bonheur. Cependant cette saison de plaisir devient bientôt un temps d'inquiétude; tout à l'heure ils auront à craindre ces mêmes ennemis au-dessus desquels ils planoient avec mépris : le chat sauvage, la marte, la belette, chercheront à dévorer ce qu'ils ont de plus cher; la couleuvre rampante gravira pour avaler leurs œufs et détruire leur progéniture : quelque élevé, quelque caché que puisse être leur nid, ils sauront le découvrir, l'atteindre, le dévaster; et les enfants, cette aimable portion du genre humain, mais toujours malfaisante par désœuvrement, violeront sans raison ces dépôts sacrés du produit de l'amour. Souvent la tendre mère se

sacrifie dans l'espérance de sauver ses petits; elle se laisse prendre plutôt que de les abandonner; elle préfère de partager et de subir le malheur de leur sort à celui d'aller seule l'annoncer par ses cris à son amant, qui néanmoins pourroit seul la consoler en partageant sa douleur. L'affection maternelle est donc un sentiment plus fort que celui de la crainte, et plus profond que celui de l'amour, puisqu'ici cette affection l'emporte sur les deux dans le cœur d'une mère, et lui fait oublier son amour, sa liberté, sa vie.

Pourquoi le temps des grands plaisirs est-il aussi celui des grandes sollicitudes? pourquoi les jouissances les plus délicieuses sont-elles toujours accompagnées d'inquiétudes cruelles, même dans les êtres les plus libres et les plus innocents? n'est-ce pas un reproche qu'on peut faire à la Nature, cette mère commune de tous les êtres? Sa bienfaisance n'est jamais pure, ni de longue durée. Ce couple heureux qui s'est réuni par choix, qui a établi de concert et construit en commun son domicile d'amour, et prodigué les soins les plus tendres à sa famille naissante, craint à chaque instant qu'on ne la lui ravisse; et s'il parvient à l'élever, c'est alors que des ennemis encore plus redoutables viennent l'assaillir avec plus d'avantage : l'oiseau de proie arrive comme la foudre, et fond sur la famille entière; le père et la mère sont souvent ses premières victimes, et les petits. dont

les ailes ne sont pas encore assez exercées, ne peuvent lui échapper. Ces oiseaux de carnage frappent tous les autres oiseaux d'une frayeur si vive, qu'on les voit frémir à leur aspect; ceux même qui sont en sûreté dans nos basses-cours, quelque éloigné que soit l'ennemi, tremblent au moment qu'ils l'aperçoivent; et ceux de la campagne, saisis du même effroi, le marquent par des cris et par leur fuite précipitée vers les lieux où ils peuvent se cacher. L'état le plus libre de la Nature a donc aussi ses tyrans, et malheureusement c'est à eux seuls qu'appartient cette suprême liberté dont ils abusent, et cette indépendance absolue qui les rend les plus fiers de tous les animaux. L'aigle méprise le lion et lui enlève impunément sa proie; il tyrannise également les habitants de l'air et ceux de la terre, et il auroit peut-être envahi l'empire d'une grande portion de la Nature, si les armes de l'homme ne l'eussent relégué sur le sommet des montagnes, et repoussé jusqu'aux lieux inaccessibles, où il jouit encore sans trouble et sans rivalité de tous les avantages de sa domination tyrannique.

Le coup d'œil que nous venons de jeter rapidement sur les facultés des oiseaux suffit pour nous démontrer que, dans la chaîne du grand ordre des êtres, ils doivent être, après l'homme, placés au premier rang. La Nature a rassemblé, concentré dans le petit volume de leur corps plus de

force qu'elle n'en a départi aux grandes masses des animaux les plus puissants; elle leur a donné plus de légèreté sans rien ôter à la solidité de leur organisation; elle leur a cédé un empire plus étendu sur les habitants de l'air, de la terre et des eaux; elle leur a livré les pouvoirs d'une domination exclusive sur le genre entier des insectes, qui ne semblent tenir d'elle leur existence que pour maintenir et fortifier celle de leurs destructeurs auxquels ils servent de pâture. Ils dominent de même sur les reptiles, dont ils purgent la terre sans redouter leur venin; sur les poissons, qu'ils enlèvent hors de leur élément pour les dévorer; et enfin sur les animaux quadrupèdes, dont ils font également des victimes : on a vu la buse assaillir le renard, le faucon arrêter la gazelle, l'aigle enlever la brebis, attaquer le chien comme le lièvre, les mettre à mort et les emporter dans son aire; et si nous ajoutons à toutes ces prééminences de force et de vitesse celles qui rapprochent les oiseaux de la nature de l'homme, la marche à deux pieds, l'imitation de la parole, la mémoire musicale, nous les verrons plus près de nous que leur forme extérieure ne paroît l'indiquer, en même temps que, par la prérogative unique de l'attribut des ailes et par la prééminence du vol sur la course, nous reconnoîtrons leur supériorité sur tous les animaux terrestres.

Mais descendons de ces considérations généra-

les sur les oiseaux à l'examen particulier du genre des perroquets : ce genre, plus nombreux qu'aucun autre, ne laissera pas de nous fournir de grands exemples d'une vérité nouvelle; c'est que dans les oiseaux, comme dans les animaux quadrupèdes, il n'existe dans les terres méridionales du Nouveau-Monde aucune des espèces des terres méridionales de l'ancien continent, et cette exclusion est réciproque; aucun des perroquets de l'Afrique et des Grandes-Indes ne se trouve dans l'Amérique méridionale, et réciproquement aucun de ceux de cette partie du Nouveau-Monde ne se trouve dans l'ancien continent. C'est sur ce fait général que j'ai établi le fondement de la nomenclature de ces oiseaux, dont les espèces sont très-diversifiées et si multipliées, qu'indépendamment de celles qui nous sont inconnues, nous en pouvons compter plus de cent; et de ces cent espèces, il n'y en a pas une seule qui soit commune aux deux continents. Y a-t-il une preuve plus démonstrative de cette vérité générale que nous avons exposée dans l'histoire des animaux quadrupèdes? Aucun de ceux qui ne peuvent supporter la rigueur des climats froids, n'a pu passer d'un continent à l'autre, parce que ces continents n'ont jamais été réunis que dans les régions du Nord. Il en est de même des oiseaux qui, comme les perroquets, ne peuvent vivre et se multiplier que dans les climats chauds; ils sont, malgré la puis-

sance de leurs ailes, demeurés confinés, les uns dans les terres méridionales du Nouveau-Monde, et les autres dans celles de l'ancien; et ils n'occupent dans chacun qu'une zone de vingt-cinq degrés de chaque côté de l'équateur.

Mais, dira-t-on, puisque les éléphants et les autres animaux quadrupèdes de l'Afrique et des Grandes-Indes ont primitivement occupé les terres du Nord dans les deux continents, les perroquets karkatoes, les loris et les autres oiseaux de ces mêmes contrées méridionales de notre continent, n'ont-ils pas dû se trouver aussi primitivement dans les parties septentrionales des deux mondes? Comment est-il donc arrivé que ceux qui habitoient jadis l'Amérique septentrionale n'aient pas gagné les terres chaudes de l'Amérique méridionale? car ils n'auront pas été arrêtés, comme les éléphants, par les hautes montagnes ni par les terres étroites de l'isthme; et la raison que vous avez tirée de ces obstacles ne peut s'appliquer aux oiseaux, qui peuvent aisément franchir ces montagnes. Ainsi les différences qui se trouvent constamment entre les oiseaux de l'Amérique méridionale et ceux de l'Afrique supposent quelques autres causes que celle de votre système sur le refroidissement de la terre et sur la migration de tous les animaux du Nord au Midi.

Cette objection, qui d'abord paroît fondée, n'est cependant qu'une nouvelle question, qui, de quel-

que manière qu'on cherche à la faire valoir, ne peut ni s'opposer ni nuire à l'explication des faits généraux de la naissance primitive des animaux dans les terres du Nord, de leur migration vers celles du Midi, et de leur exclusion des terres de l'Amérique méridionale. Ces faits, quelque difficulté qu'ils puissent présenter, n'en sont pas moins constants; et l'on peut, ce me semble, répondre à la question d'une manière satisfaisante sans s'éloigner du système: car les espèces d'oiseaux auxquelles il faut une grande chaleur pour subsister et se multiplier, n'auront, malgré leurs ailes, pas mieux franchi que les éléphants les sommets glacés des montagnes; jamais les perroquets et les autres oiseaux du Midi ne s'élèvent assez haut dans la région de l'air pour être saisis d'un froid contraire à leur nature, et par conséquent ils n'auront pu pénétrer dans les terres de l'Amérique méridionale, mais auront péri comme les éléphants dans les contrées septentrionales de ce continent, à mesure qu'elles se sont refroidies. Ainsi, cette objection, loin d'ébranler le système, ne fait que le confirmer et le rendre plus général, puisque non-seulement les animaux quadrupèdes, mais même les oiseaux du midi de notre continent, n'ont pu pénétrer ni s'établir dans le continent isolé de l'Amérique méridionale. Nous conviendrons néanmoins que cette exclusion n'est pas aussi générale pour les oiseaux que pour les quadru-



pèdes, dans lesquels il n'y a aucune espèce commune à l'Afrique et à l'Amérique, tandis que, dans les oiseaux, on en peut compter un petit nombre dont les espèces se trouvent également dans ces deux continents; mais c'est par des raisons particulières, et seulement pour de certains genres d'oiseaux qui, joignant à une grande puissance de vol la faculté de s'appuyer et de se reposer sur l'eau, au moyen des larges membranes de leurs pieds, ont traversé et traversent encore la vaste étendue des mers qui séparent les deux continents vers le Midi. Et comme les perroquets n'ont ni les pieds palmés ni le vol élevé et long-temps soutenu, aucun de ces oiseaux n'a pu passer d'un continent à l'autre, à moins d'y avoir été transporté par les hommes : on en sera convaincu par l'exposition de leur nomenclature, et par la comparaison des descriptions de chaque espèce, auxquelles nous renvoyons tous les détails de leurs ressemblances et de leurs différences, tant génériques que spécifiques; et cette nomenclature étoit peut-être aussi difficile à démêler que celle des singes, parce que tous les naturalistes avant moi avoient également confondu les espèces et même les genres des nombreuses tribus de ces deux classes d'animaux, dont néanmoins aucune espèce n'appartient aux deux continents à la fois.

Les Grecs ne connurent d'abord qu'une espèce de perroquet, ou plutôt de perruche : c'est celle que nous nommons aujourd'hui *grande perruche*

à *collier*, qui se trouve dans le continent de l'Inde. Les premiers de ces oiseaux furent apportés de l'île Taprobane en Grèce par Onésicrite, commandant de la flotte d'Alexandre : ils y étoient si nouveaux et si rares, qu'Aristote lui-même ne paroît pas en avoir vu, et semble n'en parler que par relation. Mais la beauté de ces oiseaux et leur talent d'imiter la parole en firent bientôt un objet de luxe chez les Romains; le sévère Caton leur en a fait un reproche. Ils logeoient cet oiseau dans des cages d'argent, d'écaille et d'ivoire; et le prix d'un perroquet fut quelquefois plus grand chez eux que celui d'un esclave.

On ne connoissoit de perroquets à Rome que ceux qui venoient des Indes, jusqu'au temps de Néron, où des émissaires de ce prince en trouvèrent dans une île du Nil, entre Syène et Méroé; ce qui revient à la limite de vingt-quatre à vingt-cinq degrés que nous avons posée pour ces oiseaux, et qu'il ne paroît pas qu'ils aient passée. Au reste, Pline nous apprend que le nom *psittacus*, donné par les Latins au perroquet, vient de son nom indien *psittace* ou *sittace*.

Les Portugais, qui les premiers ont doublé le cap de Bonne-Espérance et reconnu les côtes de l'Afrique, trouvèrent les terres de Guinée et toutes les îles de l'océan Indien peuplées, comme le continent, de diverses espèces de perroquets, toutes inconnues à l'Europe, et en si grand nombre.

qu'à Calicut, au Bengale et sur les côtes d'Afrique, les Indiens et les Nègres étoient obligés de se tenir dans leurs champs de maïs et de riz vers le temps de la maturité, pour en éloigner ces oiseaux qui viennent les dévaster.

Cette grande multitude de perroquets, dans toutes les régions qu'ils habitent, semble prouver qu'ils réitèrent leurs pontes, puisque chacune est assez peu nombreuse : mais rien n'égale la variété d'espèces d'oiseaux de ce genre qui s'offrirent aux navigateurs sur toutes les plages méridionales du Nouveau-Monde lorsqu'ils en firent la découverte; plusieurs îles reçurent le nom d'*île des Perroquets*. Ce furent les seuls animaux que Colomb trouva dans la première où il aborda, et ces oiseaux servirent d'objets d'échange dans le premier commerce qu'eurent les Européens avec les Américains. Enfin on apporta des perroquets d'Amérique et d'Afrique en si grand nombre, que le perroquet des anciens fut oublié : on ne le connoissoit plus du temps de Belon que par la description qu'ils en avoient laissée; et cependant, dit Aldrovande, nous n'avons encore vu qu'une partie de ces espèces dont les îles et les terres du Nouveau-Monde nourrissent une si grande multitude, que, pour exprimer leur incroyable variété, aussi-bien que le brillant de leurs couleurs et toute leur beauté, il faudroit quitter la plume et prendre le pinceau.

Maintenant, pour suivre, autant qu'il est possible, l'ordre que la Nature a mis dans cette multitude d'espèces, tant par la distinction des formes que par la division des climats, nous partagerons le genre entier de ces oiseaux d'abord en deux grandes classes, dont la première contiendra tous les perroquets de l'ancien continent, et la seconde tous ceux du Nouveau-Monde : ensuite nous subdiviserons la première en cinq grandes familles; savoir, les kakatoes, les perroquets proprement dits, les loris, les perruches à longue queue, et les perruches à queue courte : et de même nous subdiviserons ceux du nouveau continent en six autres familles; savoir, les aras, les amazones, les cricks, les papegais, les perriches à queue longue, et enfin les perriches à queue courte. Chacune de ces onze tribus ou familles est désignée par des caractères distinctifs, ou du moins chacune porte quelque livrée particulière qui les rend reconnoissables; et nous allons présenter celles de l'ancien continent les premières.

## DES PERROQUETS DE L'ANCIEN CONTINENT.

### DES KAKATOES.

Les plus grands perroquets de l'ancien continent sont les kakatoes; ils en sont tous originaires, et paroissent être naturels aux climats de l'Asie méridionale. Nous ne savons pas s'il y en a

dans les terres de l'Afrique; mais il est sûr qu'il ne s'en trouve point en Amérique. Ils paroissent répandus dans les régions des Indes méridionales et dans toutes les îles de l'océan Indien, à Ternate, à Banda, à Céram, aux Philippines, aux îles de la Sonde. Leur nom de *kakatoes*, *catacua* et *cacatou*, vient de la ressemblance de ce mot à leur cri. On les distingue aisément des autres perroquets par leur plumage blanc et par leur bec plus crochu et plus arrondi, et particulièrement par une huppe de longues plumes dont leur tête est ornée, et qu'ils élèvent et abaissent à volonté.<sup>1</sup>

Ces perroquets kakatoes apprennent difficilement à parler; il y a même des espèces qui ne parlent jamais : mais on en est dédommagé par la facilité de leur éducation. On les apprivoise tous aisément : ils semblent même être devenus domestiques en quelques endroits des Indes, car ils font leurs nids sur le toit des maisons; et cette facilité d'éducation vient du degré de leur intelligence, qui paroît supérieure à celle des autres perroquets; ils écoutent, entendent et obéissent mieux : mais c'est vainement qu'ils font les mêmes efforts pour répéter ce qu'on leur dit; ils semblent vouloir y suppléer par d'autres expressions de sentiment et par des caresses affectueu-

<sup>1</sup> Le sommet de la tête, qui est recouvert par les longues plumes couchées en arrière de la huppe, est absolument chauve.

ses. Ils ont dans tous leurs mouvements une douceur et une grâce qui ajoutent encore à leur beauté. On en a vu deux, l'un mâle et l'autre femelle, au mois de mars 1775, à la foire Saint-Germain, à Paris, qui obéissoient avec beaucoup de docilité, soit pour étaler leur huppe, soit pour saluer les personnes d'un signe de tête, soit pour toucher les objets de leur bec ou de leur langue, ou pour répondre aux questions de leur maître, avec le signe d'assentiment qui exprimoit parfaitement un *oui* muet. Ils indiquoient aussi par des signes réitérés le nombre des personnes qui étoient dans la chambre, l'heure qu'il étoit, la couleur des habits, etc. Ils se baisoient en se prenant le bec réciproquement; ils se caressoient ainsi d'eux-mêmes : ce prélude marquoit l'envie de s'apparier; et le maître assura qu'en effet ils s'apparioient souvent, même dans notre climat. Quoique les kakatoes se servent, comme les autres perroquets, de leur bec pour monter et descendre, ils n'ont pas leur démarche lourde et désagréable; ils sont au contraire très-agiles, et marchent de bonne grâce, en trottant et par petits sauts vifs.

#### DU KAKATOES A HUPPE BLANCHE.

##### *Première espèce.*

Ce kakatoes est à peu près de la grosseur d'une poule : son plumage est entièrement blanc, à l'ex-









*Petite pinx*

*David sc.*

1. Le Kakatoes a huppe blanche Page 226. | 2. Le Kakatoes a huppe jaune. . . 227.



ception d'une teinte jaune sur le dessous des ailes et des plumes latérales de la queue; il a le bec et les pieds noirs. Sa magnifique huppe est très-remarquable, en ce qu'elle est composée de dix ou douze grandes plumes, non de l'espèce des plumes molles, mais de la nature des plumes, hautes et largement barbées; elles sont implantées du front en arrière sur deux lignes parallèles, et forment un double éventail.

#### DU KAKATOES A HUPPE JAUNE.

##### *Seconde espèce.*

Dans cette espèce l'on distingue deux races qui ne diffèrent entre elles que par la grandeur : dans l'une et l'autre le plumage est blanc avec une teinte jaune sous les ailes et la queue, et des taches de la même couleur alentour des yeux. La huppe est d'un jaune citron; elle est composée de longues plumes molles et effilées, que l'oiseau relève et jette en avant : le bec et les pieds sont noirs. C'est un kakatoes de cette espèce, et vraisemblablement le premier qui ait été vu en Italie, que décrit Aldrovande : il admire l'élégance et la beauté de cet oiseau, qui d'ailleurs est aussi intelligent, aussi doux et aussi docile que celui de la première espèce.

Nous avons vu nous-mêmes ce beau kakatoes vivant; la manière dont il témoigne sa joie est de

secouer vivement la tête plusieurs fois de haut en bas, faisant un peu craquer son bec et relevant sa belle huppe; il rend caresse pour caresse; il touche le visage de sa langue et semble vous lécher; il donne des baisers doux et savourés : mais une sensation particulière est celle qu'il paroît éprouver lorsque l'on met la main à plat dessous son corps, et que de l'autre main on le touche sur le dos, ou que simplement on approche la bouche pour le baiser; alors il s'appuie fortement sur la main qui le soutient, il bat des ailes, et, le bec à demi ouvert, il souffle en haletant, et semble jouir de la plus grande volupté : on lui fait répéter ce petit manège autant que l'on veut. Un autre de ses plaisirs est de se faire gratter; il montre sa tête avec la pate; il soulève l'aile pour qu'on la lui frotte : il aiguisé souvent son bec en rongant et cassant le bois. Il ne peut supporter d'être en cage; mais il n'use de sa liberté que pour se mettre à portée de son maître, qu'il ne perd pas de vue : il vient lorsqu'on l'appelle, et s'en va lorsqu'on le lui commande; il témoigne alors la peine que cet ordre lui fait en se retournant souvent, et regardant si on ne lui fait pas signe de revenir. Il est de la plus grande propreté : tous ses mouvements sont pleins de grâce, de délicatesse et de mignardise. Il mange des fruits, des légumes, toutes les graines farineuses, de la pâtisserie, des œufs, du lait, et de tout ce qui est doux sans être trop sucré.

## DU KAKATOES A HUPPE ROUGE.

*Troisième espèce.*

C'est un des plus grands de ce genre, ayant près d'un pied et demi de longueur : le dessus de sa huppe, qui se rejette en arrière, est en plumes blanches, et couvre une gerbe de plumes rouges.

## DU PETIT KAKATOES A BEC COULEUR DE CHAIR.

*Quatrième espèce.*

Tout le plumage de ce kakatoes est blanc, à l'exception de quelques teintes de rouge pâle sur la tempe et aux plumes du dessous de la huppe; cette teinte de rouge est plus forte aux couvertures du dessus de la queue : on voit un peu de jaune clair à l'origine des plumes scapulaires, de celles de la huppe, et au côté intérieur des pennes de l'aile et de la plupart de celles de la queue. Les pieds sont noirâtres : le bec est brun rougeâtre; ce qui est particulier à cette espèce, les autres kakatoes ayant tous le bec noir. C'est aussi le plus petit que nous connoissons dans ce genre. M. Brisson le fait de la grandeur du perroquet de Guinée : cependant celui-ci est beaucoup plus petit; il est coiffé d'une huppe qui se couche en arrière, et qu'il relève à volonté.

Nous devons observer que l'oiseau appelé par

M. Brisson *kakatoes à ailes et queue rouges* ne paroît pas être un kakatoes, puisqu'il ne fait aucune mention de la huppe, qui est cependant le caractère distinctif de ces perroquets : d'ailleurs il ne parle de cet oiseau que d'après Aldrovande, qui s'exprime dans les termes suivants :

« Ce perroquet doit être compté parmi les plus  
 » grands; il est de la grosseur d'un chapon : tout  
 » son plumage est blanc cendré; son bec est noir,  
 » et fortement recourbé; le bas du dos, le crou-  
 » pion, toute la queue et les pennes de l'aile sont  
 » d'un rouge de vermillon. »

Tous ces caractères conviendroient assez à un kakatoes, si l'on y ajoutoit celui de la huppe; et ce grand perroquet rouge et blanc d'Aldrovande, qui ne nous est pas connu, feroit dans ce cas une cinquième espèce de kakatoes, ou une variété de quelqu'une des précédentes.

## DU KAKATOES NOIR.

### *Cinquième espèce.*

M. Edwards, qui a donné ce kakatoes, dit qu'il est aussi gros qu'un ara. Tout son plumage est d'un noir bleuâtre, plus foncé sur le dos et les ailes que sous le corps; la huppe est brune ou noirâtre, et l'oiseau a, comme tous les autres kakatoes, la faculté de la relever très-haut, et de la coucher presque à plat sur sa tête; les joues au-









*Prêtre pins*

*David sc.*

1. Le Kakatoes a huppe rouge Page 229. 2. Le petit Kakatoes a bec couleur de chair 173.



dessous de l'œil sont garnies d'une peau rouge, nue et ridée, qui enveloppe la mandibule inférieure du bec, dont la couleur, ainsi que celle des pieds, est d'un brun noirâtre; l'œil est d'un beau noir, et l'on peut dire que cet oiseau est le Nègre des kakatoes, dont les espèces sont généralement blanches. Il a la queue assez longue et composée de plumes étagées. La figure, dessinée d'après nature, en a été envoyée de Ceylan à M. Edwards, et ce naturaliste croit reconnoître le même kakatoes dans une de ces figures publiées par Vander-Meulen, à Amsterdam, en 1707, et donnée par Pierre Schenk sous le nom de *corbeau des Indes*.

#### DES PERROQUETS PROPUREMENT DITS.

Nous laisserons le nom de *perroquets proprement dits* à ceux de ces oiseaux qui appartiennent à l'ancien continent, et qui ont la queue courte et composée de pennes à peu près d'égale longueur. On leur donnoit jadis le nom de *papegauts*, et ce celui de *perroquet* s'appliquoit aux perruches : l'usage contraire a prévalu; et comme le nom de *papegaut* ou *papegai* a été oublié, nous l'avons transporté à la famille des perroquets de l'Amérique qui n'ont point de rouge dans les ailes, afin de les distinguer par ce nom générique des perroquets amazones, dont le caractère principal est d'avoir du rouge sur les ailes. Nous connoissons huit es-

pèces de ces perroquets proprement dits, toutes originaires de l'Afrique et des Grandes-Indes, et aucune de ces huit espèces ne se trouve en Amérique.

### DU JACO, OU PERROQUET CENDRÉ.

#### *Première espèce.*

C'est l'espèce que l'on apporte le plus communément en Europe aujourd'hui, et qui s'y fait le plus aimer, tant par la douceur de ses mœurs que par son talent et sa docilité, en quoi il égale au moins le perroquet vert, sans avoir ses cris désagréables. Le mot de *jaco* qu'il paroît se plaire à prononcer est le nom qu'ordinairement on lui donne. Tout son corps est d'un beau gris de perle et d'ardoise, plus foncé sur le manteau, plus clair au-dessus du corps, et blanchissant au ventre; une queue d'un rouge de vermillon termine et relève ce plumage lustré, moiré, et comme poudré d'une blancheur qui le rend toujours frais; l'œil est placé dans une peau blanche, nue et farineuse, qui couvre la joue; le bec est noir; les pieds sont gris; l'iris de l'œil est couleur d'or. La longueur totale de l'oiseau est d'un pied.

La plupart de ces perroquets nous sont apportés de la Guinée : ils viennent de l'intérieur des terres de cette partie de l'Afrique. On les trouve aussi à Congo et sur la côte d'Angole. On leur apprend fort aisément à parler, et ils semblent imiter de

préférence la voix des enfants, et recevoir d'eux plus facilement leur éducation à cet égard. Au reste, les anciens ont remarqué que tous les oiseaux susceptibles de l'imitation des sons de la voix humaine écoutent plus volontiers et rendent plus aisément la parole des enfants, comme moins fortement articulée, et plus analogue, par ses sons clairs, à la portée de leur organe vocal. Néanmoins ce perroquet imite aussi le ton grave d'une voix adulte; mais cette imitation semble pénible, et les paroles qu'il prononce de cette voix sont moins distinctes. Un de ces perroquets de Guinée, endoctriné en route par un vieux matelot, avoit pris sa voix rauque et sa toux, mais si parfaitement, qu'on pouvoit s'y méprendre. Quoiqu'il eût été donné ensuite à une jeune personne, et qu'il n'eût plus entendu que sa voix, il n'oublia pas les leçons de son premier maître, et rien n'étoit si plaisant que de l'entendre passer d'une voix douce et gracieuse à son vieux enrrouement et à son ton de marin.

Non-seulement cet oiseau a la facilité d'imiter la voix de l'homme, il semble encore en avoir le désir : il le manifeste par son attention à écouter, par l'effort qu'il fait pour répéter, et cet effort se réitère à chaque instant; car il gazouille sans cesse quelques-unes des syllabes qu'il vient d'entendre, et il cherche à prendre le dessus de toutes les voix qui frappent son oreille, en faisant éclater la sienne. Souvent on est étonné de lui entendre

répéter des mots ou des sons que l'on n'avoit pas pris la peine de lui apprendre, et qu'on ne le soupçonnoit pas même d'avoir écoutés.<sup>1</sup> Il semble se faire des tâches et chercher à retenir sa leçon chaque jour; il en est occupé jusque dans le sommeil, et Marcgrave dit qu'il jase encore en rêvant.<sup>2</sup> C'est surtout dans ses premières années qu'il montre cette facilité, qu'il a plus de mémoire, et qu'on le trouve plus intelligent et plus docile. Quelquefois cette faculté de mémoire, cultivée de bonne heure, devient étonnante, comme dans ce perroquet dont parle Rhodiginus, qu'un cardinal acheta cent écus d'or, parce qu'il récitoit correctement le symbole des apôtres;<sup>3</sup> mais, plus âgé, il devient rebelle et n'apprend que difficilement. Au reste, Olina conseille de choisir l'heure du soir, après le repas des perroquets, pour leur donner leçon, parce qu'étant alors plus satisfaits, ils deviennent plus dociles et plus attentifs.

<sup>1</sup> Témoin ce perroquet de Henri VIII, dont Aldrovande fait l'histoire, qui, tombé dans la Tamise, appela les bateliers à son secours, comme il avoit entendu les passagers les appeler du rivage.

<sup>2</sup> Marcgrave l'assure au sujet de la question qu'Aristote laisse indécise, savoir, si les animaux qui naissent d'un œuf ont des songes. *Testor.... de meo psittaco quem Lauram vocabam, quòd sæpiùs de nocte seipsum expergiscens, semisomnus locutus est.*

<sup>3</sup> M. de la Borde nous dit en avoir vu un qui servoit d'aumônier dans un vaisseau : il récitoit la prière aux matelots, ensuite le rosaire.

On a comparé l'éducation du perroquet à celle de l'enfant : il y auroit souvent plus de raison de comparer l'éducation de l'enfant à celle du perroquet. A Rome, celui qui dressoit un perroquet tenoit à la main une petite verge, et l'en fraploit sur la tête. Pline dit que son crâne est très-dur, et qu'à moins de le frapper fortement lorsqu'on lui donne leçon, il ne sent rien des petits coups dont on veut le punir. Cependant celui dont nous parlons craignoit le fouet autant et plus qu'un enfant qui l'auroit souvent senti. Après avoir resté toute la journée sur sa perche, l'heure d'aller dans le jardin approchant, si par hasard il la devançoit et descendoit trop tôt (ce qui lui arrivoit rarement), la menace et la démonstration du fouet suffisoient pour le faire remonter à son juchoir avec précipitation. Alors il ne descendoit plus, mais marquoit son ennui et son impatience en battant des ailes et en jetant des cris.

« Il est naturel de croire que le perroquet ne s'entend pas parler, mais qu'il croit cependant que quelqu'un lui parle : on l'a souvent entendu se demander à lui-même la pate, et il ne manquoit jamais de répondre à sa propre question, en tendant effectivement la pate. Quoiqu'il aimât fort le son de la voix des enfants, il monroit pour eux beaucoup de haine; il les poursuivoit, et, s'il pouvoit les attraper, les pinçoit jusqu'au sang. Comme il avoit des objets d'aversion, il en

» avoit aussi de grand attachement : son goût, à la  
» vérité, n'étoit pas fort délicat; mais il a toujours  
» été soutenu. Il aimoit, mais aimoit avec fureur,  
» la fille de cuisine; il la suivoit partout, la cher-  
» choit dans les lieux où elle pouvoit être, et presque  
» jamais en vain. S'il y avoit quelque temps qu'il ne  
» l'eût vue, il grimpoit avec le bec et les patés jus-  
» que sur ses épaules, lui faisoit mille caresses et ne  
» la quittoit plus, quelque effort qu'elle fit pour s'en  
» débarrasser; l'instant d'après, elle le retrouvoit sur  
» ses pas. Son attachement avoit toutes les marques  
» de l'amitié la plus sentie. Cette fille eut un mal au  
» doigt considérable et très-long, douloureux à lui  
» arracher des cris : tout le temps qu'elle se plai-  
» gnit, le perroquet ne sortit point de sa chambre;  
» il avoit l'air de la plaindre en se plaignant lui-  
» même, mais aussi douloureusement que s'il avoit  
» souffert en effet. Chaque jour, sa première démar-  
» che étoit de lui aller rendre visite. Son tendre in-  
» térêt se soutint pour elle tant que dura son mal;  
» et dès qu'elle en fut quitte, il devint tranquille  
» avec la même affection, qui n'a jamais changé.  
» Cependant son goût excessif pour cette fille pa-  
» roissoit être inspiré par quelques circonstances  
» relatives à son service à la cuisine plutôt que par  
» sa personne; car cette fille ayant été remplacée  
» par une autre, l'affection du perroquet ne fit que  
» changer d'objet, et parut être au même degré dès  
» le premier jour pour cette nouvelle fille de cui-



» sine, et par conséquent avant que ses soins n'eussent pu inspirer et fonder cet attachement.' »

Les talents des perroquets de cette espèce ne se bornent pas à l'imitation de la parole, ils apprennent aussi à contrefaire certains gestes et certains mouvements. Scaliger en a vu un qui imitoit la danse des Savoyards en répétant leur chanson. Celui-ci aimoit à entendre chanter; et lorsqu'il voyoit danser il sautoit aussi, mais de la plus mauvaise grâce du monde, portant les pates en dedans et retombant lourdement : c'étoit là sa plus grande gaieté. On lui voyoit aussi une joie folle et un babil intarissable dans l'ivresse; car tous les perroquets aiment le vin, particulièrement le vin d'Espagne et le muscat, et l'on avoit déjà remarqué du temps de Pline les accès de gaieté que leur donnent les fumées de cette liqueur. L'hiver il cherchoit le feu : son grand plaisir, dans cette saison, étoit d'être sur la cheminée; et dès qu'il s'y étoit réchauffé, il marquoit son bien-être par plusieurs signes de joie. Les pluies d'été lui faisoient autant de plaisir; il s'y tenoit des heures entières; et pour que l'arrosement pénétrât mieux, il étendoit ses ailes et ne demandoit à rentrer que lorsqu'il étoit mouillé jusqu'à la peau. De retour sur sa perche, il passoit toutes ses plumes dans son bec les unes

*'Note communiquée par madame Nadault ma sœur, à laquelle appartenoit ce perroquet.*

après les autres. Au défaut de la pluie, il se baignoit avec plaisir dans une cuvette d'eau, y rentrait plusieurs fois de suite, mais avoit toujours grand soin que sa tête ne fût pas mouillée. Autant il aimoit à se baigner en été, autant il le craignoit en hiver : en lui montrant dans cette saison un vase plein d'eau, on le faisoit fuir et même crier.

Quelquefois on le voyoit bâiller, et ce signe étoit presque toujours celui de l'ennui. Il sifflait avec plus de force et de netteté qu'un homme; mais, quoiqu'il donnât plusieurs tons, il n'a jamais pu apprendre à siffler un air. Il imitoit parfaitement les cris des animaux sauvages et domestiques, particulièrement celui de la corneille, qu'il contrefaisoit à s'y méprendre. Il ne jasoit presque jamais dans une chambre où il y avoit du monde : mais seul dans la chambre voisine, il parloit et crioit d'autant plus qu'on faisoit plus de bruit dans l'autre; il paroisoit même s'exciter et répéter de suite et précipitamment tout ce qu'il savoit, et il n'étoit jamais plus bruyant et plus animé. Le soir venu, il se rendoit volontairement à sa cage, qu'il fuyoit le jour : alors, une patte retirée dans les plumes ou accrochée aux barreaux de la cage, et la tête sous l'aile, il dormoit jusqu'à ce qu'il revît le jour du lendemain. Cependant il veilloit souvent aux lumières : c'étoit le temps où il descendoit sur sa planche pour aiguïser ses pattes, en faisant le même mouvement qu'une poule qui a gratté.

Quelquefois il lui arrivoit de siffler ou de parler la nuit lorsqu'il voyoit de la clarté; mais dans l'obscurité il étoit tranquille et muet.

L'espèce de société que le perroquet contracte avec nous par le langage est plus étroite et plus douce que celle à laquelle le singe peut prétendre par son imitation capricieuse de nos mouvements et de nos gestes. Si celles du chien, du cheval ou de l'éléphant, sont plus intéressantes par le sentiment et par l'utilité, la société de l'oiseau parleur est quelquefois plus attachante par l'agrément; il récréé, il distrait, il amuse : dans la solitude il est compagnie; dans la conversation il est interlocuteur; il répond, il appelle, il accueille, il jette l'éclat des ris, il exprime l'accent de l'affection, il joue la gravité de la sentence; ses petits mots tombés au hasard égalaient par les disparates, ou quelquefois surprennent par la justesse. Ce jeu d'un langage sans idée a je ne sais quoi de bizarre et de grotesque; et, sans être plus vide que tant

Willughby parle, d'après Clusius, d'un perroquet qui, lorsqu'on lui disoit, *riez, perroquet, riez*, rioit effectivement, et l'instant d'après s'écrioit avec un grand éclat : *O le grand sot qui me fait rire!* Nous en avons vu un autre qui avoit vieilli avec son maître, et partageoit avec lui les infirmités du grand âge : accoutumé à ne plus guère entendre que ces mots, *je suis malade*, lorsqu'on lui demandoit, *qu'as-tu, perroquet? qu'as-tu? Je suis malade*, répondoit-il d'un ton douloureux et en s'étendant sur le foyer, *je suis malade*.

d'autres propos, il est toujours plus amusant. Avec cette imitation de nos paroles, le perroquet semble prendre quelque chose de nos inclinations et de nos mœurs; il aime et il hait; il a des attachements, des jalousies, des préférences, des caprices; il s'admire, s'applaudit, s'encourage; il se réjouit et s'attriste; il semble s'émouvoir et s'attendrir aux caresses; il donne des baisers affectueux; dans une maison de deuil il apprend à gémir,<sup>1</sup> et souvent, accoutumé à répéter le nom chéri d'une personne regrettée, il rappelle à des cœurs sensibles et leurs plaisirs et leurs chagrins.

L'aptitude à rendre les accents de la voix articulée, portée dans le perroquet au plus haut degré, exige dans l'organe une structure particulière et plus parfaite. La sûreté de sa mémoire, quoique étrangère à l'intelligence, suppose néanmoins un degré d'attention et une force de réminiscence mécanique dont nul oiseau n'est autant doué: aussi les naturalistes ont tous remarqué la forme particulière du bec, de la langue et de la tête du perroquet. Son bec, arrondi en dehors, creusé et

<sup>1</sup> Voyez, dans les annales de Constantin Manassès, l'histoire du jeune prince Léon, fils de l'empereur Basile, condamné à la mort par ce père impitoyable, que les gémissements de tout ce qui l'environnoit ne pouvoient toucher, et dont les accents de l'oiseau qui avoit appris à déplorer la destinée du jeune prince, émurent enfin le cœur barbare.

concave en dedans, offre en quelque manière la capacité d'une bouche dans laquelle la langue se meut librement; le son venant frapper contre le bord circulaire de la mandibule inférieure, s'y modifie comme il feroit contre une file de dents, tandis que, de la concavité du bec supérieur, il se réfléchit comme d'un palais : ainsi le son ne s'échappe ni ne fuit pas en sifflement, mais se remplit et s'arrondit en voix. Au reste, c'est la langue qui plie en tons articulés les sons vagues qui ne seroient que des chants ou des cris. Cette langue est ronde et épaisse, plus grosse même dans le perroquet à proportion que dans l'homme; elle seroit plus libre pour le mouvement, si elle n'étoit d'une substance plus dure que la chair, et recouverte d'une membrane forte et comme cornée.

Mais cette organisation si ingénieusement préparée le cède encore à l'art qu'il a fallu à la Nature pour rendre le demi-bec supérieur du perroquet mobile, pour donner à ses mouvements la force et la facilité, sans nuire en même temps à son ouverture, et pour muscler puissamment un organe auquel on n'aperçoit pas même où elle a pu attacher des tendons. Ce n'est ni à la racine de cette pièce, où ils eussent été sans force, ni à ses côtés, où ils eussent fermé son ouverture, qu'ils pouvoient être placés : la Nature a pris un autre moyen; elle a attaché au fond du bec deux

os qui, des deux côtés et sous les deux joues, forment, pour ainsi dire, des prolongements de sa substance, semblables pour la forme aux os qu'on nomme *ptérygoïdes* dans l'homme, excepté qu'ils ne sont point, par leur extrémité postérieure, implantés dans un autre os, mais libres de leurs mouvements; des faisceaux épais de muscles partant de l'occiput et attachés à ces os les meuvent et le bec avec eux. Il faut voir avec plus de détail dans Aldrovande l'artifice et l'assortiment de toute cette mécanique admirable.

Ce naturaliste fait remarquer, avec raison, depuis l'œil à la mâchoire inférieure, un espace qu'on peut ici plus proprement appeler une joue que dans tout autre oiseau, où il est occupé par la coupe du bec. Cet espace représente encore mieux dans le perroquet une véritable joue par les faisceaux des muscles qui le traversent et servent à fortifier le mouvement du bec autant qu'à faciliter l'articulation.

Ce bec est très-fort : le perroquet casse aisément les noyaux des fruits rouges; il ronge le bois, et même il fausse avec son bec et écarte les barreaux de sa cage, pour peu qu'ils soient foibles et qu'il soit las d'y être renfermé. Il s'en sert plus que de ses pates pour se suspendre et s'aider en montant; il s'appuie dessus en descendant comme sur un troisième pied qui affermit sa démarche lourde, et se présente, lorsqu'il s'abat, pour

soutenir le premier choc de la chute. Cette partie est pour lui comme un second organe du toucher, et lui est aussi utile que ses doigts pour grimper ou pour saisir.

Il doit à la mobilité du demi-bec supérieur la faculté que n'ont pas les autres oiseaux, de mâcher ses aliments. Tous les oiseaux granivores et carnivores n'ont dans leur bec, pour ainsi dire, qu'une main avec laquelle ils prennent leur nourriture et la jettent dans le gosier, ou une arme dont ils la percent et la déchirent : le bec du perroquet est une bouche à laquelle il porte les aliments avec les doigts; il présente le morceau de côté, et le ronge à l'aise. La mâchoire inférieure a peu de mouvements; le plus marqué est de droite à gauche : souvent l'oiseau se le donne sans avoir rien à manger, et semble mâcher à vide; ce qui a fait imaginer qu'il ruminait. Il y a plus d'apparence qu'il aiguisé alors la tranche de cette moitié du bec qui lui sert à couper et à ronger.

Le perroquet appète à peu près également tou-

On doit remarquer que le doigt externe de derrière est mobile, et que l'oiseau le ramène de côté et en devant, pour saisir et manier ce qu'on lui donne; mais ce n'est que dans ce cas seul qu'il fait usage de cette faculté, et le reste du temps, soit qu'il marche ou qu'il se perche, il porte constamment deux doigts devant et deux derrière. Apulée et Solin parlent de perroquets à cinq doigts; mais c'est en se méprenant sur un passage de Pline, où ce naturaliste attribue à une race de pies cette singularité.

te espèce de nourriture. Dans son pays natal, il vit de presque toutes les sortes de fruits et de graines. On a remarqué que le perroquet de Guinée s'engraisse de celle de *carthame*, qui néanmoins est pour l'homme un purgatif violent. En domesticité, il mange presque de tous nos aliments : mais la viande, qu'il préféreroit, lui est extrêmement contraire; elle lui donne une maladie qui est une espèce de *pica* ou d'appétit contre Nature, qui le force à sucer, à ronger ses plumes et à les arracher brin à brin partout où son bec peut atteindre. Ce perroquet cendré de Guinée est particulièrement sujet à cette maladie; il déchire ainsi les plumes de son corps, et même celles de sa belle queue; et lorsque celles-ci sont une fois tombées, elles ne renaissent pas avec le rouge vif qu'elles avoient auparavant.

Quelquefois on voit ce perroquet devenir, après une mue, jaspé de blanc et de couleur de rose, soit que ce changement ait pour cause quelque maladie ou les progrès de l'âge. Ce sont ces accidents que M. Brisson indique comme variétés, sous les noms de *perroquet de Guinée à ailes rouges*, et de *perroquet de Guinée varié de rouge*. Dans celui que représente Edwards, les plumes rouges sont mélangées avec les grises au hasard et comme si l'oiseau eût été tapiré. Le perroquet cendré est, comme plusieurs autres espèces de ce genre, sujet à l'épilepsie et à la goutte; néanmoins



il est très-vigoureux et vit long-temps.<sup>1</sup> M. Salerne assure en avoir vu un à Orléans, âgé de plus de soixante ans, et encore vif et gai.<sup>2</sup>

Il est assez rare de voir des perroquets produire dans nos contrées tempérées; il ne l'est pas de leur voir pondre des œufs clairs et sans germe. Cependant on a quelques exemples de perroquets nés en France : M. de la Pigeonière a eu un perroquet mâle et une femelle dans la ville de Marmande en Agénois, qui, pendant cinq ou six années, n'ont pas manqué chaque printemps de faire une ponte qui a réussi et donné des petits, que le père et la mère ont élevés. Chaque ponte étoit de quatre œufs, dont il y en avoit toujours trois de bons et un de clair. La manière de les faire couvrir à leur aise fut de les mettre dans une chambre où il n'y avoit autre chose qu'un baril défoncé par un bout et rempli de sciure de bois; des bâtons étoient ajustés en dedans et en dehors du baril, afin que le mâle pût y monter également de toutes façons, et coucher auprès de sa compagne. Une attention nécessaire étoit de n'entrer dans cette chambre

J'en ai connu un au Cap, à Saint-Domingue, qui étoit âgé de quarante-six ans bien avérés. (*Note communiquée par M. de la Borde.*)

<sup>2</sup> Vosmaër dit qu'il connoît dans une famille un perroquet qui depuis cent ans passe de père en fils. Mais Olina, plus croyable et plus instruit, n'attribue que vingt ans de vie moyenne au perroquet.

qu'avec des bottines, pour garantir les jambes des coups de bec du perroquet jaloux, qui déchiroit tout ce qu'il voyoit approcher de sa femelle. Le P Labat fait aussi l'histoire de deux perroquets qui eurent plusieurs fois des petits à Paris.

### DU PERROQUET VERT.

#### *Seconde espèce.*

M. Edwards a donné cet oiseau comme venant de la Chine : il ne s'en trouve cependant pas dans la plus grande partie des provinces de ce vaste empire; il n'y a guère que les plus méridionales, comme Canton et Quang-Si, qui approchent du tropique, limite ordinaire du climat des perroquets, où l'on trouve de ces oiseaux. Celui-ci est apparemment un de ceux que des voyageurs se sont figuré voir les mêmes en Chine et en Amérique; mais cette idée, contraire à l'ordre réel de la Nature, est démentie par la comparaison de chaque espèce en détail. Celle-ci en particulier n'est analogue à aucune des perroquets du Nouveau-Monde. Ce perroquet vert est de la grosseur d'une poule moyenne : il a tout le corps d'un vert vif et brillant; les grandes plumes de l'aile et les épaules bleues; les flancs et le dessous du haut de l'aile d'un rouge éclatant; les plumes des ailes et de la queue sont doublées de brun. Il a quinze pouces de longueur. Edwards le dit un des plus rares. On







*Prêtre pins*

1. Le Perroquet Jaco, . . . Page 232.

2. Le Perroquet vert . . . . . 246

*David sc*



le trouve aux Moluques et à la Nouvelle-Guinée. d'où il nous a été envoyé.

## DU PERROQUET VARIÉ.

*Troisième espèce.*

Ce perroquet est le même que le *psittacus elegans* de Clusius, et le *perroquet à tête de faucon* d'Edwards. Il est de la grosseur d'un pigeon. Les plumes du tour du cou, qu'il relève dans la colère, mais qui sont exagérées dans la figure de Clusius, sont de couleur pourprée, bordées de bleu; la tête est couverte de plumes mêlées par traits de brun et de blanc comme le plumage d'un oiseau de proie, et c'est dans ce sens qu'Edwards l'a nommé *perroquet à tête de faucon*. Il y a du bleu dans les grandes pennes de l'aile et à la pointe des latérales de la queue, dont les deux intermédiaires sont vertes, ainsi que le reste des plumes du manteau.

Le perroquet maillé nous paroît être le même que le perroquet varié dont nous venons de donner la description, et nous présumons que le très-petit nombre de ces oiseaux qui sont venus d'Amérique en France, avoient auparavant été transportés des Grandes-Indes en Amérique; et que si on en trouve dans l'intérieur des terres de la Guiane, c'est qu'ils s'y sont naturalisés comme les serins, le cochon d'Inde, et quelques autres oiseaux

et animaux des contrées méridionales de l'ancien continent qui ont été transportés dans le nouveau par les navigateurs; et ce qui semble prouver que cette espèce n'est point naturelle à l'Amérique, c'est qu'aucun des voyageurs dans ce continent n'en a fait mention, quoiqu'il soit connu de nos oiseleurs sous le nom de *perroquet maillé*, épithète qui indique la variété de son plumage : d'ailleurs il a la voix différente de tous les autres perroquets de l'Amérique; son cri est aigu et perçant. Tout semble prouver que cette espèce, dont il est venu quelques individus d'Amérique, n'est qu'accidentelle à ce continent, et y a été apportée des Grandes-Indes,

#### DU VAZA, OU PERROQUET NOIR.

##### *Quatrième espèce.*

La quatrième espèce des perroquets proprement dits est le vaza, nom que celui-ci porte à Madagascar, suivant Flaccourt, qui ajoute que ce perroquet imite la voix de l'homme. Rennefort en fait aussi mention; et c'est le même que François Cauche appelle *woures-meinte*, ce qui veut dire *oiseau noir*, le nom de *vourou* en langue madécasse signifiant oiseau en général. Aldrovande place aussi des perroquets noirs dans l'Éthiopie. Le vaza est de la grosseur du perroquet cendré de Guinée; il est également noir dans tout son plumage, non









*Pétra piaz*

1. Le Vaza . . . . . Page 248

2. Le Mascarin . . . . . 249.

*David sc.*



d'un noir épais et profond, mais brun et comme obscurément teint de violet. La petitesse de son bec est remarquable; il a au contraire la queue assez longue. M. Edwards, qui l'a vu vivant, dit que c'étoit un oiseau fort familier et fort aimable.

## DU MASCARIN.

*Cinquième espèce.*

Il est ainsi nommé, parce qu'il a autour du bec une sorte de masque noir qui engage le front, la gorge et le tour de la face. Son bec est rouge; une coiffe grise couvre le derrière de la tête et du cou; tout le corps est brun; les plumes de la queue, brunes aux deux tiers de leur longueur, sont blanches à l'origine. La longueur totale de ce perroquet est de treize pouces. M. le vicomte de Querhoent nous assure qu'on le trouve à l'île de Bourbon, où probablement il a été transporté de Madagascar. Nous avons au Cabinet du Roi un individu de même grandeur et de même couleur, excepté qu'il n'a pas le masque noir ni le blanc de la queue, et que tout le corps est également brun; le bec est aussi plus petit, et par ce caractère il se rapproche plus du vaza, dont il paroît être une variété, s'il ne forme pas une espèce intermédiaire entre celle-ci et celle du mascarin. C'est à cette espèce ou à cette variété que nous rapporterons le perroquet brun de M. Brisson.

## DU PERROQUET A BEC COULEUR DE SANG.

*Sixième espèce.*

Ce perroquet se trouve à la Nouvelle-Guinée : il est remarquable par sa grandeur; il l'est encore par son bec couleur de sang, plus épais et plus large à proportion que celui de tous les autres perroquets, et même que celui des aras d'Amérique. Il a la tête et le cou d'un vert brillant à reflets dorés; le devant du corps est d'un jaune ombré de vert; la queue, doublée de jaune, est verte en dessus; le dos est bleu d'aigue-marine; l'aile paroît teinte d'un mélange de ce bleu d'azur et de vert, suivant différents aspects; les couvertures sont noires, bordées et chamarrées de traits jaune doré. Ce perroquet a quatorze pouces de longueur.

## DU GRAND PERROQUET VERT A TÊTE BLEUE.

*Septième espèce.*

Ce perroquet, qui se trouve à Amboine, est un des plus grands; il a près de seize pouces de longueur, quoique sa queue soit assez courte. Il a le front et le dessus de la tête bleus; tout son manteau est d'un vert de pré surchargé et mêlé de bleu sur les grandes pennes; tout le dessous du corps est d'un vert olivâtre; la queue est verte en dessus et d'un jaune terne en dessous.

## DU PERROQUET A TÊTE GRISE.

*Huitième espèce.*

Cet oiseau a été nommé *petite perruche du Sénégal*. Mais ce n'est point une perruche proprement dite, puisqu'il n'a pas la queue longue, et qu'au contraire il l'a très-courte; il n'est pas non plus un moineau de Guinée ou une petite perruche à queue courte, étant deux ou trois fois plus gros que cet oiseau : il doit donc être placé parmi les perroquets, dont c'est véritablement une espèce, quoiqu'il n'ait que sept pouces et demi de longueur; mais dans sa taille ramassée il est gros et épais. Il a la tête et la face d'un gris lustré bleuâtre; l'estomac et tout le dessous du corps d'un gros jaune souci, quelquefois mêlé de rouge aurore; la poitrine et tout le manteau verts, excepté les penes de l'aile, qui sont seulement bordées de cette couleur autour d'un fond gris-brun. Ces perroquets sont assez communs au Sénégal; ils volent par petites bandes de cinq ou six : ils se perchent sur le sommet des arbres épars dans les plaines brûlantes et sablonneuses de ces contrées, où ils font entendre un cri aigu et désagréable; ils se tiennent serrés l'un contre l'autre, de manière que l'on en tue plusieurs à la fois; il arrive même assez souvent de tuer la petite bande entière d'un seul coup de fusil. Le Maire assure qu'ils ne par-

lent point; mais cette espèce peu connue n'a peut-être pas encore reçu de soins ni d'éducation.

### DES LORIS.

On a donné ce nom dans les Indes orientales à une famille de perroquets, dont le *eri* exprime assez bien le mot *lori*. Ils ne sont guère distingués des autres oiseaux de ce genre que par leur plumage, dont la couleur dominante est un rouge plus ou moins foncé. Outre cette différence principale, on peut aussi remarquer que les loris ont en général le bec plus petit, moins courbé et plus aigu que les autres perroquets. Ils ont de plus le regard vif, la voix perçante et les mouvements prompts. Ils sont, dit Edwards, les plus agiles de tous les perroquets, et les seuls qui sautent sur leur bâton jusqu'à un pied de hauteur. Ces qualités bien constatées démentent la tristesse silencieuse qu'un voyageur leur attribue.

Ils apprennent très-facilement à siffler et à articuler des paroles : on les apprivoise aussi fort aisément, et, ce qui est assez rare dans tous les animaux, ils conservent de la gaieté dans la captivité; mais ils sont en général très-déliçats et très-difficiles à transporter et à nourrir dans nos climats tempérés, où ils ne peuvent vivre long-temps. Ils sont sujets, même dans leur pays natal, à des accès épileptiques, comme les aras et autres per-









*trete pins*

*M. Mascard sc.*

1 Le Lori noir . . . . . Page 255  
 2 Le Lori a collier . . . . . 255

3 Le Lori tricolor . . . . . 257



roquets; mais il est probable que les uns et les autres ne ressentent cette maladie que dans la captivité.

« C'est improprement, dit M. Sonnerat, que les » ornithologistes ont désigné les loris par les noms » de *loris des Philippines, des Indes orientales, de la Chine*, etc. Les oiseaux de cette espèce ne se trouvent qu'aux Moluques et à la Nouvelle-Guinée; ceux qu'on voit ailleurs en ont tous été transportés. »

Mais c'est encore plus improprement, ou, pour mieux dire, très-mal à propos, que ces mêmes nomenclateurs d'oiseaux ont donné quelques espèces de loris comme originaires d'Amérique, puisqu'il n'y en existe aucune, et que si quelques voyageurs y en ont vu, ce ne peuvent être que quelques individus qui avoient été transportés des îles orientales de l'Asie.

M. Sonnerat ajoute qu'il a trouvé les espèces de loris constamment différentes d'une île à l'autre, quoiqu'à peu de distance. On a fait une observation toute semblable dans nos îles de l'Amérique : chacune de ces îles nourrit assez ordinairement des espèces différentes de perroquets.

## DU LORI NOIRA.

### *Première espèce.*

Ce lori a été indiqué sous la dénomination de *loris*

*des Moluques* ; mais cette dénomination est trop vague , puisque , comme nous venons de le voir , presque toutes les espèces de loris viennent de ces îles. Celui-ci se trouve à Ternate , à Céram et à Java. Le nom de *noira* est celui que les Hollandais lui donnent , et sous lequel il est connu dans ces îles.

Cette espèce est si recherchée dans les Indes , qu'on donne volontiers jusqu'à dix réaux de huit pour un noira. On lit dans les premiers voyages des Hollandais à Java , que pendant long-temps on avoit tenté inutilement de transporter quelques-uns de ces beaux oiseaux en Europe ; ils périssoient tous dans la traversée : cependant les Hollandais du second voyage en apportèrent un à Amsterdam. On en a vu plus fréquemment depuis. Le noira marque à son maître de l'attachement et même de la tendresse ; il le caresse avec son bec , lui passe les cheveux brin à brin avec une douceur et une familiarité surprenantes ; et en même temps il ne peut souffrir les étrangers , et les mord avec une sorte de fureur. Les Indiens de Java nourrissent un grand nombre de ces oiseaux. En général , il paroît que la coutume de nourrir et d'élever des perroquets en domesticité est très-ancienne chez les Indiens , puisque Élien en fait mention.

## VARIÉTÉS DU NOIRA.

I. C'est apparemment au noira que se rapporte ce que dit Aldrovande du perroquet de Java, que les insulaires appellent *nor*, c'est-à-dire brillant. Il a tout le corps d'un rouge foncé, l'aile et la queue d'un vert aussi foncé, une tache jaune sur le dos, et un petit bord de cette même couleur à l'épaule. Entre les plumes de l'aile, qui, étant pliée, paroît toute verte, les couvertures seulement et les petites plumes sont de cette couleur jaune, et les grandes sont brunes.

II. Le lori décrit par M. Brisson sous le nom de *lori de Céram*, et auquel il attribue tout ce que nous avons appliqué au noira, n'en est en effet qu'une variété, et il ne diffère de notre noira qu'en ce qu'il a les plumes des jambes de couleur verte, et que le noira les a rouges comme le reste du corps.

## DU LORI A COLLIER.

*Seconde espèce.*

Cette seconde espèce de lori est désignée sous la dénomination de *lori mâle des Indes orientales* : nous n'adoptons pas cette dénomination, parce qu'elle est trop vague, et que d'ailleurs les loris ne sont pas réellement répandus dans les Grandes-Indes, mais plutôt confinés à la Nouvelle-Guinée et aux Moluques. Celui-ci a tout le corps avec la

queue de ce rouge foncé de sang qui est proprement la livrée des loris; l'aile est verte; le haut de la tête est d'un noir terminé de violet sur la nuque; les jambes et le pli de l'aile sont d'un beau bleu; le bas du cou est garni d'un demi-collier jaune; et c'est par ce dernier caractère que nous avons cru devoir désigner cette espèce.

L'oiseau que M. Brisson a donné sous le même nom de *lori des Indes orientales*, paroît être la femelle de celui dont il est ici question; car il n'en diffère qu'en ce qu'il n'a pas le collier jaune, ni la tache bleue du sommet de l'aile si grande : il est aussi un peu plus petit; apparemment le mâle seul dans cette espèce porte le collier. Ce lori est, comme tous les autres, très-doux et familier, mais aussi très-délicat et difficile à élever. Il n'y en a point qui apprenne plus facilement à parler et qui parle aussi distinctement. *J'en ai vu un*, dit M. Aulet, *qui répétoit tout ce qu'il entendoit dire à la première fois.* Tout étonnante que cette faculté puisse paroître, on ne peut guère en douter; il semble même qu'elle appartienne à tous les loris. Celui-ci en particulier est très-estimé : Albin dit qu'il l'a vu vendre vingt guinées. Au reste, on doit regarder comme une variété de cette espèce le lori à collier des Indes donné par M. Brisson.



## DU LORI TRICOLOR.

*Troisième espèce.*

Le beau rouge, l'azur et le vert, qui frappent les yeux dans le plumage de ce lori, et le coupent par grandes masses, nous ont déterminés à lui donner le nom de *tricolor*. Le devant et les côtés du cou, les flancs avec le bas du dos, le croupion et la moitié de la queue sont rouges; le dessous du corps, les jambes et le haut du dos sont bleus; l'aile est verte, et la pointe de la queue bleue : une calotte noire couvre le sommet de la tête. La longueur de cet oiseau est de près de dix pouces. Il en est peu d'aussi beaux par l'éclat, la netteté et la brillante opposition des couleurs : sa gentillesse égale sa beauté. Edwards, qui l'a vu vivant, et qui le nomme *petit lori*, dit qu'il sifflait joliment, prononçait distinctement différents mots, et, sautant gaiement sur son juchoir ou sur le doigt, criait d'une voix douce et claire *lori, lori*. Il jouait avec la main qu'on lui présentait, courait après les personnes en sautillant comme un moineau. Ce charmant oiseau vécut peu de mois en Angleterre. On l'a désigné sous le nom de *lori des Philippines*. M. Sonnerat l'a trouvé à l'île d'Yolo, que les Espagnols prétendent être une des Philippines, et les Hollandais une des Moluques.

## DU LORI CRAMOISI.

*Quatrième espèce.*

Ce lori a près de onze pouces de longueur. Nous le nommons *cramois*, parce que son rouge, la face exceptée, est beaucoup moins éclatant que celui des autres loris, et paroît terni et comme brun sur l'aile. Le bleu du haut du cou et de l'estomac est foible et tirant au violet; mais au pli de l'aile il est vif et azuré, et au bord des grandes plumes il se perd dans leur fond noirâtre. La queue est par-dessous d'un rouge enfumé, et en dessus du même rouge tuilé que le dos. Cette espèce n'est pas la seule qui soit à Amboine, et il paroît par le témoignage de Gemelli Carreri que la suivante s'y trouve également.

## DU LORI ROUGE.

*Cinquième espèce.*

Quoique dans tous les loris le rouge soit la couleur dominante, celui-ci mérite, entre tous les autres, le nom que nous lui donnons; il est entièrement rouge, à l'exception de la pointe de l'aile, qui est noirâtre, de deux taches bleues sur le dos, et d'une de même couleur aux couvertures du dessous de la queue. Il a dix pouces de longueur. C'est une espèce qui paroît nouvelle. Nous corrigeons la dé-







*Prétopine*

1 Le Lori cramoisi . . . . . Page 258

2 Le Lori rouge . . . . . ibid

3 Le Lori rouge et violet . . . . . 259

*Al. Maccard sc.*



nomination de *lori de la Chine* qui lui a été donnée, parce qu'il ne paroît pas, d'après les voyageurs, qu'il se trouve des loris à la Chine, et que l'un de nos meilleurs observateurs, M. Sonnerat, nous assure au contraire qu'ils sont tous habitants des Moluques et de la Nouvelle-Guinée; et en effet le *lori de Gilolo*, de cet observateur, nous paroît être absolument le même que celui-ci.

## DU LORI ROUGE ET VIOLET.

*Sixième espèce.*

Ce lori ne s'est trouvé jusqu'à présent qu'à Gueby; et c'est par cette raison qu'on l'a nommé *lori de Gueby*. Il a tout le corps d'un rouge éclatant, régulièrement écaillé de brun violet depuis l'occiput, en passant par les côtés du cou, jusqu'au ventre; l'aile est coupée de rouge et de noir, de façon que cette dernière couleur termine toutes les pointes des plumes, et tranche une partie de leurs barbes; les petites plumes et leurs couvertures les plus près du corps sont d'un violet brun; la queue est d'un rouge de cuivre. La longueur totale de ce lori est de huit pouces.

## DU GRAND LORI.

*Septième espèce.*

Ce lori est le plus grand de ceux de son espèce;

il a treize pouces de longueur. La tête et le cou sont d'un beau rouge; le bas du cou tombant sur le dos est d'un bleu violet; la poitrine est richement nuée de rouge, de bleu, de violet et de vert; le mélange de vert et de beau rouge continue sur le ventre; les grandes plumes et le bord de l'aile depuis l'épaule sont d'un bleu d'azur; le reste du manteau est rouge sombre; la moitié de la queue est rouge, sa pointe est jaune.

Il paroît que c'est cette espèce que M. Vosmaër a décrite sous le nom de *lori de Ceylan*. Il avoit été apporté vraisemblablement de plus loin dans cette île, et de cette île en Hollande; mais il y vécut peu, et mourut au bout de quelques mois.

#### DES LORIS PERRUCHES.

Les espèces qui suivent sont des oiseaux presque entièrement rouges comme les loris; mais leur queue est plus longue, et cependant plus courte que celle des perruches, et l'on doit les considérer comme faisant la nuance entre les loris et les perruches de l'ancien continent. Nous les appellerons, par cette raison, *loris perruches*.

#### DU LORI PERRUCHE ROUGE.

##### *Première espèce.*

Le plumage de cet oiseau est presque entière-



ment rouge, à l'exception de quelques couvertures et des extrémités des plumes de l'aile et des plumes de la queue, dont les unes sont vertes, et quelques autres sont bleues. La longueur totale de l'oiseau est de huit pouces et demi. Edwards dit qu'il est très-rare, et qu'un voyageur le donna à M. Hans Sloane, comme venant de Bornéo.

#### DU LORI PERRUCHE VIOLET ET ROUGE.

##### *Seconde espèce.*

La couleur dominante de cet oiseau est le rouge mêlé de bleu violet. Sa longueur totale est de dix pouces ; la queue fait près du tiers de cette longueur : elle est toute d'un gros bleu, de même que les flancs, l'estomac, le haut du dos et de la tête ; les grandes plumes de l'aile sont jaunes ; tout le reste du plumage est d'un beau rouge bordé de noir en festons sur les ailes.

#### DU LORI PERRUCHE TRICOLOR.

##### *Troisième espèce.*

On peut nommer ainsi cet oiseau, le rouge, le vert et le bleu turquin occupant par trois grandes masses tout son plumage : le rouge couvre la tête, le cou et tout le dessous du corps ; l'aile est d'un vert foncé ; le dos et la queue sont d'un gros bleu, moelleux et velouté. La queue est longue de

sept pouces, l'oiseau entier de quinze et demi, et de la grosseur d'une tourterelle. La queue, dans ces trois dernières espèces, quoique plus longue que ne l'est communément celle des loris et des perroquets proprement dits, n'est néanmoins pas étagée comme celle des perruches à longue queue, mais composée de plumes égales et coupées à peu près carrément.

## PERRUCHES DE L'ANCIEN CONTINENT.

### PERRUCHES A QUEUE LONGUE ET ÉGALEMENT ÉTAGÉE.

Nous séparerons en deux familles les perruches à longue queue : la première sera composée de celles qui ont la queue également étagée; et la seconde, de celles qui l'ont inégale, ou plutôt inégalement étagée, c'est-à-dire qui ont les deux plumes du milieu de la queue beaucoup plus longues que les autres plumes, et qui paroissent en même temps séparées l'une de l'autre. Toutes ces perruches sont plus grosses que les perruches à queue courte, dont nous donnerons ci-après la description; et cette longue queue les distingue aussi de tous les perroquets à queue courte.

DE LA GRANDE PERRUCHE A COLLIER  
D'UN ROUGE VIF.

*Première espèce à queue longue et égale.*

Plin et Solin ont également décrit le perroquet vert à collier, qui de leur temps étoit le seul connu, et qui venoit de l'Inde. Apulée le dépeint avec l'élégance qu'il a coutume d'affecter, et dit que son plumage est d'un vert naïf et brillant. Le seul trait qui tranche, dit Plin, dans le vert de ce plumage, est un demi-collier d'un rouge vif appliqué sur le haut du cou. Aldrovande, qui a recueilli tous les traits de ces descriptions, ne nous permet pas de douter que ce perroquet à collier et à longue queue des anciens ne soit notre grande perruche à collier rouge. Pour le prouver, il suffit de deux traits de la description d'Aldrovande : le premier est la largeur du collier, qui, dit-il, est, dans son milieu, de *l'épaisseur du petit doigt*; l'autre est la tache rouge qui *marque le haut de l'aile*. Or, de toutes les perruches qui pourroient ressembler à ce perroquet des anciens, celle-ci seule porte ces deux caractères; les autres n'ont point de rouge à l'épaule, et leur collier n'est qu'un cordon sans largeur. Au reste, cette perruche rassemble tous les traits de beauté des oiseaux de son genre; plumage d'un vert clair et gai sur la tête, plus foncé sur les ailes et le dos;

demi-collier couleur de rose, qui, entourant le derrière du cou, se rejoint sur les côtés à la bande noire qui enveloppe la gorge; bec d'un rouge vermeil, et tache pourprée au sommet de l'aile : ajoutez une belle queue, plus longue que le corps, mêlée de vert et de bleu d'aigue-marine en dessus, et doublée de jaune tendre, vous aurez toute la figure simple à la fois et parée de cette grande et belle perruche qui a été le premier perroquet connu des anciens. Elle se trouve non-seulement dans les terres du continent de l'Asie méridionale, mais aussi dans les îles voisines et à Ceylan; car il paroît que c'est de cette dernière île que les navigateurs de l'armée d'Alexandre la rapportèrent en Grèce, où l'on ne connoissoit encore aucune espèce de perroquets.<sup>1</sup>

#### DE LA PERRUCHE A DOUBLE COLLIER.

##### *Seconde espèce à queue longue et égale.*

Deux petits rubans, l'un rose et l'autre bleu, entourent le cou en entier de cette perruche, qui est de la grosseur d'une tourterelle; du reste, tout son plumage est vert, plus foncé sur le dos, jaunissant sous le corps, et, dans plusieurs de ses parties, rembruni d'un trait sombre sur le milieu de

<sup>1</sup> Voyez, sur le perroquet des anciens, la fin du discours qui précède les perroquets, pag. 221 et suiv. de ce volume.

chaque plume; sous la queue, un frangé jaunâtre borde le gris brun tracé dans chaque penne. La moitié supérieure du bec est d'un beau rouge; l'inférieure est brune. Il est probable que cette perruche, venue de l'île de Bourbon, se trouve aussi dans le continent correspondant ou de l'Afrique ou des Indes.

#### DE LA PERRUCHE A TÊTE ROUGE.

*Toisième espèce à queue longue et égale.*

Cette perruche, qui a onze pouces de longueur totale, et dont la queue est plus longue que le corps, en a tout le dessus d'un vert sombre, avec une tache pourpre dans le haut de l'aile; la face est d'un rouge pourpré, qui sur la tête se fond dans du bleu, et se coupe sur la nuque par un trait prolongé du noir qui couvre la gorge; le dessous du corps est d'un jaune terne et sombre; le bec est rouge.

#### DE LA PERRUCHE A TÊTE BLEUE.

*Quatrième espèce à queue longue et égale.*

Cette perruche, longue de dix pouces, a le bec blanc, la tête bleue, le corps vert, le devant du cou jaune, et du jaune mêlé dans le vert sous le ventre et la queue, dont les pennes intermédiaires sont en dessus teintes de bleu; les pieds sont bleuâtres.

## DE LA PERRUCHE LORI.

*Cinquième espèce à queue longue et égale.*

Nous adoptons le nom qu'Edwards a donné à cette espèce, à cause du beau rouge qui semble la rapprocher des loris. Ce rouge, traversé de petites ondes brunes, teint la gorge, le devant du cou et les côtés de la face jusque sur l'occiput qu'il entoure; le haut de la tête est pourpré, Edwards le marque bleu; le dos, le dessus du cou, des ailes, et l'estomac, sont d'un vert d'émeraude; du jaune orangé tache irrégulièrement les côtés du cou et les flancs; les grandes plumes de l'aile sont noirâtres, frangées au bout de jaune; la queue, verte en dessus, paroît doublée de rouge et de jaune à la pointe; le bec et les pieds sont gris-blanc. Cette perruche est de moyenne grosseur, et n'a que sept pouces et demi de longueur. C'est une des plus jolies par l'éclat et l'assortiment des couleurs. Ce n'est point l'*avis paradisiaca* de Seba, comme le croit M. Brisson, puisque, sans compter d'autres différences, cet oiseau de Seba, très-difficile d'ailleurs à rapporter à sa véritable espèce, est à queue inégalement étagée.

## DE LA PERRUCHE JAUNE.

*Sixième espèce à queue longue et égale.*

M. Brisson donne cette espèce sous la dénomi-

nation de *perruche jaune d'Angola*, et la décrit d'après Frisch. Tout son plumage est jaune, excepté le ventre et le tour de l'œil qui sont rouges, et les pennes des ailes avec une partie de celles de la queue qui sont bleues. Les premières sont traversées dans leur milieu d'une bande jaunâtre. Au reste, la queue est représentée dans Frisch d'une manière équivoque et peu distincte. Albin, qui décrit aussi cette perruche, assure qu'elle apprend à parler; et quoiqu'il l'appelle *perroquet d'Angola*, il dit qu'elle vient des Indes occidentales.

#### DE LA PERRUCHE A TÊTE D'AZUR.

*Septième espèce à queue longue et égale.*

Cette perruche, qui est de la grosseur d'un pigeon, a toute la tête, la face et la gorge, d'un beau bleu céleste; un peu de jaune sur les ailes; la queue bleue, également étagée et aussi longue que le corps; le reste du plumage est vert. Cette perruche vient des Grandes-Indes, suivant M. Edwards, qui nous l'a fait connoître.

#### DE LA PERRUCHE-SOURIS.

*Huitième espèce à queue longue et égale.*

Cette espèce paroît nouvelle, et nous ignorons son pays natal; peut-être pourroit-on lui rapporter l'indication suivante, tirée d'un voyage à l'île

de France : « la perruche verte à capuchon gris, de » la grosseur d'un moineau, ne peut s'apprivoiser. » Quoique cette perruche soit considérablement plus grosse que le moineau, nous lui avons donné le nom de *souris*, parce qu'une grande pièce gris-desouris lui couvre la poitrine, la gorge, le front et toute la face; le reste du corps est vert d'olive, excepté les grandes pennes de l'aile, qui sont d'un vert plus fort : la queue est longue de cinq pouces, le corps d'autant; les pieds sont gris; le bec est gris-blanc. Tout le plumage pâle et décoloré de cette perruche lui donne un air triste, et c'est la moins brillante de toutes celles de sa famille.

#### DE LA PERRUCHE A MOUSTACHES.

##### *Neuvième espèce à queue égale.*

Un trait noir passe d'un œil à l'autre sur le front de cette perruche, et deux grosses moustaches de la même couleur partent du bec inférieur et s'élargissent sur les côtés de la gorge; le reste de la face est blanc et bleuâtre; la queue, verte en dessus, est jaune paille en dessous; le dos est vert foncé; il y a du jaune dans les couvertures de l'aile, dont les grandes pennes sont d'un vert d'eau foncé; l'estomac et la poitrine sont de couleur de lilas. Cette perruche a près de onze pouces; sa queue fait la moitié de cette longueur. Cette espèce est



encore nouvelle, ou du moins n'est indiquée par aucun naturaliste.

### DE LA PERRUCHE A FACE BLEUE.

#### *Dixième espèce à queue longue et égale.*

Cette belle perruche a le manteau vert et la tête peinte de trois couleurs, d'indigo sur la face et la gorge, de vert brun à l'occiput, et de jaune en dessous; le bas du cou et la poitrine sont d'un mordoré rouge, tracé de vert brun; le ventre est vert, le bas-ventre mêlé de jaune et de vert, et la queue doublée de jaune. Edwards a déjà donné cette espèce; mais elle paroît avoir été représentée d'après un oiseau mis dans l'esprit-de-vin, et les couleurs en sont flétries. Cette perruche se trouve à Amboine. Nous lui rapporterons comme simple variété, ou du moins comme espèce très-voisine, la perruche des Moluques, dont la grandeur et les principales couleurs sont les mêmes, à cela près que la tête entière est indigo, et qu'il y a une tache de cette couleur au ventre. Le rouge aurore de la poitrine n'est point ondé, mais mêlé de jaune. Ces différences sont trop légères pour constituer deux espèces distinctes. La queue de ces perruches est aussi longue que le corps : la longueur totale est de dix pouces. Leur bec est blanc rougeâtre.

## DE LA PERRUCHE AUX AILES CHAMARRÉES.

*Onzième espece à queue longue et égale.*

L'oiseau donné sous le nom de *perroquet de Luçon*, doit plutôt être appelé *perruche*, puisqu'il a la queue longue et étagée. Il a les ailes chamarrées de bleu, de jaune et d'orangé; la première de ces couleurs occupant le milieu des plumes, les deux autres s'étendent sur la frange; les grandes pennes sont d'un brun olivâtre. Cette couleur est celle de tout le reste du corps, excepté une tache bleuâtre derrière la tête. Cette perruche a un peu plus de onze pouces de longueur; la queue fait plus du tiers de cette longueur totale. Cependant l'aile est aussi très-longue, et couvre près de la moitié de la queue; ce qui ne se trouve pas dans les autres perruches, qui ont généralement les ailes beaucoup plus courtes.

Passons maintenant à l'énumération des perruches de l'ancien continent, qui ont de même la queue longue, mais inégalement étagée.

DES PERRUCHES A QUEUE LONGUE ET INÉGALE  
DE L'ANCIEN CONTINENT.

## DE LA PERRUCHE A COLLIER COULEUR DE ROSE.

*Première espèce à queue longue et inégale.*

Loin que cette perruche paroisse propre au







*Le petit perruche*  
 1 La Perruche à collier rose... Page 270  
 2 La petite Perruche à tête rose... 272

*Le grand perruche*  
 3 La grande Perruche à longs brins 273



nouveau continent, comme le dit M. Brisson, elle lui est absolument étrangère. On la trouve dans plusieurs parties de l'Afrique : on en voit arriver au Caire en grand nombre par les caravanes d'Éthiopie. Les vaisseaux qui partent du Sénégal ou de Guinée, où cette perruche se trouve aussi communément, en portent en quantité avec les Nègres dans nos îles de l'Amérique. On ne rencontre point de ces perruches dans tout le continent du Nouveau-Monde; on ne les voit que dans les habitations de Saint-Domingue, de la Martinique, de la Guadeloupe, etc., où les vaisseaux d'Afrique abordent continuellement, tandis qu'à Cayenne, où il ne vient que très-rarement des vaisseaux négriers, l'on ne connoît pas ces perruches.<sup>1</sup> Tous ces faits, qui nous sont assurés par un excellent observateur, prouvent que cette perruche n'est pas du nouveau continent, comme le dit M. Brisson.

Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'en même temps que cet auteur place cette perruche

<sup>1</sup> La grande ressemblance entre le *scinciato* et celle-ci, nous eût portés à lui appliquer les mêmes raisons, et à regarder ces deux espèces comme très-voisines, ou peut-être la même; mais l'autorité d'un naturaliste tel que Maregrave ne nous permet pas de croire qu'il ait donné comme naturelle au Brésil une espèce qui n'y auroit été qu'apportée, et nous force à regarder, malgré leurs rapports, le *scinciato* comme différent de la perruche à collier couleur de rose, et ces espèces comme séparées.

en Amérique, il la donne pour le perroquet des anciens, le *psittacus torquatus macrourus antiquorum* d'Aldrovande; comme si les anciens, Grecs et Romains, étoient allés chercher leur perroquet au Nouveau-Monde. De plus, il y a erreur de fait : cette perruche à collier n'est point le perroquet des anciens décrit par Aldrovande; ce perroquet doit se rapporter à notre grande perruche à collier, première espèce à queue longue et également étagée, comme nous l'avons prouvé dans l'article où il en est question.

La perruche à collier, que nous décrivons ici, a quatorze pouces de long; mais de cette longueur, la queue et ses deux longs brins font près des deux tiers : ces brins sont d'un bleu d'aigue-marine; tout le reste du plumage est d'un vert clair et doux, un peu plus vif sur les pennes de l'aile, et mêlé de jaune sur celles de la queue; un petit collier rose ceint le derrière du cou, et se rejoint au noir de la gorge; une teinte bleuâtre est jetée sur les plumes de la nuque, qui se rabattent sur le collier; le bec est rouge-brun.

#### DE LA PETITE PERRUCHE A TÊTE COULEUR DE ROSE A LONGS BRINS.

*Seconde espèce à queue longue et inégale.*

Cette petite perruche dont tout le corps n'a pas plus de quatre pouces de longueur, en aura douze



si on la mesure jusqu'à la pointe des deux longs brins par lesquels s'effilent les deux plumes du milieu de la queue : ces longues plumes sont bleues; le reste de la queue, qui n'est long que de deux pouces et demi, est vert d'olive, et c'est aussi la couleur de tout le dessous du corps et même du dessus, où elle est seulement plus forte et plus chargée; quelques petites plumes rouges percent sur le haut de l'aile. La tête est d'un rouge de rose mêlé de lilas, coupé et bordé par un cordon noir, qui, prenant à la gorge, fait tout le tour du cou. Edwards, qui parle avec admiration de la beauté de cette perruche, dit que les Indiens du Bengale, où elle se trouve, l'appellent *fridyutah*. Il relève avec raison les défauts de la figure qu'en donne Albin, et surtout la bévue de ne compter à cet oiseau que quatre plumes à la queue.

## DE LA GRANDE PERRUCHE A LONGS BRINS.

*Troisième espèce à queue longue et inégale.*

Les ressemblances dans les couleurs sont assez grandes entre cette perruche et la précédente, pour qu'on les pût regarder comme de la même espèce, si la différence de grandeur n'étoit pas considérable : en effet, celle-ci a seize pouces de longueur, y compris les deux brins de la queue, et les autres dimensions sont plus grandes à proportion. Les brins sont bleus comme dans l'espèce

précédente; la queue est de même vert d'olive, mais plus foncé et de la même teinte que celle des ailes; il paroît un peu de bleu dans le milieu de l'aile; tout le vert du corps est fort délayé dans du jaunâtre : toute la tête n'est pas couleur de rose, ce n'est que la région des yeux et l'occiput qui sont de cette couleur; le reste est vert, et il n'y a pas non plus de cordon noir qui borde la coiffe de la tête.

DE LA GRANDE PERRUCHE A AILES  
ROUGEATRES.

*Quatrième espèce à queue longue et inégale.*

Cette perruche a vingt pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité des deux longs brins de la queue : tout le corps est en-dessus d'un vert d'olive foncé, et en-dessous d'un vert pâle mêlé de jaunâtre; il y a sur le fouet de chaque aile un petit espace de couleur rouge, et du bleu foible dans le milieu des longues plumes de la queue; le bec est rouge, ainsi que les pieds et les ongles.

DE LA PERRUCHE A GORGE ROUGE.

*Cinquième espèce à queue longue et inégale.*

Edwards, qui décrit cet oiseau, dit que c'est la plus petite des perruches à longue queue qu'il ait

vue. Elle n'est pas plus grosse en effet qu'une mésange; mais la longueur de la queue surpasse celle de son corps. Le dos et la queue sont d'un gros vert; les couvertures des ailes et la gorge sont rouges; le dessous du corps est d'un vert jaunâtre; l'iris de l'œil est si foncé, qu'il en paroît noir, au contraire de la plupart des perroquets, qui l'ont couleur d'or. On assura M. Edwards que cette perruche venoit des Grandes-Indes.

## DE LA GRANDE PERRUCHE A BANDEAU NOIR.

*Sixième espèce à queue longue et inégale.*

L'oiseau que M. Brisson donne sous le nom d'*ara des Moluques* n'est bien certainement qu'une perruche : on sait qu'il n'y a point d'aras aux Grandes-Indes ni dans aucune partie de l'ancien continent. Seba de son côté nomme ce même oiseau *lori*. Ce n'est pas plus un lori qu'un ara; et les longues plumes de sa queue ne laissent aucun doute qu'on ne doive le compter au nombre des perruches. La longueur totale de cet oiseau est de quatorze pouces, sur quoi la queue en a près de sept. Sa tête porte un bandeau noir, et le cou un collier rouge et vert; la poitrine est d'un beau rouge clair; les ailes et le dos sont d'un riche bleu turquin; le ventre est vert foncé, parsemé de plumes rouges; la queue, dont les pennes du milieu sont les plus grandes, est colorée de vert et de

rouge avec des bords noirs. Cet oiseau venoit, dit Seba, des îles Papoe; un Hollandais d'Amboine l'avoit acheté d'un Indien cinq cents florins. Ce prix n'étoit pas au-dessus de la beauté et de la gentillesse de l'oiseau : il prononçoit distinctement plusieurs mots de diverses langues, saluoit au matin et chantoit sa chanson. Son attachement égaloit ses grâces : ayant perdu son maître il mourut de regret.

#### DE LA PERRUCHE VERTE ET ROUGE.

*Septième espèce à queue longue et inégale.*

Cette espèce a été donnée par M. Brisson sous la dénomination de *perruche du Japon* : mais on ne trouve dans cette île, non plus que dans les provinces septentrionales de la Chine, que les perroquets qui y ont été apportés; et vraisemblablement cette perruche prétendue du Japon, dont Aldrovande n'a vu que la figure, venoit de quelque autre partie plus méridionale de l'Asie. Wilughby remarque même que cette figure et la description qui y est jointe paroissent suspectes. Quoi qu'il en soit, Aldrovande représente le plumage de cette perruche comme un mélange de vert, de rouge et d'un peu de bleu : la première de ces couleurs domine au-dessus du corps; la seconde teint le dessous de la queue, excepté les deux longs brins qui sont verts; le bleu colore les

épaules et les pennes de l'aile, et il y a deux taches de cette même couleur de chaque côté de l'œil.

## DE LA PERRUCHE HUPPÉE.

*Huitième espèce à queue longue et inégale.*

Celle-ci est le *petit perroquet* de Bontius, duquel Willughby vante le plumage pour l'éclat et la variété des couleurs, dont le plumage, dit-il, rendroit à peine le brillant et la beauté : c'est un composé de rouge vif, de couleur de rose, mêlé de jaune et de vert sur les ailes, de vert et de bleu sur la queue, qui est très-longue, passant l'aile pliée de dix pouces; ce qui est beaucoup pour un oiseau de la grosseur d'une alouette. Cette perruche relève les plumes de sa tête en forme de huppe, qui doit être très-élégante, puisqu'elle est comparée à l'aigrette du paon dans la notice suivante, qui nous paroît appartenir à cette belle espèce.

« Cette perruche n'est que de la grosseur d'un »  
 » tartin; elle porte sur la tête une aigrette de trois »  
 » ou quatre petites plumes, à peu près comme »  
 » l'aigrette du paon. Cet oiseau est d'une gentilles- »  
 » se charmante. »

Ces petites perruches se trouvent à Java, dans l'intérieur des terres : elles volent en troupes en faisant grand bruit; elles sont jaseuses; et quand elles sont privées, elles répètent aisément ce qu'on veut leur apprendre.

DES PERRUCHES A COURTE QUEUE  
DE L'ANCIEN CONTINENT.

Il y a une grande quantité de ces perruches dans l'Asie méridionale et en Afrique : elles sont toutes différentes des perruches de l'Amérique; et s'il s'en trouve quelques-unes dans ce nouveau continent qui ressemblent à celles de l'ancien, c'est que probablement elles y ont été transportées. Pour les distinguer par un nom générique, nous avons laissé celui de *perruches* à celles de l'ancien continent, et nous appellerons *perriches* celles du nouveau. Au reste, les espèces de perruches à queue courte sont bien plus nombreuses dans l'ancien continent que dans le nouveau : elles ont de même quelques habitudes naturelles aussi différentes que le sont les climats; quelques-unes, par exemple, dorment la tête en bas et les pieds en haut, accrochées à une petite branche d'arbre, ce que ne font pas les perriches d'Amérique.

En général, tous les perroquets du Nouveau-Monde font leurs nids dans des creux d'arbre, et spécialement dans les trous abandonnés par les pics, nommés aux îles *charpentiers*. Dans l'ancien continent, au contraire, plusieurs voyageurs nous assurent que différentes espèces de perroquets suspendent leurs nids tissus de joncs et de racines,

en les attachant à la pointe des rameaux flexibles.

Cette diversité dans la manière de nicher, si elle est réelle pour un grand nombre d'espèces, pourroit être suggérée par la différente impression du climat; en Amérique, où la chaleur n'est jamais excessive, elle doit être recueillie dans un petit lieu qui la concentre; et sous la zone torride d'Afrique, le nid suspendu reçoit, des vents qui le bercent, un rafraîchissement peut-être nécessaire.

### DE LA PERRUCHE A TÊTE BLEUE.

#### *Première espèce à queue courte.*

Cet oiseau a le sommet de la tête d'un beau bleu, et porte un demi-collier orangé sur le cou; la poitrine et le croupion sont rouges, et le reste du plumage est vert.

Edwards dit qu'on lui avoit envoyé cet oiseau de Sumatra. M. Sonnerat l'a trouvé à l'île de Luçon, et c'est par erreur qu'on l'a nommée *perruche du Pérou*, car il y a toute raison de croire qu'elle ne se trouve point en Amérique.

Cette espèce est de celles qui dorment la tête en bas. Elle se nourrit de *callou*, sorte de liqueur blanche que l'on tire, dans les Indes orientales, du cocotier, en coupant les bourgeons de la grappe à laquelle tient le fruit. Les Indiens attachent un bambou creux à l'extrémité de la branche, pour recevoir cette liqueur, qui est très-agréable lors-

qu'elle n'a pas fermenté, et qui a à peu près le goût de notre cidre nouveau.

Il nous paroît qu'on peut rapporter à cette espèce l'oiseau indiqué par Aldrovande, qui a le sommet de la tête d'un beau bleu, le croupion rouge, et le reste du plumage vert. Mais comme ce naturaliste ne fait mention ni du demi-collier ni du rouge sur la poitrine, et que d'ailleurs il dit que ce perroquet venoit de Malaca, il se pourroit que cet oiseau fût d'une autre espèce, mais très-voisine de celle-ci.

#### DE LA PERRUCHE A TÊTE ROUGE,

#### OU MOINEAU DE GUINÉE.

##### *Seconde espèce à queue courte.*

Cette perruche est connue par les oiseleurs sous le nom de *moineau de Guinée*. Elle est fort commune dans cette contrée, d'où on l'apporte souvent en Europe, à cause de la beauté de son plumage, de sa familiarité et de sa douceur; car elle n'apprend point à parler, et n'a qu'un cri assez désagréable. Ces oiseaux périssent en grand nombre dans le transport; à peine en sauve-t-on un sur dix dans le passage de Guinée en Europe, et néanmoins ils vivent assez long-temps dans nos climats en les nourrissant de graines de panis et d'alpiste, pourvu qu'on les mette par paires dans leur









*Plume pour*

1. La Perruche à tête bleue . Page 279.  
 2. Le Moineau de guinée. . . . . 280

*Coulant de .*

5. Le Coulacissi. . . . . 285



cage : ils y pondent même quelquefois ; mais on a peu d'exemples que leurs œufs aient éclos. Lorsque l'un des deux oiseaux appariés vient à mourir, l'autre s'attriste et ne lui survit guère. Ils se prodiguent réciproquement de tendres soins : le mâle se tient d'affection à côté de sa femelle, lui dégorge de la graine dans le bec ; celle-ci marque son inquiétude si elle en est un moment séparée : ils charment ainsi leur captivité par l'amour et la douce habitude. Les voyageurs rapportent qu'en Guinée ces oiseaux, par leur grand nombre, causent beaucoup de dommages aux grains de la campagne. Il paroît que l'espèce en est répandue dans presque tous les climats méridionaux de l'ancien continent ; car on les trouve en Éthiopie, aux Indes orientales, dans l'île de Java, aussi-bien qu'en Guinée.

Bien des gens appellent mal à propos cet oiseau *moineau du Brésil*, quoiqu'il ne soit pas naturel au climat du Brésil ; mais comme les vaisseaux y en transportent de Guinée, et qu'ils arrivent du Brésil en Europe, on a pu croire qu'ils apparte-

<sup>1</sup> On ne peut douter qu'avec quelques soins on ne parviendroit à propager plus communément ces oiseaux en domesticité. Quelquefois la force de la Nature seule, malgré la rigueur du climat et de la saison, prévaut en eux. On a vu chez S. A. S. de Bourbon de Vermandois, abbesse de Beaumont-lès-Tours, deux perruches de Gorée faire éclore deux petits au mois de janvier, dans une chambre sans feu, où le froid les fit bientôt périr.

noient à cette contrée de l'Amérique. Cette petite perruche a le corps tout vert, marqué par une tache d'un beau bleu sur le croupion, et par un masque rouge de feu mêlé de rouge aurore qui couvre le front, engage l'œil, descend sous la gorge, et au milieu duquel perce un bec blanc rougeâtre; la queue est très-courte, et paroît toute verte étant pliée : mais, quand elle s'étale, on la voit coupée transversalement de trois bandes, l'une rouge, l'autre noire, et la troisième verte, qui en borde et termine l'extrémité; le fouet de l'aile est bleu dans le mâle, et jaune dans la femelle, qui diffère du mâle en ce qu'elle a la tête d'un rouge moins vif.

Clusius a parfaitement bien décrit cet oiseau sous le nom de *psittacus minimus*. MM. Edwards, Brisson et Linnæus l'ont confondu avec le petit perroquet d'Amérique peint de diverses couleurs, donné par Seba : mais il est sûr que ce n'est pas le même oiseau; car ce dernier auteur dit que non-seulement son perroquet a un collier d'un beau bleu céleste, et la queue magnifiquement nuancée d'un mélange de cinq couleurs, de bleu, de jaune, de rouge, de brun et de vert foncé, mais encore qu'il est tout aimable par sa voix et la douceur de son chant, et qu'enfin il apprend très-aisément à parler. Or il est évident que tous ces caractères ne conviennent point à notre moineau de Guinée; et cet oiseau de Seba qu'il a eu vivant,

est peut-être une sixième espèce dans les perruches à queue courte du nouveau continent.

Une variété, ou peut-être une espèce très-voisine de celle-ci, est l'oiseau donné par Edwards, sous la dénomination de *très-petit perroquet vert et rouge*, qu'il dit venir des Indes orientales, et qui ne diffère de celui-ci qu'en ce qu'il a le croupion rouge.

### DU COULACISSI.

#### *Toisième espèce à queue courte.*

Comme nous adoptons toujours de préférence les noms que les animaux portent dans leur pays natal, nous conserverons à cet oiseau celui de *coulacissi* qu'on lui donne aux Philippines et particulièrement dans l'île de Luçon. Il a le front, la gorge et le croupion rouges; un demi-collier orangé sur le dessus du cou; le reste du corps et les couvertures supérieures des ailes sont verts; les grandes plumes des ailes sont d'un vert foncé sur leur côté extérieur, et noirâtres sur le côté intérieur; les plumes moyennes des ailes et celles de la queue sont vertes en dessus et bleues en dessous; le bec, les pieds et les ongles sont rouges.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a une tache bleuâtre de chaque côté de la tête, entre le bec et l'œil; qu'elle n'a point de demi-collier sur le cou, ni de rouge sur la gorge, et que la couleur

rouge du front est plus foible et moins étendue.

MM. Brisson et Linnæus ont confondu cet oiseau avec la perruche couronnée de saphir, donnée par Edwards, qui est notre perruche à tête bleue, première espèce à queue courte.

#### DE LA PERRUCHE AUX AILES D'OR.

##### *Quatrième espèce à queue courte.*

C'est à M. Edwards que l'on doit la connoissance de cet oiseau : il dit que vraisemblablement il avoit été apporté des Indes orientales, mais qu'il n'a pu s'en assurer. Il a la tête, les petites couvertures supérieures des ailes et le corps entier, d'un vert seulement plus foncé sur le corps qu'en dessous; les grandes couvertures supérieures des ailes sont orangées; les quatre premières plumes des ailes sont d'un bleu foncé sur leur côté extérieur, et brunes sur leur côté intérieur et à l'extrémité; les quatre suivantes sont de couleur orangée; quelques-unes des suivantes sont de la même couleur que les premières, et enfin celles qui sont près du corps sont entièrement vertes, ainsi que les plumes de la queue; le bec est blanchâtre; les pieds et les ongles sont de couleur de chair pâle.

#### DE LA PERRUCHE A TÊTE GRISE.

##### *Cinquième espèce à queue courte.*

M. Brisson a donné le premier cet oiseau, qu'il dit



se trouver à Madagascar. Il a la tête, la gorge et la partie inférieure du cou, d'un gris tirant un peu sur le vert; le corps est d'un vert plus clair en dessous qu'en dessus; les couvertures supérieures des ailes et les plumes moyennes sont vertes; les grandes plumes sont brunes sur leur côté intérieur, et vertes sur leur côté extérieur et à l'extrémité; les plumes de la queue sont d'un vert clair, avec une large bande transversale noire vers leur extrémité; le bec, les pieds et les ongles sont blanchâtres.

#### DE LA PERRUCHE AUX AILES VARIÉES.

##### *Sixième espèce à queue courte.*

Cette perruche est un peu plus grande que les précédentes. Elle se trouve à Batavia et à l'île de Luçon. Nous en devons la description à M. Sonnerat.

« Cet oiseau, dit-il, a la tête, le cou et le ventre  
 » d'un vert clair et jaunâtre : il a une bande jaune  
 » sur les ailes; mais chaque plume qui forme cette  
 » bande est bordée extérieurement de bleu : les  
 » petites plumes des ailes sont verdâtres; les gran-  
 » des sont d'un beau noir velouté (en sorte que les  
 » ailes sont variées de jaune, de bleu, de vert et de  
 » noir) : la queue est de couleur de lilas clair; il y  
 » a près de son extrémité une bande noire très-é-  
 » troite : les pieds sont gris; le bec et l'iris de l'œil  
 » sont d'un jaune rougeâtre. »

## DE LA PERRUCHE AUX AILES BLEUES.

*Septième espèce à queue courte.*

Cette perruche est nouvelle, et nous a été envoyée du cap de Bonne-Espérance, mais sans aucune notice sur le climat ni sur les habitudes naturelles de l'oiseau. Il est vert partout, à l'exception de quelques pennes des ailes qui sont d'un beau bleu; le bec et les pieds sont rougeâtres. Cette courte description suffit pour la faire distinguer de toutes les autres perruches à queue courte.

## DE LA PERRUCHE A COLLIER.

*Huitième espèce à queue courte.*

C'est encore à M. Sonnerat que nous devons la connoissance de cet oiseau, qu'il décrit dans les termes suivans :

« Il se trouve aux Philippines, et particulière-  
 » ment dans l'île de Luçon. Il est de la taille du  
 » moineau du Brésil (de Guinée); tout le corps est  
 » d'un vert gai et agréable, plus foncé sur le dos,  
 » éclairci sous le ventre et nuancé de jaune. Il a  
 » derrière le cou, au bas de la tête, un large col-  
 » lier; ce collier est composé, dans le mâle, de plu-  
 » mes d'un bleu de ciel : mais dans l'un et l'autre  
 » sexe, les plumes du collier sont variées transver-  
 » salement de noir. La queue est courte, de la lon-

» gueur des ailes, et terminée en pointe; le bec, les  
 » pieds, l'iris, sont d'un gris noirâtre. Cette espè-  
 » ce n a pour elle que sa forme et son coloris; elle  
 » est d'ailleurs sans agrément, et n'apprend point  
 » à parler. »

DE LA PERRUCHE A AILES NOIRES.

*Neuvième espèce à queue courte.*

Autre espèce qui se trouve à l'île de Luçon, et dont M. Sonnerat donne la description suivante :

« Cet oiseau est un peu plus petit que le précé-  
 » dent : il a le dessus du cou, le dos, les petites plu-  
 » mes des ailes et la queue, d'un vert foncé; le ven-  
 » tre, d'un vert clair et jaunâtre. Le sommet de la  
 » tête du mâle est d'un rouge très-vif. Les plumes  
 » qui entourent le bec en dessus dans la femelle  
 » sont de ce même rouge vif; elle a de plus une ta-  
 » che jaune au milieu du cou, au-dessus. Le mâle  
 » a la gorge bleue; la femelle l'a rouge. L'un et  
 » l'autre sexe a les grandes plumes des ailes noi-  
 » res; celles qui recouvrent la queue en dessus sont  
 » rouges; le bec, les pieds et l'iris sont jaunes. Je  
 » donne, dit M. Sonnerat, ces deux perruches com-  
 » me mâle et femelle, parce qu'elles me semblent  
 » différer très-peu, se convenir par la taille, par la  
 » forme, par les couleurs, et parce qu'elles habi-  
 » tent le même climat : je n'oserai cependant affir-  
 » mer que ce ne soient pas deux espèces distinctes.

» L'une et l'autre ont encore de commun de dor-  
 » mir suspendues aux branches la tête en bas, d'ê-  
 » tre friandes du suc qui coule du *régime* des co-  
 » cotiers fraîchement coupés. »

### DE L'ARIMANON.

#### *Dixième espèce à queue courte.*

Cet oiseau se trouve à l'île d'Otahiti, et son nom, dans la langue du pays, signifie *oiseau de coco*, parce qu'en effet il habite sur les cocotiers. Nous en devons la description à M. Commerson.

Nous le plaçons à la suite des perruches à courte queue, parce qu'il semble appartenir à ce genre; cependant cette perruche a un caractère qui lui est particulier, et qui n'appartient ni aux perruches à courte queue, ni aux perruches à queue longue : ce caractère est d'avoir la langue pointue et terminée par un pinceau de poils courts et blancs.

Le plumage de cet oiseau est entièrement d'un beau bleu, à l'exception de la gorge et de la partie inférieure du cou, qui sont blanches; le bec et les pieds sont rouges. Il est très-commun dans l'île d'Otahiti, où on le voit voltiger partout, et on l'entend sans cesse piailler; il vole de compagnie, se nourrit de bananes. Mais il est fort difficile à conserver en domesticité; il se laisse mourir d'ennui, surtout quand il est seul dans la cage; on ne peut

lui faire prendre d'autre nourriture que des jus de fruits; il refuse constamment tous les aliments plus solides.

## DES PERROQUETS DU NOUVEAU CONTINENT.

## DES ARAS.

De tous les perroquets, l'ara est le plus grand et le plus magnifiquement paré; le pourpre, l'or et l'azur brillent sur son plumage. Il a l'œil assuré, la contenance ferme, la démarche grave, et même l'air désagréablement dédaigneux, comme s'il sentoit son prix et connoissoit trop sa beauté; néanmoins son naturel paisible le rend aisément familier et même susceptible de quelque attachement. On peut le rendre domestique sans en faire un esclave; il n'abuse pas de la liberté qu'on lui donne; la douce habitude le rappelle auprès de ceux qui le nourrissent, et il revient assez constamment au domicile qu'on lui fait adopter.

Tous les aras sont naturels aux climats du Nouveau-Monde situés entre les deux tropiques, dans le continent comme dans les îles; et aucun ne se trouve en Afrique ni dans les Grandes-Indes. Christophe Colomb, dans son second voyage, en touchant à la Guadeloupe, y vit des aras auxquels il donna le nom de *guacamayas*. On les rencontre jusque dans les îles désertes; et partout ils font

le plus bel ornement de ces sombres forêts qui couvrent la terre abandonnée à la seule Nature.

Dès que ces perroquets parurent en Europe, ils y furent regardés avec admiration. Aldrovande, qui pour la première fois vit un ara à Mantoue en 1572, remarque que cet oiseau étoit alors absolument nouveau et très-recherché, et que les princes le donnoient et le recevoient comme un présent aussi beau que rare. Il étoit rare en effet; car Belon, cet observateur si curieux, n'avoit point vu d'aras, puisqu'il dit que les perroquets gris sont les plus grands de tous.

Nous connoissons quatre espèces d'aras; savoir, le rouge, le bleu, le vert, et le noir. Nos nomenclateurs en ont indiqué six espèces, qui doivent se réduire par moitié, c'est-à-dire aux trois premières, comme nous allons le démontrer par leur énumération successive.

Les caractères qui distinguent les aras des autres perroquets du Nouveau-Monde, sont : 1° la grandeur et la grosseur du corps, étant du double au moins plus gros que les autres; 2° la longueur de la queue, qui est aussi beaucoup plus longue, même à proportion du corps; 3° la peau nue et d'un blanc sale qui couvre les deux côtés de la tête, l'entoure par-dessous, et recouvre aussi la base de la mandibule inférieure du bec; caractère qui n'appartient à aucun autre perroquet. C'est cette même peau nue, au milieu de laquel-

le sont situés les yeux, qui donne à ces oiseaux une physionomie désagréable : leur voix l'est aussi, et n'est qu'un cri qui semble articuler *ara*, d'un ton rauque, grasseyant, et si fort, qu'il offense l'oreille.

## DE L'ARA ROUGE.

*Première espèce.*

On a représenté cet oiseau sous le nom d'*ara rouge* et de *petit ara rouge*; mais ces deux dénominations ne nous paroissent pas désigner deux espèces réellement différentes; ce sont plutôt deux races distinctes, ou peut-être même de simples variétés de la même race. Cependant tous les nomenclateurs, d'après Gesner et Aldrovande, en ont fait deux espèces, quoique Marcgrave et tous les voyageurs, c'est-à-dire tous ceux qui les ont vus et comparés, n'en aient fait, avec raison, qu'un seul et même oiseau, qui se trouve dans tous les climats chauds de l'Amérique, aux Antilles, au Mexique, aux terres de l'isthme, au Pérou, à la Guiane, au Brésil, etc.; et cette espèce, très-nombreuse et très-répondue en Amérique, ne se trouve nulle part dans l'ancien continent. Il doit donc paroître bien singulier que quelques auteurs aient, d'après Albin, appelé cet oiseau *perroquet de Macao*, et qu'ils aient cru qu'il venoit du Japon. Il est possible qu'on y en ait transporté quelques-

uns d'Amérique; mais il est certain qu'ils n'en sont pas originaires, et il y a apparence que ces auteurs ont confondu le grand lori rouge des Indes orientales avec l'ara rouge des Indes occidentales.

Ce grand ara rouge a près de trente pouces de longueur; mais celle de la queue en fait presque moitié. Tout le corps, excepté les ailes, est d'un rouge vermeil; les quatre plus longues plumes de la queue sont du même rouge; les grandes pennes de l'aile sont d'un bleu turquin en dessus, et en dessous d'un rouge de cuivre sur fond noir; dans les pennes moyennes, le bleu et le vert sont alliés et fondus d'une manière admirable; les grandes couvertures sont d'un jaune doré, et terminées de vert; les épaules sont du même rouge que le dos; les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont bleues; quatre des pennes latérales de chaque côté sont bleues en dessus, et toutes sont doublées d'un rouge de cuivre plus clair et plus métallique sous les quatre grandes pennes du milieu; un toupet de plumes veloutées, rouge mordoré, s'avance en bourrelet sur le front; la gorge est d'un rouge brun; une peau membraneuse, blanche et nue, entoure l'œil, couvre la joue et enveloppe la mandibule inférieure du bec, lequel est noirâtre, ainsi que les pieds. Cette description a été faite sur un de ces oiseaux vivant, des plus grands et des plus beaux. Au reste, les



voyageurs remarquent des variétés dans les couleurs, comme dans la grandeur de ces oiseaux, selon les différentes contrées, et même d'une île à une autre : nous en avons vu qui avoient la queue toute bleue, d'autres rouge et terminée de bleu. Leur grandeur varie autant et plus que leurs couleurs; mais les petits aras rouges sont plus rares que les grands.

En général, les aras étoient autrefois très-communs à Saint-Domingue. Je vois, par une lettre de M. le chevalier Deshayes, que depuis que les établissements français ont été poussés jusque sur le sommet des montagnes, ces oiseaux y sont moins fréquents. Au reste, les aras rouges et les aras bleus, qui font notre seconde espèce, se trouvent dans les mêmes climats, et ont absolument les mêmes habitudes naturelles : ainsi ce que nous allons dire de celui-ci peut s'appliquer à l'autre.

Les aras habitent les bois dans les terrains humides plantés de palmiers, et ils se nourrissent principalement des fruits du palmier-latanier, dont il y a de grandes forêts dans les savanes noyées : ils vont ordinairement par paires et rarement en troupes ; quelquefois néanmoins ils se rassemblent le matin pour crier tous ensemble, et se font entendre de très-loin. Ils jettent les mêmes cris lorsque quelque objet les effraie ou les surprend. Ils ne manquent jamais aussi de crier en volant; et de tous les perroquets, ce sont

ceux qui volent le mieux : ils traversent les lieux découverts, mais ne s'y arrêtent pas; ils se perchent toujours sur la cime ou sur la branche la plus élevée des arbres. Ils vont le jour chercher leur nourriture au loin; mais tous les soirs ils reviennent au même endroit, dont ils ne s'éloignent qu'à la distance d'une lieue environ, pour chercher des fruits mûrs. Du Tertre dit que quand ils sont pressés de la faim, ils mangent le fruit du mancenilier, qui, comme l'on sait, est un poison pour l'homme et vraisemblablement pour la plupart des animaux. Il ajoute que la chair de ces aras qui ont mangé des pommes de mancenilier, est malsaine et même vénéneuse : néanmoins on mange tous les jours des aras à la Guiane, au Brésil, etc., sans qu'on s'en trouve incommodé, soit qu'il n'y ait pas de mancenilier dans ces contrées, soit que les aras trouvant une nourriture plus abondante et qui leur convient mieux, ne mangent point les fruits de cet arbre de poison.

Il paroît que les perroquets dans le Nouveau-Monde étoient tels à peu près qu'on a trouvé tous les animaux dans les terres désertes, c'est-à-dire confiants et familiers, et nullement intimidés à l'aspect de l'homme, qui, mal armé et peu nombreux dans ces régions, n'y avoit point encore fait connoître son empire. C'est ce que Pierre d'Angleria assure des premiers temps de la découverte de l'Amérique : les perroquets s'y laissoient pren-

dre au lacet et presque à la main du chasseur; le bruit des armes ne les effrayoit guère, et ils ne fuyoient pas en voyant leurs compagnons tomber morts. Ils préféroient à la solitude des forêts les arbres plantés près des maisons : c'est là que les Indiens les prenoient trois ou quatre fois l'année pour s'approprier leurs belles plumes, sans que cette espèce de violence parût leur faire désert ce domicile de leur choix; et c'est de là qu'Aldrovande, sur la foi de toutes les premières relations de l'Amérique, a dit que ces oiseaux s'y montroient naturellement amis de l'homme, ou du moins ne donnoient pas des signes de crainte : ils s'approchoient des cases en suivant les Indiens lorsqu'ils les y voyoient rentrer, et paroissoient s'affectionner aux lieux habités par ces hommes paisibles. Une partie de cette sécurité reste encore aux perroquets que nous avons relégués dans les bois. M. de la Borde nous le marque de ceux de la Guiane; ils se laissent approcher de très-près sans méfiance et sans crainte; et Pison dit des oiseaux du Brésil, ce qu'on peut étendre à tout le Nouveau-Monde, qu'ils ont peu d'astuce et donnent dans tous les pièges.

Les aras font leurs nids dans des trous de vieux arbres pouris, qui ne sont pas rares dans leur pays natal, où il y a plus d'arbres tombant de vétusté que d'arbres jeunes et sains : ils agrandissent le trou avec leur bec lorsqu'il est trop étroit; ils

en garnissent l'intérieur avec des plumes. La femelle fait deux pontes par an, comme tous les autres perroquets d'Amérique, et chaque ponte est ordinairement de deux œufs, qui, selon du Tertre, sont gros comme des œufs de pigeon, et tachés comme ceux de perdrix. Il ajoute que les jeunes ont deux petits vers dans les narines, et un troisième dans un petit bubon qui leur vient au-dessus de la tête, et que ces petits vers meurent d'eux-mêmes lorsque ces oiseaux commencent à se couvrir de plumes. Ces vers dans les narines des oiseaux ne sont pas particuliers aux aras; les autres perroquets, les cassiques et plusieurs autres oiseaux, en ont de même tant qu'ils sont dans leur nid. Il y a aussi plusieurs quadrupèdes, et notamment les singes, qui ont des vers dans le nez et dans d'autres parties du corps. On connoît ces insectes en Amérique sous le nom de *vers macaques*; ils s'insinuent quelquefois dans la chair des hommes, et produisent des abcès difficiles à guérir. On a vu des chevaux mourir de ces abcès causés par les vers macaques; ce qui peut provenir de la négligence avec laquelle on traite les chevaux dans ce pays, où on ne les loge ni ne les panse.

Le mâle et la femelle ara couvent alternativement leurs œufs et soignent les petits; ils leur apportent également à manger : tant qu'ils ont besoin d'éducation, le père et la mère, qui ne se quittent guère, ne les abandonnent point; on les voit

toujours ensemble perchés à portée de leur nid.

Les jcuncs aras s'apprivoisent aisément; et dans plusieurs contrées de l'Amérique on ne prend ces oiseaux que dans le nid, et on ne tend point de pièges aux vieux; parce que leur éducation seroit trop difficile et peut-être infructueuse; cependant du Tertre raconte que les Sauvages des Antilles avoient une singulière manière de prendre ces oiseaux vivants; ils épioient le moment où ils mangent à terre des fruits tombés; ils tâchoient de les environner, et tout à coup ils jetoient des cris, frapportoient des mains et faisoient un si grand bruit, que ces oiseaux, subitement épouventés, oublioient l'usage de leurs ailes, et se renversoient sur le dos pour se défendre du bec et des ongles; les Sauvages leur présentoient alors un bâton, qu'ils ne manquoient pas de saisir, et dans le moment on les attachoit avec une petite liane au bâton. Il prétend de plus qu'on peut les apprivoiser, quoique adultes et pris de cette manière violente; mais ces faits me paroissent un peu suspects, d'autant que tous les aras s'enfuient actuellement à la vue de l'homme, et qu'à plus forte raison ils s'enfueroient au grand bruit. Waffer dit que les Indiens de l'isthme de l'Amérique apprivoisent les aras comme nous apprivoisons les pies; qu'ils leur donnent la liberté d'aller se promener le jour dans les bois, d'où ils ne manquent pas de revenir le soir; que ces oiseaux imitent la voix de leur maître et le chant

d'un oiseau qu'il appelle *chicali*. Fernandès rapporte qu'on peut leur apprendre à parler, mais qu'ils ne prononcent que d'une manière grossière et désagréable; que quand on les tient dans les maisons, ils y élèvent leurs petits comme les autres oiseaux domestiques. Il est très-sûr en effet qu'ils ne parlent jamais aussi bien que les autres perroquets, et que quand ils sont apprivoisés ils ne cherchent point à s'enfuir.

Les Indiens se servent de leurs plumes pour faire des bonnets de fêtes et d'autres parures; ils se passent quelques-unes de ces belles plumes à travers les joues, la cloison du nez et les oreilles. La chair des aras, quoique ordinairement dure et noire, n'est pas mauvaise à manger, elle fait de bon bouillon; et les perroquets en général sont le gibier le plus commun des terres de Cayenne, et celui qu'on mange ordinairement.

L'ara est peut-être plus qu'aucun autre oiseau sujet au mal caduc, qui est plus violent et plus immédiatement mortel dans les climats chauds que dans les pays tempérés. J'en ai nourri un des plus grands et des plus beaux de cette espèce, qui m'avoit été donné par madame la marquise de Pompadour en 1751: il tomboit d'épilepsie deux ou trois fois par mois, et cependant il n'a pas laissé de vivre plusieurs années dans ma campagne en Bourgogne, et il auroit vécu bien plus long-temps si on ne l'avoit pas tué. Mais dans l'Amérique mé-

ridionale ces oiseaux meurent ordinairement de ce même mal caduc, ainsi que tous les autres perroquets, qui y sont également sujets dans l'état de domesticité. C'est probablement, comme nous l'avons dit dans l'article *des serins*, la privation de leur femelle et la surabondance de nourriture qui leur causent ces accès épileptiques, auxquels les Sauvages, qui les élèvent dans leurs carbets pour faire commerce de leurs plumes, ont trouvé un remède bien simple : c'est de leur entamer l'extrémité d'un doigt et d'en faire couler une goutte de sang; l'oiseau paroît guéri sur-le-champ; et ce même secours réussit également sur plusieurs autres oiseaux qui sont, en domesticité, sujets aux mêmes accidents. On doit rapprocher ceci de ce que j'ai dit à l'article *des serins* qui tombent du mal caduc, et qui meurent lorsqu'ils ne jettent pas une goutte de sang par le bec : il semble que la Nature cherche à faire le même remède que les Sauvages ont trouvé.

On appelle *crampe*, dans les colonies, cet accident épileptique, et on assure qu'il ne manque pas d'arriver à tous les perroquets en domesticité, lorsqu'ils se perchent sur un morceau de fer, comme sur un clou ou sur une tringle, etc.; en sorte qu'on a grand soin de ne leur permettre de se poser que sur du bois. Ce fait, qui, dit-on, est reconnu pour vrai, semble indiquer que cet accident, qui n'est qu'une forte convulsion dans les nerfs, tient d'as-

sez près à l'électricité, dont l'action est, comme l'on sait, bien plus violente dans le fer que dans le bois.

### DE L'ARA BLEU.

#### *Seconde espèce.*

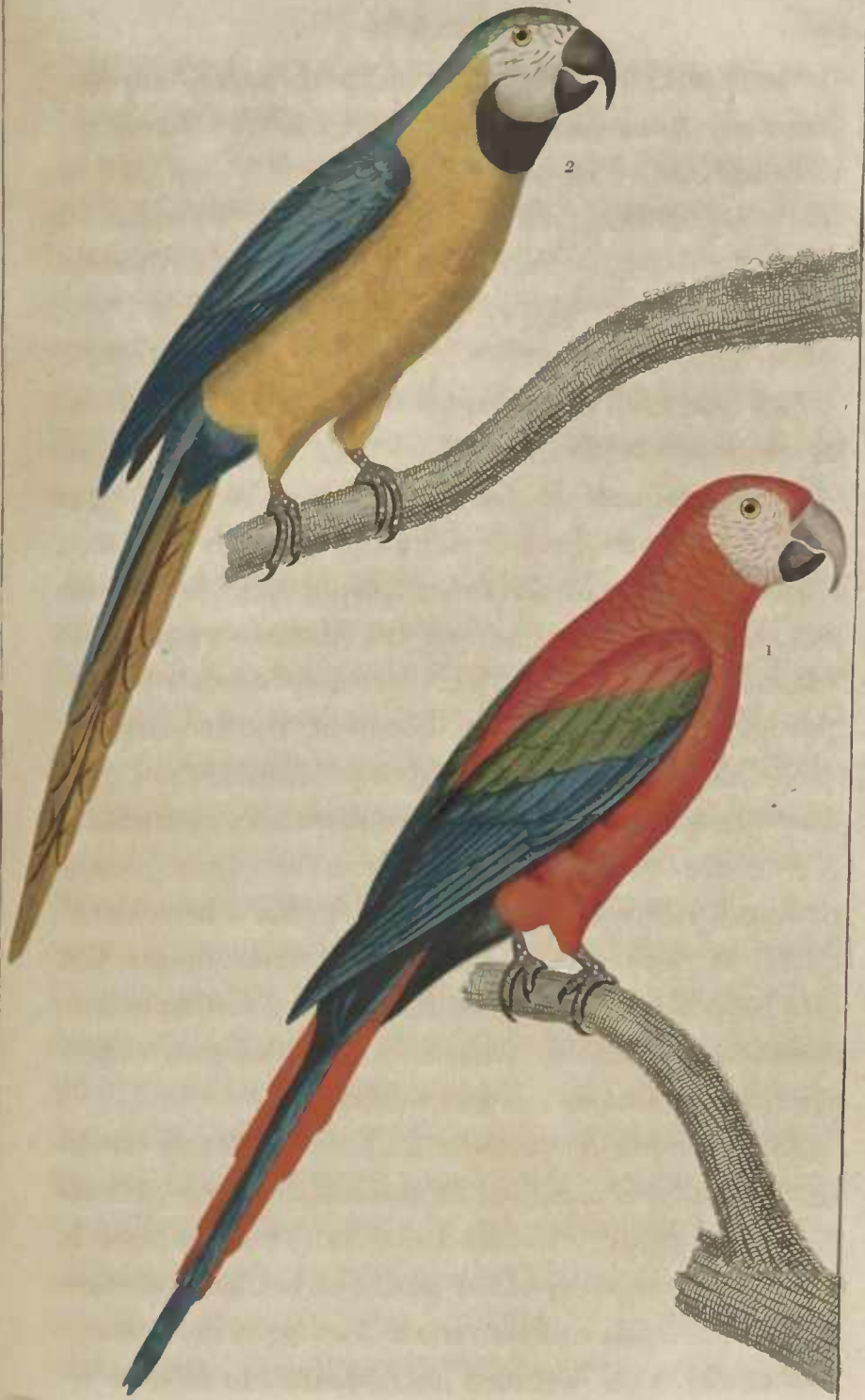
Les nomenclateurs ont encore fait ici deux espèces d'une seule; ils ont nommé la première *ara bleu et jaune de la Jamaïque*, et la seconde, *ara bleu et jaune du Brésil*: mais ces deux oiseaux sont non-seulement de la même espèce, mais encore des mêmes contrées dans les climats chauds de l'Amérique méridionale. L'erreur de ces nomenclateurs vient vraisemblablement de la méprise qu'a faite Albin, en prenant le premier de ces aras bleus pour la femelle de l'ara rouge; et comme on a reconnu qu'il n'étoit pas de cette espèce, on a cru qu'il pouvoit être différent de l'ara bleu commun: mais c'est certainement le même oiseau. Cet ara bleu se trouve dans les mêmes endroits que l'ara rouge; il a les mêmes habitudes naturelles, et il est au moins aussi commun.

Sa description est aisée à faire; car il est entièrement bleu d'azur sur le dessus du corps, les ailes et la queue, et d'un beau jaune sous tout le corps: ce jaune est vif et plein, et le bleu a des reflets et un lustre éblouissant. Les Sauvages admirent ces aras et chantent leur beauté; le refrain or-









*entre page*

1. L'Ara rouge . . . . . Page 291

2. L'Ara bleu . . . . . 300.

*Coutant sc.*



dinaire de leurs chansons est : *Oiseau jaune, oiseau jaune, que tu es beau!*

Les aras bleus ne se mêlent point avec les aras rouges, quoiqu'ils fréquentent les mêmes lieux. sans chercher à se faire la guerre. Ils ont quelque chose de différent dans la voix : les Sauvages reconnoissent les rouges et les bleus sans les voir, et par leur seul cri; ils prétendent que ceux-ci ne prononcent pas si distinctement *ara*.

### DE L'ARA VERT.

#### *Troisième espèce.*

L'ara vert est bien plus rare que l'ara rouge et l'ara bleu; il est aussi bien plus petit, et l'on n'en doit compter qu'une espèce, quoique les nomenclateurs en aient encore fait deux, parce qu'ils l'ont confondu avec une perruche verte qu'on a appelée *perruche ara*, parce qu'elle prononce assez distinctement le mot *ara*, et qu'elle a la queue beaucoup plus longue que les autres perruches : mais ce n'en est pas moins une vraie perruche, très-connue à Cayenne et très-commune, au lieu que l'ara vert y est si rare, que les habitants mêmes ne le connoissent pas, et que, lorsqu'on leur en parle, ils croient que c'est cette perruche. M. Sloane dit que le petit macao, ou petit ara vert, est fort commun dans les bois de la Jamaïque : mais Edwards remarque, avec raison, qu'il s'est

trompé, parce que, quelques recherches qu'il ait faites, il n'a jamais pu s'en procurer qu'un seul par ses correspondants, au lieu que s'il étoit commun à la Jamaïque, il en viendrait beaucoup en Angleterre. Cette erreur de Sloane vient probablement de ce qu'il a, comme nos nomenclateurs, confondu la perruche verte à longue queue avec l'ara vert. Au reste, nous avons cet ara vert vivant; il nous a été donné par M. Sonnini de Manoncourt, qui l'a eu à Cayenne des Sauvages de l'Oyapoc, où il avoit été pris dans le nid.

Sa longueur, depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue, est d'environ seize pouces; son corps, tant en dessus qu'en dessous, est d'un vert qui, sous les différents aspects, paroît ou éclatant et doré, ou olive foncé; les grandes et petites penes de l'aile sont d'un bleu d'aigue-marine sur fond brun doublé d'un rouge de cuivre; le dessous de la queue est de ce même rouge, et le dessus est peint de bleu d'aigue-marine fondu dans du vert d'olive; le vert de la tête est plus vif et moins chargé d'olivâtre que le vert du reste du corps; à la base du bec supérieur, sur le front, est une bordure noire de petites plumes effilées qui ressemblent à des poils; la peau blanche et nue qui environne les yeux est aussi parsemée de petits pinceaux rangés en lignes des mêmes poils noirs; l'iris de l'œil est jaunâtre.

Cet oiseau, aussi beau que rare, est encore ai-

mable par ses mœurs sociales et par la douceur de son naturel : il est bientôt familiarisé avec les personnes qu'il voit fréquemment; il aime leur accueil, leurs caresses, et semble chercher à les leur rendre : mais il repousse celles des étrangers, et surtout celles des enfants, qu'il poursuit vivement, et sur lesquels il se jette; il ne connoît que ses amis. Comme tous les perroquets élevés en domesticité, il se met sur le doigt dès qu'on le lui présente; il se tient aussi sur le bois : mais en hiver, et même en été, dans les temps frais et pluvieux, il préfère d'être sur le bras ou sur l'épaule, surtout si les habillements sont de laine, car en général il semble se plaire beaucoup sur le drap ou sur les autres étoffes de cette nature qui garantissent le mieux du froid; il se plaît aussi sur les fourneaux de la cuisine, lorsqu'ils ne sont pas tout-à-fait refroidis, et qu'ils conservent encore une chaleur douce. Par la même raison il semble éviter de se poser sur les corps durs qui communiquent du froid, tels que le fer, le marbre, le verre, etc., et même, dans les temps froids et pluvieux de l'été, il frissonne et tremble si on lui jette de l'eau sur le corps; cependant il se baigne volontiers pendant les grandes chaleurs, et trempe souvent sa tête dans l'eau.

Lorsqu'on le gratte légèrement, il étend les ailes en s'accroupissant, et il fait alors entendre un son désagréable, assez semblable au cri du geai, en

soulevant les ailes et hérissant ses plumes, et ce cri habituel paroît être l'expression du plaisir comme celle de l'ennui : d'autres fois il fait un cri bref et aigu qui est moins équivoque que le premier, et qui exprime la joie ou la satisfaction; car il le fait ordinairement entendre lorsqu'on lui fait accueil, ou lorsqu'il voit venir à lui les personnes qu'il aime. C'est cependant par ce même dernier cri qu'il manifeste ses petits moments d'impatience et de mauvaise humeur. Au reste, il n'est guère possible de rien statuer de positif sur les différents cris de cet oiseau et de ses semblables, parce qu'on sait que ces animaux, qui sont organisés de manière à pouvoir contrefaire les sifflements, les cris, et même la parole, changent de voix presque toutes les fois qu'ils entendent quelques sons qui leur plaisent et qu'ils peuvent imiter.

Celui-ci est jaloux; il l'est surtout des petits enfants qu'il voit avoir quelque part aux caresses ou aux bienfaits de sa maîtresse; s'il en voit un sur elle, il cherche aussitôt à s'élancer de son côté en étendant les ailes : mais comme il n'a qu'un vol court et pesant, et qu'il semble craindre de tomber en chemin, il se borne à lui témoigner son mécontentement par des gestes et des mouvements inquiets, et par des cris perçants et redoublés, et il continue ce tapage jusqu'à ce qu'il plaise à sa maîtresse de quitter l'enfant et d'aller le reprendre



sur son doigt; alors il lui en témoigne sa joie par un murmure de satisfaction, et quelquefois par une sorte d'éclat qui imite parfaitement le rire grave d'une personne âgée. Il n'aime pas non plus la compagnie des autres perroquets; et si on en met un dans la chambre qu'il habite, il n'a point de bien qu'on ne l'en ait débarrassé. Il semble donc que cet oiseau ne veuille partager avec qui que ce soit la moindre caresse ni le plus petit soin de ceux qu'il aime, et que cette espèce de jalousie ne lui est inspirée que par l'attachement : ce qui le fait croire, c'est que si un autre que sa maîtresse caresse le même enfant contre lequel il se met de si mauvaise humeur, il ne paroît pas s'en soucier, et n'en témoigne aucune inquiétude.

Il mange à peu près de tout ce que nous mangeons : le pain, la viande de bœuf, le poisson frit, la pâtisserie, et le sucre surtout, sont fort de son goût; néanmoins il semble leur préférer les pommes cuites, qu'il avale avidement, ainsi que les noisettes, qu'il casse avec son bec et épiluche ensuite fort adroitement entre ses doigts, afin de n'en prendre que ce qui est mangeable. Il suce les fruits tendres au lieu de les mâcher, en les pressant avec sa langue contre la mandibule supérieure du bec; et pour les autres nourritures moins tendres, comme le pain, la pâtisserie, etc., il les broie ou les mâche, en appuyant l'extrémité du demi-bec inférieur contre l'endroit le plus con-

cave du supérieur : mais, quels que soient ses aliments, ses excréments ont toujours été d'une couleur verte, et mêlés d'une espèce de craie blanche comme ceux de la plupart des autres oiseaux, excepté les temps où il a été malade, qu'ils étoient d'une couleur orangée, ou jaunâtre foncé.

Au reste, cet ara, comme tous les autres perroquets, se sert très-adroitement de ses pattes; il ramène en avant le doigt postérieur pour saisir et retenir les fruits et les autres morceaux qu'on lui donne, et pour les porter ensuite à son bec. On peut donc dire que les perroquets se servent de leurs doigts, à peu près comme les écureuils ou les singes; ils s'en servent aussi pour se suspendre et s'accrocher. L'ara vert dont il est ici question dormoit presque toujours ainsi accroché dans les fils-de-fer de sa cage. Les perroquets ont une autre habitude commune que nous avons remarquée sur plusieurs espèces différentes; ils ne marchent, ne grimpent ni ne descendent jamais sans commencer par s'accrocher ou s'aider avec la pointe de leur bec; ensuite ils portent leurs pattes en avant pour servir de second point d'appui. Ainsi ce n'est que quand ils marchent à plat qu'ils ne font point usage de leur bec pour changer de lieu.

Les narines, dans cet ara, ne sont point visibles, comme celles de la plupart des autres perroquets; au lieu d'être sur la corne apparente du bec, elles sont cachées dans les premières petites plumes

qui recouvrent la base de la mandibule supérieure, qui s'élève et forme une cavité à sa racine. Quand l'oiseau fait effort pour imiter quelques sons difficiles, on remarque aussi que sa langue se replie alors vers l'extrémité; et lorsqu'il mange, il la replie de même; faculté refusée aux oiseaux qui ont le bec droit et la langue pointue, et qui ne peuvent la faire mouvoir qu'en la retirant ou en l'avancant dans la direction du bec. Au reste, ce petit ara vert est aussi et peut-être plus robuste que la plupart des autres perroquets; il apprend bien plus aisément à parler, et prononce bien plus distinctement que l'ara rouge et l'ara bleu; il écoute les autres perroquets et s'instruit avec eux. Son cri est presque semblable à celui des autres aras; seulement il n'a pas la voix si forte à beaucoup près, et ne prononce pas si distinctement *ara*.

On prétend que les amandes amères font mourir les perroquets; mais je ne m'en suis pas assuré: je sais seulement que le persil, pris même en petite quantité, et qu'ils semblent aimer beaucoup, leur fait grand mal; dès qu'ils en ont mangé, il coule de leur bec une liqueur épaisse et gluante, et ils meurent ensuite en moins d'une heure ou deux.

Il paroît qu'il y a dans l'espèce de l'ara vert la même variété de races ou d'individus que dans celle des aras rouges; du moins M. Edwards a

donné l'ara vert sur un individu de la première grandeur, puisqu'il trouve à l'aile pliée treize pouces de longueur, et quinze à la plume du milieu de la queue. Cet ara vert avoit le front rouge; les plumes de l'aile étoient bleues, ainsi que le bas du dos et le croupion. M. Edwards appelle la couleur du dedans des ailes et du dessous de la queue un *orangé obscur*. C'est apparemment ce rouge bronzé sombre que nous avons vu à la doublure des ailes de notre ara vert. Les plumes de la queue de celui d'Edwards étoient rouges en-dessus et terminées de bleu.

#### DE L'ARA NOIR.

##### *Quatrième espèce.*

Cet ara a le plumage noir avec des reflets d'un vert luisant, et ces couleurs mélangées sont assez semblables à celles du plumage de l'ani. Nous ne pouvons qu'indiquer l'espèce de cet ara, qui est connue des Sauvages de la Guiane, mais que nous n'avons pu nous procurer; nous savons seulement que cet oiseau diffère des autres aras par quelques habitudes naturelles : il ne vient jamais près des habitations, et ne se tient que sur les sommets secs et stériles des montagnes de roches et de pierres. Il paroît que c'est de cet ara noir que de Laet a parlé sous le nom d'*araruna* ou *machao*, et dont il dit que le plumage est noir, mais si bien mêlé de







*Frère pins*

1. L'Ara vert. . . . . Page 301

2. L'Ara noir. . . . . 308.

*Coutant sc.*





vert, qu'aux rayons du soleil il brille admirablement. Il ajoute que cet oiseau a les pieds jaunes, le bec et les yeux rougeâtres, et qu'il ne se tient que dans l'intérieur des terres.

M. Brisson a fait encore un autre ara d'une perruche, et il l'a appelé *ara varié des Moluques*. Mais, comme nous l'avons dit, il n'y a point d'aras dans les Grandes-Indes, et nous avons parlé de cette perruche à l'article des perruches de l'ancien continent.

#### DES AMAZONES ET DES CRIKS.

Nous appellerons *perroquets amazones* tous ceux qui ont du rouge sur le fouet de l'aile : ils sont connus en Amérique sous ce nom, parce qu'ils viennent originairement du pays des Amazones. Nous donnerons le nom de *criks* à ceux qui n'ont pas de rouge sur le fouet de l'aile, mais seulement sur l'aile : c'est aussi le nom que les Sauvages de la Guiane ont donné à ces perroquets, qui commencent même à être connus en France sous ce même nom. Ils diffèrent encore des amazones : 1° en ce que le vert du plumage des amazones est brillant et même éblouissant, tandis que le vert des criks est mat et jaunâtre; 2° en ce que les amazones ont la tête couverte d'un beau jaune très-vif, au lieu que, dans les criks, ce jaune est obscur et mêlé d'autres couleurs; 3° en ce que les criks sont un

peu plus petits que les amazones, lesquels sont eux-mêmes beaucoup plus petits que les aras; 4° les amazones sont très-beaux et très-rares, au lieu que les criks sont les plus communs des perroquets et les moins beaux; ils sont d'ailleurs répandus partout en grand nombre, au lieu que les amazones ne se trouvent guère qu'au Para et dans quelques autres contrées voisines de la rivière des Amazones.

Mais les criks, ayant du rouge dans les ailes, doivent être ici rapprochés des amazones, dont ce rouge fait le caractère principal; ils ont aussi les mêmes habitudes naturelles; ils volent également en troupes nombreuses, se perchent en grand nombre dans les mêmes endroits, et jettent tous ensemble des cris qui se font entendre fort loin; ils vont aussi dans les bois, soit sur les hauteurs, soit dans les lieux bas, et jusque dans les savanes noyées, plantées de palmiers commun et d'avouara, dont ils aiment beaucoup les fruits, ainsi que ceux des gommiers élastiques, des bananiers, etc. Ils mangent donc de beaucoup plus d'espèces de fruits que les aras, qui ne se nourrissent ordinairement que de ceux du palmier-latanier, et néanmoins ces fruits du latanier sont si durs, qu'on a peine à les couper au couteau : ils sont ronds et gros comme des pommes de reinette.

Quelques auteurs ont prétendu que la chair de tous les perroquets d'Amérique contracte l'odeur

et la couleur des fruits et des grains dont ils se nourrissent, qu'ils ont une odeur d'ail lorsqu'ils ont mangé du fruit d'acajou, une saveur de muscade et de girofle lorsqu'ils se nourrissent du fruit de génipa, dont le suc, d'abord clair comme de l'eau, devient en quelques heures aussi noir que de l'encre. Ils ajoutent que les perroquets deviennent très-gras dans la saison de la maturité des goyaves, qui sont en effet fort bons à manger; enfin, que la graine de coton les enivre au point qu'on peut les prendre avec la main.

Les amazones, les criks et tous les autres perroquets d'Amérique font, comme les aras, leurs nids dans des trous de vieux arbres creusés par les pics ou charpentiers, et ne pondent également que deux œufs deux fois par an, que le mâle et la femelle couvent alternativement. On assure qu'ils ne renoncent jamais leurs nids, et que, quoiqu'on ait touché et manié leurs œufs ils ne se dégoûtent pas de les couvrir, comme font la plupart des autres oiseaux. Ils s'attroupent dans la saison de leurs amours, pondent ensemble dans le même quartier et vont de compagnie chercher leur nourriture. Lorsqu'ils sont rassasiés, ils font un caquetage continu et bruyant, changeant de place sans cesse, allant et revenant d'un arbre à l'autre, jusqu'à ce que l'obscurité de la nuit et la fatigue du mouvement les forcent à se reposer et à dormir. Le matin on les voit sur les branches dénuées de

feuilles, dès que le soleil commence à paroître; ils y restent tranquilles jusqu'à ce que la rosée qui a humecté leurs plumes soit dissipée, et qu'ils soient réchauffés : alors ils partent tous ensemble avec un bruit semblable à celui des corneilles grises, mais plus fort. Le temps de leurs nichées est la saison des pluies.

D'ordinaire les Sauvages prennent les perroquets dans le nid, parce qu'ils sont plus aisés à élever et qu'ils s'appriivoisent mieux : cependant les Caraïbes, selon le P. Labat, les prennent aussi lorsqu'ils sont grands. Ils observent, dit-il, les arbres sur lesquels ils se perchent en grand nombre le soir, et, quand la nuit est venue, ils portent aux environs de l'arbre des charbons allumés, sur lesquels ils mettent de la gomme avec du piment vert : cela fait une fumée épaisse qui étourdit ces oiseaux et les fait tomber à terre; ils les prennent alors, leur lient les pieds, et les font revenir de leur étourdissement en leur jetant de l'eau sur la tête. Ils les abattent aussi, sans les blesser beaucoup, à coups de flèches émoussées.

Mais lorsqu'on les prend ainsi vieux, ils sont difficiles à priver. Il n'y a qu'un seul moyen de les rendre doux au point de pouvoir les manier; c'est de leur souffler de la fumée de tabac dans le bec : ils en respirent assez pour s'enivrer à demi, et ils sont doux tant qu'ils sont ivres; après quoi on réitère le même camouflet s'ils deviennent méchants,

et ordinairement ils cessent de l'être en peu de jours. Au reste, on n'a pas l'idée de la méchanceté des perroquets sauvages; ils mordent cruellement et ne démordent pas, et cela sans être provoqués. Ces perroquets pris vieux n'apprennent jamais que très-imparfaitement à parler. On fait la même opération de la fumée de tabac pour les empêcher de *cancaner* (c'est le mot dont se servent les Français d'Amérique pour exprimer leur vilain cri), et ils cessent en effet de crier lorsqu'on leur a donné un grand nombre de camoufflets.

Quelques auteurs ont prétendu que les femelles des perroquets n'apprennent point à parler; mais c'est en même temps une erreur et une idée contre Nature : on les instruit aussi aisément que les mâles, et même elles sont plus dociles et plus douces. Au reste, de tous les perroquets de l'Amérique, les amazones et les criks sont ceux qui sont les plus susceptibles d'éducation et de l'imitation de la parole, surtout quand ils sont pris jeunes.

Comme les Sauvages font commerce entre eux des plumes de perroquet, ils s'emparent d'un certain nombre d'arbres sur lesquels ces oiseaux viennent faire leurs nids; c'est une espèce de propriété dont ils tirent le revenu en vendant les perroquets aux étrangers, et commerçant des plumes avec les autres Sauvages. Ces arbres aux perroquets passent de père en fils, et c'est souvent le meilleur immeuble de la succession.

## DES PERROQUETS AMAZONES.

Nous en connoissons cinq espèces, indépendamment de plusieurs variétés : la première est l'amazone à tête jaune; et la seconde, le tarabé, ou l'amazone à tête rouge; la troisième, l'amazone à tête blanche; la quatrième, l'amazone jaune; et la cinquième, l'aourou-couraou.

## DE L'AMAZONE A TÊTE JAUNE.

*Première espèce.*

Cet oiseau a le sommet de la tête d'un beau jaune vif; la gorge, le cou, le dessus du dos et les couvertures supérieures des ailes, d'un vert brillant; la poitrine et le ventre, d'un vert un peu jaunâtre; le fouet des ailes est d'un rouge vif; les plumes des ailes sont variées de vert, de noir, de bleu violet et de rouge; les deux plumes extérieures de chaque côté de la queue ont leurs barbes intérieures rouges à l'origine de la plume, ensuite d'un vert foncé jusque vers l'extrémité, qui est d'un vert jaunâtre; les autres plumes sont d'un vert foncé, et terminées d'un vert jaunâtre; le bec est rouge à la base, et cendré sur le reste de son étendue; l'iris des yeux est jaune; les pieds sont gris, et les ongles noirs.

Nous devons observer ici que M. Linnæus a fait une erreur en disant que ces oiseaux ont les joues

nues (*psittacus genis nudis*) : ce qui confond mal à propos les perroquets amazones avec les aras, qui seuls ont ce caractère, les amazones ayant au contraire des plumes sur les joues, c'est-à-dire entre le bec et les yeux, et n'ayant, comme tous les autres perroquets, qu'un très-petit cercle de peau nue autour des yeux.

### VARIÉTÉS,

#### OU ESPÈCES VOISINES DE L'AMAZONE A TÊTE JAUNE.

Il y a encore deux autres espèces voisines de celle que nous venons de décrire, et qui peut-être n'en sont que des variétés.

1. La première, que nous désignons sous la dénomination de *perroquet vert et rouge de Cayenne*, n'a été indiquée par aucun naturaliste, quoique cet oiseau soit connu à la Guiane sous le nom de *bâtard amazone* ou de *demi-amazone* : l'on prétend qu'il vient du mélange d'un perroquet amazone avec un autre perroquet. Il est en effet abâtardi si on veut le comparer à l'espèce dont nous venons de parler : car il n'a point le beau jaune sur la tête, mais seulement un peu de jaunâtre sur le front, près de la racine du bec; le vert de son plumage n'est pas aussi brillant, il est d'un vert jaunâtre, et il n'y a que le rouge des ailes qui soit semblable et placé de même; il y a aussi une nuance de jaunâtre sous la queue; son bec est rougeâtre,

### 316 DU TARABE, OU AMAZONE A TÊTE ROUGE.

et ses pieds sont gris; sa grandeur est égale. Ainsi l'on ne peut guère douter qu'il ne tienne de très-près à l'espèce de l'amazone.

II. La seconde variété a été premièrement indiquée par Aldrovande, et, suivant sa description, elle ne paroît différer de notre premier perroquet amazone que par les couleurs du bec, que cet auteur dit être d'un jaune couleur d'ocre sur les côtés de la mandibule supérieure, dont le sommet est bleuâtre sur sa longueur, avec une petite bande blanche vers l'extrémité; la mandibule inférieure est aussi jaunâtre dans son milieu, et d'une couleur plombée dans le reste de son étendue: mais toutes les couleurs du plumage, la grandeur et la forme du corps étant les mêmes que celles de notre perroquet amazone à tête jaune, il ne nous paroît pas douteux que ce ne soit une variété de cette espèce.

### DU TARABÉ, OU AMAZONE A TÊTE ROUGE.

#### *Seconde espèce.*

Ce perroquet, décrit par Marcgrave comme naturel au Brésil, ne se trouve point à la Guiane. Il a la tête, la poitrine, le fouet et le haut des ailes, rouges; et c'est par ce caractère qu'il doit être réuni avec les perroquets amazones. Tout le reste de son plumage est vert; le bec et les pieds sont d'un cendré obscur.



## DE L'AMAZONE A TÊTE BLANCHE.

*Troisième espèce.*

Il seroit plus exact de nommer ce perroquet à *front blanc*, parce qu'il n'a guère que cette partie de la tête blanche : quelquefois le blanc engage aussi l'œil et s'étend sur le sommet de la tête; souvent il ne borde que le front, ce qui semble indiquer une variété dans l'espèce. Ces individus diffèrent encore par le ton de couleur, qui est d'un vert plus foncé et plus dominant dans ceux-ci, et moins ondé de noir, plus clair, mêlé de jaunâtre dans les premiers, et coupé de festons noirs sur tout le corps; la gorge et le devant du cou sont d'un beau rouge. Cette couleur a moins d'étendue et de brillant dans les autres; mais ils en portent encore une tache sous le ventre. Tous ont les grandes plumes de l'aile bleues; celles de la queue sont d'un vert jaunâtre, teintes de rouge dans leur première moitié. On remarque dans le fouet de l'aile la tache rouge qui est, pour ainsi dire, la livrée des amazones. Sloane dit qu'on apporte fréquemment de ces perroquets de Cuba à la Jamaïque, et qu'ils se trouvent aussi à Saint-Domingue. On en voit de même au Mexique; mais on ne les rencontre pas à la Guiane. M. Brisson a fait de cet oiseau deux espèces, et son erreur vient de ce qu'il a cru que le perroquet à tête blanche, don-

né par Edwards, étoit différent du sien. On s'assurera, en comparant la planche d'Edwards avec la nôtre (voyez pl. 83, fig. 1), que c'est le même oiseau. De plus le perroquet de la Martinique, indiqué par le P. Labat, qui a le dessus de la tête couleur d'ardoise, avec quelque peu de rouge, est, comme l'on voit, différent de notre perroquet amazone à tête blanche, et c'est sans fondement que M. Brisson a dit que c'étoit le même que celui-ci.

#### DE L'AMAZONE JAUNE.

##### *Quatrième espèce.*

Ce perroquet amazone est probablement du Brésil, parce que Salerne dit qu'il en a vu un qui prononçoit des mots portugais. Nous ne savons cependant pas positivement si celui dont nous parlons est venu du Brésil; mais il est sûr qu'il est du nouveau continent, et qu'il appartient à l'ordre des amazones par le rouge qu'il a sur le fouet des ailes.

Il a tout le corps et la tête d'un très-beau jaune, du rouge sur le fouet de l'aile, ainsi que sur les grandes pennes de l'aile et sur les pennes latérales de la queue; l'iris des yeux est rouge; le bec et les pieds sont blancs.







*treize pins*  
 1 L'Amazone a tête Blanche P<sup>o</sup>. 317 | *Massard sc.*  
 2 ——— Jaune . . . . . 318 | 3 L'Aourou couraou . . . . . 319



## DE L'AOUROU-COURAOU.

*Cinquième espèce.*

L'aourou-couraou de Marcgrave est un bel oiseau qui se trouve à la Guiane et au Brésil. Il a le front bleuâtre avec une bande de même couleur au-dessus des yeux; le reste de la tête est jaune; les plumes de la gorge sont jaunes et bordées de vert bleuâtre; le reste du corps est d'un vert clair qui prend une teinte de jaunâtre sur le dos et sur le ventre; le fouet de l'aile est rouge; les couvertures supérieures des ailes sont vertes; les plumes de l'aile sont variées de vert, de noir, de jaune, de bleu violet et de rouge : la queue est verte; mais lorsque les plumes en sont étendues, elles paroissent frangées de noir, de rouge et de bleu : l'iris des yeux est de couleur d'or; le bec est noirâtre, et les pieds sont cendrés.

## VARIÉTÉS DE L'AOUROU-COURAOU.

Il y a plusieurs variétés qu'on doit rapporter à cette espèce.

1. L'oiseau indiqué par Aldrovande sous la dénomination de *psittacus viridis melanorhynchus*, qui ne diffère presque en rien de celui-ci, comme on peut le voir en comparant la description d'Aldrovande avec la nôtre.

II. Une seconde variété est encore un perroquet

indiqué par Aldrovande, qui a le front d'un bleu d'aigue-marine, avec une bande de cette couleur au-dessus des yeux; ce qui, comme l'on voit, ne s'éloigne que d'une nuance de l'espèce que nous venons de décrire. Le sommet de la tête est aussi d'un jaune plus pâle; la mandibule supérieure du bec est rouge à sa base, bleuâtre dans son milieu, et noire à son extrémité; la mandibule inférieure est blanchâtre. Tout le reste de la description d'Aldrovande donne des couleurs absolument semblables à celles de notre cinquième espèce, dont cet oiseau par conséquent n'est qu'une variété. On le trouve non-seulement à la Guiane, au Brésil, au Mexique, mais encore à la Jamaïque; et il faut qu'il soit bien commun au Mexique, puisque les Espagnols lui ont donné un nom particulier, *catherina*. Il se trouve aussi à la Guiane, d'où on l'a probablement transporté à la Jamaïque; car les perroquets ne volent pas assez pour faire un grand trajet de mer. Labat dit même qu'ils ne vont pas d'une île à l'autre, et que l'on connoît les perroquets des différentes îles. Ainsi les perroquets du Brésil, de Cayenne et du reste de la terre-ferme d'Amérique, que l'on voit dans les îles du Vent et Sous-le-Vent, y ont été transportés, et l'on n'en voit point ou très-peu de ceux des îles dans la terre-ferme, par la difficulté que les courants de la mer opposent à cette traversée, qui peut se faire en six ou sept jours depuis la terre-ferme aux îles,



et qui demande six semaines ou deux mois des îles à la terre-ferme.

III. Une troisième variété est celle que Marcgrave a indiquée sous le nom de *aiuru-curuca*. Cet oiseau a sur la tête une espèce de bonnet bleu mêlé d'un peu de noir, au milieu duquel il y a une tache jaune. Cette indication, comme l'on voit, ne diffère en rien de notre description. Le bec est cendré à sa base, et noir à son extrémité : voilà la seule petite différence qu'il y ait entre ces deux perroquets. Ainsi l'on peut croire que celui de Marcgrave est une variété de notre cinquième espèce.

IV. Une quatrième variété indiquée de même par Marcgrave, et qu'il dit être semblable à la précédente, a néanmoins été prise, ainsi que les oiseaux que nous venons de citer et beaucoup d'autres, par nos nomenclateurs, comme des espèces différentes, qu'ils ont même doublées sans aucune raison. Mais en comparant les descriptions de Marcgrave, on n'y voit d'autres différences, sinon que le jaune s'étend un peu plus sur le cou ; ce qui n'est pas, à beaucoup près, suffisant pour en faire une espèce diverse, et encore moins pour la doubler, comme l'a fait M. Brisson en donnant le perroquet d'Albin comme différent de celui d'Edwards, tandis que ce dernier auteur dit que son perroquet est le même que celui d'Albin.

V. Enfin une cinquième variété est le perroquet

donné par M. Brisson sous le nom de *perroquet amazone à front jaune*, qui ne diffère de celui-ci que parce qu'il a le front blanchâtre ou d'un jaune pâle, tandis que l'autre l'a bleuâtre; ce qui est bien loin d'être suffisant pour en faire une espèce distincte et séparée.

### DES CRIKS.

Quoiqu'il y ait un très-grand nombre d'oiseaux auxquels on doit donner ce nom, on peut néanmoins les réduire à sept espèces, dont toutes les autres ne sont que des variétés. Ces sept espèces sont : 1° le crik à gorge jaune; 2° le meunier ou le crik poudré; 3° le crik rouge et bleu; 4° le crik à face bleue; 5° le crik proprement dit; 6° le crik à tête bleue; 7° le crik à tête violette.

#### DU CRIK A TÊTE ET A GORGE JAUNES.

##### *Première espèce.*

Ce crik a la tête entière, la gorge et le bas du cou d'un très-beau jaune; le dessous du corps d'un vert brillant, et le dessus d'un vert un peu jaunâtre; le fouet de l'aile est jaune, au lieu que dans les amazones le fouet de l'aile est rouge; le premier rang des couvertures de l'aile est rouge et jaune; les autres rangs sont d'un beau vert; les plumes des ailes et de la queue sont variées de vert, de noir, de bleu violet, de jaunâtre et de

rouge; l'iris des yeux est jaune; le bec et les pieds sont blanchâtres.

Ce crik à gorge jaune est actuellement vivant chez le R. P. Bougot, qui nous a donné le détail suivant sur son naturel et ses mœurs. <sup>1</sup>

« Il se montre, dit-il, très-capable d'attachement  
 » pour son maître; il l'aime, mais à condition d'en  
 » être souvent caressé. Il semble être fâché si on  
 » le néglige, et vindicatif si on le chagrine; il a des  
 » accès de désobéissance; il mord dans ses capri-  
 » ces, et rit avec éclat après avoir mordu, comme  
 » pour s'applaudir de sa méchanceté. Les châti-  
 » ments ou la rigueur des traitements ne font que  
 » le révolter, l'endurcir et le rendre plus opiniâtre;  
 » on ne le ramène que par la douceur.

» L'envie de dépecer, le besoin de ronger, en  
 » font un oiseau destructeur de tout ce qui l'envi-  
 » ronne; il coupe les étoffes des meubles, entame  
 » les bois des chaises, et déchire le papier et les  
 » plumes, etc. Si on l'ôte d'un endroit, l'instinct  
 » de contradiction, l'instant d'après, l'y ramène.  
 » Il rachète ses mauvaises qualités par des agré-  
 » ments; il retient aisément tout ce qu'on veut lui  
 » faire dire. Avant d'articuler, il bat des ailes, s'a-  
 » gite et se joue sur sa perche. La cage l'attriste et  
 » le rend muet; il ne parle bien qu'en liberté : du

<sup>1</sup> Note communiquée par le R. P. Bougot, gardien des capucins de Semur, qui a fait pendant long-temps son plaisir de l'éducation des perroquets.

» reste, il cause moins en hiver que dans la belle  
» saison, où, du matin au soir, il ne cesse de jaser,  
» tellement qu'il en oublie la nourriture.

» Dans ces jours de gaieté, il est affectueux; il  
» reçoit et rend les caresses, obéit et écoute : mais  
» un caprice interrompt souvent et fait cesser cette  
» belle humeur. Il semble être affecté des change-  
» ments de temps; il devient alors silencieux. Le  
» moyen de le ranimer est de chanter près de lui;  
» il s'éveille alors et s'efforce de surpasser par ses  
» éclats et par ses cris la voix qui l'excite. Il aime  
» les enfants, et en cela il diffère du naturel des  
» autres perroquets : il en affectionne quelques-  
» uns de préférence; ceux-là ont droit de le pren-  
» dre et de le transporter impunément; il les cares-  
» se; et si quelque grande personne le touche dans  
» ce moment, il la mord très-serré. Lorsque ses a-  
» mis enfants le quittent, il s'afflige, les suit et les  
» rappelle à haute voix. Dans le temps de la mue,  
» il paroît souffrant et abattu, et cet état de forte  
» mue dure environ trois mois.

» On lui donne pour nourriture ordinaire du  
» chenevis, des noix, des fruits de toute espèce, et  
» du pain trempé dans du vin. Il préféreroit la  
» viande si on vouloit lui en donner; mais on a é-  
» prouvé que cet aliment le rend lourd et triste,  
» et lui fait tomber les plumes au bout de quel-  
» que temps. On a aussi remarqué qu'il conserve  
» son manger dans des poches ou abajoues, d'où

» il le fait sortir ensuite par une espèce de rumi-  
 » nation. »

## DU MEUNIER, OU CRIK POWDRÉ.

*Seconde espèce.*

Aucun naturaliste n'a indiqué ni décrit cette espèce d'une manière distincte; il semble seulement que ce soit le grand perroquet vert poudré de gris, que Barrère a désigné sous le nom de *perroquet blanchâtre*. C'est le plus grand de tous les perroquets du Nouveau-Monde, à l'exception des aras. Il a été appelé *meunier* par les habitants de Cayenne, parce que son plumage, dont le fond est vert, paroît saupoudré de farine. Il a une tache jaune sur la tête; les plumes de la face supérieure du cou sont légèrement bordées de brun; le dessous du corps est d'un vert moins foncé que le dessus, et il n'est pas saupoudré de blanc; les plumes extérieures des ailes sont noires, à l'exception d'une partie des barbes extérieures qui sont bleues; il a une grande tache rouge sur les ailes; les plumes de la queue sont de la même couleur que le dessus du corps, depuis leur origine jusqu'aux trois quarts de leur longueur, et le reste est d'un vert jaunâtre.

Ce perroquet est un des plus estimés, tant par sa grandeur et la singularité de ses couleurs, que par la facilité qu'il a d'apprendre à parler, et par

la douceur de son naturel. Il n'a qu'un petit trait déplaisant; c'est son bec qui est de couleur de corne blanchâtre.

### DU CRIK ROUGE ET BLEU.

#### *Troisième espèce.*

Ce perroquet a été indiqué par Aldrovande, et tous les autres naturalistes ont copié ce qu'il en a dit; cependant ils ne s'accordent pas dans la description qu'ils en donnent. Selon Linnæus il a la queue verte, et selon M. Brisson il l'a couleur de rose. Ni l'un ni l'autre ne l'ont vu, et voici tout ce qu'en dit Aldrovande.

«Le nom de *varié* (Ποικιλοῦ) lui conviendrait  
 » fort, eu égard à la diversité et à la richesse de ses  
 » couleurs. Le bleu et le rouge tendre (*roseus*) y  
 » dominant; le bleu colore le cou, la poitrine et la  
 » tête, dont le sommet porte une tache jaune; le  
 » croupion est de même couleur; le ventre est vert;  
 » le haut du dos bleu clair; les plumes de l'aile et  
 » de la queue sont toutes couleur de rose; les cou-  
 » vertures des premières sont mélangées de vert,  
 » de jaune et de couleur de rose; celles de la queue  
 » sont vertes; le bec est noirâtre; les pieds sont gris  
 » rougeâtre. »

Aldrovande ne dit pas de quel pays est venu cet oiseau; mais comme il a du rouge dans les ailes, et d'ailleurs une tache jaune sur la tête, nous a-









*Protre pine*  
 1 Le Meunier . . . . . Page 325 | 3 Le Crie a tête bleu . . . . . 329  
 2 Le Crie . . . . . 327

*Mascard sc.*



vons cru devoir le mettre au nombre des criks d'Amérique.

Il faut remarquer que M. Brisson l'a confondu avec le perroquet violet indiqué par Barrère, qui est néanmoins fort différent, et qui n'est pas de l'ordre des amazones ni des criks, n'ayant point de rouge sur les ailes. Dans la suite, nous parlerons de ce perroquet violet.

#### DU CRIK A FACE BLEUE.

##### *Quatrième espèce.*

Ce perroquet nous a été envoyé de la Havane, et probablement il est commun au Mexique et aux terres de l'isthme; mais il ne se trouve pas à la Guiane. Il est beaucoup moins grand que le meunier ou crik poudré, sa longueur n'étant que de douze pouces. Entre les plumes de l'aile, qui sont bleu d'indigo, il en perce quelques-unes de rouges, il a la face bleue, la poitrine et l'estomac d'un petit rouge tendre ou lilas, ondulé de vert; tout le reste du plumage est vert, à l'exception d'une tache jaune au bas du ventre.

#### DU CRIK.

##### *Cinquième espèce.*

C'est ainsi qu'on appelle cet oiseau à Cayenne, où il est si commun. qu'on a donné son nom à

tous les autres criks. Il est plus petit que les amazones : mais néanmoins il ne faut pas, comme l'ont fait nos nomenclateurs, le mettre au nombre des perruches; ils ont pris ce crik pour la perruche de la Guadeloupe, parce qu'il est entièrement vert comme elle; cependant il leur étoit aisé d'éviter de tomber dans cette erreur, s'ils eussent consulté Marcgrave, qui dit expressément que ce perroquet est gros comme un poulet. Ce seul caractère auroit suffi pour leur faire connoître que ce n'étoit pas la perruche de la Guadeloupe, qui est aussi petite que les autres perruches.

On a aussi confondu ce perroquet crik avec le perroquet *tahua* qu'on prononce *tavoua*, et qui cependant en diffère par un grand nombre de caractères; car le *tavoua* n'a point de rouge dans les ailes, et n'est, par conséquent, ni de l'ordre des amazones ni de celui des criks, mais plutôt de celui des papegais, dont nous parlerons dans l'article suivant.

Le crik que nous décrivons ici a près d'un pied de longueur, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, et ses ailes pliées s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue. Il est, tant en dessus qu'en dessous, d'un joli vert assez clair, et particulièrement sur le ventre et le cou, où le vert est très-brillant; le front et le sommet de la tête sont aussi d'un assez beau vert; les joues sont d'un jaune verdâtre; il y

a sur les ailes une tache rouge; les plumes en sont noires, terminées de bleu, les deux plumes du milieu de la queue sont du même vert que le dos; et les plumes extérieures, au nombre de cinq de chaque côté, ont chacune une grande tache oblongue rouge sur les barbes intérieures, laquelle s'élargit de plus en plus de la plume intérieure à la plume extérieure; l'iris des yeux est rouge; le bec et les pieds sont blanchâtres.

Marcgrave a indiqué une variété dans cette espèce qui n'a de différence que la grandeur, ce perroquet étant seulement un peu plus petit que le précédent; il appelle le premier *aiuru-catinga*, et le second *aiuru-apara*.

#### DU CRIK A TÊTE BLEUE.

##### *Sixième espèce.*

La sixième espèce de ces perroquets est celle du crik à tête bleue, donnée par Edwards; il se trouve à la Guiane, ainsi que les précédents. Il a tout le devant de la tête et la gorge bleus, et cette couleur est terminée sur la poitrine par une tache rouge; le reste du corps est d'un vert plus foncé sur le dos qu'en dessous; les couvertures supérieures des ailes sont vertes; leurs grandes plumes sont bleues, celles qui suivent sont rouges, et leur partie supérieure est bleue à l'extrémité; les plumes qui sont près du corps sont vertes; les

pennes de la queue sont en-dessus vertes jusqu'à la moitié de leur longueur, et d'un vert jaunâtre en-dessous; les pennes latérales ont du rouge sur leurs barbes extérieures; l'iris des yeux est de couleur orangée; le bec est d'un cendré noirâtre, avec une tache rougeâtre sur les côtés de la mandibule supérieure; les pieds sont de couleur de chair, et les ongles noirâtres.

#### VARIÉTÉS DU CRIK A TÊTE BLEUE.

Nous devons rapporter à cette sixième espèce les variétés suivantes.

I. Le perroquet cocho, indiqué par Fernandès, qui ne paroît différer de celui-ci qu'en ce qu'il a la tête variée de rouge et de blanchâtre, au lieu de rouge et de bleuâtre; mais du reste il est absolument semblable et de la même grandeur que le crik à tête bleue, qui est un peu plus petit que les criks de la première et de la seconde espèce. Les Espagnols l'appellent *catherina*, nom qu'ils donnent aussi au perroquet de la seconde variété de l'espèce de l'aourou-couraou; et Fernandès dit qu'il parle très-bien.

II. Le perroquet indiqué par Edwards, qui ne diffère du crik à tête bleue qu'en ce qu'il a le front rouge et les joues orangées : mais comme il lui ressemble par tout le reste des couleurs, ainsi que par la grandeur, on peut le regarder comme une variété dans cette espèce.

III. Encore une variété donnée par Edwards, qui ne diffère pas, par la grandeur, du crik à tête bleue, mais seulement par la couleur du front et le haut de la gorge qui est d'un assez beau rouge, tandis que l'autre a le front et le haut de la gorge bleuâtres : mais comme il est semblable par tout le reste, nous avons jugé que ce n'étoit qu'une variété. Nous ne voyons pas la raison qui a pu déterminer M. Brisson à joindre à ce crik le perroquet de la Dominique, indiqué par le P. Labat; car cet auteur dit seulement qu'il a quelques plumes rouges aux ailes, à la queue et sous la gorge, et que tout le reste de son plumage est vert : or cette indication n'est pas suffisante pour le placer avec celui-ci, puisque ces caractères peuvent convenir également à plusieurs autres perroquets amazones ou criks.

## DU CRIK A TÊTE VIOLETTE.

*Septième espèce.*

C'est le P. du Tertre qui le premier a indiqué et décrit ce perroquet qui se trouve à la Guadeloupe. « Il est si beau, dit-il, et si singulier dans les couleurs de ses plumes, qu'il mérite d'être choisi entre tous les autres pour le décrire. Il est presque gros comme une poule; il a le bec et les yeux bordés d'incarnat; toutes les plumes de la tête, du cou et du ventre, sont de couleur vio-

» lette, un peu mêlée de vert et de noir, et chan-  
 » geantes comme la gorge d'un pigeon; tout le des-  
 » sus du dos est d'un vert fort brun; les grandes  
 » pennes des ailes sont noires; toutes les autres  
 » sont jaunes, vertes et rouges, et il a sur les cou-  
 » vertures des ailes deux taches en forme de roses  
 » des mêmes couleurs. Quand il hérissé les plu-  
 » mes de son cou, il s'en fait une belle fraise au-  
 » tour de la tête, dans laquelle il semble se mirer  
 » comme le paon fait dans sa queue; il a la voix for-  
 » te, parle très-distinctement, et apprend prompte-  
 » ment, pourvu qu'on le prenne jeune. »

Nous n'avons pas vu ce perroquet, et il ne se trouve pas à Cayenne : il faut même qu'il soit bien rare à la Guadeloupe aujourd'hui; car aucun des habitants de cette île ne nous en a donné connoissance : mais cela n'est pas extraordinaire; car depuis que les îles sont fort habitées, le nombre des perroquets y est fort diminué; et le P. du Tertre remarque en particulier de celui-ci, que les colons français lui faisoient une terrible guerre dans la saison où les goyaves, les cachiments, etc., lui donnent une graisse extraordinaire et succulente. Il dit aussi qu'il est d'un naturel très-doux, et facile à priver. « Nous en avons deux, ajoutez-il, qui firent leur nid à cent pas de notre case, dans un grand arbre. Le mâle et la femelle couvoient alternativement, et venoient l'un après l'autre chercher à manger à la case, où ils ame-



» nèrent leurs petits dès qu'ils furent en état de  
» sortir du nid. »

Nous devons observer que, comme les criks sont les perroquets les plus communs, et en même temps ceux qui parlent le mieux, les Sauvages se sont amusés à les nourrir et à faire des expériences pour varier leur plumage : ils se servent, pour cette opération, du sang d'une petite grenouille, dont l'espèce est bien différente de celle de nos grenouilles d'Europe ; elle est de moitié plus petite, et d'un beau bleu d'azur, avec des bandes longitudinales de couleur d'or ; c'est la plus jolie grenouille du monde ; elle se tient rarement dans les marécages, mais toujours dans les forêts éloignées des habitations. Les Sauvages commencent par prendre un jeune crik au nid, et lui arrachent quelques-unes des plumes scapulaires et quelques autres plumes du dos ; ensuite ils frottent du sang de cette grenouille le perroquet à demi plumé : les plumes qui renaissent après cette opération, au lieu de vertes qu'elles étoient, deviennent d'un beau jaune ou d'un très-beau rouge ; c'est ce qu'on appelle en France *perroquets tapirés*. C'est un usage ancien chez les Sauvages, car Marcgrave en parle. Ceux de la Guiane, comme ceux de l'Amazone, pratiquent cet art de tapirer le plumage des perroquets. Au reste, l'opération d'arracher les plumes fait beaucoup de mal à ces oiseaux ; et même ils en meu-

rent si souvent, que ces perroquets tapirés sont fort rares, quoique les Sauvages les vendent beaucoup plus cher que les autres.

On doit rapporter à un de ces perroquets tapirés,<sup>1</sup> le perroquet indiqué par Klein et par Frisch, que ces deux auteurs ont pris pour un perroquet naturel, duquel ils ont en conséquence fait une description qu'il est inutile de citer ici.

### DES PAPEGAIS.

Les papegais sont, en général, plus petits que les amazones; et ils en diffèrent, ainsi que des criks, en ce qu'ils n'ont point de rouge dans les ailes : mais tous les papegais, aussi-bien que les amazones, les criks et les aras, appartiennent au nouveau continent, et ne se trouvent point dans l'ancien. Nous connoissons onze espèces de papegais, auxquelles nous ajouterons ceux qui ne sont qu'indiqués par les auteurs, sans qu'ils aient désigné les couleurs des ailes; ce qui nous met hors d'état de pouvoir prononcer si ces perroquets dont ils ont fait mention sont, ou non, du genre des amazones, des criks ou des papegais.

### DU PAPEGAI DE PARADIS.

#### *Première espèce.*

Catesby a appelé cet oiseau *perroquet de para-*

<sup>1</sup> Le perroquet amazone varié du Brésil.







*Trois pins*

1 Le Papegai de paradis . . . Page 334  
 2 Le Papegai maille . . . . . 335

*Al. Massard sc.*

3 Le Tavoua . . . . . 337



*dis* : il est très-joli, ayant le corps jaune, et toutes les plumes bordées de rouge mordoré; les grandes pennes des ailes sont blanches, et toutes les autres jaunes, comme les plumes du corps; les deux pennes du milieu de la queue sont jaunes aussi; et toutes les latérales sont rouges depuis leur origine jusque vers les deux tiers de leur longueur. le reste est jaune; l'iris des yeux est rouge; le bec et les pieds sont blancs.

Il semble qu'il y ait quelques variétés dans cette espèce de papegai; car celui de Catesby a la gorge et le ventre entièrement rouges, tandis qu'il y en a d'autres qui ne l'ont que jaune, et dont les plumes sont seulement bordées de rouge; ce qui peut provenir de ce que les bordures sont plus ou moins larges, suivant l'âge ou le sexe.

On le trouve dans l'île de Cuba; et c'est par cette raison qu'on l'a appelé aussi *perroquet de Cuba*.

## DU PAPEGAI MAILLÉ.

### *Seconde espèce.*

Ce perroquet d'Amérique paroît être le même que le perroquet varié de l'ancien continent; et nous présumons que quelques individus qui sont venus d'Amérique en France y avoient auparavant été transportés des Grandes-Indes, et que si l'on en trouve dans l'intérieur des terres de la Guiane, c'est qu'ils s'y sont naturalisés. comme les serins

et quelques autres oiseaux et animaux des contrées méridionales de l'ancien continent, qui ont été transportés dans le nouveau par les navigateurs; et ce qui semble prouver que cette espèce n'est point naturelle à l'Amérique, c'est qu'aucun naturaliste, ni aucun des voyageurs au nouveau continent, n'en ont fait mention, quoiqu'il soit connu de nos oiseleurs sous le nom de *perroquet maillé*, épithète qui indique la variété de son plumage. D'ailleurs il a la voix différente de tous les autres perroquets de l'Amérique; son cri est aigu et perçant. Tout cela semble prouver que cette espèce n'appartient point à ce continent, mais vient originairement de l'ancien.

Il a le haut de la tête et la face entourés de plumes étroites et longues, blanches et rayées de noirâtre, qu'il relève quand il est irrité, et qui lui forment alors une belle fraise comme une crinière; celles de la nuque et des côtés du cou sont d'un beau rouge brun, et bordées de bleu vif; les plumes de la poitrine et de l'estomac sont nuées, mais plus foiblement, des mêmes couleurs, dans lesquelles on voit un mélange de vert; un plus beau vert soyeux et luisant couvre le dessus du corps et de la queue, excepté que quelques-unes de ses pennes latérales de chaque côté paroissent en dehors d'un bleu violet, et que les grandes de l'aile sont brunes, ainsi que le dessous de celles de la queue.



## DU TAVOUA.

*Troisième espèce.*

C'est encore une espèce nouvelle, dont M. Duval a envoyé deux individus pour le Cabinet. Ce perroquet est assez rare à la Guiane; cependant il approche quelquefois des habitations. Nous lui conservons le nom de *tavoua*, qu'il porte dans la langue galibi, et nos oiseleurs ont aussi adopté ce nom : ils le recherchent beaucoup, parce que c'est peut-être de tous les perroquets celui qui parle le mieux, même mieux que le perroquet gris de Guinée à queue rouge; et il est singulier qu'il ne soit connu que depuis si peu de temps : mais cette bonne qualité ou plutôt ce talent est accompagné d'un défaut bien essentiel; ce *tavoua* est traître et méchant au point de mordre cruellement lorsqu'il fait semblant de caresser; il a même l'air de méditer ses méchancetés; sa physionomie, quoique vive, est équivoque. Du reste, c'est un très-bel oiseau, plus agile et plus ingambe qu'aucun autre perroquet.

Il a le dos et le croupion d'un très-beau rouge; il porte aussi du rouge au front, et le dessus de la tête est d'un bleu clair; le reste du dessus du corps est d'un beau vert plein, et le dessous d'un vert plus clair; les plumes des ailes sont d'un beau noir avec des reflets d'un bleu foncé, en sorte qu'à

de certains aspects elles paroissent en entier d'un très-beau bleu foncé; les couvertures des ailes sont variées de bleu foncé et de vert.

Nous avons remarqué que MM. Brisson et Browne ont confondu ce papegai tavoua avec le crik, cinquième espèce.

#### DU PAPEGAI A BANDEAU ROUGE.

##### *Quatrième espèce.*

Ce perroquet se trouve à Saint-Domingue, et c'est par cette raison qu'on l'a nommé *perroquet de Saint-Domingue*. Il porte sur le front, d'un œil à l'autre, un petit bandeau rouge; c'est presque le seul trait, avec le bleu des grandes plumes de l'aile, qui tranche dans son plumage tout vert, assez sombre, et comme écaillé de noirâtre sur le cou et le dos, et de rougeâtre sur l'estomac. Ce papegai a neuf pouces et demi de longueur.

#### DU PAPEGAI A VENTRE POURPRE.

##### *Cinquième espèce.*

On trouve ce perroquet à la Martinique; mais il n'est pas si beau que les précédents. Il a le front blanc; le sommet et les côtés de la tête d'un cendré bleu; le ventre varié de pourpre et de vert, mais où le pourpre domine; tout le reste du corps, tant en dessus qu'en dessous, est vert; le fouet de

l'aile est blanc; les plumes sont variées de vert, de bleu et de noir; les deux plumes du milieu de la queue sont vertes; les autres sont variées de vert, de rouge et de jaune; le bec est blanc; les pieds sont gris, et les ongles bruns.

DU PAPEGAI A TÊTE ET GORGE BLEUES.

*Sixième espèce.*

Ce papegai se trouve à la Guiane, où cependant il est assez rare; d'ailleurs on le recherche peu, parce qu'il n'apprend point à parler. Il a la tête, le cou, la gorge et la poitrine, d'un beau bleu, qui seulement prend une teinte de pourpre sur la poitrine; les yeux sont entourés d'une membrane couleur de chair, au lieu que, dans tous les autres perroquets, cette membrane est blanche; de chaque côté de la tête on voit une tache noire; le dos, le ventre et les plumes de l'aile sont d'un assez beau vert; les couvertures supérieures des ailes sont d'un vert jaunâtre; les couvertures inférieures de la queue sont d'un beau rouge; les plumes du milieu de la queue sont entièrement vertes; les latérales sont de la même couleur verte, mais elles ont une tache bleue qui s'étend d'autant plus que les plumes deviennent plus extérieures; le bec est noir avec une tache rouge des deux côtés de la mandibule supérieure; les pieds sont gris.

Nous avons remarqué que M. Brisson a confon-

du ce perroquet avec celui qu'Edwards a nommé *le perroquet vert facé de bleu*, tandis que ce perroquet facé de bleu d'Edwards est notre crik à tête bleue.

### DU PAPEGAI VIOLET.

#### *Septième espèce.*

On le connoît tant en Amérique qu'en France, sous la dénomination de *perroquet violet* : il est assez commun à la Guiane; et, quoiqu'il soit joli, il n'est pas trop recherché, parce qu'il n'apprend point à parler.

Nous avons déjà remarqué que M. Brisson l'avoit confondu avec le perroquet rouge et bleu d'Aldrovande, qui est une variété de notre crik. Il a les ailes et la queue d'un beau violet bleu; la tête et le tour de la face de la même couleur, ondée sur la gorge, et comme fondue par nuances dans du blanc et du lilas; un petit trait rouge borde le front; tout le dessus du corps est d'un brun obscurément teint de violet : le dessous du corps est richement nué de violet bleu et de violet pourpre; les couvertures inférieures de la queue sont couleur de rose, et cette couleur teint en dedans les bords des pennes extérieures de la queue dans leur première moitié.

## DU SASSEBÉ.

*Huitième espèce.*

Oviedo est le premier qui ait indiqué ce papegai sous le nom de *xaxbès* ou *sassebé*. Sloane dit qu'il est naturel à la Jamaïque. Il a la tête, le dessus et le dessous du corps verts; la gorge et la partie inférieure du cou d'un beau rouge; les plumes des ailes sont les unes vertes et les autres noirâtres. Il seroit à désirer qu'Oviedo et Sloane, qui paroissent avoir vu cet oiseau, en eussent donné une description plus détaillée.

## DU PAPEGAI BRUN.

*Neuvième espèce.*

Cet oiseau a été décrit, dessiné et colorié par Edwards; c'est un des plus rares et des moins beaux de tout le genre des perroquets; il se trouve à la Nouvelle-Espagne. Il est à peu près de la grosseur d'un pigeon commun; les joues et le dessus du cou sont verdâtres; le dos est d'un brun obscur; le croupion est verdâtre; la queue est verte en dessus et bleue en dessous; la gorge est d'un très-beau bleu sur une largeur d'environ un pouce; la poitrine, le ventre et les jambes sont d'un brun un peu cendré; les ailes sont vertes, mais les plumes les plus proches du corps sont bordées de

jaune; les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau rouge; le bec est noir en dessus, sa base est jaune, et les côtés des deux mandibules sont d'un beau rouge; l'iris des yeux est d'un brun couleur de noisette.

### DU PAPEGAI A TÊTE AURORE.

#### *Dixième espèce.*

M. le Page Dupratz est le seul qui ait parlé de cet oiseau.

« Il n'est pas, dit-il, aussi gros que les perroquets qu'on apporte ordinairement en France. »  
 » Son plumage est d'un beau vert céladon; mais  
 » sa tête est coiffée de couleur aurore, qui rougit  
 » vers le bec, et se fond par nuance avec le vert  
 » du côté du corps. Il apprend difficilement à parler; et quand il le sait, il en fait rarement usage. Ces perroquets vont toujours en compagnie; et s'ils ne font pas grand bruit étant privés, en revanche ils en font beaucoup en l'air, qui retentit au loin de leurs cris aigres : ils vivent de pacanes, de pignons, de graines du laurier-tulipier et d'autres petits fruits. »

### DU PARAGUA.

#### *Onzième espèce.*

Cet oiseau, décrit par Marcgrave, paroît se trou-

ver au Brésil. Il est en partie noir et plus grand que l'amazone; il a la poitrine et la partie supérieure du ventre, ainsi que le dos, d'un très-beau rouge; l'iris des yeux est aussi d'un beau rouge; le bec, les jambes et les pieds sont d'un cendré foncé.

Par ses belles couleurs rouges, ce perroquet a du rapport avec le lori : mais comme celui-ci ne se trouve qu'aux Grandes-Indes, et que le paragua est probablement du Brésil, nous nous abstenons de prononcer sur l'identité ou la diversité de leurs espèces, d'autant qu'il n'y a que Marcgrave qui ait vu ce perroquet, et que peut-être il l'aura vu en Afrique, ou qu'on l'aura transporté au Brésil, parce qu'il ne lui donne que le nom simple de *paragua*, sans dire qu'il est du Brésil; en sorte qu'il est possible que ce soit en effet un lori, comme l'a dit M. Brisson. Et ce qui pourroit fonder cette présomption, c'est que Marcgrave a aussi donné un perroquet gris comme étant du Brésil, et que nous soupçonnons être de Guinée, parce qu'il ne s'est point trouvé de ces perroquets gris en Amérique, et qu'au contraire ils sont très-communs en Guinée, d'où on les transporte souvent avec les Nègres. La manière même dont Marcgrave s'exprime prouve qu'il ne le regardoit pas comme un perroquet d'Amérique : *Avis psittaco planè similis*.

## DES PERRICHES.

Avant de passer à la grande tribu des perriches, nous commencerons par en séparer une petite famille qui n'est ni de cette tribu, ni de celle des papegais, et qui paroît faire la nuance pour la grandeur entre les deux. Ce petit genre n'est composé que de deux espèces, savoir, le maïpouri et le caïca; et cette dernière n'est que très-nouvellement connue.

## DU MAÏPOURI.

*Première espèce.*

Ce nom convient très-bien à cet oiseau, parce qu'il siffle comme le tapir, qu'on appelle à Cayenne *maïpouri*; et quoiqu'il y ait une énorme différence entre ce gros quadrupède et ce petit oiseau, le coup de sifflet est si semblable, qu'on s'y méprendroit. Il se trouve à la Guiane, au Mexique, et jusqu'aux Caraques; il n'approche pas des habitations, et se tient ordinairement dans les bois entourés d'eau, et même sur les arbres des savanes noyées; il n'a d'autre voix que son sifflet aigu, qu'il répète souvent en volant, et il n'apprend point à parler.

Ces oiseaux vont ordinairement en petites troupes, mais souvent sans affection les uns pour les autres, car ils se battent fréquemment et cruelle-









*Presque plus*

|                         |          |
|-------------------------|----------|
| 1 Le Maipouri . . . . . | Page 344 |
| 2 Le Caica . . . . .    | 346      |

*M. Massard sc.*

|                                  |     |
|----------------------------------|-----|
| 3 La Perriche pavouane . . . . . | 348 |
|----------------------------------|-----|



ment. Lorsqu'on en prend quelques-uns à la chasse, il n'y a pas moyen de les conserver; ils refusent la nourriture si constamment, qu'ils se laissent mourir; ils sont de si mauvaise humeur, qu'on ne peut les adoucir, même avec les camoufflets de fumée de tabac, dont on se sert pour rendre doux les perroquets les plus revêches. Il faut, pour élever ceux-ci, les prendre jeunes, et ils ne vaudroient pas la peine de leur éducation, si leur plumage n'étoit pas beau et leur figure singulière; car ils sont d'une forme fort différente de celle des perroquets et même de celle des perriches : ils ont le corps plus épais et plus court, la tête aussi beaucoup plus grosse, le cou et la queue extrêmement courts, en sorte qu'ils ont l'air massif et lourd. Tous leurs mouvements répondent à leur figure. Leurs plumes même sont toutes différentes de celles des autres perroquets ou perruches : elles sont courtes, très-serrées et collées contre le corps, en sorte qu'il semble qu'on les ait en effet comprimées et collées artificiellement sur la poitrine et sur toutes les parties inférieures du corps. Au reste, le maïpouri est grand comme un petit papegai; et c'est peut-être par cette raison que MM. Edwards, Brisson et Linnæus l'ont mis avec les perroquets : mais il en est si différent, qu'il mérite un genre à part, dans lequel l'espèce ci-après est aussi comprise.

Le maïpouri a le dessus de la tête noir; une ta-

che verte au-dessous des yeux; les côtés de la tête, la gorge et la partie inférieure du cou sont d'un assez beau jaune; le dessus du cou, le bas-ventre et les jambes, de couleur orangée; le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et les plumes de la queue, d'un beau vert; la poitrine et le ventre blanchâtres quand l'oiseau est jeune, et jaunâtres quand il est adulte; les grandes plumes des ailes sont bleues à l'extérieur en-dessus, et noires à l'intérieur, et par-dessous elles sont noirâtres; les suivantes sont vertes et bordées extérieurement de jaunâtre; l'iris des yeux est d'une couleur de noisette foncée; le bec est de couleur de chair; les pieds sont d'un brun cendré, et les ongles noirâtres.

### DU CAÏCA.

#### *Seconde espèce.*

Nous avons adopté, pour cet oiseau, le mot *caïca* de la langue galibi, qui est le nom des plus grosses perriches, parce qu'il est en effet aussi gros que le précédent : il est aussi du même genre; car il lui ressemble par toutes les singularités de la forme, et par la calotte noire de sa tête. Cette espèce est non-seulement nouvelle en Europe, mais elle l'est même à Cayenne. M. Sonnini de Manoncourt nous a dit qu'il étoit le premier qui l'eût vue en 1775; avant ce temps il n'étoit jamais

venu de ces oiseaux à Cayenne, et l'on ne sait pas encore de quel pays ils viennent : mais depuis ce temps on en voit tous les ans arriver par petites troupes dans la belle saison des mois de septembre et d'octobre, et ne faire qu'un petit séjour; en sorte que, pour le climat de la Guiane, ce ne sont que des oiseaux de passage.

La coiffe noire qui enveloppe la tête du caïca est comme percée d'une ouverture dans laquelle l'œil est placé; cette coiffe noire s'étend fort bas, et s'élargit en deux mentonnières de même couleur; le tour du cou est fauve et jaunâtre; dans le beau vert qui couvre le reste du corps, tranche le bleu d'azur qui marque le bord de l'aile presque depuis l'épaule, borde ses grandes pennes sur un fond plus sombre, et peint les pointes de celles de la queue, excepté les deux intermédiaires, qui sont toutes vertes et paroissent un peu plus courtes que les latérales.

#### DES PERRICHES DU NOUVEAU CONTINENT.

Il y a dans le nouveau continent, comme dans l'ancien, des perriches à longue et à courte queue; dans les premières, les unes ont la queue également étagée, et les autres l'ont inégale : nous suivrons donc le même ordre dans leur distribution, en commençant par les perriches à queue longue et égale, que nous ferons suivre des perriches à

queue longue et inégale, et nous finirons par les perriches à queue courte.

## DES PERRICHES

A QUEUE LONGUE ET ÉGALEMENT ÉTAGÉE.

### DE LA PERRICHE PAVOUANE.

*Première espèce à queue longue et égale.*

Cette perriche est une des plus jolies. Elle est assez commune à Cayenne; on la trouve également aux Antilles, comme nous l'assure M. de la Borde, et c'est de toutes les perriches du nouveau continent celle qui apprend le plus facilement à parler : néanmoins elle n'est docile qu'à cet égard; car, quoique privée depuis long-temps, elle conserve toujours un naturel sauvage et farouche; elle a même l'air mutin et de mauvaise humeur : mais comme elle a l'œil très-vif et qu'elle est leste et bien faite, elle plaît par sa figure. Nos oiseleurs ont adopté le nom de *pavouane* qu'elle porte à la Guiane. Ces perriches volent en troupes, toujours criant et piaillant; elles parcourent les savanes et les bois, et se nourrissent, de préférence, du petit fruit d'un grand arbre qu'on nomme dans le pays *l'immortel*, et que Tournefort a désigné sous la dénomination de *corallodendron*.

On a remarqué que les perruches ne font aucune so-



Elle a un pied de longueur; la queue a près de six pouces, et elle est régulièrement étagée; la tête, le corps entier, le dessus des ailes et de la queue, sont d'un très-beau vert. A mesure que ces oiseaux prennent de l'âge, les côtés de la tête et du cou se couvrent de petites taches d'un rouge vif, lesquelles deviennent de plus en plus nombreuses, en sorte que, dans ceux qui sont âgés, ces parties sont presque entièrement garnies de belles taches rouges; on ne voit aucune de ces taches dans l'oiseau jeune, et elles ne commencent à paroître qu'à deux ou trois ans d'âge. Les petites couvertures inférieures des ailes sont du même rouge vif, tant dans l'oiseau adulte que dans le jeune; seulement ce rouge est un peu moins éclatant dans le dernier. Les grandes couvertures inférieures des ailes sont d'un beau jaune; les penes des ailes et de la queue sont en dessous d'un jaune obscur; le bec est blanchâtre; et les pieds sont gris.

## DE LA PERRICHE A GORGE BRUNE.

*Seconde espèce à queue longue et égale.*

M. Edwards a donné le premier cette perriche qui se trouve dans le nouveau continent. M. Brisson dit qu'elle lui a été envoyée de la Martinique.

ciété avec les perroquets, mais vont toujours ensemble par grandes troupes.

Elle a le front, les côtés de la tête, la gorge et la partie inférieure du cou, d'un gris brun; le sommet de la tête d'un vert bleuâtre; tout le dessus du corps d'un vert jaunâtre; les grandes couvertures supérieures des ailes bleues : toutes les pen- nes des ailes sont noirâtres en-dessous; mais en- dessus les grandes pennes sont bleues, avec une large bordure noirâtre sur leur côté inférieur; les moyennes sont d'un même vert que le dessus du corps : la queue est verte en-dessus, et jaunâtre en-dessous; l'iris des yeux est de couleur de noi- sette; le bec et les pieds sont cendrés.

#### DE LA PERRICHE A GORGE VARIÉE.

*Toisième espèce à queue longue et égale.*

Cette perriche est fort rare et fort jolie; on ne la voit pas fréquemment à Cayenne, et l'on ne sait pas si on peut l'instruire à parler; elle n'est pas si grosse qu'un merle. La plus grande partie de son plumage est d'un beau vert : mais la gorge et le devant du cou sont d'un brun écaillé et émaillé de gris roussâtre; les grandes pennes de l'aile sont teintes de bleu; le front est vert d'eau; on voit derrière le cou, au bas et près du dos, une petite zone de cette même couleur; au pli de l'aile sont quelques plumes d'un rouge clair et vif; la queue, partie verte en-dessus et partie rouge-brun, avec des reflets couleur de cuivre, est en-dessous toute

de cette dernière couleur; la même teinte se marque sous le ventre.

#### DE LA PERRICHE A AILES VARIÉES.

*Quatrième espèce à queue longue et égale.*

Cette espèce est celle que l'on nomme la *perriche commune* à Cayenne; elle n'est pas si grande qu'un merle, n'ayant que huit pouces quatre lignes, y compris la queue, qui a trois pouces et demi. Ces perriches vont en grandes troupes, fréquentent volontiers les lieux découverts, et viennent même jusqu'au milieu des lieux habités. Elles aiment beaucoup les boutons des fruits de l'arbre immortel, et arrivent en nombre pour s'y percher dès que cet arbre est en fleurs : comme il y a un de ces grands arbres planté dans la nouvelle ville de Cayenne, plusieurs personnes y ont vu arriver ces perriches, qui se rassembloient sur cet arbre tout voisin des maisons. On les fait fuir en les tirant; mais elles reviennent peu de temps après. Au reste, elles ont assez de facilité pour apprendre à parler.

Cette perriche a la tête, le corps entier, la queue et les couvertures supérieures des ailes, d'un beau vert; les pennes des ailes sont variées de jaune, de vert bleuâtre, de blanc et de vert; les pennes de la queue sont bordées de jaunâtre sur leur côté intérieur; le bec, les pieds et les ongles sont gris.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a les couleurs moins vives.

Barrère a confondu cette perruche avec l'anaca de Marcgrave; mais ce sont deux oiseaux d'espèces différentes, quoique tous deux du genre des perriches.

#### DE L'ANACA.

##### *Cinquième espèce à queue longue et égale.*

L'anaca est une très-jolie perriche qui se trouve au Brésil : elle n'est que de la grandeur d'une alouette. Elle a le sommet de la tête couleur de marron; les côtés de la tête bruns; la gorge cendrée; le dessus du cou et les flancs verts; le ventre d'un brun roussâtre; le dos vert avec une tache brune; la queue d'un brun clair; les plumes des ailes vertes, terminées de bleu, et une tache ou plutôt une frange d'un rouge de sang sur le haut des ailes; le bec est brun; les pieds sont cendrés.

M. Brisson a placé cette perriche avec celles qui ont la queue courte : cependant Marcgrave ne le dit pas, et comme il ne manque pas d'avertir dans ses descriptions qu'elles ont la queue courte, et qu'il a mis celle-ci entre deux autres qui ont la queue longue, nous présumons, avec fondement, qu'elle est en effet de l'ordre des perriches à queue longue. Il en est de même de l'espèce suivante, donnée par Marcgrave sous le nom de

*jendaya*, et dont il ne dit pas que la queue soit courte.

## DU JENDAYA.

*Sixième espèce à queue longue et égale.*

Cet oiseau est de la grandeur d'un merle. Il a le dos, les ailes, la queue et le croupion d'un vert bleuâtre tirant sur l'aigue-marine; la tête, le cou et la poitrine sont d'un jaune orangé, l'extrémité des ailes noirâtre; l'iris des yeux d'une belle couleur d'or; le bec et les pieds noirs. On le trouve au Brésil; mais personne ne l'a vu que Marcgrave, et tous les autres auteurs l'ont copié.

## DE LA PERRICHE ÉMERAUDE.

*Septième espèce à queue longue et égale.*

Le vert plein et brillant qui couvre tout le corps de cette perriche, excepté la queue, qui est d'un brun marron, avec la pointe verte, nous semble lui rendre propre la dénomination de *perriche émeraude* : celle de *perruche des terres Magellaniques* doit être rejetée, par la raison qu'aucun perroquet ni aucune perruche n'habitent à de si hautes latitudes; il y a peu d'apparence que ces oiseaux franchissent le tropique du Capricorne pour aller trouver des régions qui, comme l'on sait, sont plus froides, à latitudes égales, dans l'hémisphère austral que dans le nôtre. Est-il pro-

bable d'ailleurs que des oiseaux qui ne vivent que de fruits tendres et succulents, se transportent dans des terres glacées qui produisent à peine quelques chétives baies? telles sont les terres voisines du détroit, où l'on suppose pourtant que quelques navigateurs ont vu des perroquets. Ce fait, consigné dans l'ouvrage d'un auteur respectable, nous eût paru étonnant, si, en remontant à la source, nous ne l'eussions trouvé fondé sur un témoignage qui se détruit de lui-même : c'est le navigateur Spilberg qui place des perroquets au détroit de Magellan, près du même lieu où un peu auparavant il se figure avoir vu des autruches; or, pour un homme qui voit des autruches à la pointe des terres Magellaniques, il n'est point trop étrange d'y voir aussi des perroquets. Il en est peut-être de même des perroquets trouvés dans la Nouvelle-Zélande, et à la terre de Diémen, vers le 45° degré de latitude australe.

Nous allons maintenant faire l'énumération et donner la description des perriches du nouveau continent à queue longue et inégalement étagée.

#### DES PERRICHES A QUEUE LONGUE ET INÉGALEMENT ÉTAGÉE.

##### DU SINCIALO.

*Première espèce à queue longue et inégale.*

C'est le nom que cet oiseau porte à Saint-Do-

mingue. Il n'est pas plus gros qu'un merle, mais il paroît une fois plus long, ayant une queue de sept pouces de longueur, et le corps n'étant que de cinq. Il est fort causeur; il apprend aisément à parler, à siffler et à contrefaire la voix ou le cri de tous les animaux qu'il entend. Ces perriches volent en troupes, et se perchent sur les arbres les plus touffus et les plus verts; et comme elles sont vertes elles-mêmes, on a beaucoup de peine à les apercevoir : elles font grand bruit sur les arbres, en criant, piaillant et jabotant plusieurs ensemble; et si elles entendent des voix d'hommes ou d'animaux, elles n'en crient que plus fort. Au reste, cette habitude ne leur est pas particulière; car presque tous les perroquets que l'on garde dans les maisons crient d'autant plus fort que l'on parle plus haut. Elles se nourrissent comme les autres perroquets; mais elles sont plus vives et plus gaies. On les apprivoise aisément : elles paroissent aimer qu'on s'occupe d'elles, et il est rare qu'elles gardent le silence; car, dès qu'on parle, elles ne manquent pas de crier et de jaser aussi. Elles deviennent grasses et bonnes à manger dans la saison des graines de bois d'Inde, dont elles font alors leur principale nourriture.

Tout le plumage de cette perriche est d'un vert jaunâtre; les couvertures inférieures des ailes et de la queue sont presque jaunes; les deux pennes du milieu de la queue sont plus longues d'un

pouce neuf lignes que celles qui les suivent immédiatement de chaque côté, et les autres plumes latérales vont également en diminuant de longueur par degrés jusqu'à la plus extérieure, qui est plus courte de cinq pouces que les deux du milieu; les yeux sont entourés d'une peau couleur de chair; l'iris de l'œil est d'un bel orangé; le bec est noir avec un peu de rouge à la base de la mandibule supérieure; les pieds et les ongles sont couleur de chair. Cette espèce est répandue dans presque tous les climats chauds de l'Amérique.

La perriche indiquée par le P Labat en est une variété, qui ne diffère que parce qu'elle a quelques petites plumes rouges sur la tête, et le bec blanc; différences qui ne sont pas assez grandes pour en faire deux espèces séparées. Nous sommes obligés de remarquer que M. Brisson a confondu ce dernier oiseau avec l'*aiuru-catinga* de Marcgrave, qui est un de nos criks.

#### DE LA PERRICHE A FRONT ROUGE.

##### *Seconde espèce à queue longue et inégale.*

Cet oiseau se trouve, comme le précédent, dans presque tous les climats chauds de l'Amérique, et c'est M. Edwards qui l'a décrit le premier. Le front est d'un rouge vif; le sommet de la tête d'un beau bleu; le derrière de la tête, le dessus du cou, les couvertures supérieures des ailes et celles de



la queue, sont d'un vert foncé; la gorge et tout le dessous du corps, d'un vert un peu jaunâtre; quelques-unes des grandes couvertures des ailes sont bleues; les grandes pennes sont d'un cendré obscur sur leur côté intérieur, et bleues sur leur côté extérieur et à l'extrémité; l'iris des yeux est de couleur orangée; le bec est cendré; les pieds sont rougeâtres.

Nous devons observer qu'Edwards, et Linnæus qui l'a copié, ont confondu cette perriche avec le tui-aputé-juba de Marcgrave, qui néanmoins fait une autre espèce, de laquelle nous allons donner la description.

## DE L'APUTÉ-JUBA.

*Troisième espèce à queue longue et inégale.*

Cette perriche a le front, les côtés de la tête et le haut de la gorge, d'un beau jaune; le sommet et le derrière de la tête, le dessus du cou et du corps, les ailes et la queue, sont d'un beau vert; quelques-unes des grandes couvertures supérieures des ailes et les grandes pennes sont bordées extérieurement de bleu; les deux pennes du milieu de la queue sont plus longues que les latérales, qui vont toutes en diminuant de longueur jusqu'à la plus extérieure, qui est plus courte d'un pouce neuf lignes que les deux du milieu;

le bas-ventre est jaune; l'iris des yeux est orangé foncé; le bec et les pieds sont cendrés.

Par la seule description, on voit déjà que cette espèce n'est pas la même que la précédente; elle en est même fort différente : mais d'ailleurs celle-ci est très-commune à la Guiane, tandis que la précédente ne s'y trouve pas. On l'appelle vulgairement à la Guiane, *perruche poux-de-bois*, parce qu'elle fait ordinairement son nid dans les ruches de ces insectes. Comme elle reste pendant toute l'année dans les terres de la Guiane, où elle fréquente les savanes et autres lieux découverts, il n'y a guère d'apparence que l'espèce s'étende ou voyage jusqu'au pays des Illinois, comme l'a dit M. Brisson, d'après lequel on a donné à cet oiseau le nom de *perruche illinoise*. Ce que nous disons ici est d'autant mieux fondé, qu'on ne trouve aucune espèce de perroquet ni de perruche au-delà de la Caroline, et qu'il n'y en a qu'une seule espèce à la Louisiane, que nous avons donnée ci-devant.

#### DE LA PERRICHE COURONNÉE D'OR.

*Quatrième espèce à queue longue et inégale.*

C'est ainsi qu'Edwards a nommé cette perriche, et il l'a prise pour la femelle dans l'espèce précédente. C'étoit en effet une femelle qu'il a décrite, puisqu'il dit qu'elle a pondu cinq ou six œufs en

Angleterre, assez petits et blancs, et qu'elle a vécu quatorze ans dans ce climat. Néanmoins on peut être assuré que l'espèce est différente de la précédente; car toutes deux sont communes à Cayenne, et elles ne vont jamais ensemble, mais chacune en grandes troupes de leur espèce; et les mâles ne paroissent pas différer des femelles, ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux espèces. Celle-ci s'appelle à la Guiane *perruche des savanes*; elle parle supérieurement bien; elle est très-caressante et très-intelligente, au lieu que la précédente n'est nullement recherchée et ne parle que difficilement.

Cette jolie perriche a une grande tache orangée sur le devant de la tête; le reste de la tête, tout le dessus du corps, les ailes et la queue, sont d'un vert foncé; la gorge et la partie inférieure du cou sont d'un vert jaunâtre, avec une légère teinte de rouge terne; le reste du dessous du corps est d'un vert pâle; quelques-unes des grandes couvertures supérieures des ailes sont bordées extérieurement de bleu; le côté extérieur des penes du milieu des ailes est aussi d'un beau bleu, ce qui forme sur chaque aile une large bande longitudinale de cette belle couleur; l'iris des yeux est orangé vif; le bec et les pieds sont noirâtres.

## DU GUAROUBA, OU PERRICHE JAUNE.

*Cinquième espèce à queue longue et inégale.*

Marcgrave et de Laët sont les premiers qui aient parlé de cet oiseau, qui se trouve au Brésil, et quelquefois au pays des Amazones, où néanmoins il est rare; et on ne le voit jamais aux environs de Cayenne. Cette perriche, que les Brasiiliens appellent *guiaruba*, c'est-à-dire *oiseau jaune*, n'apprend point à parler; elle est triste et solitaire : cependant les Sauvages en font grand cas; mais il paroît que ce n'est qu'à cause de sa rareté, et parce que son plumage est très-différent de celui des autres perroquets, et qu'elle s'apprivoise aisément. Elle est presque toute jaune : il y a seulement quelques taches vertes sur l'aile, dont les petites pennes sont vertes, frangées de jaune; les grandes sont violettes frangées de bleu, et l'on voit le même mélange de couleurs dans celles de la queue, dont la pointe est d'un violet bleu; le milieu, ainsi que le croupion, sont d'un vert bordé de jaune; tout le reste du corps est d'un jaune pur et vif de safran ou d'orangé. La queue est aussi longue que le corps, et a cinq pouces; elle est fortement étagée, en sorte que les dernières pennes latérales sont de moitié plus courtes que les deux du milieu. La perruche jaune du Mexique donnée par M. Brisson, d'après Seba, paroît être une variété de celle-

ci; et un peu de rouge pâle que Seba met à la tête de son oiseau *cocho*, et qui n'étoit peut-être qu'une teinte orangée, ne fait pas un caractère suffisant pour indiquer une espèce particulière.

#### DE LA PERRICHE A TÊTE JAUNE.

*Sixième espèce à queue longue et inégale.*

Cette perriche paroît être du nombre de celles qui voyagent de la Guiane à la Caroline, à la Louisiane, et jusqu'en Virginie. Elle a le front d'un bel orangé; tout le reste de la tête, la gorge, la moitié du cou et le fouet de l'aile, d'un beau jaune; le reste du corps et les couvertures supérieures des ailes, d'un vert clair; les grandes plumes des ailes sont brunes sur leur côté intérieur; le côté extérieur est jaune sur le tiers de sa longueur, il est ensuite vert et bleu à l'extrémité; les plumes moyennes des ailes et celles de la queue sont vertes : les deux plumes du milieu de la queue sont plus longues d'un pouce et demi que celles qui les suivent immédiatement de chaque côté; l'iris des yeux est jaune; le bec est d'un blanc jaunâtre, et les pieds sont gris.

Ces oiseaux, dit Catesby, se nourrissent de graines et de pepins de fruits, et surtout de graines de cyprès et de pepins de pommes. Il en vient en automne à la Caroline de grandes volées dans les vergers, où ils font beaucoup de dégâts, déchi-

rant les fruits pour trouver les pepins, la seule partie qu'ils mangent; ils s'avancent jusque dans la Virginie, qui est l'endroit le plus éloigné au nord, ajoute Catesby, où j'ai ouï dire qu'on ait vu de ces oiseaux. C'est, du reste, la seule espèce de perroquet que l'on voit à la Caroline : quelques-uns y font leurs petits; mais la plupart se retirent plus au sud dans la saison des nichées, et reviennent dans celle des récoltes. Ce sont les arbres fruitiers et les cultures qui les attirent dans ces contrées. Les colonies du Sud éprouvent de plus grandes invasions de perroquets dans leurs plantations. Aux mois d'août et de septembre des années 1750 et 1751, dans le temps de la récolte du café, on vit arriver à Surinam une prodigieuse quantité de perroquets de toutes sortes, qui fondoient en troupes sur le café, dont ils mangeoient l'enveloppe rouge sans toucher aux fèves, qu'ils laissoient tomber à terre. En 1760, vers la même saison, on vit de nouveaux essaims de ces oiseaux qui se répandirent tout le long de la côte et y firent beaucoup de dégât, sans qu'on ait pu savoir d'où ils venoient en si grand nombre. En général, la maturité des fruits, l'abondance ou la pénurie des graines, dans les différents cantons, sont les motifs des excursions de certaines espèces de perroquets, qui ne sont pas proprement des oiseaux voyageurs, mais de ceux qu'on peut nommer *erratiques*.

## DE LA PERRICHE-ARA.

*Septième espèce à queue longue et inégale.*

M. Barrère est le premier qui ait parlé de cet oiseau ; on le voit néanmoins fréquemment à Cayenne, où il dit qu'il est de passage. Il se tient dans les savanes noyées comme les aras, et vit aussi comme eux des fruits du palmier-latanier. On l'appelle *perriche-ara*, parce que d'abord elle est plus grosse que les autres perriches ; qu'ensuite elle a la queue très-longue, ayant neuf pouces de longueur, et le corps autant. Elle a aussi de commun avec les aras la peau nue depuis les angles du bec jusqu'aux yeux, et elle prononce aussi distinctement le mot *ara*, mais d'une voix moins rauque, plus légère et plus aiguë. Les naturels de la Guiane l'appellent *maka-vouane*.

Elle a les plumes de la queue inégalement étalées ; tout le dessus du corps, des ailes et de la queue, est d'un vert foncé un peu rembruni, à l'exception des grandes plumes des ailes, qui sont bleues, bordées de vert, et terminées de brun du côté extérieur ; le dessus et les côtés de la tête ont leur couleur verte, mêlée de bleu foncé, de façon qu'à certains aspects ces parties paroissent entièrement bleues ; la gorge, la partie inférieure du cou et le haut de la poitrine, ont une forte teinte de roussâtre ; le reste de la poitrine, le ventre et

les côtés du corps, sont d'un vert plus pâle que celui du dos; enfin il y a sur le bas-ventre du rouge brun qui s'étend sur quelques-unes des couvertures inférieures de la queue; les plumes des ailes et de la queue sont en-dessous d'un vert jaunâtre.

Il ne nous reste plus qu'à donner la description des perriches à queue courte du nouveau continent, auxquelles on a donné le nom générique de *touis*; et c'est en effet celui qu'elles portent au Brésil.

### DES TOUIS,

#### OU PERRICHES A QUEUE COURTE.

Les touis sont les plus petits de tous les perroquets et même des perriches du nouveau continent. Ils ont tous la queue courte, et ne sont pas plus gros que le moineau; la plupart semblent aussi différer des perroquets et des perriches, en ce qu'ils n'apprennent point à parler. De cinq espèces que nous connoissons, il n'y en a que deux auxquelles on ait pu donner ce talent. Il paroît qu'il se trouve des touis actuellement dans les deux continents, non pas absolument de la même espèce, mais en espèces analogues et voisines probablement, parce qu'elles ont été transportées d'un continent dans l'autre, par les raisons que j'ai exposées au commencement de cet article; néanmoins je pencherois à les regarder toutes



comme originaires du Brésil et des autres parties méridionales de l'Amérique, d'où elles auront été transportées en Guinée et aux Philippines.

### DU TOUI A GORGE JAUNE.

*Première espèce de perriche à queue courte.*

Ce petit oiseau a la tête et tout le dessus du corps d'un beau vert; la gorge d'une belle couleur orangée; tout le dessous du corps d'un vert jaunâtre; les couvertures supérieures des ailes sont variées de vert, de brun et de jaunâtre; les couvertures inférieures sont d'un beau jaune; les plumes des ailes sont variées de vert, de jaunâtre et de cendré foncé; celles de la queue sont vertes et bordées à l'intérieur de jaunâtre; le bec, les pieds, les ongles, sont gris.

### DU SOSOVÉ.

*Seconde espèce de toui, ou perriche à queue courte.*

*Sosové* est le nom galibi de ce charmant petit oiseau, dont la description est bien aisée; car il est partout d'un vert brillant, à l'exception d'une tache d'un jaune léger sur les plumes des ailes et sur les couvertures supérieures de la queue; il a le bec blanc, et les pieds gris.

L'espèce en est commune à la Guiane, surtout vers l'Oyapoc et vers l'Amazone. On peut les éle-

ver aisément, et ils apprennent très-bien à parler. Ils ont une voix fort semblable à celle du polichinelle des marionnettes; et lorsqu'ils sont instruits, ils ne cessent de jaser.

#### DU TIRICA.

*Troisième espèce de toui, ou perriche à queue courte.*

Marcgrave est le premier qui ait indiqué cet oiseau. Son plumage est entièrement vert; il a les yeux noirs, le bec incarnat, et les pieds bleuâtres. Il se prive très-aisément, et apprend de même à parler; il est aussi très-doux et se laisse manier facilement.

Nous croyons qu'on doit rapporter au tirica la perruche indiquée sous le nom de *petite jaseuse*: elle est, comme le tirica, entièrement verte; elle a le bec couleur de chair, et toute la taille d'un toui.

Nous remarquerons que le tuin de Jean de Laët ne désigne pas une espèce particulière, mais toutes les perriches en général: ainsi on ne doit pas rapporter, comme l'a fait M. Brisson, le tuin de Laët au tui-tirica de Marcgrave.

M. Sonnerat fait mention d'un oiseau qu'il a vu à l'île de Luçon, et qui ressemble beaucoup au tui-tirica de Marcgrave; il est de la même grosseur et porte les mêmes couleurs, étant entièrement

vert, plus foncé en dessus et plus clair en dessous : mais il en diffère par la couleur du bec qui est gris, au lieu qu'il est incarnat dans l'autre, et par les pieds qui sont gris, tandis qu'ils sont bleuâtres dans le premier. Ces différences ne seroient pas assez grandes pour en faire une espèce, si les climats n'étoient pas autant éloignés; mais il est possible et même probable que cet oiseau ait été transporté de l'Amérique aux Philippines, où il pourroit avoir subi ces petits changements.

## DE L'ÉTÉ, OU TOUI-ÉTÉ.

*Quatrième espèce de toui, ou perriche à queue courte.*

C'est encore à Marcgrave qu'on doit la connoissance de cet oiseau, qui se trouve au Brésil. Son plumage est en général d'un vert clair : mais le croupion et le haut des ailes sont d'un beau bleu ; toutes les pennes des ailes sont bordées de bleu sur leur côté extérieur, ce qui forme une longue bande bleue lorsque les ailes sont pliées; le bec est incarnat, et les pieds sont cendrés.

On peut rapporter à cette espèce l'oiseau donné par Edwards sous la dénomination de *la plus petite des perruches*, qui n'en diffère que parce qu'elle n'a pas les pennes des ailes bordées de bleu, mais de vert jaunâtre, et qu'elle a le bec et les pieds

d'un beau jaune; ce qui ne fait pas des différences assez grandes pour en faire une espèce séparée.

### DU TOUI A TÊTE D'OR.

*Cinquième espèce de perriche à queue courte.*

Cet oiseau se trouve encore au Brésil. Il a tout le plumage vert, à l'exception de la tête, qui est d'une belle couleur jaune; et comme il a la queue très-courte, il ne faut pas le confondre avec une autre perriche à longue queue, qui a aussi la tête d'un très-beau jaune.

Une variété ou du moins une espèce très-voisine de celle-ci, est l'oiseau que j'ai vu représenté sous la dénomination de *petite perruche de l'île Saint-Thomas*, parce que M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, dans le cabinet duquel on en a fait le dessin, a dit l'avoir reçu de cette île : mais il ne diffère du toui à tête d'or qu'en ce que le jaune de la tête est beaucoup plus pâle : ce qui nous fait présumer, avec beaucoup de fondement, qu'il est de la même espèce.

Nous ne connoissons que ces cinq espèces de touis dans le nouveau continent, et nous ne savons pas si les deux petits perroquets à queue courte, le premier donné par Aldrovande, et le second par Seba, doivent s'y rapporter, parce que leurs descriptions sont trop imparfaites. Celui d'Aldrovande seroit plutôt un petit kakatoes, parce

qu'il a une huppe sur la tête, et celui de Seba paroît être un lori, parce qu'il est presque tout rouge. Cependant nous ne connoissons aucun kakatoès ni aucun lori qui leur ressemblent assez pour pouvoir assurer qu'ils sont de ces genres.

---

## DES COUROUCOUS, OU COUROUCOAIS.

CES oiseaux, dans leur pays natal, au Brésil, sont nommés *curucuis*, qu'on doit prononcer *couroucouis* ou *couroucoais*; et ce mot représente leur voix d'une manière si sensible, que les naturels de la Guiane n'en ont supprimé que la première lettre, et les appellent *ouroucoais*. Leurs caractères sont d'avoir le bec court, crochu, dentelé, plus large en travers qu'épais en hauteur, et assez semblable à celui des perroquets : ce bec est entouré à sa base de plumes effilées, couchées en avant, mais moins longues que celles des oiseaux barbus dont nous parlerons dans la suite. Ils ont de plus les pieds fort courts et couverts de plumes à peu de distance de la naissance des doigts qui sont disposés deux en arrière et deux en avant. Nous ne connoissons que trois espèces de ces oiseaux, qu'on pourroit peut-être même réduire à deux, quoique les nomenclateurs en aient

indiqué six, dont les unes ne sont que des variétés de celui-ci, et les autres des oiseaux d'un genre différent.

## DU COUROUCOU A VENTRE ROUGE.

### *Première espèce.*

Cet oiseau a dix pouces et demi de longueur. La tête, le cou en entier, et le commencement de la poitrine, le dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue, sont d'un beau vert brillant, mais changeant, et qui paroît bleu à un certain aspect; les couvertures des ailes sont d'un gris bleu, varié de petites lignes noires en zigzag; et les grandes plumes des ailes sont noires, à l'exception de leur tige, qui est en partie blanche; les plumes de la queue sont d'un beau vert comme le dos, à l'exception des deux extérieures, qui sont noirâtres et qui ont de petites lignes transversales grises; une partie de la poitrine, le ventre et les couvertures du dessous de la queue, sont d'un beau rouge; le bec est jaunâtre, et les pieds sont bruns.

Un autre individu, qui paroît être la femelle de celui-ci, n'en différoit qu'en ce que toutes les parties qui sont d'un beau vert brillant dans le premier, ne sont dans celui-ci que d'un gris noirâtre et sans aucun reflet; les petites lignes en zigzag sont aussi beaucoup moins apparentes, parce que

le brun noirâtre y domine, et les trois pennes extérieures de la queue ont sur leurs barbes extérieures des bandes alternatives blanches et noirâtres; la mandibule supérieure du bec est entièrement brune, et l'inférieure est jaunâtre; enfin la couleur rouge s'étend beaucoup moins que dans le premier, et n'occupe que le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue.

Il y a au Cabinet du Roi, un troisième individu sous la dénomination de *couroucou gris à longue queue de Cayenne*, qui diffère principalement des deux précédents, en ce qu'il a la queue plus longue, et que les trois pennes extérieures de chaque côté ont leurs barbes extérieures blanches, ainsi que leur extrémité; les trois pennes extérieures de l'aile sont marquées de taches transversales alternativement blanches et noires sur le bord extérieur; on aperçoit de plus une nuance de vert doré changeant sur le dos et sur les pennes du milieu de la queue, ce qui ne se trouve pas sur le précédent; mais la couleur rouge se trouve située de même, et ne commence que sur le bas-ventre, et le bec est aussi semblable par la forme et par la couleur.

M. le chevalier Lefebvre Deshayes, correspondant du Cabinet, que nous avons déjà eu occasion de citer plusieurs fois comme un excellent observateur, nous a envoyé un dessin colorié de cet oiseau, avec de bonnes observations. Il dit qu'on

l'appelle à Saint-Domingue le *caleçon rouge*, et que, dans plusieurs autres îles, on le nomme *demoiselle* ou *dame anglaise*.

« C'est dans l'épaisseur des forêts, ajoute-t-il, » que cet oiseau se retire au temps des amours; » son accent mélancolique et même triste semble » être l'expression de la sensibilité profonde qui » l'entraîne dans le désert, pour y jouir de sa seule » tendresse et de cette langueur de l'amour plus » douce peut-être que ses transports. Cette voix » seule décèle sa retraite, souvent inaccessible, et » qu'il est difficile de reconnoître ou remarquer.

» Les amours commencent en avril. Ces oiseaux » cherchent un trou d'arbre et le garnissent de » poussière ou de bois vermoulu; ce lit n'est pas » moins doux que le coton ou le duvet. S'ils ne » trouvent pas du bois vermoulu, ils brisent du » bois sain avec leur bec et le réduisent en poudre; » le bec, dentelé vers la pointe, est assez fort pour » cela : ils s'en servent aussi pour élargir l'ouverture » du trou qu'ils choisissent lorsqu'elle n'est pas » assez grande. Ils pondent trois ou quatre œufs » blancs et un peu moins gros que ceux de pigeon.

» Pendant que la femelle couve, l'occupation du » mâle est de lui porter à manger, de faire la garde sur un rameau voisin et de chanter. Il est silencieux et même taciturne en tout autre temps; » mais tant que dure celui de l'incubation de sa femelle, il fait retentir les échos de sons languis-



» sants, qui, tout insipides qu'ils nous paroissent,  
 » charment sans doute les ennuis de sa compagne  
 » chérie.

» Les petits, au moment de leur exclusion, sont  
 » entièrement nus, sans aucun vestige de plumes,  
 » qui néanmoins paroissent pointer deux ou trois  
 » jours après. La tête et le bec des petits nouvelle-  
 » ment éclos semblent être d'une prodigieuse gros-  
 » seur, relativement au reste du corps; les jambes  
 » paroissent aussi excessivement longues, quoi-  
 » qu'elles soient fort courtes quand l'oiseau est a-  
 » dulte. Le mâle cesse de chanter au moment que  
 » les petits sont éclos; mais il reprend son chant  
 » en renouvelant ses amours aux mois d'août et  
 » de septembre.

» Ils nourrissent leurs petits de vermisseeux, de  
 » chenilles, d'insectes; ils ont pour ennemis les  
 » rats, les couleuvres et les oiseaux de proie de  
 » jour et de nuit : aussi l'espèce des ouroucoais  
 » n'est pas nombreuse; car la plupart sont dévorés  
 » par tous ces ennemis.

» Lorsque les petits ont pris leur essor, ils ne  
 » restent pas long-temps ensemble; ils s'abandon-  
 » nent à leur instinct pour la solitude et se dis-  
 » persent.

» Dans quelques individus, les pates sont de cou-  
 » leur rougeâtre; dans d'autres, d'un bleu ardoisé.  
 » On n'a point observé si cette diversité tient à l'â-  
 » ge, ou appartient à la différence du sexe. »

M. le chevalier Deshayes a essayé de nourrir quelques-uns de ces oiseaux de l'année précédente : mais ses soins ont été inutiles ; soit langueur ou fierté, ils ont obstinément refusé de manger. « Peut-être, dit-il, eussé-je mieux réussi en prenant des petits nouveau-nés : mais un oiseau qui fuit si loin de nous, et pour qui la Nature a mis le bonheur dans la liberté et le silence du désert, paroît n'être pas né pour l'esclavage, et devoit rester étranger à toutes les habitudes de la domesticité. »

#### DU COUROUCOU A VENTRE JAUNE.

##### *Seconde espèce.*

Cet oiseau a environ onze pouces de longueur ; les ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait jusqu'à la moitié de la longueur de la queue. La tête et le dessus du cou sont noirâtres, avec quelques reflets d'un assez beau vert en quelques endroits ; le dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un vert brillant, ainsi que les cuisses ; les grandes couvertures des ailes sont noirâtres, avec de petites taches blanches ; les grandes pennes des ailes sont noirâtres, et les quatre ou cinq plus extérieures ont la tige blanche ; les pennes de la queue sont de même couleur que celles des ailes, excepté qu'elles ont quelques reflets de vert brillant ; les trois extérieures de chaque côté sont rayées

transversalement de noir et de blanc; la gorge et le dessous du cou sont d'un brun noirâtre; la poitrine, le ventre et les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau jaune; le bec est dentelé et paroît d'un brun noirâtre, ainsi que les pieds; les ongles sont noirs; la queue est étagée, la plume de chaque côté ayant deux pouces de moins que les deux du milieu qui sont les plus longues.

Il se trouve entre le couroucou à ventre rouge et le couroucou à ventre jaune quelques variétés que nos nomenclateurs ont prises pour des espèces différentes : par exemple, celui que l'on a nommé *couroucou de la Guiane*, n'est qu'une variété d'âge du couroucou à ventre jaune, duquel il ne diffère que par la couleur du dessus du dos, qui, dans l'oiseau adulte, est d'un beau bleu d'azur, et, dans l'oiseau jeune, d'une couleur cendrée.

De même, l'oiseau connu sous la dénomination de *couroucou à queue rousse de Cayenne*, est encore une variété provenant de la mue de ce même couroucou à ventre jaune, puisqu'il n'en diffère que par la couleur des plumes du dos et de la queue, qui sont rousses au lieu d'être bleues.

On doit rapporter encore comme variété à ce même couroucou à ventre jaune, l'oiseau indiqué par M. Brisson sous la dénomination de *couroucou vert à ventre blanc de Cayenne*, parce qu'il n'en diffère que par la couleur du ventre qui paroît provenir de l'âge de l'oiseau; car les plumes

de cet oiseau, décrit par M. Brisson, n'étoient pas entièrement formées. Ce pourroit être aussi une variété accidentelle qui ne se trouve que dans quelques individus; mais il paroît certain que ni l'une ni l'autre de ces trois variétés ne doivent être regardées comme des espèces distinctes et séparées.

Nous avons vu un autre individu de cette même espèce, dont la poitrine et le ventre étoient blanchâtres avec une teinte de jaune citron en plusieurs endroits; ce qui nous a fait soupçonner que le couroucou à ventre blanc, dont nous venons de parler, n'étoit qu'une variété du couroucou à ventre jaune.

#### DU COUROUCOU A CHAPERON VIOLET.

##### *Troisième espèce.*

Ce couroucou a la gorge, le cou, la poitrine, d'un violet très-rembruni; la tête de même couleur, à l'exception de celle du front, du tour des yeux et des oreilles, qui est noirâtre; les paupières sont jaunes; le dos et le croupion d'un vert foncé avec des reflets dorés; les couvertures supérieures de la queue sont d'un vert bleuâtre avec les mêmes reflets dorés; les ailes sont brunes, et leurs couvertures ainsi que les plumes moyennes sont pointillées de blanc; les deux plumes intermédiaires de la queue sont d'un vert tirant au bleuâtre,

et terminées de noir; les deux paires suivantes sont de la même couleur dans ce qui paroît, et noirâtres dans le reste; les trois paires latérales sont noires, rayées et terminées de blanc; le bec est de couleur plombée à sa base, et blanchâtre vers la pointe; la queue dépasse les ailes pliées de deux pouces neuf lignes, et la longueur totale de l'oiseau est d'environ neuf pouces et demi.

M. Koelreuter a appelé cet oiseau *lanius*; mais il est bien différent, même pour le genre, de celui de la pie-grièche, du lanier et de tout autre oiseau de proie. Un bec large et court, des barbes autour du bec inférieur, voilà ce qui marque la place de cet oiseau parmi les couroucous; et tous les attributs qui lui sont communs avec les coucous, tels que les pieds très-courts et couverts de plumes jusqu'aux doigts, qui sont foibles et disposés par paires, l'une en avant et l'autre en arrière, les ongles courts et peu crochus, enfin le manque de membrane autour de la base du bec, sont tous des caractères qui l'éloignent entièrement de la classe des oiseaux de proie.

Les couroucous sont des oiseaux solitaires qui vivent dans l'épaisseur des forêts humides, où ils se nourrissent d'insectes. On ne les voit jamais aller en troupes; ils se tiennent ordinairement sur les branches à une moyenne hauteur, le mâle séparé de la femelle qui est posée sur un arbre voisin. On les entend se rappeler alternativement en

répétant leur sifflement grave et monotone *ourou-coais*. Ils ne volent point au loin, mais seulement d'un arbre à un autre, et encore rarement; car ils demeurent tranquilles au même lieu pendant la plus grande partie de la journée, et sont cachés dans les rameaux les plus touffus où l'on a beaucoup de peine à les découvrir, quoiqu'ils fassent entendre leur voix à tout moment : mais comme ils ne remuent pas, on ne les aperçoit pas aisément. Ces oiseaux sont si garnis de plumes, qu'on les juge beaucoup plus gros qu'ils ne le sont réellement; ils paroissent de la grosseur d'un pigeon, et n'ont pas plus de chair qu'une grive : mais ces plumes si nombreuses et si serrées sont en même temps si légèrement implantées, qu'elles tombent au moindre frottement; en sorte qu'il est difficile de préparer la peau de ces oiseaux pour les conserver dans les cabinets. Ce sont, au reste, les plus beaux oiseaux de l'Amérique méridionale, et ils sont assez communs dans l'intérieur des terres. Fernandès dit que c'est avec les belles plumes du couroucou à ventre rouge que les Mexicains faisoient des portraits et des tableaux très-agréables, et d'autres ornements qu'ils portoient les jours de fêtes ou de combats.

Il y a deux autres oiseaux indiqués par Fernandès, dont M. Brisson a cru devoir faire des espèces de couroucous : mais il est certain que ni l'un ni l'autre n'appartiennent à ce genre.

Le premier est celui que Fernandès a dit être semblable à l'étourneau, et duquel nous avons fait mention à la suite des étourneaux (tome XX, page 21). Je suis étonné que M. Brisson ait voulu en faire un couroucou, puisque Fernandès dit lui-même qu'il est du genre de l'étourneau, et qu'ils sont semblables par la figure : or les étourneaux ne ressemblent en rien aux couroucous; le bec, la disposition des doigts, la forme du corps, tout est si éloigné, si différent dans ces deux oiseaux, qu'il n'y a nulle raison de les réunir dans un même genre.

Le second oiseau que M. Brisson a pris pour un couroucou, est celui que Fernandès dit être d'une grande beauté, gros comme un pigeon, se trouvant sur le bord de la mer, et qui a le bec long, large, noir, un peu crochu. Cette forme du bec est, comme l'on voit, bien différente de celle du bec des couroucous, et cela seul devoit suffire pour le faire exclure de ce genre. Fernandès ajoute qu'il ne chante pas, et que sa chair n'est pas bonne à manger; qu'il a la tête bleue, et le reste du plumage d'un bleu varié de vert, de noir et de blanchâtre. Mais ces indications ne nous paroissent pas encore suffisantes pour pouvoir rapporter cet oiseau du Mexique à quelque genre connu.

---

## DU COUROUCOUCOU.

ENTRE la grande famille du coucou et celle du couroucou, il paroît que l'on peut placer un oiseau qui semble participer des deux, en supposant que son indication donnée par Seba soit moins fautive et plus exacte que la plupart de celles qu'on trouve dans son gros ouvrage : voici ce qu'il en dit.

« Il a la tête d'un rouge tendre, et surmontée  
 » d'une belle huppe d'un rouge plus vif et varié  
 » de noir. Le bec est d'un rouge pâle; le dessus du  
 » corps d'un rouge vif; les couvertures des ailes  
 » et le dessous du corps sont d'un rouge tendre;  
 » les pennes des ailes et celles de la queue sont  
 » d'un jaune ombré d'une teinte noirâtre. »

Cet oiseau est moins gros que la pie; sa longueur totale est d'environ dix pouces.

Il faut remarquer que Seba ne parle point de la disposition des doigts, et que, dans la figure, ils paroissent disposés trois et un, et non pas deux et deux; mais ayant donné à cet oiseau le nom de *coucou*, c'étoit dire assez qu'il avoit les doigts disposés de cette dernière manière.

## DU TOURACO.

CET oiseau est un des plus beaux de l'Afrique, parce qu'indépendamment de son plumage bril-



lant par les couleurs, et de ses beaux yeux couleur de feu, il porte sur la tête une espèce de huppe, ou plutôt une couronne qui lui donne un air de distinction. Je ne vois donc pas pourquoi nos nomenclateurs l'ont mis dans le genre des coucous, qui, comme tout le monde sait, sont des oiseaux très-laid, d'autant que le touraco en diffère non-seulement par la couronne de la tête, mais encore par la forme du bec, dont la partie supérieure est plus arquée que dans les coucous, avec lesquels il n'a de commun que d'avoir deux doigts en avant et deux en arrière; et comme ce caractère appartient à beaucoup d'oiseaux, c'est sans aucun fondement qu'on a confondu avec les coucous le touraco, qui nous paroît être d'un genre isolé.

Cet oiseau est de la grosseur du geai : mais sa queue large et longue semble agrandir sa taille, quoiqu'il ait les ailes très-courtes; car elles n'atteignent qu'à l'origine de sa longue queue. Il a la mandibule supérieure convexe, recouverte de plumes rabattues du front, et dans lesquelles les narines sont cachées : son œil vif et plein de feu est entouré d'une paupière écarlate, surmontée d'un grand nombre de papilles éminentes de la même couleur. La belle huppe ou plutôt la *mitre* qui lui couronne la tête, est un faisceau de plumes relevées, fines et soyeuses, et composées de brins si déliés, que toute la touffe en est transparente : le

quand il a faim; mais il le répète à volonté quand on l'excite et qu'on l'anime en l'imitant.

Ce bel oiseau m'a été donné par madame la princesse de Tingri, et je dois lui en témoigner ma respectueuse reconnaissance : il est même devenu plus beau qu'il n'étoit d'abord; car il étoit dans un état de mue, lorsque j'en ai fait la description qu'on vient de lire : aujourd'hui, c'est-à-dire quatre mois après, il a refait son plumage et repris de nouvelles beautés; il porte deux traits blancs de petites plumes ou poils ras et soyeux, l'un assez court à l'angle intérieur de l'œil, l'autre devant l'œil et prolongé en arrière à l'angle extérieur; entre deux est un autre trait de ce même duvet, mais d'un violet foncé : son manteau et sa queue brillent d'un riche bleu pourpré, et sa huppe est verte et sans franges. Ces nouveaux caractères me font croire qu'il ne ressemble pas exactement au touraco du cap de Bonne-Espérance, comme je l'avois cru d'abord; il me paroît différer aussi par ces mêmes caractères de celui d'Abyssinie. Voilà donc trois variétés dans le genre du touraco; mais nous ne pouvons encore décider si elles sont spécifiques ou individuelles, périodiques ou constantes, ou seulement sexuelles.

Il ne paroît pas que cet oiseau se trouve en Amérique, quoique Albin l'ait donné comme venant du Mexique. Edwards assure qu'il est indigène en Guinée, d'où il est possible que l'individu dont

parle Albin ait été transporté en Amérique. Nous ne savons rien sur les habitudes naturelles de cet oiseau dans son état de liberté; mais comme il est d'une grande beauté, il faut espérer que les voyageurs le remarqueront et nous feront part de leurs observations.

---

## DU COUCOU.'

DÈS le temps d'Aristote, on disoit communément que jamais personne n'avoit vu la couvée du coucou : on savoit dès-lors que cet oiseau pond comme les autres, mais qu'il ne fait point de nid; on savoit qu'il dépose ses œufs ou son œuf (car il est rare qu'il en dépose deux au même endroit) dans les nids des autres oiseaux, plus petits ou plus grands, tels que les fauvettes, les verdiers, les alouettes, les ramiers, etc.; qu'il mange souvent les œufs qu'il y trouve; qu'il laisse à l'étrangère le soin de couvrir, nourrir, élever sa géniture; que cette étrangère, et nommément la fauvette, s'acquitte fidèlement de tous ces soins, et avec tant de succès, que ses élèves deviennent très-gras, et sont alors un morceau succulent : on savoit

En italien, *cucculo, cucco, cuco, cucho*; en espagnol, *cuculillo*; en français, *coucou, coqun*; en allemand, *gucker, guggnuch, kukkuk, gugchuser*; en flamand, *kokkok* ou *ko. uut, kochuunt*; en anglais, *a cuckow, a gouke*.

que leur plumage change beaucoup lorsqu'ils arrivent à l'âge adulte; on savoit enfin que les coucous commencent à paroître et à se faire entendre dès les premiers jours du printemps, qu'ils ont l'aile foible en arrivant, qu'ils se taisent pendant la canicule; et l'on disoit que certaine espèce faisoit sa ponte dans des trous de rochers escarpés. Voilà les principaux faits de l'histoire du coucou; ils étoient connus il y a deux mille ans, et les siècles postérieurs n'y ont rien ajouté; quelques-uns même de ces faits étoient tombés dans l'oubli, notamment leur ponte dans des trous de rochers. On n'a pas ajouté davantage aux fables qui se débitent depuis le même temps à peu près sur cet oiseau singulier : le faux a ses limites ainsi que le vrai; l'un et l'autre est bientôt épuisé sur tout sujet qui a une grande célébrité, et dont par conséquent on s'occupe beaucoup.

Le peuple disoit donc il y a vingt siècles, comme il le dit encore aujourd'hui, que le coucou n'est autre chose qu'un petit épervier métamorphosé; que cette métamorphose se renouvelle tous les ans à une époque déterminée; que lorsqu'il revient au printemps, c'est sur les épaules du milan, qui veut bien lui servir de monture, afin de ménager la foiblesse de ses ailes (complaisance remarquable dans un oiseau de proie tel que le milan); qu'il jette sur les plantes une salive qui leur est funeste par les insectes qu'elle engendre;







*Prêtre pour*

1. Le Touraco . . . . . Page . . . 580  
 2. Le Coucou . . . . . 585

*M<sup>re</sup> Massard sc.*

3. Le Coucou verdâtre de Madagascar . . . 57





que la femelle coucou a l'attention de pondre dans chaque nid qu'elle peut découvrir un œuf de la couleur des œufs de ce nid pour mieux tromper la mère; que celle-ci se fait la nourrice ou la gouvernante du jeune coucou; qu'elle lui sacrifie ses petits, qui lui paroissent moins jolis; qu'en vraie marâtre elle les néglige, ou qu'elle les tue et les lui fait manger. D'autres soupçonnent que la mère coucou revient au nid où elle a déposé son œuf, et qu'elle chasse ou mange les enfants de la maison pour mettre le sien plus à son aise; d'autres veulent que ce soit celui-ci qui en fasse sa proie, ou du moins qui les rende victimes de sa voracité, en s'appropriant exclusivement toutes les subsistances que peut fournir la pourvoyeuse commune. Elien raconte que le jeune coucou sentant bien en lui-même qu'il est bâtard ou plutôt qu'il est un intrus, et craignant d'être traité comme tel sur les seules couleurs de son plumage, s'envole dès qu'il peut remuer les ailes, et va rejoindre sa véritable mère; d'autres prétendent que c'est la nourrice qui abandonne le nourrisson.

Le véritable œuf du coucou est plus gros que celui du rossignol, de forme moins allongée, de couleur grise presque blanchâtre, tacheté vers le gros bout de brun violet presque effacé, et de brun foncé plus tranché; enfin marqué, dans sa partie moyenne, de quelques traits irréguliers couleur de marron.

Les coucous sont hideux lorsqu'ils viennent d'éclore, et même plusieurs jours après qu'ils sont éclos.

lorsqu'elle s'aperçoit, aux couleurs de son plumage, qu'il est d'une autre espèce; enfin plusieurs croient qu'avant de prendre son essor, le nourrisson dévore la nourrice qui lui avoit tout donné, jusqu'à son propre sang. Il semble qu'on ait voulu faire du coucou un archétype d'ingratitude;<sup>1</sup> mais il ne falloit pas lui prêter des crimes physiquement impossibles. N'est-il pas impossible en effet que le jeune coucou, à peine en état de manger seul, ait assez de force pour dévorer un pigeon ramier, une alouette, un bruant, une fauvette? Il est vrai que l'on peut citer en preuve de cette possibilité un fait rapporté par un auteur grave, M. Klein, qui l'avoit observé à l'âge de seize ans. Ayant découvert dans le jardin de son père un nid de fauvette, et dans ce nid un œuf unique qu'on soupçonna être un œuf de coucou, il donna au coucou le temps d'éclore et même de se revêtir de plumes; après quoi il renferma le nid et l'oiseau dans une cage qu'il laissa sur place : quelques jours après, il trouva la mère fauvette prise entre les bâtons de la cage, ayant la tête engagée dans le gosier du jeune coucou, qui l'avoit avalée, dit-on, par mégarde, croyant avaler seulement la chenille que sa nourrice lui présentait apparemment de trop près. Ce sera quelque fait sembla-

<sup>1</sup> Ingrat comme un coucou, disent les Allemands. Mélancthon a fait une belle harangue contre l'ingratitude de cet oiseau.

ble qui aura donné lieu à la mauvaise réputation de cet oiseau; mais il n'est pas vrai qu'il ait l'habitude de dévorer ni sa nourrice ni les petits de sa nourrice. Premièrement, il a le bec trop foible, quoique assez gros; le coucou de M. Klein en est la preuve, puisqu'il mourut étouffé par la tête de la fauvette, dont il n'avoit pu briser les os. En second lieu, comme les preuves tirées de l'impossible sont souvent équivoques et presque toujours suspectes aux bons esprits, j'ai voulu constater le fait par la voie de l'expérience. Le 27 juin, ayant mis un jeune coucou de l'année, qui avoit déjà neuf pouces de longueur totale, dans une cage ouverte, avec trois jeunes fauvettes qui n'avoient pas le quart de leurs plumes, et ne mangeoient point encore seules, ce coucou, loin de les dévorer ou de les menacer, sembloit vouloir reconnoître les obligations qu'il avoit à l'espèce; il souffroit avec complaisance que ces petits oiseaux, qui ne paroissent point du tout avoir peur de lui, cherchassent un asile sous ses ailes, et s'y réchauffassent comme ils eussent fait sous les ailes de leur mère; tandis que dans le même temps une jeune chouette de l'année, et qui n'avoit encore vécu que de la becquée qu'on lui donnoit, apprit à manger seule en dévorant toute vivante une quatrième fauvette que l'on avoit attachée auprès d'elle. Je sais que quelques-uns, pour dernier adoucissement, ont dit que le coucou ne mangeoit

que les petits oiseaux qui venoient d'éclorre et n'avoient point encore de plumes. A la vérité, ces petits embryons sont, pour ainsi dire, des êtres intermédiaires entre l'œuf et l'oiseau, et par conséquent peuvent absolument être mangés par un animal qui a coutume de se nourrir d'œufs couvés ou non couvés; mais ce fait, quoique moins invraisemblable, ne doit passer pour vrai que lorsqu'il aura été constaté par l'observation.

Quant à la salive du coucou, on sait que ce n'est autre chose que l'exsudation écumeuse de la larve d'une certaine cigale appelée la *bedaude*. Il est possible qu'on ait vu un coucou chercher cette larve dans son écume, et qu'on ait cru l'y voir déposer sa salive; ensuite on aura remarqué qu'il sortoit un insecte de pareilles écumes, et on se sera cru fondé à dire qu'on avoit vu la salive du coucou engendrer la vermine.

Je ne combattrai pas sérieusement la prétendue métamorphose annuelle du coucou en épervier; c'est une absurdité qui n'a jamais été crue par les

Je viens d'être spectateur d'une scène assez singulière. Un épervier s'étoit jeté dans une basse-cour assez bien peuplée; dès qu'il fut posé, un jeune coq de l'année s'élança sur lui et le renversa sur son dos : dans cette situation l'épervier se couvrant de ses serres et de son bec, en imposa aux poules et dindes qui críoient en tumulte autour de lui; quand il fut un peu rassuré, il se releva, et alloit prendre sa volée, lorsque le jeune coq se jeta sur lui une seconde fois, le renversa comme la première, et le

vrais naturalistes, et que quelques-uns d'eux ont réfutée : je dirai seulement que ce qui a pu y donner occasion, c'est que ces deux oiseaux ne se trouvent guère dans nos climats en même temps et qu'ils se ressemblent par le plumage,<sup>1</sup> par la couleur des yeux et des pieds, par leur longue queue, par leur estomac membraneux, par la taille, par le vol, par leur peu de fécondité, par leur vie solitaire, par les longues plumes qui descendent des jambes sur le tarse, etc. Ajoutez à cela que les couleurs du plumage sont fort sujettes à varier dans l'une et l'autre espèce, au point qu'on a vu une femelle coucou, bien vérifiée femelle par la dissection, qu'on eût prise pour le plus bel émerillon, quant aux couleurs, tant son plumage étoit joliment varié.<sup>2</sup> Mais ce n'est point tout cela qui constitue l'oiseau de proie : c'est le bec et la serre; c'est le courage et la force, du moins la force relative, et à cet égard il s'en faut bien que le coucou soit un oiseau de proie;<sup>3</sup> il ne l'est pas un seul

tint ou l'occupa assez long-temps pour qu'on pût s'en saisir.

<sup>1</sup> Surtout étant vus par-dessous, tandis qu'ils volent. Le coucou bat des ailes en partant, et file ensuite comme le tiereelet.

<sup>2</sup> M. Hérisant a vu plusieurs coucous qui, par leur plumage, ressembloient à différentes espèces d'émouchets ou mâles d'éperviers, et un autre qui ressembloit assez à un pigeon biset.

<sup>3</sup> Aristote dit, avec raison, que c'est un oiseau timide ;

jour de sa vie, si ce n'est en apparence et par des circonstances singulières, comme le fut celui de M. Klein. M. Lottinger a observé que les coucous de cinq ou six mois sont aussi niais que les jeunes pigeons; qu'ils ont si peu de mouvement, qu'ils restent des heures dans la même place, et si peu d'appétit, qu'il faut les aider à avaler. Il est vrai qu'en vieillissant ils prennent un peu plus de hardiesse, et qu'ils en imposent quelquefois à de véritables oiseaux de proie. M. le vicomte de Querhoent, dont le témoignage mérite toute confiance, en a vu un qui, lorsqu'il croyoit avoir quelque chose à craindre d'un autre oiseau, hérissoit ses plumes, haussoit et baissoit la tête lentement et à plusieurs reprises, puis s'élançoit en criant, et, par ce manège, mettoit souvent en fuite une crécerelle qu'on nourrissoit dans la même maison.<sup>1</sup>

mais je ne sais pourquoi il cite en preuve de sa timidité son habitude de pondre au nid d'autrui.

<sup>1</sup> Un coucou adulte, élevé chez M. Lottinger, se jetoit sur tous les oiseaux, sur les plus forts comme sur les plus foibles, sur ceux de son espèce comme sur les autres, attaquant la tête et les yeux par préférence : il s'élançoit même sur les oiseaux empaillés; et quelque rudement qu'il fût repoussé, il revenoit toujours à la charge, sans se rebuter jamais. Pour moi, j'ai reconnu, par mes propres observations, que les coucous menacent la main qui s'avance pour les prendre, qu'ils s'élèvent et s'abaissent alternativement en se hérissant, et même qu'ils mordent avec une sorte de colère, mais sans beaucoup d'effet.

Au reste, bien loin d'être ingrat, le coucou paroît conserver le souvenir des bienfaits et n'y être pas insensible. On prétend qu'en arrivant de son quartier d'hiver, il se rend avec empressement au lieu de sa naissance, et que, lorsqu'il y retrouve sa nourrice ou ses frères nourriciers, tous éprouvent une joie réciproque, qu'ils expriment chacun à leur manière; et sans doute ce sont ces expressions différentes, ce sont leurs caresses mutuelles, leurs cris d'allégresse, leurs jeux, qu'on aura pris pour une guerre que les petits oiseaux faisoient au coucou. Il se peut néanmoins qu'on ait vu entre eux de véritables combats; par exemple, lorsqu'un coucou étranger, cédant à son instinct, aura voulu détruire leurs œufs pour placer le sien dans leur nid, et qu'ils l'aient pris sur le fait. C'est cette habitude bien constatée qu'il a de pondre dans le nid d'autrui, qui est la principale singularité de son histoire, quoiqu'elle ne soit pas absolument sans exemple. Gesner parle d'un certain oiseau de proie fort ressemblant à l'autour, qui pond dans le nid du choucas; et si l'on veut croire que cet oiseau inconnu, qui ressemble à l'autour, n'est autre chose qu'un coucou, d'autant plus que celui-ci a été souvent pris pour un oiseau de proie, et que l'on ne connoît point de véritable oiseau de proie qui ponde dans des nids étrangers, du moins on ne peut nier que les torcous n'établissent quelquefois leur nom-

breuse couvée dans des nids de sittelle, comme je m'en suis assuré; que les moineaux ne s'emparent aussi des nids d'hirondelles, etc. : mais ce sont des cas assez rares, surtout à l'égard des espèces qui construisent un nid, pour que l'habitude qu'a le coucou de pondre tous les ans dans des nids étrangers, doive être regardée comme un phénomène singulier.

Une autre singularité de son histoire, c'est qu'il ne pond qu'un œuf, du moins qu'un seul œuf dans chaque nid; car il est possible qu'il en ponde deux, comme le dit Aristote, et comme on l'a reconnu possible par la dissection des femelles, dont l'ovaire présente assez souvent deux œufs bien conformés et d'égale grosseur.

Ces deux singularités semblent tenir à une troisième, et pouvoir s'expliquer par elle; c'est que leur mue est plus tardive et plus complète que celle de la plupart des oiseaux. On rencontre quelquefois, l'hiver, dans le creux des arbres, un ou deux coucous entièrement nus, nus au point qu'on les prendroit, au premier coup d'œil, pour de véritables crapauds. Le R. P. Bougot, que nous avons cité plusieurs fois avec la confiance qui lui est due, nous a assuré en avoir vu un dans cet état, qui avoit été trouvé, sur la fin de décembre, dans un trou d'arbre. De quatre autres coucous élevés, l'un chez M. Johnson, cité par Willughby, le second chez M. le comte de Buffon, le troisième



chez M. Hébert, et le quatrième chez moi, le premier devint languissant aux approches de l'hiver, ensuite galeux, et mourut; le second et le troisième se dépouillèrent totalement de leurs plumes dans le mois de novembre; et le quatrième, qui mourut sur la fin d'octobre, en avoit perdu plus de la moitié : le second et le troisième moururent aussi; mais avant de mourir ils tombèrent dans une espèce d'engourdissement et de torpeur. On cite plusieurs autres faits semblables; et si l'on a eu tort d'en conclure que tous les coucous qui paroissent l'été dans un pays y restent l'hiver dans des arbres creux ou dans des trous en terre, engourdis, dépouillés de plumes, et, selon quelques-uns, avec une ample provision de blé (dont toutefois cette espèce ne mange jamais), on peut du moins, ce me semble, en conclure légitimement 1° que ceux qui, au moment du départ, sont malades ou blessés, ou trop jeunes, en un mot trop foibles, par quelque raison que ce soit, pour entreprendre une longue route, restent dans le pays où ils se trouvent, et y passent l'hiver, se mettant de leur mieux à l'abri du froid dans le premier trou qu'ils rencontrent à quelque bonne exposition, comme font les cailles, et comme avoit fait apparemment le coucou vu par le R. P. Bougot; 2° qu'en général ces sortes d'oiseaux entrent en mue fort tard, que par conséquent ils refont leurs plumes aussi fort tard, et qu'à peine elles sont re-

faites au temps où ils reparoissent, c'est-à-dire au commencement du printemps. Aussi ont-ils les ailes foibles alors, et ne vont-ils que rarement sur les grands arbres; mais ils se traînent, pour ainsi dire, de buisson en buisson, et se posent même quelquefois à terre, où ils sautillent comme les grives. On peut donc dire que, dans la saison de l'amour, le superflu de la nourriture étant presque entièrement absorbé par l'accroissement des plumes, ne peut fournir que très-peu à la reproduction de l'espèce; que c'est par cette raison que la femelle coucou ne pond ordinairement qu'un œuf ou tout au plus deux; que cet oiseau ayant moins de ressources en lui-même pour l'acte principal de la génération, il a aussi moins d'ardeur pour tous les actes accessoires tendant à la conservation de l'espèce, tels que la nidification, l'incubation, l'éducation des petits, etc., tous actes qui partent d'un même principe et gardent entre eux une sorte de proportion. D'ailleurs, de cela seul que les mâles de cette espèce ont l'instinct de manger les œufs des oiseaux, la femelle doit cacher soigneusement le sien; elle ne doit pas retourner à l'endroit où elle l'a déposé, de peur de l'indiquer à son mâle; elle doit donc choisir le nid le mieux caché, le plus éloigné des endroits qu'il fréquente; elle doit même, si elle a deux œufs, les distribuer en différents nids; elle doit les confier à des nourrices étrangères, et

se reposer sur ces nourrices de tous les soins nécessaires à leur entier développement : c'est aussi ce qu'elle fait, en prenant néanmoins toutes les précautions qui lui sont inspirées par la tendresse pour sa géniture, et sachant résister à cette tendresse même pour qu'elle ne se trahisse point par indiscretion. Considérés sous ce point de vue, les procédés du coucou rentreroient dans la règle générale, et supposeroient l'amour de la mère pour ses petits, et même un amour bien entendu, qui préfère l'intérêt de l'objet aimé à la douce satisfaction de lui prodiguer ses soins. D'ailleurs, la seule dispersion de ses œufs en différents nids, quelle qu'en puisse être la cause, soit la nécessité de les dérober à la voracité du mâle, soit la petitesse du nid, suffiroit seule et très-évidemment pour lui en rendre l'incubation impossible : or, cette dispersion des œufs du coucou est plus que probable, puisque, comme nous l'avons dit, on trouve assez souvent deux œufs bien formés dans l'ovaire des femelles, et très-rarement deux de ces œufs dans le même nid. Au reste, le coucou n'est pas le seul parmi les oiseaux connus qui ne fasse point de nid; plusieurs espèces de mésanges, les

<sup>1</sup> Des personnes dignes de foi m'ont dit avoir vu deux fois deux coucous dans un seul nid, mais toutes les deux fois dans un nid de grive : or, un nid de grive est beaucoup plus grand qu'un nid de fauvette, de chantre ou de rouge-gorge.

pies, les martins-pêcheurs, etc., n'en font point non plus. Il n'est pas le seul qui ponde dans des nids étrangers, comme nous venons de le dire. Il n'est pas non plus le seul qui ne couve point ses œufs : nous avons vu que l'autruche, dans la zone torride, dépose les siens sur le sable, où la seule chaleur du soleil suffit pour les faire éclore. Il est vrai qu'elle ne les perd guère de vue, et qu'elle veille assidument à leur conservation : mais elle n'a pas les mêmes motifs que la femelle du coucou pour les cacher et pour dissimuler son attachement; elle ne prend pas non plus, comme cette femelle, des précautions suffisantes pour la dispenser de tout autre soin. La conduite du coucou n'est donc point une irrégularité absurde, une anomalie monstrueuse, une exception aux lois de la Nature, comme l'appelle Willughby; mais c'est un effet nécessaire de ces mêmes lois, une nuance qui appartient à l'ordre de leurs résultats, et qui ne pourroit y manquer sans laisser un vide dans le système général, sans causer une interruption dans la chaîne des phénomènes.

Ce qui semble avoir le plus étonné certains naturalistes, c'est la complaisance qu'ils appellent dénaturée de la nourrice du coucou, laquelle oublie si facilement ses propres œufs pour donner tous ses soins à celui d'un oiseau étranger, et même d'un oiseau destructeur de sa propre famille. Un de ces naturalistes, fort habile d'ailleurs en

ornithologie, frappé de cette singularité, a fait des observations suivies sur cette matière, en ôtant à plusieurs petits oiseaux les œufs qu'ils avoient pondus, et y substituant un œuf unique de quelque oiseau autre que le coucou et que celui auquel appartenoit le nid : il s'est cru en droit de conclure de ces observations, qu'aucun des oiseaux qui se chargent de couvrir l'œuf du coucou, même au préjudice de sa propre famille, ne se chargeroit de couvrir un œuf unique de tout autre oiseau qui lui seroit présenté dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire qui seroit substitué à tous les siens, parce que cette complaisance est nécessaire au seul coucou, et que lui seul en jouit en vertu d'une loi spéciale du Créateur.

Mais que cette conséquence paroitra précaire et hasardée, si l'on pèse les réflexions suivantes! 1° Il faut remarquer que la proposition dont il s'agit est générale, par cela même qu'elle est exclusive; qu'à ce titre il ne faudroit qu'un seul fait contraire pour la réfuter; et que même en supposant qu'on n'auroit point connoissance des faits contraires, il faudroit, pour l'établir, un peu plus de quarante-six observations ou expériences faites sur une vingtaine d'espèces; 2° qu'il en faudroit beaucoup plus encore et de plus rigoureusement vérifiées, pour établir la nécessité et l'existence d'une loi particulière, dérogeant aux lois générales de la Nature en faveur du coucou; 3° qu'en admettant que les expériences

eussent été faites en nombre suffisant et suffisamment vérifiées, il eût fallu encore, pour les rendre concluantes, en assimiler les procédés, autant qu'il étoit possible, dans toutes leurs circonstances, et n'y souffrir absolument d'autres différences que celles de l'œuf. Par exemple, il n'est pas égal, sans doute, que l'œuf soit déposé dans un nid étranger par un homme ou par un oiseau; par un homme qui couve une hypothèse chérie, contraire à la réussite de l'incubation de l'œuf, ou par un oiseau qui paroît ne désirer rien tant que cette réussite: or, puisque l'on ne pouvoit pas se servir du coucou, du merle, de l'écorcheur, de la fauvette ou du roitelet, pour substituer un œuf unique de ces différentes espèces aux œufs des chantres, rouge-gorges, lavandières, etc., il eût fallu que la même main qui avoit agi dans ces sortes d'expériences faites avec des œufs autres que celui du coucou, agît aussi dans un pareil nombre d'expériences correspondantes faites avec l'œuf même du coucou, et comparer les résultats; or, c'est ce qui n'a pas été fait : cela étoit néanmoins d'autant plus nécessaire, que la seule apparition de l'homme, plus ou moins fréquente, suffit pour faire renoncer ses propres œufs à la couveuse la plus échauffée, et même pour lui faire abandonner l'éducation déjà avancée du coucou, comme j'ai été à portée de m'en assurer par moi-même; 4° les assertions fondamentales de l'auteur ne sont pas tou-

tes exactes; car le coucou pond quelquefois, quoique très-rarement, deux œufs dans le même nid, et cela étoit connu des anciens. De plus, l'auteur suppose que l'œuf du coucou est toujours seul dans le nid de la nourrice, et que la mère coucou mange ceux qu'elle trouve dans ce nid, ou les détruit de quelque autre manière. Mais on sent combien un pareil fait est difficile à prouver, et combien il est peu vraisemblable. Il faudroit donc que jamais cette mère coucou ne déposât son œuf ailleurs que dans le nid d'un oiseau qui auroit fait sa ponte entière, ou que jamais elle ne manquât de revenir à ce même nid pour détruire les œufs pondus subséquemment: autrement ces œufs pourroient être couvés et éclore avec celui du coucou, et il y auroit quelques changements à faire, soit dans les conséquences tirées, soit dans la loi particulière imaginée à plaisir; et c'est précisément le cas, puisqu'on m'a apporté nombre de fois des nids où il y avoit plusieurs œufs de l'oiseau propriétaire, avec un œuf de coucou, et même plusieurs de ces œufs éclos ainsi que celui du coucou; 5° mais ce qui n'est pas moins décisif, c'est qu'il y a des faits

<sup>1</sup> M. Lottinger m'a mandé un fait, constaté par lui-même, dans sa lettre du 17 octobre 1776: au mois de juin, un coucou nouvellement éclos dans un nid de fauvette à tête noire, avec une jeune fauvette qui voloit déjà, et un œuf clair. Je pourrois citer plusieurs autres faits semblables.

incontestables, observés par des personnes aussi familiarisées avec les oiseaux qu'étrangères à toute hypothèse, les quels faits, tout différents de ceux rapportés par l'auteur, réfutent invinciblement ses inductions exclusives, et font tomber le petit statut particulier qu'il a bien voulu ajouter aux lois de la Nature.

PREMIÈRE EXPÉRIENCE.

Une serine qui couvoit ses œufs et les fit éclore, couva en même temps, et encore huit jours après, deux œufs de merle pris dans les bois; elle ne cessa de les couvrir que parce qu'on les lui ôta.

SECONDE EXPÉRIENCE.

Une autre serine ayant couvé pendant quatre jours, sans aucune préférence marquée, sept œufs, dont cinq à elle et deux de fauvette, les abandonna tous, la volière ayant été transportée dans l'étage inférieur : ensuite elle pondit deux œufs qu'elle ne couva point du tout.

TROISIÈME EXPÉRIENCE.

Une autre serine dont le mâle avoit mangé ses

Je dois la plus grande partie de ces faits à une de mes parentes (madame Potot de Montbeillard), qui depuis plusieurs années s'amuse utilement des oiseaux, se plaît à étudier leurs mœurs, à suivre leurs procédés, et quelquefois a bien voulu faire des observations et tenter des expériences relatives aux questions dont j'étois occupé.



sept premiers œufs a couvé pendant treize jours ses deux derniers avec trois autres, dont l'un étoit d'une autre serine, le second de linotte, et le troisième de bouvreuil : mais tous ces œufs se sont trouvés clairs.

## QUATRIÈME EXPÉRIENCE.

Une femelle troglodyte a couvé et fait éclore un œuf de merle; une femelle friquet a couvé et fait éclore un œuf de pie.

## CINQUIÈME EXPÉRIENCE.

Une femelle friquet couvoit six œufs qu'elle avoit pondus; on en ajouta cinq, elle continua de couvrir; on en ajouta encore cinq; elle trouva le nombre trop grand, en mangea sept, et couva le reste; on en ôta deux, et on mit à la place un œuf de pie, que la femelle friquet couva et fit éclore avec les sept autres.

## SIXIÈME EXPÉRIENCE.

Une manière connue de faire éclore sans embarras des œufs de serin, c'est de les donner à une couveuse chardonneret, prenant garde qu'ils aient à peu près le même degré d'incubation que ceux de la couveuse qu'on a choisie.

## SEPTIÈME EXPÉRIENCE.

Une serine ayant couvé trois de ses œufs et deux de fauvette à tête noire pendant neuf à dix jours,

on retira un œuf de fauvette dont l'embryon étoit non-seulement formé, mais vivant : dans ce même temps on lui donna à élever deux petits bruants à peine éclos, dont elle a pris soin comme des siens, sans cesser de couvrir les quatre œufs restants, qui se trouvèrent clairs.

#### HUITIÈME EXPÉRIENCE.

Sur la fin d'avril 1776, une autre serine ayant pondu un œuf, on le lui enleva; trois ou quatre jours après, cet œuf lui ayant été rendu, elle le mangea; deux ou trois jours après, elle pondit un autre œuf et le couva; on lui en donna deux de pinson qu'elle couva, après avoir cassé les siens: au bout de dix jours on lui ôta ces œufs de pinson qui étoient gâtés; on lui donna à élever deux petits bruants qui ne faisoient que d'éclore, et qu'elle éleva très-bien; après quoi elle fit un nouveau nid, pondit deux œufs, en mangea un: et quoiqu'on lui eût ôté l'autre, elle couvoit toujours à vide, comme si elle eût eu des œufs; pour profiter de ses bonnes dispositions, on lui donna un œuf unique de rouge-gorge qu'elle couva et fit éclore.

#### NEUVIÈME EXPÉRIENCE.

Une autre serine ayant pondu trois œufs, les cassa presque aussitôt; on les remplaça par deux œufs de pinson et un de fauvette à tête noire, qu'elle a couvés, ainsi que trois autres qu'elle a

pondus successivement. Au bout de quatre ou cinq jours, la volière ayant été transportée dans une autre chambre de l'étage inférieur, la serine abandonna : peu de temps après, elle pondit un œuf auquel on en joignit un de sittelle ou torche-pot; ensuite elle en pondit deux autres auxquels on en ajouta un de linotte : elle couva le tout pendant sept jours, mais par préférence les deux étrangers; car elle éloigna constamment les siens, et elle les jeta successivement les trois jours suivants : le onzième jour, elle jeta celui du torche-pot; en un mot, celui de linotte fut le seul qu'elle amena à bien. Si par hasard ce dernier œuf eût été un œuf de coucou, que de fausses conséquences n'eût-on pas vu éclore avec lui!

## DIXIÈME EXPÉRIENCE.

Le 5 juin, on a donné à la serine de la septième expérience un œuf de coucou, qu'elle a couvé avec trois des siens; le 7, un de ses trois œufs avoit disparu; le 8, un autre; le 10, le troisième et dernier; enfin le 11, quoiqu'elle se trouvât précisément dans le cas de la loi particulière, celui où le coucou met ordinairement les femelles des petits oiseaux, et qu'elle n'eût à couvrir que l'œuf privilégié, elle ne se soumit point à cette prétendue loi, et elle mangea l'œuf unique du coucou comme elle avoit mangé les siens.

Enfin on a vu une femelle rouge-gorge qui étoit

fort échauffée à couvrir, se réunir avec son mâle devant leur nid pour en défendre l'entrée à une femelle coucou qui s'en étoit approchée de fort près, s'élançant en criant contre cet ennemi, l'attaquer à coups de bec redoublés, le mettre en fuite, et le poursuivre avec tant d'ardeur, qu'ils lui ôtèrent toute envie de revenir.

Il résulte de ces expériences, 1° que les femelles de plusieurs espèces de petits oiseaux qui se chargent de couvrir l'œuf du coucou, se chargent aussi de couvrir d'autres œufs étrangers avec les leurs propres; 2° qu'elles couvent quelquefois ces œufs étrangers par préférence aux leurs propres, et qu'elles détruisent quelquefois ceux-ci sans en garder un seul; 3° qu'elles couvent et font éclore un œuf unique autre que celui du coucou; 4° qu'elles repoussent avec courage la femelle coucou lorsqu'elles la surprennent venant déposer son œuf dans leur nid; 5° enfin qu'elles mangent quelquefois cet œuf privilégié, même dans le cas où il est unique. Mais un résultat plus important et plus général, c'est que la passion de couvrir, qui paroît quelquefois si forte dans les oiseaux, semble n'être point déterminée à tels ou tels œufs, ni à des œufs féconds, puisque souvent ils les mangent ou les cassent, et que plus souvent encore ils en couvent de clairs; ni à des œufs réels, puisqu'ils couvent des œufs de craie, de bois, etc.; ni même à ces vains simulacres, puisqu'ils couvent

quelquefois à vide, que par conséquent une couveuse qui fait éclore, soit un œuf de coucou, soit tout autre œuf étranger substitué aux siens, ne fait en cela que suivre un instinct commun à tous les oiseaux, et par une dernière conséquence, qu'il est au moins inutile de recourir à un décret particulier de l'auteur de la Nature, pour expliquer le procédé de la femelle coucou.

Je demande pardon au lecteur de m'être arrêté si long-temps sur un sujet dont peut-être l'importance ne lui sera pas bien démontrée; mais l'oiseau dont il s'agit a donné lieu à tant d'erreurs, que j'ai cru devoir non-seulement m'attacher à en purger l'histoire naturelle, mais encore m'opposer à l'entreprise de ceux qui les vouloient faire passer dans la métaphysique. Rien n'est plus contraire à la saine métaphysique que d'avoir recours à autant de prétendues lois particulières qu'il y a de phénomènes dont nous ne voyons point les rapports avec les lois générales : un phénomène n'est isolé que parce qu'il n'est point assez connu; il faut donc tâcher de le bien connoître avant d'oser l'expliquer; il faut, au lieu de prêter nos petites idées à la Nature, nous efforcer d'atteindre à ses grandes vues, par la comparaison attentive de ses ouvrages, et par l'étendue approfondie de leurs rapports.

Je connois plus de vingt espèces d'oiseaux dans le nid desquels le coucou dépose son œuf; la fau-

vette ordinaire, celle à tête noire, la babillarde, la lavandière, le rouge-gorge, le chantre, le troglodyte, la mésange, le rossignol, le rouge-queue, l'alouette, le kujelier, la farlouse, la linotte, la verdière, le bouvreuil, la grive, le geai, le merle et la pic-grièche. On ne trouve jamais d'œufs de coucou, ou du moins ses œufs ne réussissent jamais dans les nids de cailles et de perdrix, dont les petits courent presque en naissant; il est même assez singulier qu'on en trouve qui viennent à bien dans les nids d'alouettes, qui, comme nous l'avons vu dans leur histoire, donnent moins de quinze jours à l'éducation de leurs petits, tandis que les jeunes coucous, du moins ceux qu'on élève en cage, sont plusieurs mois sans manger seuls : mais, dans l'état de Nature, la nécessité, la liberté, le choix de la nourriture qui leur est propre, peuvent contribuer à accélérer le développement de leur instinct et le progrès de leur éducation; ou bien seroit-ce que les soins de la nourrice n'ont d'autre mesure que les besoins du nourrisson!

On sera peut-être surpris de trouver plusieurs oiseaux granivores, tels que la linotte, la verdière

Je ne dois pas dissimuler ce que dit M. Salerne, que cet oiseau se fait nourrir des mois entiers par sa mère adoptive, et qu'il la suit autant qu'il peut, criant sans cesse pour lui demander à manger; mais on sent que c'est un fait difficile à observer.

et le bouvreuil, dans la liste des nourrices du coucou; mais il faut se souvenir que plusieurs granivores nourrissent leurs petits avec des insectes, et que d'ailleurs les matières végétales, macérées dans le jabot de ces petits oiseaux, peuvent convenir au jeune coucou à un certain point, et jusqu'à ce qu'il soit en état de trouver lui-même les chenilles, les araignées, les coléoptères et autres insectes dont il est friand, et qui le plus souvent fourmillent autour de son habitation.

Lorsque le nid est celui d'un petit oiseau, et par conséquent construit sur une petite échelle, il se trouve ordinairement fort aplati et presque méconnoissable; effet naturel de la grosseur et du poids du jeune coucou. Un autre effet de cette cause, c'est que les œufs ou les petits de la nourrice sont quelquefois poussés hors du nid : mais ces petits, chassés de la maison paternelle, ne périssent pas toujours lorsqu'ils sont déjà un peu forts, que le nid est près de terre, le lieu bien exposé et la saison favorable; ils se mettent à l'abri dans la mousse ou le feuillage, et les père et mère en ont soin, sans abandonner pour cela le nourrisson étranger.

Tous les habitants des bois assurent que lorsqu'une fois la mère coucou a déposé son œuf dans le nid qu'elle a choisi, elle s'éloigne, semble oublier sa géniture et la perdre entièrement de vue, et qu'à plus forte raison le mâle ne s'en occupe

point du tout. Cependant M. Lottinger a observé, non que les père et mère donnent des soins à leurs petits, mais qu'ils s'en approchent à une certaine distance en chantant; que de part et d'autre ils semblent s'écouter, se répondre et se prêter mutuellement attention. Il ajoute que le jeune coucou ne manque jamais de répondre à l'appel, soit dans les bois, soit dans la volière, pourvu qu'il ne voie personne. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on fait approcher les vieux en imitant leur cri, et qu'on les entend quelquefois chanter aux environs du nid où est le jeune, comme partout ailleurs; mais il n'y a aucune preuve que ce soient les père et mère du petit : ils n'ont pour lui aucune de ces attentions affectueuses qui décèlent la paternité; tout se borne de leur part à des cris stériles, auxquels on a voulu prêter des intentions peu conséquentes à leurs procédés connus, et qui, dans le vrai, ne supposent autre chose, si non la sympathie qui existe ordinairement entre les oiseaux de même espèce.

Tout le monde connoît le chant du coucou, du moins son chant le plus ordinaire; il est si bien articulé et répété si souvent, que dans presque

*Cou cou, cou cou, cou cou cou, tou cou cou.* Cette fréquente répétition a donné lieu à deux façons de parler proverbiales : lorsque quelqu'un répète souvent la même chose, cela s'appelle en Allemagne, *chanter la chanson du coucou*. On le dit aussi de ceux qui, n'étant qu'en pe-



toutes les langues il a influé sur la dénomination de l'oiseau, comme on le peut voir dans la nomenclature. Ce chant appartient exclusivement au mâle, et c'est au printemps, c'est-à-dire au temps de l'amour, que ce mâle le fait entendre, tantôt perché sur une branche sèche, et tantôt en volant; il l'interrompt quelquefois par un râlement sourd, tel à peu près que celui d'une personne qui crache, et comme s'il prononçoit *crou, crou*, d'une voix enrouée et en grasseyant. Outre ces cris, on en entend quelquefois un autre assez sonore, quoiqu'un peu tremblé, composé de plusieurs notes, et semblable à celui du petit plongeon; cela arrive lorsque les mâles et les femelles se cherchent et se poursuivent.<sup>1</sup> Quelques-uns soupçonnent que c'est le cri de la femelle. Celle-ci, lorsqu'elle est bien animée, a encore un glouissement *glou, glou*, qu'elle répète cinq ou six fois d'une voix forte et assez claire, en volant d'un arbre à un autre. Il semble que ce soit son cri d'appel ou plutôt d'agacerie vis-à-vis son mâle; car, dès que ce mâle l'entend, il s'approche d'elle avec ardeur, en répétant son *tou cou cou*. Malgré cet-

tit nombre, semblent se multiplier par la parole, et font croire, en causant beaucoup et tous à la fois, qu'ils forment une assemblée considérable.

Ceux qui ont bien entendu ce cri l'expriment ainsi. *go, go, guet, guet, guet*.

<sup>1</sup> Note communiquée par M. le comte de Riottet, qui se

te variété d'inflexion, le chant du coucou n'a jamais dû être comparé avec celui du rossignol, sinon dans la fable.<sup>1</sup> Au reste, il est fort douteux que ces oiseaux s'apparient; ils éprouvent les besoins physiques, mais rien qui ressemble à l'attachement ou au sentiment. Les mâles sont beaucoup plus nombreux que les femelles,<sup>2</sup> et se battent pour elles assez souvent; mais c'est pour une femelle en général, sans aucun choix, sans nulle prédilection; et lorsqu'ils se sont satisfaits, ils s'éloignent et cherchent de nouveaux objets pour se satisfaire encore et les quitter de même, sans les regretter, sans prévoir le produit de toutes ces unions furtives, sans rien faire pour les petits qui en doivent naître; ils ne s'en occupent pas même après qu'ils sont nés; tant il est vrai que la tendresse mutuelle des père et mère est le fondement de leur affection commune pour leur géniture, et par conséquent le principe du bon ordre, puisque, sans l'affection des père et mère, les petits et

fait un louable amusement d'observer ce que tant d'autres ne font que regarder.

<sup>1</sup> On dit que le rossignol et le coucou disputant le prix du chant devant l'âne, celui-ci l'adjugea au coucou, que le rossignol en appela devant l'homme, lequel prononça en sa faveur, et que depuis ce temps le rossignol se met à chanter aussitôt qu'il voit l'homme, comme pour remercier son juge, ou pour justifier sa sentence.

On ne tue, on ne prend presque jamais que des coucous chanteurs, et par conséquent mâles. J'en ai vu tuer

même les espèces courent risque de périr, et qu'il est du bon ordre que les espèces se conservent.

Les petits nouvellement éclos ont aussi leur cri d'appel, et ce cri n'est pas moins aigu que celui des fauvettes et des rouge-gorges leurs nourrices, dont ils prennent le ton par la force de l'instinct imitateur;<sup>1</sup> et comme s'ils sentoient la nécessité de solliciter, d'importuner une mère adoptive, qui ne peut avoir les entrailles d'une véritable mère, ils répètent à chaque instant ce cri d'appel, ou, si l'on veut, cette prière, sans cesse excitée par des besoins sans cesse renaissants, et dont le sens est très-clair, très-déterminé par un large bec qu'ils

trois ou quatre dans une seule chasse, et pas une femelle. La *Zoologie britannique* dit que dans le même été, sur le même arbre et dans le même piège, on a pris cinq coucous, tous cinq mâles.

<sup>1</sup> « La structure singulière de leurs narines contribue peut-être, dit M. Frisch, à produire ce cri aigu. »

Il est vrai que les narines du coucou sont, quant à l'extérieur, d'une structure assez singulière, comme nous le verrons plus bas; mais je me suis assuré qu'elles ne contribuent nullement à modifier son cri, lequel est resté le même, quoique j'eusse fait boucher ses narines avec de la cire. J'ai reconnu, en répétant cette expérience sur d'autres oiseaux, et notamment sur le troglodyte, que leur cri reste aussi le même, soit qu'on bouche leurs narines, soit qu'on les laisse ouvertes. On sait d'ailleurs que le siège des principaux organes de la voix des oiseaux est, non pas dans les narines, ni même dans la glotte, mais au bas de la trachée-artère, un peu au-dessus de sa bifurcation.

tiennent continuellement ouvert de toute sa largeur; ils en augmentent encore l'expression par le mouvement de leurs ailes qui accompagne chaque cri. Dès que leurs ailes sont assez fortes, ils s'en servent pour poursuivre leur nourrice sur les branches voisines lorsqu'elle les quitte, ou pour aller au-devant d'elle lorsqu'elle leur apporte la becquée. Ce sont des nourrissons insatiables,<sup>1</sup> et qui le paroissent d'autant plus, que de petits oiseaux, tels que le rouge-gorge, la fauvette, le chanvre et le troglodyte, ont de la peine à fournir la subsistance à un hôte de si grande dépense, surtout lorsqu'ils ont en même temps une famille à nourrir, comme cela arrive quelquefois. Les jeunes coucous que l'on élève conservent ce cri d'appel, selon M. Frisch, jusqu'au 15 ou 20 de septembre, et en accueillent ceux qui leur portent à manger; mais alors ce cri commence à devenir plus grave par degrés, et bientôt après ils le perdent tout-à-fait.

La plupart des ornithologistes conviennent que les insectes sont le fonds de la nourriture du coucou, et qu'il a un appétit de préférence pour les œufs d'oiseaux, comme je l'ai dit ci-dessus. Ray a trouvé des chenilles dans son estomac; j'y ai trouvé, outre cela, des débris très-reconnoissables de matières végétales, de petits coléoptères bron-

<sup>1</sup> C'est de là que l'on dit proverbialement, *avaler comme un coucou*.

zés, vert doré, etc., et quelquefois de petites pierres. M. Frisch prétend qu'en toute saison il faut donner à manger aux jeunes coucous aussi matin et aussi tard qu'on le fait ordinairement dans les grands jours d'été. Le même auteur a observé la manière dont ils mangent les insectes tout vivants : ils prennent les chenilles par la tête; puis les faisant passer dans leur bec, ils en expriment et font sortir par l'anus tout le suc; après quoi ils les agitent encore et les secouent plusieurs fois avant de les avaler. Ils prennent de même les papillons par la tête, et les pressant dans leur bec, ils les crèvent vers le corselet, et les avalent avec leurs ailes. Ils mangent aussi des vers; mais ils préfèrent ceux qui sont vivants. Lorsque les insectes manquoient, Frisch donnoit à un jeune qu'il élevoit du foie, et surtout du rognon de mouton, coupé en petites tranches languettes de la forme des insectes qu'il aimoit. Lorsque ces tranches étoient trop sèches, il falloit les humecter un peu, afin qu'il pût les avaler. Du reste, il ne buvoit jamais que dans le cas où ses aliments étoient ainsi desséchés; encore s'y prenoit-il de si mauvaise grâce, que l'on voyoit bien qu'il buvoit avec répugnance, et, pour ainsi dire, à son corps défendant: en toute autre circonstance, il rejetoit, en secouant son bec, les gouttes d'eau qu'on y avoit introduites par force ou par adresse, et l'hydrophobie proprement dite paroissoit être son état habituel.

Les jeunes coucous ne chantent point la première année, et les vieux cessent de chanter, ou du moins de chanter assidument, vers la fin de juin : mais ce silence n'annonce point leur départ; on en trouve même dans les plaines jusqu'à la fin de septembre, et encore plus tard. Ce sont sans doute les premiers froids et la disette d'insectes qui les déterminent à passer dans des climats plus chauds. Ils vont la plupart en Afrique, puisque MM. les commandeurs de Godeheu et des Mazys les mettent au nombre des oiseaux qu'on voit passer deux fois chaque année dans l'île de Malte. A leur arrivée dans notre pays, ils semblent moins fuir les lieux habités; le reste du temps, ils voltigent dans les bois, les prés, etc., et partout où ils trouvent des nids pour y pondre et en manger les œufs, des insectes et des fruits pour se nourrir. Sur l'arrière-saison, les adultes, surtout les femelles, sont bons à manger, et aussi gras qu'ils étoient maigres au printemps. Leur graisse se réunit particulièrement sous le cou, et c'est le meilleur morceau de cette espèce de gibier. Ils sont ordinairement seuls, inquiets, changeant de place à tout moment, et parcourant chaque jour un terrain considérable, sans cependant faire jamais de longs vols. Les anciens observoient le temps de l'apparition et de la disparition du coucou en Italie. Les vigneronns qui n'avoient point achevé de tailler leurs vignes avant son arrivée é-

toient regardés comme des paresseux, et devenoient l'objet de la risée publique; les passants qui les voyoient en retard leur reprochoient leur paresse en répétant le cri de cet oiseau, qui lui-même étoit l'emblème de la fainéantise, et avec très-grande raison, puisqu'il se dispense des devoirs les plus sacrés de la Nature. On disoit aussi, *fin comme un coucou* (car on peut être à la fois fin et paresseux), soit parce que, ne voulant point couvrir ses œufs, il vient à bout de les faire couvrir à d'autres oiseaux, soit par une autre raison tirée de l'ancienne mythologie.<sup>1</sup>

Quoique rusés, quoique solitaires, les coucous sont capables d'une sorte d'éducation; plusieurs personnes de ma connoissance en ont élevé et apprivoisé. On les nourrit avec de la viande hachée, cuite ou crue, des insectes, des œufs, du pain mouillé, des fruits, etc. Un de ces coucous apprivoisés reconnoissoit son maître, venoit à sa voix, le suivoit à la chasse, perché sur son fusil; et lorsqu'il trouvoit en chemin un griottier, il y voloit,

<sup>1</sup> Jupiter s'étant aperçu que sa sœur Junon étoit seule sur le mont Diceyen, autrement dit Thornax, excita un violent orage, et vint sous la forme d'un coucou se poser sur les genoux de la déesse, qui, le voyant mouillé, transi, battu de la tempête, en eut pitié, et le réchauffa sous sa robe; le dieu reprit sa forme à propos, et devint l'époux de sa sœur. De cet instant, le mont Diceyen fut appelé *Coccygien*, ou *montagne du coucou*, et de là l'origine du *Jupiter cuculus*.

et ne revenoit qu'après s'être rassasié pleinement : quelquefois il ne revenoit point à son maître de toute la journée; mais le suivoit à vue, en voltigeant d'arbre en arbre. Dans la maison, il avoit toute liberté de courir, et passoit la nuit sur un juchoir. La fiente de cet oiseau est blanche et fort abondante; c'est un des inconvénients de son éducation. Il faut avoir soin de le garantir du froid dans le passage de l'automne à l'hiver : c'est pour ces oiseaux le temps critique; du moins c'est à cette époque que j'ai perdu tous ceux que j'ai voulu faire élever, et beaucoup d'autres oiseaux de différentes espèces.

Olina dit qu'on peut dresser le coucou pour la chasse du vol comme les éperviers et les faucons; mais il est le seul qui assure ce fait, et ce pourroit bien être une erreur occasionnée, comme plusieurs autres de l'histoire de cet oiseau, par la ressemblance de son plumage avec celui de l'épervier.

Les coucous sont répandus assez généralement dans tout l'ancien continent; et quoique ceux d'Amérique aient des habitudes différentes, on ne peut s'empêcher de reconnoître dans plusieurs un air de famille : celui dont il s'agit ici ne se voit que l'été dans les pays froids ou même tempérés, tels que l'Europe, et l'hiver seulement dans les climats plus chauds, tels que ceux de l'Afrique septentrionale; il semble fuir les températures excessives.



Cet oiseau posé à terre ne marche qu'en sautilant, comme je l'ai remarqué : mais il s'y pose rarement; et quand cela ne seroit point prouvé par le fait, il seroit facile de le juger ainsi d'après ses pieds très-courts et ses cuisses encore plus courtes. Un jeune coucou du mois de juin, que j'ai eu occasion d'observer, ne faisoit aucun usage de ses pieds pour marcher : mais il se servoit de son bec pour se traîner sur son ventre, à peu près comme le perroquet s'en sert pour grimper; et lorsqu'il grimpoit dans sa cage, j'ai pris garde que le plus gros des doigts postérieurs se dirigeoit en avant, mais qu'il servoit moins que les deux autres antérieurs<sup>1</sup> : dans son mouvement progressif il agitoit ses ailes comme pour s'en aider.

J'ai déjà dit que le plumage du coucou étoit fort sujet à varier dans les divers individus; il suit de là qu'en donnant la description de cet oiseau, on ne peut prétendre à rien de plus qu'à donner une idée des couleurs et de leur distribution, telles qu'on les observe le plus communément dans son plumage. La plupart des mâles adultes qu'on m'a

<sup>1</sup> Si cette habitude est commune à toute l'espèce, que devient l'expression *digiti scansorii*, appliquée par plusieurs naturalistes aux doigts disposés comme dans le coucou, deux en avant et deux en arrière? D'ailleurs ne sait-on pas que les sittelles, les mésanges, et les oiseaux appelés *grimpeaux* par excellence, grimpent supérieurement, quoiqu'ils aient les doigts disposés à la manière vulgaire, c'est-à-dire trois en avant et un seul en arrière?

apportés ressembloient fort à celui qui a été décrit par M. Brisson : tous avoient le dessus de la tête et du corps, compris les couvertures de la queue, les petites couvertures des ailes, les grandes les plus voisines du dos et les trois pennes qu'elles recouvrent, d'un joli cendré; les grandes couvertures du milieu de l'aile, brunes, tachetées de roux et terminées de blanc; les plus éloignées du dos et les dix premières pennes de l'aile d'un cendré foncé, le côté intérieur de celles-ci tacheté de blanc roussâtre; les six pennes suivantes brunes, marquées des deux côtés de taches rousses, terminées de blanc; la gorge et le devant du cou d'un cendré clair; le reste du dessous du corps rayé transversalement de brun sur un fond blanc sale; les plumes des cuisses de même, tombant de chaque côté sur le tarse en façon de manchettes; le tarse garni extérieurement de plumes cendrées jusqu'à la moitié de sa longueur; les pennes de la queue noirâtres et terminées de blanc; les huit intermédiaires tachetées de blanc près de la côte et sur le côté intérieur; les deux du milieu tachetées de même sur le bord extérieur, et la dernière des latérales rayée transversalement de la même couleur; l'iris noisette, quelquefois jaune; la paupière interne fort transparente; le bec noir au dehors, jaune à l'intérieur; les angles de son ouverture orangés; les pieds jaunes; un peu de cette couleur à la base du bec inférieur.

J'ai vu plusieurs femelles qui ressembloient beaucoup aux mâles; j'ai aperçu à quelques-unes, sur les côtés du cou, des vestiges de ces traits bruns dont parle Linnæus.

Le docteur Derham dit que les femelles ont le cou varié de roussâtre, et le dessus du corps d'un ton plus rembruni; les ailes aussi, avec une teinte roussâtre, et les yeux moins jaunes. Selon d'autres observateurs, c'est le mâle qui est plus noirâtre : il n'y a rien de bien constant dans tout cela que la grande variation du plumage.

Les jeunes ont le bec, les pieds, la queue et le dessous du corps à peu près comme dans l'adulte, excepté que les pennes sont engagées plus ou moins dans le tuyau; la gorge, le devant du cou et le dessous du corps, rayés de blanc et de noirâtre, de sorte cependant que le noirâtre domine sur les parties antérieures plus que sur les parties postérieures (dans quelques individus il n'y a presque point de blanc sous la gorge); le dessus de la tête et du corpsjoliment varié de noirâtre, de blanc et de roussâtre, distribués de manière que le roussâtre paroît plus sur le milieu du corps, et le blanc sur les extrémités; une tache blanche derrière la tête, et quelquefois au-dessus du front; toutes les pennes des ailes, brunes, terminées de blanc, et tachetées plus ou moins de roussâtre ou de blanc; l'iris gris verdâtre; le fond des plumes cendré très-clair. Il y a grande apparence que cette femelle si

joliment *madrée*, dont parle M. Salerne, étoit une jeune de l'année. Au reste, M. Frisch nous avertit que les jeunes coucous élevés dans les bois par leur nourrice sauvage ont le plumage moins varié, plus approchant du plumage des coucous adultes, que celui des jeunes coucous élevés à la maison. Si cela n'est pas, il semble au moins que cela devroit être; car on sait qu'en général la domesticité est une des causes qui font varier les couleurs des animaux, et l'on pourroit croire que les espèces d'oiseaux qui participent plus ou moins à cet état doivent aussi participer plus ou moins à la variation du plumage : cependant je ne puis dissimuler que les jeunes coucous sauvages que j'ai vus, et j'en ai vu beaucoup, n'avoient pas les couleurs moins variées que ceux que j'avois fait nourrir jusqu'au temps de la mue exclusivement. Il peut se faire que les jeunes coucous sauvages que M. Frisch a trouvés plus ressemblants à leurs père et mère, fussent plus âgés que les jeunes coucous domestiques auxquels il les comparoit. Le même auteur ajoute que les jeunes mâles ont le plumage plus rembruni que les femelles, le dedans de la bouche plus rouge, et le cou plus gros.

Le poids d'un coucou adulte pesé le 12 avril étoit de quatre onces deux gros et demi; le poids d'un autre pesé le 17 août étoit d'environ cinq onces : ces oiseaux pèsent davantage en automne,

parce qu'alors ils sont beaucoup plus gras, et la différence n'est pas petite; j'en ai pesé un jeune le 22 juillet, dont la longueur totale approchoit de neuf pouces, et dont le poids s'est trouvé de deux onces deux gros; un autre qui étoit presque aussi grand, mais beaucoup plus maigre, ne pesoit qu'une once quatre gros, c'est-à-dire un tiers moins que le premier.

Le mâle adulte a le tube intestinal d'environ vingt pouces; deux *cæcum* d'inégale longueur, l'un de quatorze lignes (quelquefois vingt-quatre), l'autre de dix (quelquefois jusqu'à dix-huit), tous deux dirigés en avant, et adhérant dans toute leur longueur au gros intestin par une membrane mince et transparente; une vésicule du fiel; les reins placés de part et d'autre de l'épine, divisés chacun en trois lobes principaux, sous-divisés eux-mêmes en lobules plus petits par des étranglements, faisant tous la sécrétion d'une bouillie blanchâtre; deux testicules de forme ovoïde, de grosseur inégale, attachés à la partie supérieure des reins, et séparés par une membrane.

L'œsophage se dilate à sa partie inférieure en une espèce de poche glanduleuse, séparée du ventricule par un étranglement. Le ventricule est un peu musculueux dans sa circonférence, membraneux dans sa partie moyenne, adhérant par des tissus fibreux aux muscles du bas-ventre et aux différentes parties qui l'entourent; du reste, beau-

coup moins gros et plus proportionné dans l'oiseau sauvage nourri par le rouge-gorge ou la fauvette, que dans l'oiseau apprivoisé et élevé par l'homme : dans celui-ci, ce sac, ordinairement distendu par l'excès de la nourriture, égale le volume d'un moyen œuf de poule, occupe toute la partie antérieure de la cavité du ventre depuis le sternum à l'anus, s'étend quelquefois sous le sternum de cinq ou six lignes, et d'autres fois ne laisse à découvert aucune partie de l'intestin; au lieu que, dans des coucous sauvages que j'ai fait tuer au moment même où on me les apportoit, ce viscère ne s'étendoit pas tout-à-fait jusqu'au sternum, et laissoit paroître entre sa partie inférieure et l'anus deux circonvolutions d'intestins, et trois dans le côté droit de l'abdomen. Je dois ajouter que, dans la plupart des oiseaux dont j'ai observé l'intérieur, on voyoit, sans rien forcer ni déplacer, une ou deux circonvolutions d'intestins dans la cavité du ventre à droite de l'estomac, et une entre le bas de l'estomac et l'anus. Cette différence de conformation n'est donc que du plus au moins, puisque dans la plupart des oiseaux, non-seulement la face postérieure de l'estomac est séparée de l'épine du dos par une portion du tube intestinal qui se trouve interposée, mais que la partie gauche de ce viscère n'est jamais recouverte par aucune portion de ces mêmes intestins; et il s'en faut bien que je regarde cette seule différence

comme une cause capable de rendre le coucou inhabile à couvrir, ainsi que l'a dit un ornithologiste. Ce n'est point apparemment parce que cet estomac est trop dur, puisque, ses parois étant membraneuses, il n'est dur en effet que par accident et lorsqu'il est plein de nourriture; ce qui n'a guère lieu dans une femelle qui couve. Ce n'est point non plus, comme d'autres l'ont dit, parce que l'oiseau craindrait de refroidir son estomac, moins garanti que celui des autres oiseaux; car il est clair qu'il courroit bien moins ce risque en couvant qu'en voltigeant ou se perchant sur les arbres : le casse-noix est conformé de même, et cependant il couve. D'ailleurs ce n'est pas seulement sous l'estomac, mais sous toute la partie inférieure du corps, que les œufs se couvent : autrement la plupart des oiseaux qui, comme les perdrix, ont le sternum fort prolongé, ne pourroient couvrir plus de trois ou quatre œufs à la fois, et l'on sait que le plus grand nombre en couve davantage.

J'ai trouvé dans l'estomac d'un jeune coucou que je faisois nourrir une masse de viande cuite presque desséchée, et qui n'avoit pu passer par le pylore; elle étoit décomposée, ou plutôt divisée en fibrilles de la plus grande finesse. Dans un autre jeune coucou, trouvé mort au milieu des bois vers le commencement d'août, la membrane interne du ventricule étoit velue; les poils longs d'environ une ligne, sembloient se diriger vers

l'orifice de l'œsophage. En général, on rencontre fort peu de petites pierres dans l'estomac des jeunes coucous, et presque jamais dans l'estomac de ceux où il n'y a point de débris de matières végétales. Il est naturel que l'on en trouve dans l'estomac de ceux qui ont été élevés par des verdières, des alouettes et autres oiseaux qui nichent à terre : le sternum forme un angle rentrant.

Longueur totale, treize à quatorze pouces; bec, treize lignes et demie; les bords de la pièce supérieure échancrés près de la pointe (mais non dans les tout jeunes); narines elliptiques, ayant leur ouverture environnée d'un bord saillant, et au centre un petit grain blanchâtre qui s'élève presque jusqu'à la hauteur de ce rebord; langue mince à la pointe, et non fourchue; tarse, dix lignes; cuisses, moins de douze; l'intérieur des ongles postérieurs le moins fort et le plus crochu de tous; les deux doigts antérieurs unis ensemble à leur base par une membrane; le dessous du pied, comme chagriné et d'un grain très-fin; vol, environ deux pieds; queue, sept pouces et demi, composée de dix pennes étagées,<sup>1</sup> dépasse les ailes de deux pouces.

<sup>1</sup> M. Ray n'a compté que huit pennes dans la queue de l'individu qu'il a observé en 1693; mais assurément il en manquoit deux.



## VARIÉTÉS DU COUCOU.

On aura vu sans doute, avec quelque surprise, en lisant l'histoire du coucou, combien le type de cette espèce est inconstant et variable : ce qui en effet n'est point ordinaire chez les oiseaux qui vivent dans l'état de Nature, et surtout chez ceux qui s'apparient; car pour ceux au contraire qui ne s'apparient point et qui n'ont qu'une ardeur vague, indéterminée, pour une femelle en général, sans aucun attachement particulier, à force d'être étrangers à toute fidélité personnelle, ou, si l'on veut, individuelle, ils sont plus exposés à manquer aux lois encore plus sacrées de la fidélité due à l'espèce, et à contracter des alliances irrégulières, dont le produit varie plus ou moins, selon que les individus qui se sont unis par hasard étoient plus ou moins différents entre eux : de là la diversité que l'on remarque entre les individus, soit pour la grosseur, soit pour les formes, soit pour le plumage; diversité qui a donné lieu à plus d'une erreur, et qui a fait prendre de véritables coucous pour des faucons, des émerillons, des autours, des éperviers, etc. Mais, sans entrer ici dans le détail de ces variétés inépuisables et qui paroissent n'être rien moins que constantes, je me bornerai à dire que l'on trouve quelquefois en différents pays de notre Europe des coucous qui diffèrent beaucoup entre eux par la

taille,<sup>1</sup> et qu'à l'égard des couleurs, le gris cendré, le roux, le brun, le blanchâtre, sont distribués diversement dans les divers individus, en sorte que chacune de ces couleurs domine plus ou moins, et que, par la multiplicité de ses teintes, elle augmente encore les variations de leur plumage. A l'égard des coucous étrangers, j'en trouve deux qui me semblent devoir se rapporter à l'espèce européenne comme variétés de climat, et peut-être en ajouterois-je plusieurs autres si j'avois été à portée de les observer de plus près.

1. Le coucou du cap de Bonne-Espérance a beaucoup de rapport avec celui de notre pays, et par ses proportions, et par la rayure transversale du dessous du corps, et par sa taille, qui n'est pas beaucoup plus petite.

Il a le dessus du corps d'un vert brun; la gorge, les joues, le devant du cou et les couvertures supérieures des ailes, d'un roux foncé; les plumes de la queue d'un roux un peu plus clair, terminées de blanc; la poitrine et tout le reste du dessous du corps, rayés transversalement de noir sur un fond blanc; l'iris jaune; le bec brun foncé; et les pieds d'un brun rougeâtre. Il a de longueur totale un peu moins de douze pouces.

Seroit-ce ici l'oiseau connu au cap de Bonne-

<sup>1</sup> Le coucou varié aux pieds rouges des Pyrénées, de Barrière, est encore une de ces variétés, et peut-être son coucou cendré d'Amérique. Il en est de même du *cucute fran-*

Espérance sous le nom d'*édolio*, et qui répète en effet ce mot d'un ton bas et mélancolique? Il n'a point d'autre chant, et plusieurs habitants du pays, non pas Hottentots, mais Européens, sont persuadés que l'ame d'un certain patron de barque qui prononçoit souvent le même mot, est passée dans le corps de cet oiseau; car nos siècles modernes ont aussi leurs métamorphoses : celle-ci n'est pas moins vraie que celle du *Jupiter cuculus*, et nous lui devons probablement la connoissance du cri de ce coucou. On seroit trop heureux si chaque erreur nous valoit une vérité.

II. Les voyageurs parlent d'un coucou du royaume de Loango en Afrique, lequel est un peu plus gros que le nôtre, mais peint des mêmes couleurs, et qui en diffère principalement par sa chanson : ce qui doit s'entendre de l'air et non des paroles; car il dit *coucou* comme le nôtre, mais sur un ton différent. Le mâle commence, dit-on, par entonner la gamme, et chante seul les trois premières notes; ensuite la femelle l'accompagne à l'unisson pour le reste de l'octave, et diffère en cela de la femelle de notre coucou qui ne chante point du tout comme son mâle, et qui chante beaucoup moins. C'est une raison de plus pour séparer ce coucou de Loango du nôtre, et pour le considérer comme une variété dans l'espèce.

*cescano* de Gerini, et de son *cucule ruginoso*. Mais ces deux derniers sont des variétés d'âge.

## DES COUCOUS ÉTRANGERS.

Les principaux attributs du coucou d'Europe consistent, comme on vient de le voir, en ce qu'il a la tête un peu grosse, l'ouverture du bec large; les doigts disposés, deux en avant et deux en arrière; les tarses garnis de plumes; les pieds courts, les cuisses encore plus courtes; les ongles foibles et peu crochus; la queue longue et composée de dix pennes étagées. Il diffère des couroucous, et par le nombre de ces mêmes pennes (car les couroucous en ont douze à la queue), et surtout par son bec, qui est plus allongé, et dont la partie supérieure est plus convexe. Il diffère des barbuis en ce qu'il n'a point de barbes autour de la base du bec. Mais tout cela doit être entendu sainement, et il ne faut pas s'imaginer qu'on ne doive admettre dans le genre dont le coucou d'Europe est le modèle, que des espèces qui réunissent exactement tous ces attributs. C'est le cas de répéter qu'il n'y a rien d'absolu dans la Nature, que par conséquent il ne doit y avoir rien de strict dans les méthodes faites pour la représenter, et qu'il seroit moins difficile de réunir dans une vaste volière toutes les espèces d'oiseaux, séparées par paires bien assorties, que de les séparer intellectuellement par des caractères méthodiques qui ne se démentissent jamais : aussi, parmi les espèces que nous rapporterons au genre du coucou, en trouvera-t-on plu-

sieurs en qui les attributs propres à ce genre seront diversement modifiés, d'autres qui ne les auront pas tous, et d'autres qui auront quelques-uns des attributs des genres voisins. Mais si l'on examine de près ces espèces diverses, on reconnoitra qu'elles ont plus de rapport avec le genre du coucou qu'avec aucun autre; ce qui suffit, ce me semble, pour nous autoriser à les rassembler sous une dénomination commune, et pour en composer un genre, non pas strict, rigoureux, et par cela même imaginaire, mais un genre réel et vrai, tendant au grand but de toute généralisation, celui de faciliter le progrès de nos connoissances, en réduisant au plus petit nombre tous les faits de détail sur lesquels elles sont nécessairement fondées. On ne sera donc point surpris de trouver ici parmi les coucous étrangers des espèces qui ont la queue carrée, comme le coucou tacheté de la Chine, celui de l'île de Panay, le vourou-driou de Madagascar, et une variété du coucou brun piqueté de roux des Indes; d'autres qui l'ont, pour ainsi dire, fourchue, comme le coucou qui a deux longs brins à la place des deux pennes extérieures; d'autres qui l'ont plus qu'étagée et semblable à celle des veuves, comme le san-hia de la Chine et le coucou huppé à collier; d'autres qui l'ont étagée seulement en partie, comme le vieillard à ailes rousses de la Caroline, lequel n'a que deux paires de pennes étagées, et comme une variété du jacobin hup-

pé de Coromandel, qui n'a que la seule paire extérieure étagée, c'est-à-dire plus courte que les quatre autres paires, lesquelles sont égales entre elles; d'autres qui ont douze pennes à la queue, comme le vourou-driou, et le coucou indicateur du Cap; d'autres qui n'en ont que huit, comme le guira-cantara du Brésil, si toutefois Marcgrave ne s'est point trompé en les comptant; d'autres qui ont l'habitude d'épanouir leur queue lors même qu'ils sont en repos, comme le coua de Madagascar, le coucou vert doré et blanc du cap de Bonne-Espérance et le second coukeel de Mindanao; d'autres qui en tiennent toutes les pennes serrées et superposées, les intermédiaires aux latérales; d'autres qui ont quelques barbes autour du bec, comme le san-hia, le coucou indicateur, et une variété du coucou verdâtre de Madagascar; d'autres qui ont le bec plus long et plus grêle à proportion, comme letacco de Cayenne; d'autres qui ont le doigt postérieur interne armé d'un long éperon, semblable à celui de nos alouettes, comme le houhou d'Égypte, le coucou des Philippines, le coucou vert d'Antigue, le toulou et le rufalbin; d'autres enfin qui ont les pieds plus ou moins courts, plus ou moins garnis de plumes, ou même sans aucune plume ni duvet. Il n'est pas jusqu'au caractère réputé le plus fixe et le plus constant, je veux dire la disposition des doigts tournés deux en avant et deux en arrière, qui ne participe à l'inconstance de

ces variations, puisque j'ai observé dans le coucou que l'un de ses doigts postérieurs se tournoit quelquefois en avant, et que d'autres ont observé, dans les hibous et les chat-huants, que l'un de leurs doigts antérieurs se tournoit quelquefois en arrière; mais ces légères différences, bien loin de mettre du désordre dans le genre des coucous, annoncent au contraire le véritable ordre de la Nature, puisqu'elles représentent la fécondité de ses plans et l'aisance de son exécution, en représentant les nuances infiniment variées de ses ouvrages, et les traits infiniment diversifiés qui, dans chaque famille d'animaux, distinguent les individus sans leur ôter l'air de famille.

Une chose très-remarquable dans celle des coucous, c'est que la branche établie dans le Nouveau-Monde est celle qui paroît être la moins sujette aux variations dont je viens de parler, la moins dégénérée, celle qui semble avoir conservé plus de ressemblance avec l'espèce européenne considérée comme tronc commun, et s'en être séparée plus tard. A la vérité, l'espèce européenne fréquente les pays du Nord, pousse ses excursions jusqu'en Danemark et en Norwège, et par conséquent aura pu aisément franchir les détroits peu spacieux qui, à ces hauteurs, séparent les deux continents; mais elle a pu franchir avec encore plus de facilité l'isthme de Suez d'une part, ou quelques bras de mer fort étroits, pour se répan-

dre en Afrique; et du côté de l'Asie, elle n'avoit rien du tout à franchir; en sorte que les races qui se sont établies dans ces dernières contrées doivent s'être séparées beaucoup plus tôt de la souche primitive, et lui ressembler beaucoup moins: aussi ne compte-t-on guère en Amérique que deux ou trois exceptions ou anomalies extérieures sur quinze espèces ou variétés, tandis que dans l'Afrique et l'Asie on en compte quinze ou vingt sur trente-quatre; et sans doute on en découvrira davantage à mesure que tous ces oiseaux seront plus connus. Ils le sont si peu, que c'est encore un problème, si parmi tant d'espèces étrangères il en est une seule qui ponde ses œufs dans le nid des autres oiseaux, comme fait le coucou d'Europe; on sait seulement que plusieurs de ces espèces étrangères prennent la peine de faire elles-mêmes leur nid et de couvrir elles-mêmes leurs œufs: mais, quoique nous ne connoissions que des différences superficielles entre toutes ces espèces, nous pouvons supposer qu'il en existe de considérables et de générales, surtout entre les deux branches fixées dans les deux continents, lesquelles ne peuvent manquer de recevoir tôt ou tard l'empreinte du climat; et ici les climats sont très-différents. Par exemple, j'ai observé qu'en général les espèces américaines sont plus petites que les espèces de l'ancien continent, et probablement par le concours des mêmes causes qui, dans cette même A-



mérique, s'opposent au développement plein et à l'entier accroissement, soit des quadrupèdes indigènes, soit de ceux qu'on y transporte d'ailleurs. Il y a tout au plus en Amérique deux espèces de coucous dont la taille approche de celle du nôtre, et le reste ne peut être comparé à cet égard qu'à nos merles et à nos grives; au lieu que nous connoissons dans l'ancien continent plus d'une douzaine d'espèces aussi grosses ou plus grosses que l'euro péenne, et quelques-unes presque aussi grosses que nos poules.

En voilà assez, ce me semble, pour justifier le parti que je prends de séparer ici les coucous d'Amérique de ceux de l'Afrique et de l'Asie, en attendant que le temps et l'observation, ces deux grandes sources de lumière, nous ayant éclairés sur les mœurs et les habitudes naturelles de ces oiseaux, nous sachions à quoi nous en tenir sur leurs différences vraies, tant intérieures qu'extérieures, tant générales que particulières.

## OISEAUX DU VIEUX CONTINENT

### QUI ONT RAPPORT AU COUCOU.

1. *Le grand coucou tacheté.* Je commence par cet oiseau, qui n'est point absolument étranger à notre Europe, puisqu'on en a tué un sur les rochers de Gibraltar. Selon toute apparence, c'est un oiseau de passage, qui se tient l'hiver en Asie

ou en Afrique, et paroît quelquefois dans la partie méridionale de l'Europe. On peut regarder cette espèce et la suivante comme intermédiaires, quant au climat, entre l'espèce commune et les étrangères; elle diffère de la commune non-seulement par la taille et le plumage, mais encore par ses dimensions relatives.

L'ornement le plus distingué de ce coucou, c'est une huppe soyeuse d'un gris bleuâtre, qu'il relève quand il veut, mais qui dans son état de repos, reste couchée sur la tête. Il a sur les yeux un bandeau noir qui donne du caractère à sa physionomie : le brun domine sur toute la partie supérieure, compris les ailes et la queue; mais les plumes moyennes et presque toutes les couvertures des ailes, les quatre plumes latérales de la queue et leurs couvertures supérieures, sont terminées de blanc, ce qui forme un émail fort agréable; tout le dessous du corps est d'un orangé brun, assez vif sur les parties antérieures, plus sombre sur les postérieures; le bec et les pieds sont noirs.

Il a la taille d'une pie; le bec de quinze à seize lignes; les pieds courts; les ailes moins longues que notre coucou; la queue d'environ huit pouces, composée de dix plumes étagées, dépassant les ailes de quatre pouces et demi.

II. *Le coucou huppé noir et blanc.* Voici encore un coucou qui n'est qu'à demi étranger, puisqu'il

a été vu, une seule fois à la vérité, en Europe. Les auteurs de l'*Ornithologie italienne* nous apprennent qu'en 1739 un mâle et une femelle de cette espèce firent leur nid aux environs de Pise; que la femelle pondit quatre œufs, les couva, les fit éclore, etc., d'où l'on peut conclure que c'est une espèce fort différente de la nôtre, que certainement on ne vit jamais nicher ni couvrir dans nos contrées.

Ces oiseaux ont la tête noire, ornée d'une huppe de même couleur, qui se couche en arrière; tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures, noir et blanc; les grandes plumes des ailes rousses, terminées de blanc; les plumes de la queue noirâtres, terminées de roux clair; la gorge et la poitrine rousses; les couvertures inférieures de la queue roussâtres; le reste du dessous du corps blanc, même les plumes du bas de la jambe qui descendent sur le tarse; le bec d'un brun verdâtre; les pieds verts.

Ce coucou paroît un peu plus gros que le nôtre, et il a la queue plus longue à proportion; il a aussi les ailes plus longues et la queue plus étagée que le grand coucou tacheté, avec lequel il a d'ailleurs assez de rapport.

III. *Le coucou verdâtre de Madagascar.* La grande taille de cet oiseau est son attribut le plus remarquable. Il a tout le dessus du corps olivâtre foncé, varié sourdement par des ondes d'un brun

plus sombre, quelques-unes des plumes latérales de la queue terminées de blanc; la gorge d'un olivâtre clair, nuancé de jaune; la poitrine et le haut du ventre fauve; le bas-ventre brun, ainsi que les couvertures inférieures de la queue; les jambes d'un gris vineux; l'iris orangé; le bec noir; les pieds d'un brun jaunâtre; le tarse non garni de plumes.

Longueur totale, vingt et un pouces et demi; bec, vingt et une à vingt-deux lignes; queue, dix pouces, composée de dix plumes étagées; dépasse les ailes, qui ne sont pas fort longues, de huit pouces et plus.

Je trouve une note de M. Commerson sur un coucou du même pays, très-ressemblant à celui-ci, et dont je me contenterai d'indiquer les différences.

Il approche de la taille d'une poule, et pèse treize onces et demie. Il a sur la tête un espace nu, sillonné légèrement, peint en bleu, et environné d'un cercle de plumes d'un beau noir; celles de la tête et du cou douces et soyeuses; quelques barbes autour de la base du bec, dont le dedans est noir, ainsi que la langue, celle-ci fourchue; l'iris rougeâtre; les cuisses et le côté intérieur des plumes de l'aile noirâtres; les pieds noirs.

Longueur totale, vingt et un pouces trois quarts; bec, dix-neuf lignes, ses bords tranchants; les na-

rines semblables à celles des gallinacés; l'extérieur des deux doigts postérieurs pouvant se tourner en avant comme en arrière (ce que j'ai déjà observé dans notre coucou d'Europe); vol, vingt-deux pouces; dix-huit plumes à chaque aile.

Tout ce que nous apprend M. Commerson sur les mœurs de cet oiseau, c'est qu'il va de compagnie avec les autres coucous. Il paroît que c'est une variété dans l'espèce du coucou verdâtre, et peut-être une variété de sexe : dans ce cas, je croirois que c'est le mâle.

IV *Le coua*. Je conserve à ce coucou, qu'on a désigné sous le nom de *coucou huppé de Madagascar*, le nom qui lui a été imposé par les habitants de Madagascar, sans doute d'après son cri, ou d'après quelque autre propriété. Il a une huppe qui se renverse en arrière, et dont les plumes, ainsi que celles du reste de la tête et de tout le dessus du corps, sont d'un cendré verdâtre; la gorge et le devant du cou cendrés; la poitrine d'un rouge vineux; le reste du dessous du corps blanchâtre; les jambes rayées presque imperceptiblement de cendré; ce qui paroît des plumes de la queue et des ailes, d'un vert clair, changeant en bleu et en violet éclatant, mais les plumes latérales de la queue terminées de blanc; l'iris orangé; le bec et les pieds noirs. Il est un peu plus gros que notre coucou, et proportionné différemment.

Longueur totale, quatorze pouces; bec, treize lignes; tarse, dix-neuf lignes; les doigts aussi plus longs que dans notre coucou; vol, dix-sept pouces; queue, sept pouces, composée de plumes un peu étagées; dépasse les ailes de six pouces.

M. Commerson a fait la description de ce coucou au mois de novembre, sur les lieux et d'après le vivant. Il ajoute qu'il porte sa queue divergente, ou plutôt épanouie; qu'il a le cou court, les ouvertures des narines obliques et à jour, la langue finissant en une pointe cartilagineuse, les joues nues, ridées et de couleur bleue.

La chair de cet oiseau est bonne à manger; on le trouve dans les bois aux environs du Fort-Dauphin.

V *Le houhou d'Égypte.*<sup>1</sup> Ce coucou s'est nommé lui-même; car son cri est *hou, hou*, répété plusieurs fois de suite sur un ton grave. On le voit fréquemment dans le Delta. Le mâle et la femelle se quittent rarement; mais il est encore plus rare qu'on en trouve plusieurs paires réunies. Ils sont acridophages dans toute la force du mot; car il paroît que les sauterelles sont leur unique ou du moins leur principale nourriture. Ils ne se posent jamais sur les grands arbres, encore moins à terre, mais sur les buissons, à portée de quelque

<sup>1</sup> C'est le nom que les Arabes donnent au coucou d'Égypte d'après son cri; ils l'écrivent *heut, heut*.

eau courante. Ils ont deux caractères singuliers : le premier, c'est que toutes les plumes qui recouvrent la tête et le cou sont épaisses et dures, tandis que celles du ventre et du croupion sont douces et effilées; le second, c'est que l'ongle du doigt postérieur interne est long et droit comme celui de notre alouette.

La femelle (car je n'ai aucun renseignement certain sur le mâle) a la tête et le dessus du cou d'un vert obscur, avec des reflets d'acier poli; les couvertures supérieures des ailes, d'un roux verdâtre; les pennes des ailes rousses, terminées de vert luisant, excepté les trois dernières qui sont entièrement de cette couleur, et les deux ou trois précédentes qui en sont mêlées; le dos brun, avec des reflets verdâtres; le croupion brun, ainsi que les couvertures supérieures de la queue, dont les pennes sont d'un vert luisant, avec des reflets d'acier poli; la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc roussâtre, plus clair sous le ventre que sur les parties antérieures et sur les flancs; l'iris d'un rouge vif; le bec noir, et les pieds noirâtres.

Longueur totale, de quatorze pouces et demi à seize et demi; bec, seize à dix-sept lignes; narines, trois lignes, fort étroites; tarse, vingt et une lignes; ongle postérieur interne, neuf à dix lignes; ailes, six à sept pouces; queue, huit pouces, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de cinq pouces.

M. de Sonnini, à qui je dois la connoissance de cet oiseau et tout ce que j'en ai dit, ajoute qu'il a la langue large, légèrement découpée à sa pointe, l'estomac comme le coucou d'Europe; vingt pouces de tube intestinal, et deux cœcums, dont le plus court a un pouce.

Après avoir comparé attentivement, et dans tous les détails, cette femelle avec l'oiseau désigné sous le nom de *coucou des Philippines*, je crois qu'on peut regarder celui-ci comme le mâle, ou du moins comme une variété dans l'espèce. Il a la même taille, les mêmes dimensions relatives, le même éperon d'alouette, la même roideur dans les plumes de la tête et du cou, la même queue étagée : seulement ses couleurs sont plus sombres; car, à l'exception de ses ailes, qui sont rous-ses comme dans le houhou, tout le reste de son plumage est d'un noir lustré. L'oiseau décrit et représenté par M. Sonnerat dans son *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, sous le nom de *coucou vert d'Antigue*, ressemble tellement à celui dont je viens de parler que ce que j'ai dit de l'un s'applique naturellement à l'autre. Il a la tête, le cou, la poitrine et le ventre d'un vert obscur tirant sur le noir; les ailes d'un rouge brun foncé; l'ongle du doigt interne plus délié et peut-être un peu plus long; toutes ses plumes généralement sont dures et roides; les barbes en sont effilées, et chacune est un nouveau tuyau qui porte d'autres barbes



plus courtes. A la vérité, la queue ne paroît point étagée dans la figure; mais ce peut être une inadvertance. Ce coucou n'est guère moins gros que celui d'Europe.

Enfin l'oiseau de Madagascar, appelé *toulou*, a, avec la femelle du houhou d'Égypte, les mêmes traits de ressemblance que j'ai remarqués dans le coucou des Philippines; son plumage est moins sombre, surtout dans la partie antérieure, où le noir est égayé par des taches d'un roux clair. Dans quelques individus, l'olivâtre prend la place du noir sur le corps, et il est semé de taches longitudinales blanchâtres, qui se retrouvent encore sur les ailes; ce qui me feroit croire que ce sont des jeunes de l'année, d'autant plus que, dans ce genre d'oiseaux, les couleurs du plumage changent beaucoup, comme on sait, à la première mue.

VI. *Le rufalbin*. On verra facilement que le nom que nous avons imposé à ce coucou du Sénégal, est relatif aux deux couleurs dominantes de son plumage, le roux et le blanc. Lorsqu'il est perché, sa queue, qu'il épanouit comme le coua en manière d'éventail, est presque toujours en mouvement. Son cri n'est autre chose qu'un bruit semblable à celui qu'on fait en rappelant de la langue une ou deux fois. Il a, comme les deux précédents, l'ongle du doigt postérieur interne droit allongé, fait comme l'éperon des alouettes; le dessus de la tête et du cou

noirâtre; les côtes de chaque plume d'une couleur plus foncée, et néanmoins plus brillante; les ailes, pennes et couvertures rousses, celles-là un peu rembrunies vers le bout; le dos d'un roux très-brun; le croupion et les couvertures supérieures de la queue rayés transversalement de brun clair, sur un fond brun plus foncé; la gorge, le devant du cou et tout le dessous du corps, d'un blanc sale, avec cette différence que les plumes de la gorge et du cou ont leur côte plus brillante, et que le reste du dessous du corps est rayé transversalement et très-finement d'une couleur plus claire; la queue noirâtre; le bec noir, et les pieds gris-brun. Son corps n'est guère plus gros que celui d'un merle; mais il a la queue beaucoup plus longue.

Longueur totale, quinze à seize pouces; bec, quinze lignes; tarse, dix-neuf; ongle du doigt postérieur interne, cinq lignes et plus; vol, un pied sept à huit pouces; queue, huit pouces, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes d'environ quatre pouces.

VII. *Le boutsallick*. M. Edwards voyoit tant de traits de ressemblance entre ce coucou de Bengale et celui d'Europe, qu'il a cru devoir indiquer spécialement les traits de disparité qui en font, à son avis, une espèce distincte. Voici ces différences, indépendamment de celles du plumage, qui

sautent aux yeux, et que l'on pourra toujours reconnoître par la comparaison des figures ou des descriptions.

Il est plus petit d'un bon tiers, quoique de forme plus allongée, et que son corps, mesuré entre le bec et la queue, ait un demi-pouce de plus que celui du coucou ordinaire; avec cela il a la tête plus grosse, les ailes plus courtes et la queue plus longue à proportion.

Le brun est la couleur dominante du boutsallick, plus foncée et tachetée d'un brun plus clair sur la partie supérieure, moins foncée et tachetée de blanc, d'orangé et de noir, sur la partie inférieure; les taches de brun clair ou roussâtre forment, par leurs dispositions sur les pennes de la queue et des ailes, une rayure transversale un peu inclinée vers la pointe des pennes; le bec et les pieds sont jaunâtres.

Longueur totale, treize à quatorze pouces; bec, douze à treize lignes; tarse, onze à douze; queue, environ sept pouces, composée de dix pennes étagées, dépasse les ailes de près de cinq pouces.

VIII. *Le coucou varié de Mindanao.* Cet oiseau est en effet tellement varié, qu'au premier coup d'œil on pourroit prendre son portrait colorié fidèlement, mais dessiné sur une échelle plus petite, pour celui d'un jeune coucou d'Europe. Il a la gorge, la tête, le cou et tout le dessus du corps,

tachetés de blanc ou de roux plus ou moins clair, sur un fond brun, qui lui-même est variable, et tire au vert doré plus ou moins brillant sur toute la partie supérieure du corps, compris les ailes et la queue; mais les taches changent de disposition sur les pennes des ailes, où elles forment des raies transversales d'un blanc pur à l'extérieur et teinté de roux à l'intérieur, et sur les pennes de la queue, où elles forment des raies transversales de couleur roussâtre; la poitrine et tout le dessous du corps jusqu'à l'extrémité des couvertures inférieures de la queue, sont blancs, rayés transversalement de noirâtre; le bec est aussi noirâtre dessus, mais roussâtre dessous, et les pieds gris-brun.

Ce coucou se trouve aux Philippines; il est beaucoup plus gros que celui de notre Europe.

Longueur totale, quatorze pouces et demi; bec, quinze lignes; tarse, quinze lignes; le plus long doigt, dix-sept lignes; le plus court, sept lignes; vol, dix-neuf pouces et demi; queue, sept pouces, composée de dix pennes à peu près égales, dépasse les ailes de quatre pouces et demi.

IX. *Le cuil*. Tel est le nom que les habitants de Malabar donnent à cet oiseau, et qui doit être adopté par toutes les autres nations, pour peu que l'on veuille s'entendre. C'est une espèce nouvelle que l'on doit à M. Poivre, et qui diffère de la précédente, non-seulement par sa taille plus petite,

mais par son bec plus court, et par sa queue, dont les plumes sont fort inégales entre elles.

Il a la tête et tout le dessus du corps d'un cendré noirâtre, tacheté de blanc avec régularité; la gorge et tout le dessous du corps blancs, rayés transversalement de cendré; les plumes des ailes noirâtres; celles de la queue cendrées, rayées les unes et les autres de blanc; l'iris orangé clair; le bec et les pieds d'un cendré peu foncé.

Le cuil est un peu moins gros que le coucou ordinaire : il est en vénération sur la côte de Malabar, sans doute parce qu'il se nourrit d'insectes nuisibles. La superstition en général est toujours une erreur : mais les superstitions particulières ont quelquefois un fondement raisonnable.

Longueur totale, onze pouces et demi; bec, onze lignes; tarse, dix; queue, cinq pouces et demi, composée de dix plumes étagées, la paire extérieure n'étant guère que la moitié de la paire intermédiaire; dépasse les ailes de trois pouces et demi.

X. *Le coucou brun varié de noir* Tout ce qu'on sait de ce coucou, au-delà de ce qu'annonce sa dénomination, c'est qu'il a une longue queue, et qu'il se trouve dans les îles de la Société, où cet oiseau est connu sous le nom d'*ara wereroa*. La relation du *Second voyage du capitaine Cook* est le seul ouvrage où il en soit fait mention, et c'est celui d'où nous avons tiré cette courte notice, em-

ployée ici uniquement pour engager les navigateurs qui aiment l'histoire naturelle à se procurer des connoissances plus détaillées sur cette espèce nouvelle, et en général sur tous les animaux étrangers.

XI. *Le coucou brun piqueté de roux.* On le trouve aux Indes orientales et jusqu'aux Philippines. Il a la tête et tout le dessus du corps piquetés de roux sur un fond brun; mais les plumes des ailes et de la queue, et les couvertures supérieures de celle-ci, rayées transversalement, au lieu d'être piquetées; toutes les plumes de la queue terminées de roux clair; la gorge et tout le dessous du corps rayés transversalement de brun noirâtre sur un fond roux; une tache oblongue d'un roux clair sous les yeux; l'iris d'un roux jaunâtre; le bec couleur de corne, et les pieds gris-brun.

La femelle a le dessus de la tête et du cou moins piqueté, et le dessous du corps d'un roux plus clair.

Ce coucou est beaucoup plus gros que celui de nos contrées, et presque égal à un pigeon romain.

Longueur totale, seize à dix-sept pouces; bec, dix-sept lignes; tarse, de même; vol, vingt-trois pouces; queue, huit pouces et demi, composée de dix plumes étagées, dépasse les ailes de quatre pouces un tiers.

L'individu décrit par M. Sonnerat n'avoit point la tache rousse sous les yeux; et, ce qui est un

trait plus considérable de disparité, les plumes de sa queue étoient égales entre elles, comme dans le coucou tacheté de la Chine; en sorte que l'on doit peut-être ne rapporter cet individu à l'espèce dont il s'agit ici, que comme une variété.

XII. *Le coucou tacheté de la Chine.*<sup>1</sup> Nous ne connoissons de cet oiseau que la forme extérieure et le plumage. Il est du petit nombre des coucous dont la queue n'est point étagée. Il a le dessus de la tête et du cou d'un noirâtre uniforme, à quelques taches blanchâtres près qui se trouvent au-dessus des yeux et en avant; tout le dessus du corps, compris les plumes des ailes et leurs couvertures, d'un gris foncé verdâtre, varié de blanc et enrichi de reflets dorés bruns; les plumes de la queue rayées des mêmes couleurs; la gorge et la poitrine variées assez régulièrement de brun et de blanc; le reste du dessous du corps et les jambes rayés de ces mêmes couleurs, ainsi que les plumes qui tombent du bas de la jambe sur le tarse et jusqu'à l'origine des doigts; le bec noirâtre dessus, jaune dessous, et les pieds jaunâtres.

<sup>1</sup> C'est le nom que M. Mauduit a imposé à cette espèce nouvelle, dont il m'a donné communication, ainsi que de tous les morceaux de son beau cabinet dont j'ai eu besoin, avec un empressement et une franchise qui font autant d'honneur à son caractère qu'à son zèle pour le progrès des connoissances.

Longueur totale, environ quatorze pouces; bec, dix-sept lignes; tarse, un pouce; queue, six pouces et demi, composée de dix pennes à peu près égales entre elles, dépasse les ailes de quatre pouces et demi.

XIII. *Le coucou brun et jaune à ventre rayé.* Il a la gorge et les côtés de la tête couleur de lie de vin; le dessus de la tête gris noirâtre; le dos et les ailes, brun-noir terne; le dessous des pennes des ailes voisines du corps, marqué de taches blanches; la queue noire, rayée et terminée de blanc; la poitrine d'un jaune d'orpin terne; le ventre jaune clair; le ventre et la poitrine rayés de noir; l'iris orangé pâle; le bec noir, et les pieds rougeâtres.

Ce coucou se trouve à l'île de Panay, l'une des Philippines; il est presque de la grosseur du nôtre; sa queue est composée de dix pennes égales.

XIV. *Le jacobin huppé de Coromandel.*<sup>1</sup> On comprend bien que ce coucou est ainsi appelé, parce qu'il est noir dessus et blanc dessous. Sa huppe, composée de plusieurs plumes longues et étroites, est couchée sur le sommet de la tête et déborde un peu en arrière: mais, à vrai dire, ces sortes de huppées, tant qu'elles restent couchées, ne sont que des huppées possibles; pour qu'elles

<sup>1</sup> Cette espèce et sa variété, qui sont toutes deux nouvelles, ont été envoyées par M. Sonnerat.



méritent leur nom, il faut qu'elles se relèvent, et il est à présumer que l'oiseau dont il s'agit ici relève la sienne lorsqu'il est remué par quelque passion.

A l'égard des couleurs de son plumage, on diroit qu'il a jeté une espèce de cape noire sur une tunique blanche : le blanc de la partie inférieure est pur et sans aucun mélange; mais le noir de la partie supérieure est interrompu sur le bord de l'aile par une tache blanche immédiatement au-dessous des couvertures supérieures, et par des taches de même couleur qui terminent les plumes de la queue; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau se trouve sur la côte de Coromandel; il a onze pouces de longueur totale; sa queue est composée de dix plumes étagées, et dépasse les ailes de la moitié de sa longueur.

Il y a au Cabinet du Roi un coucou venant du cap de Bonne-Espérance, assez ressemblant à celui-ci, et qui n'en diffère qu'en ce qu'il a un pouce de plus de longueur totale, qu'il est tout noir tant dessus que dessous, à l'exception de la tache blanche de l'aile, laquelle se trouve exactement à sa place, et que, des dix plumes intermédiaires de la queue, huit ne sont presque point étagées, la seule paire extérieure étant plus courte que les autres de dix-huit lignes. C'est probablement une variété de climat.

XV *Le petit coucou à tête grise et ventre jaune.* Cette espèce se trouve dans l'île de Panay, et c'est M. Sonnerat qui l'a fait connoître : elle a le dessus de la tête et la gorge d'un gris clair; le dessus du cou, du dos et des ailes, couleur de terre d'ombre, c'est-à-dire brun clair; le ventre, les jambes et les couvertures inférieures de la queue, d'un jaune pâle, teinté de roux; la queue noire, rayée de blanc; les pieds jaune pâle; le bec aussi, mais noirâtre à la pointe.

Cet oiseau est de la grosseur d'un merle, moins corsé, mais beaucoup plus allongé : sa longueur totale est de huit pouces et quelques lignes; et sa queue, qui est étagée, fait plus de la moitié de cette longueur.

XVI. *Les coukeels.* Je trouve dans les ornithologies trois oiseaux de différentes tailles, dont on a fait trois espèces différentes, mais qui m'ont paru si ressemblants entre eux par le plumage, que j'ai cru devoir les rapporter à la même espèce comme variétés de grandeur, d'autant plus que tous trois appartiennent aux contrées orientales de l'Asie; et par les mêmes raisons, j'ai cru pouvoir leur appliquer à tous le nom de *coukeel*, nom sous lequel le plus petit des trois est connu au Bengale. M. Edwards juge, d'après la ressemblance des noms, que le cri du coukeel de Bengale doit avoir du rapport avec celui du coucou d'Europe.

Le premier et le plus grand de ces trois coucous approche fort de la grosseur d'un pigeon. Son plumage est partout d'un noir brillant, changeant en vert, et aussi en violet, mais sous les penes de la queue seulement; le dessous et le côté intérieur des penes de l'aile est noir; le bec et les pieds sont gris-brun, et les ongles noirâtres.

Le second vient de Mindanao, et n'est guère moins gros que notre coucou; il tient le milieu, pour la taille, entre le précédent et le suivant. Tout son plumage est d'un noirâtre tirant au bleu; il a le bec noir à la base, jaunâtre à la pointe; la première des penes de l'aile presque une fois plus courte que la troisième, qui est l'une des plus longues. Il porte ordinairement sa queue épanouie.

Le troisième et le plus petit de tous a à peu près la taille du merle. Il est noir partout comme les deux premiers, sans mélange d'aucune autre couleur fixe; mais, suivant les différents degrés d'incidence de la lumière, son plumage réfléchit toutes les nuances mobiles et fugitives de l'arc-en-ciel : c'est ainsi que l'a vu M. Edwards, qui est ici l'auteur original; et je ne sais pourquoi M. Brisson ne parle que du vert et du violet. Ce coucou a, comme le premier, le côté intérieur et le dessous des penes de l'aile noirs; le bec d'un orangé vif, un peu plus court et plus gros qu'il n'est dans le coucou d'Europe; le tarse gros et court, et d'un brun rougeâtre, ainsi que les doigts.

Il faut remarquer que c'est à cet oiseau qu'appartient proprement le nom de *coukeel* qui lui a été donné au Bengale, et que les conséquences que l'on a tirées de la similitude des noms à la ressemblance des voix sont plus concluantes pour lui que pour les deux autres; il a les bords du bec supérieur non pas droits mais ondés.

Voici les dimensions comparées de ces trois oiseaux, qui ont tous la queue composée de dix pennes étagées.

|                    | Premier coukeel. |      | Second. |                        | Troisième. |      |
|--------------------|------------------|------|---------|------------------------|------------|------|
|                    | pouc             | lig. | pouc.   | lig.                   | pouc.      | lig. |
| Longueur totale.   | 16               | »    | 14      | »                      | 9          | »    |
| Bee.               | »                | 16   | »       | 15                     | »          | 10   |
| Tarse.             | »                | 17   | »       | »                      | »          | 7    |
| Vol.               | 23               | »    | 16      | » ailes assez longues. |            |      |
| Queue.             | 8                | »    | 7       | »                      | 4          | 3    |
| Dépasse les ailes. | 4                | »    | 3       | 6                      | 2          | 9    |

XVII. *Le coucou vert-doré et blanc.* Tout ce qu'on nous apprend de cet oiseau, c'est qu'il se trouve au cap de Bonne-Espérance, et qu'il porte sa queue épanouie en manière d'éventail; c'est une espèce nouvelle

Il a toute la partie supérieure, depuis la base du bec jusqu'au bout de la queue, d'un vert doré changeant, très-riche, et dont l'uniformité est égayée sur la tête par cinq bandes blanches, une au milieu du synciput, deux autres au-dessus des yeux en forme de sourcils qui se prolongent en ar-

rière, enfin deux autres plus étroites et plus courtes au-dessous des yeux : il a en outre la plupart des couvertures supérieures et des plumes moyennes des ailes, toutes les plumes de la queue et ses deux plus grandes couvertures supérieures, terminées de blanc; les deux paires les plus extérieures des plumes de la queue, et la plus extérieure des ailes, mouchetées de blanc sur leur côté extérieur; la gorge blanche, ainsi que tout le dessous du corps, à l'exception de quelques raies vertes sur les flancs et les manchettes, qui, du bas de la jambe, tombent sur le tarse; le bec vert-brun, et les pieds gris.

Ce coucou est à peu près de la grosseur d'une grive. Longueur totale, environ sept pouces; bec, sept à huit lignes; tarse de même, garni de plumes blanches, jusque vers le milieu de sa longueur; queue, trois pouces quelques lignes, composée de dix plumes étagées, et qui, dans leur état naturel, sont divergentes; dépasse de quinze lignes seulement les ailes, qui sont fort longues à proportion.

XVIII. *Le coucou à longs brins.* Tout est vert, et d'un vert obscur, dans cet oiseau, la tête, le corps, les ailes et la queue : cependant la Nature ne l'a point négligé; elle semble au contraire avoir pris plaisir à le décorer par un luxe de plumes qui n'est point ordinaire : indépendamment d'u-

ne huppe dont elle a orné sa tête, elle lui a donné une queue d'une forme remarquable; la paire des plumes extérieures est plus longue que toutes les autres de près de six pouces, et ces deux plumes, ou plutôt ces deux brins, n'ont de barbe que vers leur extrémité, sur une longueur d'environ trois pouces. Ce sont ces deux longs brins qui ont autorisé M. Linnæus à appliquer à cet oiseau le nom de *coucou de Paradis* : par la même raison on auroit pu lui appliquer et aux deux suivants la dénomination générique de *coucou veuve*. Il a l'iris d'un beau bleu, le bec noirâtre, et les pieds gris. On le trouve à Siam, où M. Poivre l'a observé vivant : sa taille est à peu près celle du geai.

Longueur totale, dix-sept pouces; bec, quatorze lignes; tarse, dix; queue, dix pouces neuf lignes, plutôt fourchue qu'étagée; dépasse les ailes d'environ neuf pouces.

XIX. *Le coucou huppé à collier*. Voici encore un coucou décoré d'une huppe, et remarquable par la longueur des deux plumes de sa queue; mais ici ce sont les plumes intermédiaires qui surpassent les latérales, comme cela a lieu dans la queue de quelques espèces de veuves.

Il a toute la partie supérieure noirâtre, depuis et compris la tête jusqu'au bout de la queue, à l'exception d'un collier blanc qui embrasse le cou, et de deux taches rondes d'un gris clair qu'il a

derrière les yeux, une de chaque côté, et qui représentent en quelque manière deux pendants d'oreille : il faut encore excepter les ailes, dont les pennes et les couvertures moyennes sont variées de roux et de noirâtre, ainsi que les scapulaires, et dont les grandes pennes et les couvertures sont tout-à-fait rousses; la gorge et les jambes sont noirâtres; tout le reste du dessous du corps blanc; l'iris jaunâtre; le bec cendré foncé; les pieds cendrés aussi, mais plus clairs. On trouve ce coucou sur la côte de Coromandel : sa grosseur est à peu près celle du mauvis.

Longueur totale, douze pouces un quart; bec, onze lignes; tarse, dix; ailes courtes; queue, six pouces trois quarts, composée de dix pennes, les deux intermédiaires beaucoup plus longues que les latérales, celles-ci étagées; dépasse les ailes de cinq pouces et demi.

XX. *Le san-hia de la Chine.* Ce coucou ressemble à l'espèce précédente, et conséquemment aux veuves par la longueur des deux pennes intermédiaires de sa queue. Son plumage est très-distingué, quoiqu'il n'y entre que deux couleurs principales; le bleu plus ou moins éclatant règne en général sur la partie supérieure, et le blanc de neige sur la partie inférieure : mais il semble que la Nature, toujours heureuse dans ses négligences, ait laissé tomber de sa palette quelques gouttes de

ce blanc de neige sur le sommet de la tête, où il a formé une plaque dans laquelle le bleu perce par une infinité de points; sur les joues un peu en arrière, où il représente deux espèces de pendants d'oreille, semblables à ceux de l'espèce précédente; sur les pennes et les couvertures de la queue, qu'il a marquées chacune d'un œil blanc près de leur extrémité; de plus, il paroît s'être fondu avec l'azur du croupion et de la base des grandes pennes de l'aile, dont il a rendu la teinte beaucoup plus claire; tout cela est relevé par la couleur sombre et noirâtre de la gorge et des côtés de la tête; enfin la belle couleur rouge de l'iris, du bec et des pieds, ajoute les derniers traits à la parure de l'oiseau.

Longueur totale, treize pouces; bec, onze lignes, quelques barbes autour de sa base supérieure; tarse, dix lignes et demie; queue, sept pouces et demi, composée de dix pennes fort inégales; les deux intermédiaires dépassent les deux latérales qui les suivent immédiatement, de trois pouces un quart, les plus extérieures de cinq pouces trois lignes, et les ailes de presque toute leur longueur.

XXI. *Le tait-sou*. Selon ma coutume, je conserve à cet oiseau son nom sauvage, qui est ordinairement le meilleur et le plus caractéristique.



Le tait-sou, ainsi appelé à Madagascar, son pays natal, a tout le plumage d'un beau blcu, et cette belle uniformité est encore relevée par des nuances très-éclatantes de violet et de vert que réfléchissent les pennes des ailes, et par des nuances de violet pur, sans la plus légère teinte de vert, que réfléchissent les pennes de la queue; enfin la couleur noire des pieds et du bec fait une petite ombre à ce petit tableau.

Longueur totale, dix-sept pouces; bec, seize lignes; tarse, deux pouces; vol, près de vingt pouces; queue, neuf pouces, composée de dix pennes, dont les deux intermédiaires sont un peu plus longues que les latérales; dépasse les ailes de six pouces.

XXII. *Le coucou indicateur.* C'est dans l'intérieur de l'Afrique, à quelque distance du cap de Bonne-Espérance, que se trouve cet oiseau, connu par son singulier instinct d'indiquer les nids des abeilles sauvages. Le matin et le soir sont les deux temps de la journée où il fait entendre son cri, *chirs, chirs*, qui est fort aigu, et semble ap-

Selon d'autres voyageurs, le cri de cet oiseau est *wieki, wicki*; et ce mot *wicki* signifie *miel* dans la langue hottentote. Quelquefois il est arrivé que le chasseur allant à la voix de ce coucou a été dévoré par les bêtes féroces, et on n'a pas manqué de dire que l'oiseau s'entendoit avec elles pour leur livrer leur proie.

peler les chasseurs et autres personnes qui cherchent le miel dans le désert; ceux-ci lui répondent d'un ton plus grave, en s'approchant toujours : dès qu'il les aperçoit, il va planer sur l'arbre creux où il connoît une ruche; et si les chasseurs tardent à s'y rendre, il redouble ses cris, vient au-devant d'eux, retourne à son arbre, sur lequel il s'arrête et voltige, et qu'il leur indique d'une manière très-marquée; il n'oublie rien pour les exciter à profiter du petit trésor qu'il a découvert, et dont il ne peut apparemment jouir qu'avec l'aide de l'homme, soit parce que l'entrée de la ruche est trop étroite, soit par d'autres circonstances que le relateur ne nous apprend pas. Tandis qu'on travaille à se saisir du miel, il se tient dans quelque buisson peu éloigné, observant avec intérêt ce qui se passe, et attendant sa part du butin, qu'on ne manque jamais de lui laisser, mais point assez considérable, comme on pense bien, pour le rassasier, et par conséquent risquer d'éteindre ou d'affoiblir son ardeur pour cette espèce de chasse.

Ce n'est point ici un conte de voyageur, c'est l'observation d'un homme éclairé qui a assisté à la destruction de plusieurs républiques d'abeilles trahies par ce petit espion, et qui rend compte de ce qu'il a vu à la société royale de Londres. Voici la description qu'il a faite de la femelle, sur les deux seuls individus qu'il a pu se procurer, et

qu'il avoit tués, au grand scandale des Hottentots; car dans tout pays l'existence d'un être utile est une existence précieuse.

Il a le dessus de la tête gris; la gorge, le devant du cou et la poitrine blanchâtres, avec une teinte de vert qui va s'affoiblissant et n'est presque plus sensible sur la poitrine; le ventre blanc; les cuisses de même, marquées d'une tache noire oblongue; le dos et le croupion d'un gris roussâtre; les couvertures supérieures des ailes gris-brun; les plus voisines du corps marquées d'une tache jaune, qui, à cause de sa situation, se trouve souvent cachée sous les plumes scapulaires; les pennes des ailes brunes; les deux pennes intermédiaires de la queue plus longues, plus étroites que les autres, d'un brun tirant à la couleur de rouille; les deux paires suivantes noirâtres, ayant le côté intérieur blanc sale; les suivantes blanches, terminées de brun, marquées d'une tache noire près de leur base, excepté la dernière paire, où cette tache se réduit presque à rien; l'iris gris roussâtre; les paupières noires; le bec brun à sa base, jaune au bout, et les pieds noirs.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, environ six lignes, quelques barbes autour de la base du bec inférieur; narines oblongues, ayant un rebord saillant, situées près de la base du bec supérieur, et séparées seulement par son arête; tarses courts; ongles foibles; queue étagée, com-

posée de douze pennes, dépasse les ailes des trois quarts de sa longueur.

XXIII. *Le vourou-driou*. Cette espèce et la précédente diffèrent de toutes les autres par le nombre des pennes de la queue; elles en ont douze, au lieu que les autres n'en ont que dix. Les différences propres au vourou-driou consistent dans la forme de son bec plus long, plus droit et moins convexe en dessus; dans la position de ses narines, qui sont oblongues, situées obliquement vers le milieu de la longueur du bec; et dans un autre attribut qui lui est commun avec les oiseaux de proie, c'est que la femelle de cette espèce est plus grande que son mâle, et d'un plumage fort différent. Cet oiseau se trouve dans l'île de Madagascar, et sans doute dans la partie correspondante de l'Afrique.

Le mâle a le sommet de la tête noirâtre avec des reflets verts et couleur de cuivre de rosette; un trait noir situé obliquement entre le bec et l'œil; le reste de la tête, la gorge et le cou, cendrés; la poitrine et tout le reste du dessous du corps, d'un joli gris blanc; le dessus du corps, jusqu'au bout de la queue, d'un vert changeant en couleur de cuivre de rosette; les pennes moyennes de l'aile à peu près de même couleur; les grandes, noirâtres tirant sur le vert; le bec brun foncé, et les pieds rougeâtres.

La femelle est si différente du mâle, que les habitants de Madagascar lui ont donné un nom différent; elle s'appelle *cromb* en langue du pays. Elle a la tête, la gorge et le dessus du cou, rayés transversalement de brun et de roux; le dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, d'un brun uniforme; les petites couvertures supérieures des ailes brunes, terminées de roux; les grandes vert obscur, bordées et terminées de roux; les plumes de l'aile comme dans le mâle, excepté que les moyennes sont bordées de roux; le devant du cou et tout le reste du dessous du corps, roux clair, varié de noirâtre; les plumes de la queue d'un brun lustré, terminées de roux; le bec et les pieds à peu près comme le mâle.

Voici leurs dimensions comparées :

|                       | LE MÂLE. |      | LA FEMELLE. |      |
|-----------------------|----------|------|-------------|------|
|                       | pouc.    | lig. | pouc.       | lig. |
| Longueur totale.      | 15       | »    | 17          | 6    |
| Bec.                  | 2        | »    | 2           | 4    |
| Tarse.                | 1        | 3    | 1           | 3    |
| Vol.                  | 25       | 8    | 29          | 4    |
| Queue.                | 7        | »    | 7           | 9    |
| Dépasse les ailes de. | 2        | 4    | 2           | 7    |

## OISEAUX D'AMÉRIQUE

### QUI ONT RAPPORT AU COUCOU.

I. *Le coucou dit le vieillard, ou l'oiseau de pluie.* On donne à cet oiseau le nom de *vieillard*,

parce qu'il a sous la gorge une espèce de duvet blanc, ou plutôt de barbe blanche, attribut de la vieillesse. On lui donne encore le nom d'*oiseau de pluie*, parce qu'il ne fait jamais plus retentir les bois de ses cris que lorsqu'il doit pleuvoir. Il se tient toute l'année à la Jamaïque, non-seulement dans les bois, mais partout où il y a des buissons, et il se laisse approcher de fort près par les chasseurs avant de prendre son essor. Les graines et les vermisseaux sont sa nourriture ordinaire.

Il a le dessus de la tête couvert de plumes duvetées et soyeuses, d'un brun foncé; le reste du dessus du corps, compris les ailes et les deux intermédiaires de la queue, cendré olivâtre; la gorge blanche, ainsi que le devant du cou; la poitrine et le reste du dessous du corps roux; toutes les pennes latérales de la queue noires, terminées de blanc, et la plus extérieure bordée de même; le bec supérieur noir, l'inférieur presque blanc; les pieds d'un noir bleuâtre. Sa taille est un peu au-dessus de celle du merle.

L'estomac de celui qu'a disséqué M. Sloane étoit très-grand proportionnellement à la taille de l'oiseau, ce qui est un trait de conformité avec l'espèce européenne; il étoit doublé d'une membrane fort épaisse; les intestins étoient roulés circulairement comme le câble d'un vaisseau, et recouverts par une quantité de graisse jaune.

Longueur totale, de quinze pouces à seize trois

quarts; bec, un pouce; tarse, treize lignes; vol, comme la longueur totale; queue, de sept pouces et demi à huit et demi, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de presque toute sa longueur.

*Variétés du vieillard, ou oiseau de pluie.* I. Le vieillard à ailes rousses. Il a les memes couleurs sur les parties supérieures et sur la queue; presque les mêmes sur le bec; mais le blanc du dessous du corps, qui, dans l'oiseau de pluie, ne s'étend que sur la gorge et la poitrine, s'étend ici sous toute la partie inférieure; de plus, les ailes ont du roussâtre, et sont plus longues à proportion. Enfin la queue est plus courte et conformée différemment, comme on le verra plus bas à l'article des mesures.

Ce coucou est solitaire; il se tient dans les forêts les plus sombres; et aux approches de l'hiver il quitte la Caroline pour aller chercher une température plus douce.

Longueur totale, treize pouces; bec, quatorze lignes et demie; tarse, treize lignes; queue, six pouces, composée de dix pennes, dont les trois paires intermédiaires plus longues, mais à peu près égales entre elles, et les deux paires latérales courtes, et d'autant plus courtes qu'elles sont plus extérieures; les plus longues dépassent les ailes de quatre pouces.

II. Le petit vieillard, connu à Cayenne sous le

nom de *coucou des palétuviers*. Cet oiseau, et surtout la femelle, a tant de ressemblance avec le vieillard ou oiseau de pluie de la Jamaïque, soit pour les couleurs, soit pour la conformation générale, qu'en un besoin la description de l'un pourroit servir pour l'autre, toutefois à la grandeur près; car celui de Cayenne est plus petit, raison pourquoi je l'ai nommé *petit vieillard*. Il paroît aussi qu'il a la queue un peu moins longue à proportion : mais cela n'empêche pas qu'on ne puisse le regarder comme une variété de climat. Il vit d'insectes, et spécialement de ces grosses chenilles qui rongent les feuilles des palétuviers; et c'est par cette raison qu'il se plaît sur ces arbres, où il nous sert en faisant la guerre à nos ennemis.

Longueur totale, un pied; bec, treize lignes; tarse, douze; queue, cinq pouces et demi, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de trois pouces un tiers.

II. *Letacco*.<sup>1</sup> M. Sloane dit positivement qu'à l'exception du bec, que cet oiseau a plus allongé, plus grêle et plus blanc, il ressemble de tout point à l'oiseau de pluie; il lui attribue les mêmes ha-

On lui donne aux Antilles le surmon de *tacco*, d'après son cri : les Nègres l'appellent *cracra* et *tacra bayo*, on ne sait pourquoi. On le nomme *colivicou* à Saint-Domingue, suivant M. Salerne.



bitudes, et en conséquence il lui donne les mêmes noms. Mais M. Brisson, se fondant apparemment sur cette différence notable dans la longueur et la conformation du bec, a fait de l'oiseau dont il s'agit ici une espèce distincte, avec d'autant plus de raison, qu'en y regardant de près on lui découvre aussi des différences de plumage, et qu'il n'a pas même cette gorge ou barbe blanche qui a fait donner le nom de *vieillard* à l'espèce précédente. D'ailleurs M. le chevalier Lefebvre-Deshayes, qui a observé letacco avec attention, ne lui reconnoît pas les mêmes habitudes que M. Sloane a remarquées dans le vieillard.

*Tacco* est le cri habituel, et néanmoins peu fréquent, de ce coucou; mais, pour le rendre comme il le prononce, il faut articuler durement la première syllabe, et descendre d'une octave pleine sur la seconde : il ne le fait jamais entendre qu'après avoir fait un mouvement de la queue, mouvement qu'il répète chaque fois qu'il veut changer de place, qu'il se pose sur une branche, ou qu'il voit quelqu'un s'approcher de lui. Il a encore un autre cri, *qua, qua, qua, qua*, mais qu'il fait entendre seulement lorsqu'il est effrayé par la présence d'un chat ou de quelque autre ennemi aussi dangereux.

M. Sloane dit de ce coucou, comme de celui qu'il a nommé *oiseau de pluie*, qu'il annonce la pluie prochaine par ses cris redoublés, mais M.

le chevalier Deshayes n'a rien observé de semblable.

Quoique letacco se tienne communément dans les terrains cultivés, il fréquente aussi les bois, parce qu'il y trouve aussi la nourriture qui lui convient; cette nourriture, ce sont les chenilles, les coléoptères, les vers et les vermisseaux, les ravets, les poux de bois et autres insectes qui ne sont malheureusement que trop communs aux Antilles, soit dans les lieux cultivés, soit dans ceux qui ne le sont pas; il donne aussi la chasse aux petits lézards appelés *anolis*, aux petites couleuvres, aux grenouilles, aux jeunes rats, et même quelquefois, dit-on, aux petits oiseaux; il surprend les lézards dans le moment où, tout occupés sur les branches à épier les mouches, ils sont moins sur leurs gardes. A l'égard des couleuvres, il les avale par la tête; et à mesure que la partie avalée se digère, il aspire la partie qui reste pendante au dehors. C'est donc un animal utile, puisqu'il détruit les animaux nuisibles : il pourroit même devenir plus utile encore si on venoit à bout de le rendre domestique; et c'est ce qui paroît très-possible, vu qu'il est d'un naturel si peu farouche et si peu défiant, que les petits Nègres le prennent à la main, et qu'ayant un bec assez fort, il ne songe pas à s'en servir pour se défendre.

Son vol n'est jamais élevé : il bat des ailes en partant; puis, épanouissant sa queue, il file, et

plane plutôt qu'il ne vole; il va d'un buisson à un autre, il saute de branche en branche, il saute même sur les troncs des arbres, auxquels il s'accroche comme les pics; quelquefois il se pose à terre, où il sautille encore, comme la pie, et toujours à la poursuite des insectes ou des reptiles. On assure qu'il exhale une odeur forte en tout temps, et que sa chair est un mauvais manger; ce qui est facile à croire, vu les mets dont il se nourrit.

Ces oiseaux se retirent, au temps de la ponte, dans la profondeur des forêts, et s'y cachent si bien, que jamais personne n'a vu leur nid; on seroit tenté de croire qu'ils n'en font point, et qu'à l'instar du coucou d'Europe, ils pondent dans le nid des autres oiseaux : mais ils différeroient en cela de la plupart des coucoos d'Amérique, qui font un nid et couvent eux-mêmes leurs œufs.

Letacco n'a point de couleurs brillantes dans son plumage; mais en toutes circonstances il conserve un air de propreté et d'arrangement qui fait plaisir à voir. Il a le dessus de la tête et du corps, compris les couvertures des ailes, gris un peu foncé avec des reflets verdâtres sur les grandes couvertures seulement; le devant du cou et de la poitrine gris cendré; sur toutes ces nuances de gris une teinte légère de rougeâtre; la gorge fauve clair; le reste du dessous du corps, les cuisses et les couvertures inférieures des ailes comprises, d'un fauve plus ou moins animé; les dix premières

pennes de l'aile d'un roux vif, terminées d'un brun verdâtre, qui dans les pennes suivantes va toujours gagnant sur la couleur rousse; les deux pennes intermédiaires de la queue, de la couleur du dos avec des reflets verdâtres; les huit autres de même dans leur partie moyenne, d'un brun noirâtre avec des reflets bleus près de leur base, et terminées de blanc; l'iris d'un jaune brun; les paupières rouges; le bec noirâtre dessus, d'une couleur un peu plus claire dessous, et les pieds bleuâtres. Ce coucou est moins gros que le nôtre; son poids est d'un peu plus de trois onces : il se trouve à la Jamaïque, à Saint-Domingue, etc.

Longueur totale, quinze pouces et demi (dix-sept un tiers, suivant M. Sloane); bec, dix-huit lignes, suivant M. Sloane; vingt et une, selon M. le chevalier Deshayes; et vingt-cinq, suivant M. Brisson; langue cartilagineuse, terminée par des filets; tarse, environ quinze lignes; vol, comme la longueur totale; queue, huit pouces, selon M. Deshayes, et huit pouces trois quarts, suivant M. Brisson, composée de dix pennes étagées; les intermédiaires superposées aux latérales; dépasse les ailes d'environ cinq pouces et demi.

III. *Le guira cantara*. Ce coucou est fort criard; il se tient dans les forêts du Brésil, qu'il fait retentir de sa voix plus forte qu'agréable. Il a sur la tête une espèce de huppe, dont les plumes sont

brunes, bordées de jaunâtre : celles du cou et des ailes au contraire jaunâtres, bordées de brun ; le dessus et le dessous du corps, d'un jaune pâle ; les pennes des ailes brunes ; celles de la queue brunes aussi, mais terminées de blanc ; l'iris brun ; le bec d'un jaune brun ; les pieds vert de mer.

Il est de la taille de la pie d'Europe.

Longueur totale, quatorze à quinze pouces ; bec, environ un pouce, un peu crochu par le bout ; tarse, un pouce et demi, revêtu de plumes ; queue, huit pouces, composée de huit pennes, selon Marcgrave ; mais n'en manquoit-il aucune ? elles paroissent égales dans la figure.

IV *Le quapactol, ou le rieur.* On a donné à ce coucou le nom d'*oiseau rieur*, parce qu'en effet son cri ressemble à un éclat de rire ; et par la même raison, dit Fernandès, il passoit au Mexique pour un oiseau de mauvais augure avant que le jour de la vraie religion eût lui dans ces contrées. A l'égard du nom mexicain *quapachtototl*, que j'ai cru devoir contracter et adoucir, il a rapport à la couleur fauve qui règne sur toute la partie supérieure de son corps, et même sur les pennes de ses ailes ; celles de la queue sont fauves aussi, mais d'une teinte plus rembrunie ; la gorge est cendrée, ainsi que le devant du cou et la poitrine ; le reste du dessous du corps est noir ; l'iris blanc, et le bec d'un noir bleuâtre.

La taille de ce coucou est à peu près celle de l'espèce européenne; il a seize pouces de longueur totale, et la queue seule fait la moitié de cette longueur.

V *Le coucou cornu, ou l'atingacu du Brésil.* La singularité de ce coucou du Brésil est d'avoir sur la tête de longues plumes qu'il peut relever quand il veut, et dont il sait se faire une double huppe; de là le nom de *coucou cornu* que lui a donné M. Brisson. Il a la tête grosse et le cou court, comme c'est l'ordinaire dans ce genre d'oiseau; tout le dessus de la tête et du corps, de couleur de suie; les ailes aussi, et même la queue, mais celle-ci d'une teinte plus sombre; et ses pennes ont à leur extrémité une tache de blanc roussâtre ombré de noir, qui finit par le blanc pur; la gorge est cendrée, ainsi que tout le dessous du corps; l'iris est d'un rouge de sang, le bec d'un vert jaunâtre et les pieds cendrés.

Cet oiseau est encore remarquable par la longueur de sa queue; car quoiqu'il ne soit pas plus gros qu'une litorne ou grosse grive, et que son corps n'ait que trois pouces de long, sa queue en a neuf; elle est composée de dix pennes étagées, les intermédiaires superposées aux latérales; le bec est un peu crochu par le bout; les tarses sont un peu courts et couverts de plumes par-devant.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Maregrave dit que les doigts de cet oiseau sont dispo-

VI. *Le coucou brun varié de roux.* Ce coucou de Cayenne a le dessus du corps varié de brun et de différentes nuances de roux; la gorge d'un roux clair varié de brun; le reste du dessous du corps, d'un blanc roussâtre, qui prend une teinte de roux clair décidé sur les couvertures inférieures de la queue; les plumes de celle-ci et des ailes brunes, bordées de roux clair, avec un œil verdâtre, principalement sur les plumes latérales de la queue; le bec noir dessus, roux sur les côtés, roussâtre dessous, et les pieds cendrés. On remarque, comme une singularité, que quelques-unes des couvertures supérieures de la queue s'étendent presque jusqu'aux deux tiers de sa longueur. On compare cet oiseau, pour la taille, au mauvis.

Longueur totale, dix pouces deux tiers; bec, neuf lignes; tarse, quatorze lignes; vol, un pied et plus; queue, environ six pouces, composée de dix plumes étagées; dépasse les ailes de quatre pouces.

Le coucou appelé à Cayenne *oiseau des barrières* est à peu près de la taille du précédent, et en approche beaucoup pour le plumage: en général, il a un peu moins de roux; c'est le gris qui en tient la place, et les plumes latérales de la queue sont terminées de blanc; la gorge est gris clair, et

sés de la manière la plus ordinaire; mais la figure les présente deux en avant et deux en arrière.

le dessous du corps blanc : ajoutez qu'il a la queue un peu plus longue. Mais, malgré ces petites différences, il est difficile de ne pas le rapporter, comme variété, à l'espèce précédente; peut-être même est-ce une variété de sexe. Son nom d'*oiseau des barrières* vient de ce qu'on le voit souvent perché sur les palissades des plantations. Lorsqu'il est ainsi perché, il remue continuellement la queue.

Ces oiseaux, sans être fort sauvages, ne se réunissent point en troupes, quoiqu'il s'en trouve plusieurs à la fois dans le même canton; ils ne fréquentent guère les grands bois. On assure qu'ils sont plus communs que les coucous piayes, tant à Cayenne qu'à la Guiane.

VII. *Le cendrillard*. Je l'appelle ainsi, parce que le gris cendré est la couleur dominante de son plumage, plus foncée dessus, jusques et compris les quatre pennes intermédiaires de la queue, plus claire dessous, et mêlée de plus ou moins de roux sur les pennes des ailes; les trois paires des pennes latérales de la queue sont noirâtres, terminées de blanc, et la paire la plus extérieure est bordée de cette même couleur blanche; le bec et les pieds sont encore gris-brun. Cet oiseau se trouve à la Louisiane et à Saint-Domingue, sans doute en des saisons différentes. On le dit à peu près de la taille de la petite grive appelée *mauvis*.



J'ai vu dans le cabinet de M. Mauduit une variété, sous le nom de *petit coucou gris*, laquelle ne différoit du cendrillard qu'en ce qu'elle avoit tout le dessous blanc, qu'elle étoit un peu plus grosse, et qu'elle avoit le bec moins long.

Longueur totale, de dix et demi à onze pouces; bec, quatorze ou quinze lignes, les deux pièces recourbées en en-bas; tarse, un pouce; vol, quinze pouces et demi; queue, cinq pouces un tiers, composée de dix pennes étagées; dépasse les pennes de deux pouces et demi à trois pouces.

VIII. *Le coucou piaye*. J'adopte le surnom de *piaye* que l'on donne à ce coucou dans l'île de Cayenne; mais je n'adopte point la superstition qui le lui a fait donner. *Piaye* signifie *diable* dans la langue du pays, et encore *prêtre*, c'est-à-dire, chez un peuple idolâtre, *ministre* ou *interprète du diable*. Cela indique assez qu'on le regarde comme un oiseau de mauvais augure; c'est, dit-on, par cette raison que les naturels, et même les Nègres, ont de la répugnance pour sa chair : mais cette répugnance ne viendrait-elle pas plutôt de ce que sa chair est maigre en tout temps?

Le *piaye* est peu farouche; il se laisse approcher de fort près, et ne part que lorsqu'on est sur le point de le saisir. On compare son vol à celui du martin-pêcheur; il se tient communément au bord des rivières, sur les basses branches des ar-

bres, où il est apparemment plus à portée de voir et de saisir les insectes dont il fait sa nourriture. Lorsqu'il est perché, il hoche la queue et change sans cesse de place. Des personnes qui ont passé du temps à Cayenne, et qui ont vu plusieurs fois ce coucou dans la campagne, n'ont jamais entendu son cri. Sa taille est à peu près celle du merle. Il a le dessus de la tête et du corps d'un marron pourpre, compris même les plumes de la queue, qui sont noires vers le bout, terminées de blanc, et les plumes des ailes, qui sont terminées de brun; la gorge et le devant du cou aussi marron pourpre, mais d'une teinte plus claire et variable dans les différents individus; la poitrine et tout le dessous du corps cendrés; le bec et les pieds gris-brun.

Longueur totale, quinze pouces neuf lignes; bec, quatorze lignes; tarse, quatorze lignes et demie; vol, quinze pouces un tiers; queue, dix pouces, composée de dix plumes étagées et fort inégales, dépasse les ailes de huit pouces. L'individu qui est dans le cabinet de M. Mauduit est un peu plus gros.

J'ai vu deux variétés dans cette espèce : l'une à peu près de même taille, mais différente pour les couleurs; elle avoit le bec rouge, la tête cendrée, la gorge et la poitrine rousses, et le reste du dessous du corps cendré noirâtre.

L'autre variété a à très-peu près les mêmes couleurs; seulement le cendré du dessous du corps est

teinté de brun. Elle a aussi les mêmes habitudes naturelles, et ne diffère réellement que par sa taille, qui est fort approchante de celle du mauvis.

Longueur totale, dix pouces un quart; bec, onze lignes; tarse onze lignes et plus; vol, onze pouces et demi; queue, près de six pouces, composée de dix pennes étagées; dépasse les ailes de près de quatre pouces.

IX. *Le coucou noir de Cayenne.* Presque tout est noir dans cet oiseau, excepté le bec et l'iris, qui sont rouges, et les couvertures supérieures des ailes, qui sont bordées de blanc; mais le noir lui-même n'est pas uniforme, car il est moins foncé sous le corps que dessus.

Longueur totale, environ onze pouces; bec, dix-sept lignes; tarse, huit lignes; queue composée de dix pennes un peu étagées; dépasse les ailes d'environ trois pouces.

M. de Sonnini m'a assuré que cet oiseau avoit un tubercule à la partie antérieure de l'aile. Il vit solitaire et tranquille, ordinairement perché sur les arbres qui se trouvent au bord des eaux, et n'a pas à beaucoup près autant de mouvement que la plupart des coucous; en sorte qu'il paroît faire la nuance entre ces oiseaux et les barbus.

X. *Le petit coucou noir de Cayenne.* Ce coucou ressemble à l'espèce précédente, non-seulement

par la couleur dominante du plumage, mais encore par les mœurs et les habitudes naturelles. Il ne fréquente pas les bois, mais il n'en est pas moins sauvage : il passe les journées perché sur une branche isolée, dans un lieu découvert, et sans prendre d'autre mouvement que celui qui est nécessaire pour saisir les insectes dont il se nourrit. Il niche dans des trous d'arbre; quelquefois même dans des trous en terre, mais c'est lorsqu'il en trouve de tout faits.

Ce coucou, que j'ai vu chez M. Mauduit, est noir partout, excepté sur la partie postérieure du corps, qui est blanche; et ce blanc, qui s'étend sur les jambes, est séparé du noir de la partie antérieure par une espèce de ceinture orangée.

Longueur totale, huit pouces un quart; bec, neuf lignes; tarse très-court; la queue n'a pas trois pouces, elle est un peu étagée et ne dépasse pas de beaucoup les ailes.

FIN DU TOME VINGT-DEUXIÈME.

# TABLE DES ARTICLES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

|                                                          |            |
|----------------------------------------------------------|------------|
| Suite DES OISEAUX.                                       | p. 5       |
| Du Pouillot, ou Chantre.                                 | <i>ib.</i> |
| Du grand Pouillot.                                       | 9          |
| Du Troglodyte, vulgairement et improprement<br>Roitelet. | 10         |
| Du Roitelet.                                             | 17         |
| Variétés du Roitelet.                                    | 24         |
| Du Roitelet - Mésange.                                   | 26         |
| Des Mésanges.                                            | 27         |
| De la Charbonnière, ou grosse Mésange.                   | 41         |
| De la petite Charbonnière.                               | 46         |
| Variétés de la petite Charbonnière.                      | 49         |
| De la Mésange bleue.                                     | 56         |
| De la Moustache.                                         | 59         |
| Du Remiz.                                                | 65         |
| De la Penduline.                                         | 69         |
| De la Mésange à longue queue.                            | 71         |
| De petit Deuil.                                          | 77         |
| De la Mésange à ceinture blanche.                        | 78         |
| De la Mésange huppée.                                    | 79         |
| Oiseaux étrangers qui ont rapport aux Mésan-<br>ges.     | 82         |
| La Mésange huppée de la Caroline.                        | <i>ib.</i> |
| La Mésange à collier.                                    | 85         |
| La Mésange à croupion jaune.                             | <i>ib.</i> |
| La Mésange grise à gorge jaune.                          | 84         |
| La grosse Mésange bleue.                                 | 85         |
| La Mésange amoureuse                                     | 86         |
| De la Sittelle, vulgairement Torche-Pot.                 | 89         |
| Variétés de la Sittelle.                                 | 97         |
| Oiseaux étrangers qui ont rapport à la Sittelle.         | 101        |
| La grande Sittelle à bec crochu                          | <i>ib.</i> |
| La Sittelle grivelée.                                    | 102        |

|                                                                             |            |
|-----------------------------------------------------------------------------|------------|
| Des Grimpereaux.                                                            | p. 102     |
| Du Grimpereau.                                                              | 106        |
| Variété du Grimpereau.                                                      | 109        |
| Du Grimpereau de muraille.                                                  | 110        |
| Oiseaux étrangers de l'ancien continent qui ont<br>rapport aux Grimpereaux. | 113        |
| Le Soui-Manga.                                                              | 116        |
| Le Soui-Manga marron pourpre à poitrine<br>rouge.                           | 117        |
| Variétés du Soui-Manga marron pourpre<br>à poitrine rouge.                  | 118        |
| Le Soui-Manga violet à poitrine rouge.                                      | 120        |
| Le Soui-Manga pourpré.                                                      | 121        |
| Le Soui-Manga à collier.                                                    | <i>ib.</i> |
| Le Soui Manga olive à gorge pourpre.                                        | 124        |
| L'Angala dian.                                                              | 127        |
| Le Soui-Manga de toutes couleurs.                                           | 129        |
| Le Soui-Manga vert à gorge rouge.                                           | <i>ib.</i> |
| Le Soui-Manga rouge, noir et blanc.                                         | 130        |
| Le Soui-Manga de l'île de Bourbon.                                          | <i>ib.</i> |
| Le Soui-Manga à longue queue.                                               | 131        |
| Le Soui-Manga à longue queue et à capu-<br>chon violet.                     | 132        |
| Le Soui-Manga vert doré changeant à lon-<br>gue queue.                      | 135        |
| Le grand Soui-Manga vert à longue queue.                                    | 134        |
| L'Oiseau rouge à bec de grimpereau.                                         | 135        |
| L'Oiseau brun à bec de grimpereau.                                          | 138        |
| L'Oiseau pourpré à bec de grimpereau.                                       | <i>ib.</i> |
| Les Guit-Guits d'Amérique.                                                  | 139        |
| Le Guit-Guit noir et bleu.                                                  | 140        |
| Variété du Guit-Guit noir et bleu.                                          | 142        |
| Le Guit-Guit vert et bleu à tête noire.                                     | 145        |
| Variétés du Guit-Guit vert et bleu à tête<br>noire.                         | 144        |
| Le Guit-Guit vert tacheté.                                                  | 145        |
| Le Guit-Guit varié.                                                         | 147        |
| Le Guit-Guit noir et violet.                                                | <i>ib.</i> |
| Le Suerier.                                                                 | 148        |
| De l'Oiseau-Mouche.                                                         | 152        |
| Du plus petit Oiseau-Mouche.                                                | 159        |
| Du Rubis.                                                                   | 161        |

|                                                              |            |
|--------------------------------------------------------------|------------|
| De l'Améthyste.                                              | p. 165     |
| De l'Orvert.                                                 | <i>ib.</i> |
| Du Huppe-Col.                                                | 164        |
| Du Rubis-Topaze.                                             | 166        |
| De l'Oiseau-Mouche huppé.                                    | 168        |
| De l'Oiseau-Mouche à raquettes.                              | 169        |
| De l'Oiseau-Mouche pourpré.                                  | <i>ib.</i> |
| De la Cravate dorée.                                         | 170        |
| Du Saphir.                                                   | 171        |
| Du Saphir-Émeraude.                                          | <i>ib.</i> |
| De l'Émeraude-Améthyste.                                     | 172        |
| De l'Escarboucle.                                            | 173        |
| Du Vert-Doré.                                                | 174        |
| De l'Oiseau-Mouche à gorge tachetée.                         | 175        |
| Du Rubis-Émeraude.                                           | <i>ib.</i> |
| De l'Oiseau-Mouche à oreilles.                               | 176        |
| De l'Oiseau-Mouche à collier, dit la Jacobine.               | 177        |
| De l'Oiseau-Mouche à large tuyaux.                           | 178        |
| De l'Oiseau-Mouche à longue queue, couleur<br>d'acier bruni. | 179        |
| De l'Oiseau-Mouche violet à queue fourchue.                  | 180        |
| De l'Oiseau-Mouche à longue queue, or, vert<br>et bleu.      | 181        |
| De l'Oiseau-Mouche à longue queue noire.                     | <i>ib.</i> |
| Du Colibri.                                                  | 182        |
| Du Colibri-Topaze.                                           | 186        |
| Du Grenat.                                                   | 188        |
| Du Brin blanc.                                               | 189        |
| Du Zitzil, ou Colibri piqué.                                 | <i>ib.</i> |
| Du Brin bleu.                                                | 190        |
| Du Colibri vert et noir.                                     | 191        |
| Du Colibri huppé.                                            | 192        |
| Du Colibri à queue violette.                                 | 193        |
| Du Colibri à cravate verte.                                  | 194        |
| Du Colibri à gorge carmin.                                   | <i>ib.</i> |
| Du Colibri violet.                                           | 195        |
| Du Hausse-Col vert.                                          | 196        |
| Du Collier rouge.                                            | <i>ib.</i> |
| Du Plastron noir.                                            | 197        |
| Du Plastron blanc.                                           | 198        |
| Du Colibri bleu.                                             | <i>ib.</i> |
| Du Vert-Perlé.                                               | 199        |

|                                                                                |            |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Du Colibri à ventre roussâtre.                                                 | p. 199     |
| Du petit Colibri.                                                              | 200        |
| Du Perroquet.                                                                  | 201        |
| Des Perroquets de l'ancien continent. Des Kakatoes.                            | 224        |
| Du Kakatoes à huppe blanche.                                                   | 226        |
| Du kakatoes à huppe jaune.                                                     | 227        |
| Du Kakatoes à huppe rouge.                                                     | 229        |
| Du petit kakatoes à bec couleur de chair.                                      | <i>ib.</i> |
| Du Kakatoes noir.                                                              | 230        |
| Des Perroquets proprement dits.                                                | 231        |
| Du Jaco, ou Perroquet cendré.                                                  | 232        |
| Du Perroquet vert                                                              | 246        |
| Du Perroquet varié.                                                            | 247        |
| Du Vaza, ou Perroquet noir.                                                    | 248        |
| Du Mascarin.                                                                   | 249        |
| Du Perroquet à bec couleur de sang.                                            | 250        |
| Du grand Perroquet vert à tête bleue.                                          | <i>ib.</i> |
| Du Perroquet à tête grise.                                                     | 251        |
| Des Loris.                                                                     | 252        |
| Du Lori noira.                                                                 | 253        |
| Variétés du Noira.                                                             | 255        |
| Du Lori à collier.                                                             | <i>ib.</i> |
| Du Lori tricolor.                                                              | 257        |
| Du Lori cramoisi.                                                              | 258        |
| Du Lori rouge.                                                                 | <i>ib.</i> |
| Du Lori rouge et violet.                                                       | 259        |
| Du grand Lori.                                                                 | <i>ib.</i> |
| Des Loris perruches.                                                           | 260        |
| Du Lori perruche rouge.                                                        | <i>ib.</i> |
| Du Lori perruche violet et rouge.                                              | 261        |
| Du Lori perruche tricolor.                                                     | <i>ib.</i> |
| Perruches de l'ancien continent, Perruches à queue longue et également étagée. | 262        |
| De la grande Perruche à collier d'un rouge vif.                                | 263        |
| De la Perruche à double collier.                                               | 264        |
| De la Perruche à tête rouge.                                                   | 265        |
| De la Perruche à tête bleue.                                                   | <i>ib.</i> |
| De la Perruche lori.                                                           | 266        |
| De la Perruche jaune.                                                          | <i>ib.</i> |
| De la Perruche à tête d'azur.                                                  | 267        |



|                                                                                                          |            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| De la Perruche-Souris.                                                                                   | p. 267     |
| De la Perruche à moustaches.                                                                             | 268        |
| De la Perruche à face bleue.                                                                             | 269        |
| De la Perruche aux ailes chamarrées.                                                                     | 270        |
| Des Perruches à queue longue et inégale de l'ancien continent. De la Perruche à collier couleur de rose. | <i>ib.</i> |
| De la petite Perruche à tête couleur de rose à longs brins.                                              | 272        |
| De la grande Perruche à longs brins.                                                                     | 273        |
| De la grande Perruche à ailes rougeâtres.                                                                | 274        |
| De la Perruche à gorge rouge.                                                                            | <i>ib.</i> |
| De la grande Perruche à bandeau noir.                                                                    | 275        |
| De la Perruche verte et rouge.                                                                           | 276        |
| De la Perruche huppée.                                                                                   | 277        |
| Des Perruches à courte queue de l'ancien continent.                                                      | 278        |
| De la Perruche à tête bleue.                                                                             | 279        |
| De la Perruche à tête rouge, ou Moineau de Guinée.                                                       | 280        |
| Du Coulaeissi.                                                                                           | 283        |
| De la Perruche aux ailes d'or.                                                                           | 284        |
| De la Perruche à tête grise.                                                                             | <i>ib.</i> |
| De la Perruche aux ailes variées.                                                                        | 285        |
| De la Perruche aux ailes bleues.                                                                         | 286        |
| De la Perruche à collier.                                                                                | <i>ib.</i> |
| De la Perruche à ailes noires.                                                                           | 287        |
| De l'Arimanon.                                                                                           | 288        |
| Des Perroquets du nouveau continent. Des A-ras.                                                          | 289        |
| De l'Ara rouge.                                                                                          | 291        |
| De l'Ara bleu.                                                                                           | 300        |
| De l'Ara vert.                                                                                           | 301        |
| De l'Ara noir.                                                                                           | 308        |
| Des Amazones et des Criks.                                                                               | 309        |
| Des Perroquets amazones.                                                                                 | 314        |
| De l'Amazone à tête jaune.                                                                               | <i>ib.</i> |
| Variétés, ou espèces voisines de l'Amazone à tête jaune.                                                 | 315        |
| Du Tarabé ou Amazone à tête rouge.                                                                       | 316        |
| De l'Amazone à tête blanche.                                                                             | 317        |
| De l'Amazone jaune.                                                                                      | 318        |

|                                                                               |            |
|-------------------------------------------------------------------------------|------------|
| De l'Aourou-Couraou.                                                          | p. 519     |
| Variétés de l'Aourou - Couraou.                                               | <i>ib.</i> |
| Des Criks.                                                                    | 522        |
| Du Crik à tête et à gorge jaunes.                                             | <i>ib.</i> |
| Du Meunier, ou Crik poudré.                                                   | 525        |
| Du Crik rouge et bleu.                                                        | 526        |
| Du Crik à face bleue.                                                         | 527        |
| Du Crik.                                                                      | <i>ib.</i> |
| Du Crik à tête bleue.                                                         | 529        |
| Variétés du Crik à tête bleue.                                                | 530        |
| Du Crik à tête violette.                                                      | 531        |
| Des Papegais.                                                                 | 534        |
| Du Papegai de paradis.                                                        | <i>ib.</i> |
| Du Papegai maillé.                                                            | 535        |
| Du Tavoua.                                                                    | 537        |
| Du Papegai à bandeau rouge.                                                   | 538        |
| Du Papegai à ventre pourpre.                                                  | <i>ib.</i> |
| Du Papegai à tête et gorge bleues.                                            | 539        |
| Du Papegai violet.                                                            | 540        |
| Du Sassebé.                                                                   | 541        |
| Du Papegai brun.                                                              | <i>ib.</i> |
| Du Papegai à tête aurore.                                                     | 542        |
| Du Paragua.                                                                   | <i>ib.</i> |
| Des Perriches.                                                                | 544        |
| Du Maïpouri.                                                                  | <i>ib.</i> |
| Du Caïca.                                                                     | 545        |
| Des Perriches du nouveau continent.                                           | 547        |
| Des Perriches à queue longue et également<br>étagée. De la Perriehe pavouane. | 548        |
| De la Perriehe à gorge brune.                                                 | 549        |
| De la Perriehe à gorge variée.                                                | 550        |
| De la Perriehe à ailes variées.                                               | 551        |
| De l'Auaea.                                                                   | 552        |
| Du Jendaya.                                                                   | 555        |
| De la Perriehe émeraude.                                                      | <i>ib.</i> |
| Des Perriches à queue longue et inégalement<br>étagée. Du Sincialo.           | 554        |
| De la Perriehe à front rouge.                                                 | 556        |
| De l'Aputé-Juba.                                                              | 557        |
| De la Perriehe couronnée d'or.                                                | 558        |
| Du Guarouba, ou Perriehe jaune.                                               | 560        |
| De la Perriehe à tête jaune.                                                  | 561        |

## TABLE.

485

|                                                          |            |
|----------------------------------------------------------|------------|
| De la Perriche-Ara.                                      | p. 365     |
| Des Touis , ou Perriches à queue courte.                 | 364        |
| Du Toui à gorge jaune.                                   | 365        |
| Du Sosové.                                               | <i>ib.</i> |
| Du Tirica.                                               | 366        |
| De l'Été, ou Toui-Été.                                   | 367        |
| Du Toui à tête d'or.                                     | 368        |
| Des Couroucou, ou Couroucouais.                          | 369        |
| Du Couroucou à ventre rouge.                             | 370        |
| Du Couroucou à ventre jaune.                             | 374        |
| Du Couroucou à chaperon violet.                          | 376        |
| Du Couroucou.                                            | 380        |
| Du Touraou.                                              | <i>ib.</i> |
| Du Coucou.                                               | 385        |
| Variétés du Coucou.                                      | 427        |
| Des Coucous étrangers.                                   | 450        |
| Oiseaux du vieux continent qui ont rapport<br>au Coucou. | 435        |
| Le grand Coucou tacheté.                                 | <i>ib.</i> |
| Le Coucou huppé noir et blanc.                           | 436        |
| Le Coucou verdâtre de Madagascar.                        | 437        |
| Le Coua.                                                 | 439        |
| Le Houhou d'Égypte.                                      | 440        |
| Le Rufalbin.                                             | 443        |
| Le Boutsalliek.                                          | 444        |
| Le Coucou varié de Mindanao.                             | 445        |
| Le Cuil.                                                 | 446        |
| Le Coucou brun varié de noir.                            | 447        |
| Le Coucou brun piqué de roux.                            | 448        |
| Le Coucou tacheté de la Chine.                           | 449        |
| Le Coucou brun et jaune à ventre rayé.                   | 450        |
| Le Jacobin huppé de Coromandel.                          | <i>ib.</i> |
| Le petit Coucou à tête grise et ventre jaune.            | 452        |
| Les Coukeels.                                            | <i>ib.</i> |
| Le Coucou vert-doré et blanc.                            | 454        |
| Le Coucou à longs brins.                                 | 455        |
| Le Coucou huppé à collier.                               | 456        |
| Le San-Hia de la Chine.                                  | 457        |
| Le Tait-Sou.                                             | 458        |
| Le Coucou indicateur.                                    | 459        |
| Le Vourou-Driou.                                         | 462        |
| Oiseaux d'Amérique qui ont rapport au Coucou.            | 463        |

|                                                   |            |
|---------------------------------------------------|------------|
| Le Coucou dit le Vieillard, ou l'Oiseau de pluie. | p. 463     |
| Variétés du Vieillard, ou Oiseau de pluie.        | 465        |
| Le Taeco.                                         | 466        |
| Le Guira Cantara.                                 | 470        |
| Le Quapaetol ou le Rieur.                         | 471        |
| Le Coucou cornu, ou l'Atingacu du Brésil.         | 472        |
| Le Coucou brun varié de roux.                     | 473        |
| Le Cendrillard.                                   | 474        |
| Le Coucou piaye.                                  | 475        |
| Le Coucou noir de Cayenne.                        | 477        |
| Le petit Coucou noir de Cayenne.                  | <i>ib.</i> |

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



Aus den Beständen der Oesterreichischen  
Nationalbibliothek als rechtmäßiges Eigentum  
des Beren A. Roth'schild ausgeschieden.



1/30











## ORIENTAÇÕES PARA O USO

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence a um dos acervos que fazem parte da Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP. Trata-se de uma referência a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a integridade e a autenticidade da fonte, não realizando alterações no ambiente digital – com exceção de ajustes de cor, contraste e definição.

**1. Você apenas deve utilizar esta obra para fins não comerciais.** Os livros, textos e imagens que publicamos na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP são de domínio público, no entanto, é proibido o uso comercial das nossas imagens.

**2. Atribuição.** Quando utilizar este documento em outro contexto, você deve dar crédito ao autor (ou autores), à Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP e ao acervo original, da forma como aparece na ficha catalográfica (metadados) do repositório digital. Pedimos que você não republique este conteúdo na rede mundial de computadores (internet) sem a nossa expressa autorização.

**3. Direitos do autor.** No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei n.º 9.610, de 19 de Fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Sabemos das dificuldades existentes para a verificação se uma obra realmente encontra-se em domínio público. Neste sentido, se você acreditar que algum documento publicado na Biblioteca Digital de Obras Raras e Especiais da USP esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente ([dtsibi@usp.br](mailto:dtsibi@usp.br)).